:::JOURNAL INDEPENDANT:::

La Patrie

JOURNAL CANADIEN-FRANCAIS

27e ANNEE—No 242—SEIZE PAGES MONTREAL, JEUDI, 7 DECEMBRE 1905 LE NUMERO : UN CENTIN

La lumière électrique à Maisonneuve

Les offres de la compagnie sont rejetées par un vote de 3 contre 2. — Le trust retirait d'une main ce qu'il accordait de l'autre.

La "M. L. H. & P. Co." voulait imposer 200 lampes additionnelles et faire payer pendant 25 ans

LA SOMME DE $19,275

Les offres de la compagnie Montreal Light, Heat and Power pour l'éclairage des rues de la ville de Maisonneuve, comportant modification du prix actuel payé pour chaque lampe moyennant prolongation du contrat ou de la franchise de 14 ans encore à courir, à 25 ans, ont été rejetées hier soir par les autorités civiques de cette municipalité.

Pour en ariver à ce résultat il y a eu discussion entre MM. les échevins Michaud, Archambault, Désilets et Trudel.

L'ECHEVIN MICHAUD

qui s'est occupé des négociations avec la compagnie, donne quelques chiffres. Voici un résumé de ses remarques :

"Maisonneuve a actuellement 57 lampes au prix de $115 l'une, il lui en faudrait 43 additionnelles, dès cette année, soit un total de 100 lampes. Ce sera une somme annuelle de $11,500 que Maisonneuve aura à payer par année, pendant 14 ans à la compagnie pour 100 lampes, si le contrat actuel n'est pas modifié. Il a raison de croire qu'une augmentation annuelle de 25 lampes pendant 4 ans pour éclairer parfaitement toute la ville qui s'agrandit constamment doit être prévue. Un total de 200 lampes s'imposera sous peu et ce sera une somme de $23,000 que la ville aura à payer à la compagnie.

"Par ses offres, la Montreal Light, Heat and Power demande une prolongation de franchise à 25 ans, ne chargera que $75 par lampe, pour un minimum de 200 lampes que Maisonneuve s'engagerait à prendre d'ici à quatre ans.

"Tous calculs faits la ville ferait une économie annuelle de $32 par lampe pendant 25 ans.

"D'après M. Michaud, les offres sont avantageuses, et devraient être acceptées. M. Archambault n'est pas de cette opinion. Il ne voit pas la nécessité pour Maisonneuve d'avoir 43 lampes additionnelles, cette année, pour porter le chiffre à 100 lampes, 15 suffiraient. Maisonneuve n'aura besoin de sitôt de 200 lampes, 100 lampes tout au plus serviraient à éclairer tous les coins de rues.

OFFRES INACCEPTABLES

M. Désilets trouve les offres inacceptables. Il félicite M. Michaud de ses pas et démarches pour avoir de meilleures conditions, s'il n'a pas réussi, c'est que la compagnie se montre encore trop exigeante. Il ne faut pas se laisser prendre par elle. La compagnie veut nous imposer un minimum de 200 lampes, et si je lis bien ses offres, c'est 257 lampes qu'elle veut que nous prenions à $75 l'une, soit une somme annuelle de $19,275 que nous coûterait l'éclairage de nos rues. Elle diminue bien le prix de chaque lampe, mais elle nous en impose un si grand nombre que ce qu'elle perd d'un côté, elle le gagne amplement de l'autre. M. Désilets fait allusion aux articles de la "Patrie" sur le sujet, et conclut en proposant que les offres de la compagnie soient rejetées. Il est secondé par M. Archambault.

M. Michaud propose en amendement que Maisonneuve accepte les offres de la compagnie pour 100 lampes, y compris les 57 déjà installées, avec augmentation graduelle de 25 lampes par année jusqu'à concurrence de 200. Il est secondé par M. Trudel, qui déclare vouloir étudier d'avantage les offres de la compagnie pour savoir au juste jusqu'où elles vont, et en obtenir de meilleures, si possible.

LE VOTE

L'amendement mis au vote est rejeté, trois échevins votant contre, MM. Archambault, Désilets et Fafard, et deux pour, MM. Michaud et Trudel.

La motion principale est adoptée par le même vote renversé.

CHOSES ET AUTRES

Un compte d'eau, $55, ayant été envoyé à l'hospice des religieuses de la Providence par la Montreal Water & Power, M. le secrétaire reçoit instruction d'écrire à la compagnie de ne pas exiger paiement, que cet hospice recevant les pauvres et les vieillards gratuitement, étant d'intérêt public et vivant de charité, ne devrait pas être soumise au paiement de la taxe d'eau.

Une licence d'épicerie est accordée à M. Lacroix avec droit de vendre des liqueurs spiritueuses. Le transfert de la licence d'hôtel de M. Delisle à M. A. Leclair est accordé. M. S. Duguay est nommé constable avec un salaire initial de $11.00 par semaine.

Une demande des charretiers et journaliers à l'emploi de la ville pour que le même salaire pour 10 heures d'ouvrage l'été leur soit payé pour 9 heures d'ouvrage l'hiver, est référée au conseil en comité.

UN BONUS DE $10,000

M. Désiets, donne avis de motion, qu'il proposera à la prochaine séance qu'un règlement accordant $10,000 de bonus à MM. Cimon et Brunet, manufacturiers de chaussures qui veulent s'établir à Maisonneuve, soit préparé et soumis à l'approbation des contribuables.

LE TERRAIN

A une demande d'information, MM. Watson et Foster répondent qu'ils n'ont jamais fait l'offre d'un terrain pour un parc public et n'ont pas l'intention de le faire.

IMPORTANTE TRANSACTION IMMOBILIERE

L'appartement Bellevue, comprenant l'immense édifice situé au coin des rues Ste-Catherine et Metcalfe, propriété de M. S. Foley, du Journal du Commerce, a été vendu hier à l'ex-maire R. Wilson-Smith et à M. Samuel A. Finley, pour la somme de $235,000. Cette propriété représente une superficie de 5,500 pieds, et sa vente est considérée comme la transaction mobilière la plus considérable qui ait eu lieu hier à Montréal depuis plusieurs années.

L'appartement Bellevue, le premier des "Skyscrapers" du haut de la ville, mesure 30 pieds de front sur la rue Ste-Catherine, 170 sur la rue Metcalfe, et 100 pieds de hauteur du trottoir à la corniche.

MM. Wilson-Smith et Finley sont déjà propriétaires de la propriété voisine, mesurant 30 pieds de front rue Ste-Catherine, ce qui leur donne une superficie considérable pour construire.

La partie ouest du carré, 113 pieds par 170 sur la rue Windsor, appartient à la compagnie Robert Simpson, la propriété voisine, 60 pieds de front par la succession Fairman, et la balance, 60 pieds de front, à MM. Wilson-Smith et S. A. Finley.

Le terrain où est construit l'appartement Bellevue fut acheté il y a quinze ans par S. Foley à $6 le pied, soit un total de $33,000. Il y a 40 locataires et les revenus sont de $30,000 par année.

Avant que la banque Molson ne décidât de construire plus à l'ouest elle avait offert à M. Foley $4000 par année, pour un bail de 12 ans, pour le coin de l'édifice Bellevue,—mais la construction n'ayant pas été terminée à temps la banque loua ailleurs, et l'espace amenagé pour elle sera occupé par la banque Canadienne du Commerce.

Correspondance spéciale à la "Patrie"

OTTAWA, 7 — Le ministre de la Justice a accordé une audience à M. Heyd, avocat du condamné à mort Joe Bennett, le sauvage de Brantford, qui doit être pendu le 15 courant pour le meurtre d'une sauvagesse.

M. Heyd demande un deuxième procès, parce qu'il ne juge pas la preuve suffisante pour une condamnation à mort. La demande sera prise en considération.

LES VOLEURS D'OUTREMONT

Un individu soupçonné d'être un des malfaiteurs qui ont pillé le bureau de poste

John Burke, âgé de 35 ans, qui a été condamné hier après-midi par le juge Desnoyers à $10 d'amende ou à deux mois de prison serait un dangereux cambrioleur.

Le chef Carpenter dit qu'il a été informé, que Burke a déjà fait du pénitencier à New-York, pour avoir fait sauter des coffres-forts dans cette dernière ville.

Le chef de la sûreté, soupçonne Burke, d'avoir été au nombre des cambrioleurs qui ont fait sauter le coffre-fort du bureau de poste d'Outremont, et celui de M. W.-L. Hogg, rue Notre-Dame est.

ALLIANCE FRANCAISE

M. Tiersot et la chanson populaire en France.

L'éminent bibliothécaire du conservatoire de Paris donnera demain, à la salle Karn, une très intéressante conférence sur la "Chanson populaire en France".

Un charme spécial sera ajouté à cette récréation littéraire, par l'audition de vieilles chansons, dans lesquelles M. Tiersot se montrera assi bon artiste que bon conférencier. La conférence commencera à 8.15 heures du soir.

MAURICE GRAU

Le grand impressario est très malade à Paris.

NEW-YORK, 7. — Maurice Gran, l'impressario et l'ancien gérant de Metropolitan Opera Co., est très gravement malade à Paris.

Lorsque M. Gran céda sa place de gérant à M. Helmick Conrad, il y a deux ans, sa santé était ébranlée. Après une saison dans le midi de la France il semblait que l'impressario avait recouvré un peu de force. Depuis plusieurs mois Maurice Gran habitait Paris. Depuis deux mois l'état de santé de l'impressario donnait de graves inquiétudes à ses médecins, inquiétudes qui depuis quelques jours laissent peu d'espoir.

$5 POUR UN SIEGE

La jeune fille que la "Patrie" fait voyager dans les tramways ne trouve pas

A S'ASSEOIR

PERSONNE NE LUI A CEDE SA PLACE, CE MATIN, DANS LE TRAMWAY 136, RUE AMHERST.

Nous avions pensé que les messieurs qui prennent le tramway le matin seraient plus disposés à faire le sacrifice de leurs sièges que ceux qui reviennent fatigués d'une longue journée de travail.

Nous nous sommes trompés.

La jeune fille de la "Patrie" n'a pas été mise à même de donner le bon de cinq dollars qu'elle portait ce matin, personne ne lui ayant donné de place dans le tramway qu'elle prit pour venir à son travail.

C'était le numéro 136, ligne de la rue Amherst, conducteur 766. La voiture était pleine et sur tout un côté des messieurs se prélassaient pendant que deux dames étaient debout. La jeune fille de la "Patrie" monta dans la voiture, en même temps qu'une autre jeune fille, au coin de la rue Roy et du Parc Lafontaine.

Elle alla se placer bien en face des messieurs assis, mais on ne lui donna pas de place pour cela et elle dut se contenter de la courroie.

Au coin de la rue Ontario, deux de ces messieurs descendirent et comme la jeune fille se préparait à s'asseoir, un jeune homme se précipita et prit le siège.

Cependant, comme il y avait un peu d'espace de l'autre côté, le conducteur, à qui nous devons des compliments pour son urbanité, fit faire une place pour la jeune fille et elle s'assit.

A la rue Sainte-Catherine, trois dames sont montées dans ce tramway et elles sont restées debout jusqu'au coin de la rue Craig et de la Côte Saint-Lambert.

Nous verrons ce soir s'il y a encore quelqu'un qui préfère donner son siège et gagner les cinq dollars. La jeune fille de la "Patrie" ira ce soir dans le nord de la ville. Y découvrira-t-elle un homme poli ?

La bonne réponse vaut cinq dollars à celui qui la fait en donnant sa place dans le tramway.

LES QUARTIERS ANNEXES

SAINT-HENRI DEMANDE A LA VOIRIE $120,000 DE CREDITS — POUR SAINTE-CUNEGONDE.

Les quartiers de Sainte-Cunégonde et Saint-Henri étaient représentés hier à la commission de la voirie. L'échevin Larivière a expliqué à MM. Cypihot, Marcotte et Villeneuve la façon dont se faisait la distribution des crédits en décembre et en mai.

Le maire Cypihot, de Sainte-Cunégonde, a présenté un état des besoins de ce quartier qui donne le chiffre de $7,260, salaires et réparations compris. Le président dit que M. Barlow a préparé un estimé qui se monte à $9,400, ce qui montre, dit-il, combien Montréal connait bien le quartier qu'elle s'est annexé. Saint-Henri demande $120,000, l'estimé de M. Barlow est de $118,000.

La question des employés subalternes sera réglée par M. Barlow, les quartiers annexés présenteront chacun le premier contre-maître avec lequel l'ingénieur de la cité s'entendra sur le nombre des journaliers que gardera Montréal.

La question de l'enlèvement de la neige se règlera aussi facilement. A Sainte-Cunégonde, la compagnie des tramways paie plus que la moitié du coût de cet ouvrage ; à Saint-Henri, la compagnie paie la moitié du coût comme à Montréal.

"Il sera facile, fait remarquer le président, de s'entendre avec la compagnie pour étendre dans ces quartiers le système qui prévaut à Montréal.

Quant aux réparations aux pavages permanents, il n'y en a que très peu à faire à Sainte-Cunégonde. Mais St-Henri n'a pas fait de travaux permanents depuis une couple d'années et il faudrait $30,000 pour les trottoirs, $35,600 pour les réparations au macadam, $11,475 de pavages en asphalte, $13,260 pour les égoûts. Cet état a été laissé sur la table jusqu'à la prochaine assemblée et la commission a commencé l'étude de ses crédits. Comme la liste en est fort longue, on n'en a pris en considération que la moitié à peu près.

Les demandes de la commission de la voirie dépasseront de beaucoup le million, mais il est encore impossible de savoir le chiffre juste, aucun total n'ayant encore été fait.

Le coroner a disposé sans enquête du cadavre de Joseph Legault mort de maladie de coeur. Legault était à son ouvrage hier quand il s'affaissa sans connaissance. Les médecins qui ont fait l'examen du cadavre ont trouvé que le défunt avait succombé à une syncope du coeur.

Legault était agé de 54 ans. Il laisse une veuve sans enfants. Les funérailles auront lieu demain matin.

MEURTRE DE SAKHAROFF

Une nouvelle victime tombe sous les balles des terroristes a Saratoff

L'ACTIVITE DE WITTE

D'APRES LE "TIMES" UNE REVOLTE GENERALE DES TROUPES EST IMMINENTE A ST-PETERSBOURG.

ST-PETERSBOURG, 7.— Le général Sakharoff, qui a succédé au général Kouropatkine comme ministre de la guerre, et qui avait donné sa démission, il y a quelque temps, vient d'être assassiné à Saratoff, où le gouvernement l'avait envoyé pour supprimer les révoltes des paysans et pacifier le pays.

Le général était aussi gouverneur de Saratoff. Il arrivait au Palais du Gouverneur lorsqu'une femme lui demanda une audience. Admise près du gouverneur, la terroriste tira trois coups de revolver sur l'ex-ministre, qui fut tué instantanément. Le comte Witte au reçu de cette nouvelle, a chargé le général Rudigel, ministre de la guerre, de transmettre personnellement la nouvelle à la veuve.

LE GENERAL SAKHAROFF,qui vient d'être assassiné.

La nouvelle s'est répandue dans Pétersbourg, où elle a créé une profonde impression. On redoute d'autres attentats de ce genre.

LE COMTE WITTE

Chaque jour marque une aggravation nouvelle à la situation du comte Witte. Sa chute est maintenant probable. Les réactionnaires l'escomptent et remuent ciel et terre en vue de la création d'une dictature de répression.

Le premier ministre fait preuve d'une activité extraordinaire; il passe dix-huit à vingt heures par jour dans son cabinet. Les négociations entre le gouvernement et le congrès des Zemstvos de Moscou se poursuivent activement. En vue d'éviter toute possibilité de malentendus, le gouvernement a déclaré qu'il répondrait par écrit aux demandes formulées par la délégation du congrès des Zemstvos. Un manifeste exhortant le peuple à la patience a été publié, hier, et affiché sur tous les murs de la capitale.

Le premier ministre a fait, hier, une autre tentative auprès des grévistes des postes et télégraphes qui malheureusement est demeurée sans résultat. Seule la ligne télégraphique reliant Tsarkoé-Sélo à Pétersbourg a fonctionné sans interruption. Encore les communications ont-elles été assurées par les officiers du service du génie.

LA PROFESSEUR DE MARTENS

Plusieurs personnalités marquantes sont venues s'inscrire comme volontaires pour assurer le service des communications postales et télégraphiques. Parmi elles on remarque le professeur de Martens.

Les fonds étrangers ne sont plus cotés à la Bourse. Le 4 p. c. impérial russe était coté, en clôture, à 78.

Les grévistes ont fait aujourd'hui circuler des avis parmi les ouvriers, et les paysans leur conseillant de ne pas accepter le papier-monnaie.

LA SITUATION EST TRES SOMBRE

ST-PETERSBOURG, 7 — La position militaire est devenue des plus critiques par suite de soulèvements dans Kieff, Voronizh, Vitorg, la Pologne et St-Pétersbourg, et la pensée d'une dictature s'impose comme la finale des évènements.

La garnison de St-Pétersbourg est à la veille de se révolter. Le mécontentement prévaut surtout chez les canonniers et les sapeurs dont les officiers démissionnent en grand nombre. La cause du malaise est de nature tout à fait politique. Les mécontents interprètent le manifeste selon leur vue et prétendent qu'il ne concerne aucunement les militaires.

Les bureaux de télégraphie et des postes ont été ouverts, hier midi, et les courriers étrangers furent distribués aux maisons de banque.

La grève se continue, tout de même. Les télégrammes ne peuvent être transmis et les lettres ne sont pas distribuées dans les provinces.

Ce sont les banques qui souffrent le plus de cet état de choses. Elles continuent à envoyer leurs dépêches et courriers par messagers spéciaux à la frontière allemande.

Les Finlandais refusent de transmettre rien de ce qui vient de Russie.

(Suite à la 3me page)

DEMISSION EN BLOC

M. Chauncey M. Depew quitte le bureau de direction de l'Equitable

M. JOHN A. McCALL

IL DONNERAIT SOUS PEU SA DEMISSION DANS LA NEW-YORK LIFE

NEW-YORK, 7. — La démission du sénateur des Etats-Unis Chauncey M. Depew, comme directeur de l'Equitable, a été une des sensations de la journée d'hier dans l'histoire de l'enquête législative sur les assurances. Le sénateur a adressé au président Paul Morton un billet laconique dans lequel il donne sa démission sans en exposer les motifs.

On a annoncé hier soir que le président John A. McCall, de la New-York Life, démissionnera avant l'assemblée annuelle des fondés de pouvoirs de la compagnie en avril prochain, et que s'il ne donne pas sa démission à l'assemblée qui aura lieu mercredi prochain, c'est uniquement à la demande des fondés de pouvoirs, qui ne désirent pas, parait-il, élire un président temporaire. On ajoute que M. John Claflin, de la H. B. Claflin Company, et l'un des fondés de pouvoirs de l'Equitable, a refusé la succession de M. McCall.

La commission législative a consacré la plus grande partie de sa séance d'hier aux affaires de la Security Mutual Life Insurance Company, de Binghampton, N.-Y. Le président Charles M. Turner a décrit en détail l'organisation de la compagnie d'agence et de placement de Binghampton, en 1893. Cette compagnie qui payait le salaire du président de la Security Mutual Life, avança d'abord à cette compagnie une somme de $87,000, s'engagea à lui fournir de l'assurance au montant de $5,000,000 par année, et recevait en retour une commission de 5 pour cent. Le stock de cette compagnie d'agence, qui se montait à $125,000, fut émis au nom de M. Turner et de ses associés dans le Security Mutual Life, en paiement de l'argent avancé à la compagnie d'assurance. Ce stock couvrait aussi, dit M. Turner, une compensation de $10,000 réclamée par lui (Turner), et ce que M. Hughes a appelé $28,000 de "velours".

Le président Turner a déclaré que l'agence a perçu ses commissions, mais n'a pas fourni l'assurance qu'elle avait promise. Au bout de deux ans, le stock de l'agence fut porté à $175,000, et sur l'augmentation de $50,000, $40,000 furent avancés directement à la compagnie d'assurance et $10,000, dit M. Turner, à M. D. Moss, un agent général de la compagnie. Un nouveau contrat fut conclu entre les deux compagnies, aux termes duquel la compagnie d'assurance s'engagea à donner à la compagnie d'agence assez d'argent, chaque année, pour payer le salaire du président Turner, les dépenses de la compagnie et douze pour cent de dividende sur tout le stock de la compagnie d'agence.

Le président Turner a déclaré que le contrat est encore en vigueur. Il détient actuellement $30,000 de stock de la compagnie d'agence, et la plupart des officiers et des directeurs de la Security Mutual Life Insurance Company ont des actions dans la compagnie d'agence.

M. Hughes a demandé au président Turner s'il adoptait le plan d'agence au lieu de faire de la compagnie d'assurance une compagnie par actions. M. Turner répondit qu'il n'aurait pu en faire une compagnie par actions, et que la compagnie avait besoin des avances qui lui ont été faites par la compagnie d'agence.

New-York, 7.—M. Paul Morton a reçu hier la démission du sénateur Chauncey Depew comme directeur de la Mutual Life Assurance Company. La démission du sénateur sera prise en considération, à la prochaine réunion du bureau de la compagnie qui aura lieu le 27 décembre prochain.

LES COMMERCANTS DE LIQUEURS

A une assemblée de l'asociation des débitants de liqueurs au Monument National, hier, plusieurs lettres ont été lues dans lesquelles on se plaignait que certains clubs abusaient de leurs licences au point de n'être rien autre chose que des buvettes.

Après discussion il fut résolu d'autoriser le secrétaire de s'enquérir de ces plaintes et d'écrire au trésorier provincial pour que l'on soit très sévère dans l'octroi des licences aux clubs.

MM. J. Arthur Tanguay, propriétaire de l'hôtel Riendeau et Victor Lemay, propriétaire du restaurant Victor, ont été mis en nomination pour la présidence de l'association.

Le vote sera pris le premier jeudi de janvier prochain.

M. James McCarry a été élu vice-président ; l'échevin L. A. Lapointe fut réélu secrétaire et M. Victor Bougie, réélu trésorier.

MM. Victor Lemay, Napoléon Tremblay, W. Dépatie, N. Gauthier, Joseph Bariteau, H. A. Dansereau, Patrick Scullion, J. A. Ayotte et Eugène Masse ont été mis en nomination pour remplir six vacances dans le directorat.

Ont été nommés aviseurs, MM. H. Laporte, H. A. Ekers, C. Robillard, Jos. Lamarche, Thomas Kinsella, J. Emond, Quintal et J. M. Fortier.

Trente-deux nouveaux membres ont été admis à faire partie de l'association.

LA COTE DES NEIGES

Le Conseil saisie d'une demande pressante d'un service d'eau

EN CAS D'INCENDIE

LA MUNICIPALITE SERAIT EXPOSEE SANS DEFENSE AUX PIRES DESASTRES.

La question de doter la ville de Notre-Dame des Neiges d'un système d'aqueduc est revenue de nouveau sur le tapis, à la seance du conseil, hier soir. Cette fois on semble bien décidé d'en venir à une solution pratique et ce dans un bref délai.

C'est la lecture d'une lettre du supérieur du collège de Notre Dame qui a fait revivre cette question que les pourparlers d'annexion avaient suspendue.

Le R. P. LeCavalier dit dans sa lettre que dans une assemblée précédente alors qu'on discutait les avantages de l'annexion, il avait exprimé son opinion à ce sujet. Il était favorable à ce mouvement qui aurait eu pour résultat l'avancement et le progrès de la municipalité. Mais comme ce projet est

IRREALISABLE POUR LE MOMENT

le conseil ne doit pas pour cela ne pas aller de l'avant. Il doit donner de l'eau à la ville. La ville est continuellement en danger ; qu'un incendie se déclare pendant un vent violent, une conflagration est inévitable et la majeure partie de la ville y passera. Les membres du conseil en seront indirectement responsables.

De plus, il a ouï dire que dans certaines parties de la ville on boit une

EAU DETESTABLE

et même nuisible à la santé. La communauté a l'intention d'agrandir son établissement, mais elle ne peut présentement risquer $75.000 et plus au hasard sans avoir aucune protection contre les incendies. Si le collège de St-Laurent, lors de l'incendie qui s'y est déclaré n'avait pas eu le service de l'aqueduc, il brûlait de fond en comble ; on ne voudrait pas qu'un pareil malheur arrivât à la Côte des Neiges.

Les échevins doivent marcher de l'avant et se mettre audessous des mesquines considérations. C'est un devoir pour eux et ils doivent risquer leur position pour

LE BIEN GENERAL

L'échevin Sarrazin fait remarquer qu'il est temps que le conseil prenne la chose en sérieuse considération. Si on attend après l'annexion pour avoir de l'eau, on risque fort d'attendre longtemps. Le conseil doit doter la ville d'un système d'aqueduc à une date plus rapprochée quand il a les moyens de le faire.

Le maire Brunet suggère alors que l'on ait une entrevue avec les autorités de la Montreal Water and Power Company pour connaitre leurs dernières conditions.

L'échevin Prévost est d'avis que l'on offre à la compagnie de lui accorder une franchise à la condition qu'elle ne charge pas plus cher que les taux de la ville de Montréal. Ces conditions seront pour l'approvisionnement des maisons privées, magasins, etc. Certaines modifications seront cependant demandées pour les propriétaires de chevaux ou autres animaux.

Le conseil adopte ce principe et décide d'étudier en comité la question et de tenir une séance spéciale pour recevoir et discuter la réponse de la compagnie.

—o—

Les propriétaires résidents de l'avenue Maplewood présentent une requête au conseil le priant d'entretenir cette rue pendant l'hiver.

Quelques-uns des signataires sont dans la salle. Ils donnent les raisons suivantes pour appuyer leur demande. Ils paient taxe comme les autres citoyens et cependant le conseil ne leur a jamais rien donné en retour. En justice il ont droit d'avoir des chemins afin de pouvoir s'approvisionner des choses nécessaires à la vie.

Le conseil fait réponse que la rue Maplewood n'a pas été encore cédée à la ville, et que le fait pour cette dernière d'y faire des travaux signifierait prise de possession et qu'alors la succession Lecavalier pourrait imposer ses propres conditions, qui ne pourraient peut-être ne pas être acceptables. Néanmoins le comité des chemins étudiera la question et tâchera d'en venir à une solution pratique et pour la ville et pour les résidents.

Le conseil accepte l'offre du Club Social de la Cote des Neiges de tenir ses séances dans ses salles à raison de $30 par année.

Le taux de

LA TAXE FONCIERE

est fixé pour cette année à 30 cents par $100.

On décide aussi de faire faire la revision du plan général de la ville par MM. Chopin et Demers, ingénieurs, si les conditions de ces derniers sont acceptables et la séance est levée.

—Un nommé Bairut, demeurant à la Côte Saint-Paul a été frappé par un tramway hier soir au coin des rues Craig et Bonsecours. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame. Ses blessures pansées, il a pu retourner chez lui.

L'EGLISE ET L'ETAT

Le sénat français sanctionne la loi abolissant le concordat en France

181 VOIX CONTRE 102

LE NOUVEAU REGIME SERA MIS EN VIGUEUR DE SUITE—NOTES HISTORIQUES.

PARIS 7. — Le Sénat a voté hier par 181 voix contre 102 la loi prononçant la séparation de l'église et de l'Etat. M. Combes ancien président du conseil a pris part au débat. Avec ce vote est définitivement commencée la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'attitude du Vatican ayant trait à la situation nouvelle faite au clergé catholique par la nouvelle loi n'est pas encore définitivement annoncée. Le clergé français tout en s'étant opposé à la législation parait devoir s'y conformer.

Le budget des cultes pour le prochain exercice sera porté de $8,400,000 à $6,800,000 comme conséquence de la diminution graduelle de l'allocation versée par l'Etat aux clergés. Les principes fondamentaux sur lesquels la loi repose garantissent l'entière liberté de conscience.

A l'avenir, l'Etat n'aura plus aucun lien le rattachant aux divers cultes.

La loi de séparation des Eglises et de l'Etat a été votée à la Chambre des députés le 3 juillet dernier, par 341 contre 232.

HISTORIQUE

Ce fut en 1801 que le premier consul Bonaparte signa le concordat avec le Cardinal Consalvi, représentant du Pape Pie VII. Le catholicisme fut reconnu comme la religion de la majorité des Français; les évêques durent être nommés par le premier consul et recevoir du Pape l'institution canonique. Ils prêtèrent, eux et leurs prêtres, serment de fidélité à la constitution. L'Etat devait payer un traitement à tous les prêtres. Les articles organiques venant à la suite du Concordat, mais n'étant pas approuvés par le Pape reconnaissaient l'existence officielle des Cultes Luthériens, Calvinistes et plus tard en 1808 du Culte Israéliste.

LA FABRIQUE DAVIS

ELLE ETAIT ASSUREE POUR $73.500

Les assurances portées par MM. S. Davis et Fils sur le fonds, les machines, etc., de leur fabrique incendiée, mardi soir, sont de $73,500 et ainsi réparties : Aetna, $2,500 ; Alliance, $5,000 ; British America, $5,000 ; Caledonian, $2,500 ; Commercial Union, $5,000 ; Guardian, $7,500 ; Hartford, $2,500 ; New-York Underwriters' Agency, $5,000 ; North British and Mercantile, $8,000 ; Northern, $2,500 ; Norwich Union, $5,000 ; Phoenix, de Londres, $5,000 ; Queen, $5.000 ; Royale, $7,500 ; Western, $5 500.

L'assurance sur le stock seul, tabac, cigares, était de $65,500.

L'assurane de M. Robinson sur l'édifice était de $23,000 à la "Union Assurance Co."

SESSION PROVINCIALE

Un extra de la "Gazette Officielle" convoque les membres de la Législature de Québec, le 18 janvier 1906, pour la dépêche des affaires.

—L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été chercher un nommé H. Laniel, entrepreneur-plombier, qui est tombé d'une hauteur de 20 pieds en travaillant 1951 rue Saint-Hubert. Il souffre de graves contusions aux jambes et aux reins.

ON PROFITE

—PAR—

L'ECHANGE

C'EST UN MOYEN dont l'efficacité est reconnu par tous ceux qui l'ont employé. Trouvez-vous un de vos meubles un peu demodé ? Voulez-vous le remplacer par un autre qui soit plus en conformité avec vos goûts et vos besoins ? Alors, rien n'est plus facile d'arriver à ce but, il s'agit tout simplement de l'offrir en vente, ou même de l'échanger, dans les colonnes des Petites Annonces de "LA PATRIE," publiées aujourd'hui en *dixième page*.

Tarif : Vingt mots ou moins, dix centins pour une fois, trois fois pour vingt-cinq centins. A nos succursales comme à nos bureaux.

SWEETHEART
COUPON COUPON
7 Decembre
Les Lecteurs de
La Patrie
qui détacheront
SEPT DE CES COUPONS
tous différents les uns des autres, et qui les présenteront, dans les douze jours après la publication de ce premier coupon, à n'importe quel magasin dont nous publions le nom, auront droit de recevoir gratis un morceau du
Savon de Toilette
SWEETHEART.
AUX MARCHANDS DE DETAIL. — Ces coupons seront rachetés de vous à leur pleine valeur d'**un centin chacun** pourvu que vous ayez rempli les conditions telles que publiées. Chaque coupon que vous recevez doit porter un **emblème et une date** différente. Ils seront rachetés de vous par votre marchand de gros ou par nos agents.
Avis. Toute personne qui utilise ce coupon, ou donne, ou accepte en échange ou en négoce, tout autre article à la place du véritable Savon Sweetheart et qui présente ce coupon pour le faire racheter, commet un acte d'obtention de marchandises ou d'argent sous de **fausses représentations** et sera poursuivie selon toutes les rigueurs de la loi.
MANHATTAN SOAP CO.
SWEETHEART

DE TOUT UN PEU

RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LES EVENEMENTS SPORTIFS LOCAUX ET ETRANGERS

LA CROSSE

ILS VEULENT FORMER UNE LIGUE PUISSANTE.

Toronto, 7. — Il est certain que les Toronto et les Técumsehs sont anxieux d'abandonner la C. L. A., pour se joindre l'an prochain aux clubs de la N. A. L. U.

Ce projet est parfaitement réalisable aujourd'hui, vu que tous les joueurs des deux ligues séniors de l'Est sont des professionnels qui ne sauraient nier avoir reçu des salaires, pour "services rendus".

M. M. Harry Beattie, des Torontos et "Lol" Soloman, des Tecumsehs, ont d'abord proposé de former une ligue de 5 clubs. Ils ont bientôt fait de réaliser que leur idée n'était pas partagée par les Montréal. Shamrocks et Capital, qui s'étonnaient de voir le National exclus d'un genre de sport qu'il avait presque sorti du tombeau, il y a quelques années. Les deux sécessionnaires de la C. L. A., sont devenus plus sages, et le nouveau plan qu'ils proposeront à la N.-A. L. U., sera celui de la formation d'une ligue, qui serait composée des clubs National, Montréal, Capital, Cornwall, Shamrocks, Toronto, et Tecumsehs. Tous les amateurs de Toronto, souhaitent ardemment que le projet réussisse.

LE HOCKEY

AU MONT ST-LOUIS

L'assemblée annuelle du club de hockey Mont St-Louis, a eu lieu, mercredi dernier.

Les officiers suivants furent élus :
Président honoraire, Frère John.
Président, M. Breton.
Capitaine, M. J. Cardell.
Secrétaire, J.-A.-L. Lefebvre.

Parmi les élèves présents, on remarquait les joueurs qui feront partie de la 1ère ou de la 2ième équipe : Cardell, Préfontaine, Lefebvre, Harry, Cloutier, Bastien, Gravel, Reynolds, Patenaude, Laurendeau, Picard, Kane, Limoges, Duperron, Latourelle, Pépin, Quintal, Harrington, Nadeau.

On fera connaitre sous peu, les joueurs de la 1ère équipe.

Le costume du club, sera d'étoffe blanche, avec broderie aux couleurs du collège.

LE SECRETAIRE.

"INVICTUS HOCKEY CLUB"

A une assemblée du "Invictus Hockey Club", le 5 courant, les officiers suivants, ont été élus pour la saison 1905-06.

Président honoraire, Geo. A. Slater.
Président, John Dunbar.
Vice-président, F.-B. Whittet.
Secrétaire-trésorier, S. W. P. Hodges.
Capitaine, G.-M. Slater.
Comité. — O.-M. Thomson, J. F. Carney, M. Baker, A. Sansquartier.

LE HOCKEY CHEZ LES UNIVERSITAIRES

Pittsburg, 7. — On est à prendre les derniers arrangements au sujet d'un tournoi qui serait entrepris par les clubs des universités de McGill, Toronto, Yale et Princeton. Ce tournoi consisterait en joutes de hockey.

Avez-vous
Donne votre
Commande
Dans le cas contraire confiez-nous-la immédiatement afin d'avoir votre . . . .
Pardessus Fourré
— OU —
Garni de Fourrures
pour la saison rigoureuse qui nous est arrivée pour de bon cette fois-ci.
N'oubliez pas que nous fabriquons de très élégants pardessus à partir de . . . .
$45.00
avec tout ce qu'il y a de meilleur en fait d'étoffes et de garnitures.
Satisfaction Garantie sous tous les rapports.
RUDOLPH
LE TAILLEUR
19 Rue Saint-Laurent

LA TOURNEE DES CHAMPIONS

Ottawa, 7. — Les Ottawa champions de la ligue Fédérale de hockey seront à Winnipeg dans le cours de la semaine de Noël. Ils joueront deux parties : l'une avec les Winnipeg et l'autre avec les Thistles de Kenora.

LES OTTAWA SERONT FORTS

En dépit de la déclaration faite par M. Foran il y a quelques jours, nous sommes en mesure d'annoncer à nos lecteurs que le club Ottawa sera aussi fort que l'an dernier.

LES PATINOIRES

A l'exception du Victoria qui n'ouvrira ses portes que samedi prochain tous les autres patinoirs de la ville, sont en pleine opération.

Au Montagnanrd notamment, les patineurs abondent et tout indique que la saison future sera fructueuse.

LES PERTH ET LA FEDERALE

Ottawa, 7—Le président de la ligue fédérale, M. J. P. Dickson a reçu hier l'application des membres du club de Perth pour devenir membres de la Fédérale, M. Dickson a de suite répondu que la demande serait considérée à la prochaine assemblée de la ligue.

DEUX HOMMES COMPETENTS

Pittsburg, 7—Chauncey Elliott, de Kingston et Jack Gibson de Houghton, Mich. ont été nommés hier, arbitre officiels pour les joutes de hockey qui auront lieu cette année dans la ligue internationale de hockey.

On nous dit qu'ils n'ont pas accepter la besogne pour une couple de prunes.

LE BILLARD

SUTTON LE MANCHOT

L'attraction extraordinaire que va nous procurer M. Marcotte la semaine prochaine, devra faire accourir tous les amateurs de billard.

L'on ne peut concevoir un instant ce que Sutton peut faire avec les billes.

Et il est malgré tout bien merveilleux. Le fait seul de voir un homme privé de ses deux bras, manier les billes comme il le fait est tout simplement stupéfiant. Sutton ne se contente pas de faire quelques points, de manquer un coup facile puis de recommencer.

GEORGE SUTTON

Il s'empare des billes, les fait rouler à sa guise et compte parfois jusqu'à cent points et au-delà. Ce sera un puissant événement.

LA LIGUE CANADIENNE

C'est demain soir à 8 heures que commenceront les parties de billard de la ligue canadienne. Les joueurs du cercl eSt-Pierre iront rencontrer ceux du cercle St-Denis.

Représenteront tout probablement les deux équipes :

Pour St-Pierre : MM. Renaud, Robillard ou St-Jean.

Pour St-Denis : MM. Parent et Duchesneau.

ATHLETISME

UNE COURSE DE 90 MILLES

Chicago, 7—Albert Corey, le fameux coureur français a entrepris de franchir la distance de 90 milles, qui sépare Chicago de Milwaukee. Il est parti à 11 heures hier soir, et espère être rendu à l'avenue Michigan,, avant deux heures cet après-midi. S'il réussissait ce tour de force il pourra se vanter d'avoir accompli un record.

Le coureur est accompagné dans sa course par le président Wilmer du cldb athlétique, de Milwaukee, et W. Lhinger, de la C.A.A.A.U. qui le suivent en automobile.

Corey détient le recard de la marche pour 12 heures, ayant franchi 63 milles dans ce laps de temps.

Chaussures de premier ordre à $4.00
Il est plus économique d'acheter de bonnes chaussures que des chaussures inférieures.
En achetant une bonne chaussure, vous n'épargnez pas seulement le coût extra de la durée additionnelle, mais vous avez les plus nouveaux styles et plus de confort.
Vous avez plus de confort, parceque le cuir est meilleur.
Et meilleure est la qualité du cuir, plus grand est le confort.
Le bon cuir est toujours plus mou et plus souple que le cuir rude et coriace.
Vous ne pouvez avoir de bon cuir dans les chaussures communes.
Nos INVICTUS de $4.00 sont de première classe.
Elles ont des semelles tannées au chêne, legères ou épaisses.
Nous sommes toujours prêts à vous les montrer.
Invictus Shoe Store,
249 rue St-Jacques.
(Vis-à-vis le Restaurant Ottawa)

LA BOXE

McGOVERN & NELSON

Boston, 7. — Terry McGovern, a conclu hier avec Battling Nelson, les derniers arrangements au sujet d'une bataille de 20 rondes qui aura lieu le 26 janvier à Philadelphie.

UNE BATAILLE NULLE

Baltimore, 7. — Kid Stein de Phil. et Billy Whistler de Baltimore se sont battus durant 8 rondes hier sans résultat.

BILLE CANADIENNE

LE CLUB LAURIER REPREND LA TETE

La 4ième série des parties de billes canadiennes, s'est jouée lundi soir, à la salle du cercle Ste-Marie.

Le club Laurier a repris la tête avec 2,000 points.

Voici les résultats :

BILLES CANADIENNES "4e série".

CLUB ROYAL

Stn. Charbonneau	— 3.880
Damase Houle	— 3.150
	7.030

CLUB LAURIER

Oswald	— 4.315
Armand Cholette	— 4.540
	8.855

CLUB NATIONAL

Jos. Dusureau	— 3.790
Wilfrid Michaud	— 3.870
	7.660

CLUB PAPINEAU

Joseph Gentil	— 3.545
Octave Dagenais	— 2.940
	6.485

POSITION DES CLUBS

Laurier	— 30.300
Royal	— 28.560
National	— 28.385
Papineau	— 26.835

Un remède garanti contre les hémorroïdes
Les hémorroïdes cuisantes, internes, saignantes et protubérantes. Votre pharmacien vous remettra votre argent si l'ONGUENT PAZO ne peut vous guérir au bout de 6 à 14 jours. 50c.
j-212-26

EGOUTS

Avis aux Contribuables.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, que le rôle spécial pour les égoûts construits dans les rues sous-mentionnées, dans la Cité de Montréal, à savoir :

Rue Sanguinet, depuis l'égoût existant jusqu'au sud de la rue Albina, Ruelle Taillefer, au sud de la rue Rolland, sont complétés et est maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière, sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

(Signé) W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 6 Décembre 1905. 242 1

Marque de Commerce
GRAND G
GUERI LES Hommes et les Femmes
Employez Big G, pour les écoulements anormaux, inflammations, irritations ou ulcerations des membranes muqueuses. Sans douleur. Garanti ne pas resserrer. Prévient la contagion. Vendu par les Pharmaciens, ou envoyé cacheté par express sur réception de $1.00 ; trois bouteilles $2.75.
Circulaire sur demande.
The Evans Chemical Co. Cincinnati, O. E. U. A.
PRIX $1.00

THE J.C. McLAREN BELTING CO. OAK EXTRA TANNED CUTS 1856
COURROIES
LA QUALITÉ À ACHETER
292 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
m-j-s-jno,

Encore deux jours de Souffrances

Peu à peu, les concurrents disparaissent de la scène du tournoi

13,000 tours de piste depuis dimanche

New-York, 7 — Deux jours à peine, nous séparent de la fin de la grande course internationale de bicycles qui se tient depuis samedi dernier à Madison Square Garden.

A la 60ème heure les concurrents avaient parcouru 13,000 fois le tour de la piste mais étaient encore de 200 milles près, en arrière du record établi en 1900.

Comme on peut le constater, la course tout en étant émotionnante est bien lente en comparaison de celles qui eurent lieu les années précédentes.

Au cours de la matinée d'hier, il y eut plusieurs emballages avec le résultat que Hollister et Vanderstuyft sont tombés. Le premier quoique légèrement blessé est remonté sur sa machine peu de temps après.

Dussot a également fait une mauvaise chute. Son partenaire, le Suisse Doerflinger, un véritable géant, marche avec une aisance remarquable, mais comme l'équipe Trousselier-Decamp, craignons que cette équipe ne finisse pas la course.

Le Belge Vanderstuyft, le Hollandais Stol et l'Anglais Hall sont les seuls parmi les coureurs étrangers qui nous paraicsent dangereux pour les coureurs américains.

A propos de Vanoni disons qu'il n'est pas Italien, mais Suisse, ce qui fait que dans cette grande épreuve la Suisse est bien représentée par le Suisse-Français Gougolrz, le Suisse-Allemand, Doerflinger et le Suisse-Italien Vanoni.

La foule excitée n'a pas cessé d'envahir le Madison Square Garden. Jour et nuit, les spectateurs se chiffrent par milliers et l'animation est à son comble. Les chutes et les incidents de tous genres sont nombreux. Bien que fatigués et accablés par le surmenage, les coureurs ont encore assez de i force pour prendre des élans terrifiants qui produisent toute une sensation. Dans un de ces élans accompli par Stol cette nuit en haut de la piste, est glissé soudainement, puis est tombé à bas de sa machine entrainant derrière lui Achorn et Dussot.

Tous trois se firent écorcher quelque peu, mais purent remonter sur leur machine après avoir perdu un demi tour.

De bonne heure, ce matin, deux dames qui se trouvait dans une loge envoyèrent un bille de $100.00 à Schorn et Downey pour les encourager à gagner le tour perdu s'ils le pouvaient. Encouragés par ce don appréciable bien inattendu, les deux bicyclistes firent des efforts surhumains pour regagner cette distance, mais faillirent à leur tâche.

La position des concurrents à 8 heures, ce matin, était la suivante:

Bedell-Bedell, 1,314 milles, 4 tours; Vanderstuyft-Stel, Boot-Fogler, Keegan-Logan, MacLean-Moran, Downing-Bowler et Hopper-Hollister, 1,314 milles, 3 tours.

Galvin-McDonald, 1,314 milles, 2 tours; Achorn-Downey, 1,314 milles, 1 tour; Doreflinger-Dussot, 1,314 milles, 0 tours.

CHEZ LES LUTTEURS

FIN DE LA SECONDE SERIE DU TOURNOI INTERNATIONAL CE SOIR A MONTREAL

LES CHOSES SONT ENCORE INCERTAINES

Bush, se trouve être en avant de tous ses concurrents, grâce à l'échec qu'a subi Perrelli hier soir à Québec. Cependant il pourrait encore être classé second,s'il se faisait battre par Kreig ce soir au Parc Sohmer et Perrelli gagnant sur Mueller serait alors égal à Bush. Comme on le voit,les cartes sont encore jolimment mêlées et comme tout est dans l'ordre des choses possibles, il pourrait se faire que nous aurions ce soir encore de très grandes surprises. Ce sera la dernière apparition des six lutteurs en tournoi. Ils finiront ce soir, la seconde série et feront place à six nouveaux hommes qui sauront nous émerveiller d'avantage, espérons-le.

Comme il y aura d'autres attractions préliminaires la direction du Club Canadien nous prie d'annoncer la séance pour 8 1-4 précises. Que le public se rende de bonne heure.

HIER SOIR A QUEBEC

QUEBEC, 7. — Près de 800 personnes ont vu hier soir à la salle Jacques-Cartier, les lutteurs McLeod, Perrelli, Kreig et Mueller aux prises pour le titre de champion de la seconde série du tournoi international. Ces quatre lutteurs furent bien applaudis et ils le méritaient. Mueller, tel qu'on s'y attendait fut tombé par Kreig au bout de 23 minutes. Quant à la lutte entre Perrelli et McLeod, elle fut surprenante pour tout le monde. L'Italien qui avait tombé tout le monde jusqu'ici fut renversé par McLeod, et ce, dans un espace de temps relativement court. 12 1-2 minutes furent suffisantes pour McLeod. Bref ce fut une bien jolie soirée.

LES RUMEURS

On nous a appris ce matin, plusieurs choses qui sont de nature à intéresser tout le monde et nos lecteurs en particulier. Ainsi, il est question du départ de Kindall pour l'Europe, où il ira chercher les célébrités après lesquelles nous soupirons. Il est encore question d'une lutte entre Bush et McLeod, Tremblay et Ladue, Maupas et De Livuk, enfin Gotch et McLeod.

De tous ces événements, pas un seul, ne peut être considéré comme médiocre, et si le club Canadien parvient à mettre encore en notre présence ces magnifiques lutteurs nous les accueillerons très volontiers car ce sont des articles.

A LA SALLE TREMBLAY

Voici les résultats des événements athlétiques qui ont eu lieu, hier soir, à la salle Tremblay.

Lutte : J. Leduc, défait Bousquet en 1 1-2 et 11.40 minutes. J. Beauchamp défait Adélard Lamothe en 7 1-2 et 9 minutes.

Tir au poignet. — M. Charron défait Vanne.

A LA SALLE ROYALE

Voici le résultat des luttes qui ont eu lieu, hier soir, à la salle Royale.

Classe de 110 livres, M. F. Lapointe défait A. Harel, en 28 minutes Eug. Tremblay, défait J. Morris et A. St Louis défait J. Ostigny.

200 personnes assistaient à cette soirée athlétique.

LES COURSES DE CHEVAUX

DE FOLLES SOMMES D'ARGENT ONT ETE PAYEES A CETTE FIN — UN CLUB PROSPERE A QUEBEC

UNE BELLE ASSOCIATION DE BEAUX PROJETS

Le "Club des Amateurs de chevaux, de Québec" s'est réorganisé sur de solides bases et marche à coup sûr dans le chemin du progrès. La liste des membres renferme les noms de sportsmen bien connus, et l'émulation est grande parmi eux.

C'est une belle occasion, tout à fait digne d'encouragement; elle donnera une grande impulsion à l'hippisme, en organisant des séries de courses au trot et à l'amble, pendant cet hiver. La piste choisie est celle du terrain de l'Exposition.

Les officiers du nouveau club, sont: MM. Max Clément, échevin, président; Geo. Roy, inspecteur de peaux, vice-président; et Jos. Picard, restaurateur secrétaire.

Le nombre des membres augmente rapidement. Voici la liste de ceux qui ont jusqu'ici versé leur souscription: Pierre Allaire, Omer Rochette, J. B. Forgues, Eug. Falardeau, Chs Delaney, Frs. Bélanger, Alp. Laflamme, L. N. Bergeron, Alb. Sansfaçon, O. Feuilteault, de Feuilteault et Bégin ; J. B. Martel, Amyot et Gauvin, H. Marceau, T. Moore, H. Swift, J. Walcott, Jos. Picard, P. A. Lamonde, Elz. Fortier, Proteau et Carignan, G. Roy J. Bigaouette, Max Clément, A. Barbeau, H. Pouliot, Elz. Bruneau, J. Baller, jr., Jos. Lefrançois, Félix Lépinay, J. E. Z. Plamondon, Jos. Devarennes, U. Gauvin, W. Turth, Jos. Darveau, Victor Fhauteauvert, H. E. Lavigueur, G. Chateauvert, Alex. Légaré, Alex. Cummings, J. Duchaine, Duchaine, vétérinaire, V. Boswell, Jos Côté, tabaconiste, L. P. J. Turcotte, W. Bouchard, G. Lafontaine, M.P.P. ; J. Laroche, M. Timmons & Son, Eug. Julien, H. Charlebois, Amédée Larue, Ed. Pampalon, A.A. Cantin, Arsène Turgeon, Dr Jolicoeur, J. H. Larochelle, H. Scullion, H. Guay, Elz. Turcotte, épicier, Victor Giguère, Alf. Dombrowski, H. D. Barry, échevin, L. Garner, M. F. Drouin, marchand de bois, G. Drolet, Jos. Simard, J. N. Gaumond, Victor Giguère, Chs Simard Michel McKinnon, Bap. Letarte, Rob. McKay, G. Simard, P. Dion, S. Desrochers, R. St-Laurent, J. Whitty, L. Dallaire, J. E. Gagnon, C. Drouin.

Des courses auront lieu dès le mois de janvier prochain. Le Club des amateurs de chevaux de Québec, a décidé de faire construire, au terrain de l'Exposition, une bâtisse destinée à la race chevaline.

Un édifice de 36 x 18 pieds sera aussi érigé pour servir de restaurant.Ce local sera bien chauffé. Somme toute, les choses seront faites comme il faut.

CE QUE PAIE LE PUBLIC POUR VOIR LES COURSES

New-York, 7—La State Racing Commission, corps qui vient d'être formé, pour faire une enquête sur les courses de chevaux coureurs, annonce que pendant les 182 jours de courses, les citoyens de New-York, et des villes environnantes ont payé au trust des courses, l'énorme montant de $7,709,-800.

On peut estimer que 6,000 personnes ont été ruinées, par les pertes subies, dans ces six mois. Les victimes sont pour la plupart des banquiers, des banquiers, des marchands et des commis.

Voici quelques-uns des montants payés au trust:

Admission du public pendant le 182 jours	$5,000,000
Dépenses des "bookmakers" pour les commis. Cent bureau à trois hommes par bureau, salaire de $10 par jour chacun...	646,000
Dépenses des "bookmakers" pour la papeterie ...	36,400
Profits des bookmakers	2,000,000
Dépenses du public pour programmes	127,400
Grand total	$7,709,800

AMUSEMENTS
PATINOIR LE MONTAGNARD
Stadium
Ouvert tous les jours, après-midi et soir, Dimanches compris, à 2.30 et 8 heures
Fanfare tous les soirs et les samedis et dimanches après-midi
ADMISSION 10c et 15c. 240-6

VICTORIA SKATING CLUB
Le patinoir s'ouvrira Samedi le 9 Déc. à 4 p. m.
Les membres seulement seront admis. Les demandes d'admission comme membre doivent être adressées au bureau du secrétaire, 128 rue St-Jacques, avant la date ci-dessus indiquée. 241-2

H. A. GIGUERE
Viandes de Choix
PURES et NUTRITIVES
34 et 40 Marché Bonsecours,
Tél. Bell M 2479. 65-j-j

SAY CORBY!
IXL
Rye Whisky

Maison Fondée en 1859
Le Meilleur Whisky

SAY CORBY!
IXL
Rye Whisky

Un demi-siècle après 1905
Encore le Meilleur.

SAY CORBY!
IXL
Rye Whisky

(Dessin enrégistré)

"L'imitation est la forme la plus sincère de la flatterie."
La meilleure preuve que le
LINIMENT MINARD
possède des mérites extraordinaires, et qu'il a une bonne réputation parmi le public, C'EST QU'IL EST IMITE.
LES IMITATIONS NE RESSEMBLENT A L'ORIGINAL QUE PAR L'APPARENCE SEULEMENT. ELLES N'ONT PAS LA SUPERIORITE UNIVERSELLE DE L'ORIGINAL.
Cet avis est nécessaire, car les imitations dangereuses et nuisibles, capables de produire l'inflammation chronique de la peau sont souvent substituées au LINIMENT MINARD par les marchands, parce qu'elles leur donnent un plus grand profit.
Elles se vendent toutes d'après les mérites et la publicité du LINIMENT MINARD.
Insistez pour qu'on vous donne le LINIMENT MINARD.
242—m-j-s--jno

—POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE".

HIS MAJESTY'S
Ce soir et toute cette semaine Mat. Sam.
La grande pièce musicale
COMING THRO THE RYE
80 personnage 80. Semaine prochaine Maclyn Arbuckle dans "The County Chairman"
239-6

Académie | Matinées : Mercredi et samedi.
— CETTE SEMAINE —
Dan Mason :: :: dans "Gay New-York"
Une comédie musicale avec une intrigue. Un choeur de jolies filles. Prix, 15c, 25c, 50c, 75c. Semaine prochaine : "THE WAY OF THE TRANSGRESSOR."
239-6

THEATRE FRANCAIS Matinées, mardi, jeudi et samedi
Semaine du 4 Dec. FEDORA
Rentrée de Mlle LAURE FLEUR, dans le rôle de Fédora. Toilettes russes, décors spéciaux. Prix populaires : Soirées : 10, 20, 30, 35 et 50c. Matinée spéciale, vendredi, 8 décembre.
Semaine prochaine : "Le Bossu".
239-6

ROYAL | Toute Cette Semaine Matinée tous les jours
The Imperial Burlesquers
Prix—10c, 20c, 30c et 50c
Semaine prochaine—The Avenue Girls. 239-6

THEATRE DES NOUVEAUTES Comédie Française
Tél. Bell Est 1395
Semaine du 8 Décembre Notre Jeunesse
Pièce en 4 actes, par Alfred Capus
Intermèdes Lundi Soir. Matinée spéciale Vendredi 8 Décembre. Matinée Samedi Semaine prochaine "DENISE". Débuts de M. Duval
239-6

THEATRE NATIONAL 1440 STE CATHERINE
Tel. Bell Est 1736. Tel. Marchands 830
Semaine du 4 Décembre 1905
"Les Deux Orphelines"
Vendredi, 8 Décembre 1905, Fête de l'Immaculée Conception, matinées mêmes prix que soirées.
Prix, matinees 10, 15, 20, 25 et 30c. Soirees, 10, 25, 35, 40 et 50. Semaine prochaine LES ETOUFFEURS DE LONDRES,
238-6

SALLE WINDSOR CE SOIR A 8 15 hrs
Première apparition au Canada de la soprano à la renommée universelle, Madame Johanna.
..GADSKI..
Prix : $1.00, $1.50, et $2.00. Quelques sieges de choix $2.50, 100 sieges supplementaires a 75c,

Théatre Poiré Ste-Catherine et Montcalm.
Grande Ouverture LUNDI, le 11 DEC.
Retour de la favorite de Montréal.
HELENE MIGNON
Célèbre artiste d'outre-mer et une grande attraction de vaudeville.
Matinée, le jeudi et le samedi, pour dames et enfants. Admission, 10 cts. Balcon, 15 cts.
242-2

3ème Concert Symphonique
A l'Académie, vendredi prochain, à 4.30.
Solistes : Mlle Marier, Lamalice et E. Taranto, violoniste.
Sièges, 25c à $1.00, au Bureau des Billets.
240-3

CABINET PYGMALION
1913 Ste-Catherine
Coin St-Laurent
Tous les jours à partir de 2 heures
GALATEE
La Merveilleuse Statue Vivante dans ses étranges transformations.
ADMISSION :: 10 CENTS.
241-20.

BLOC BALMORAL

C'est le Temps !
Fourrures ! Fourrures !
L'assortiment le plus considérable au Canada de robes de boeuf-musqué, pour voitures.
$30.00 à $175.00
Aussi ROBES noires et grises.
Venez tout de suite et vous aurez le premier choix.
H. Lamontagne & Cie Limitée
BATISSE BALMORAL
6-7-9

COMMON SENSE
TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES
PAS D'ODEUR DESAGREABLE
Chez tous les marchands ou 381 rue Queen Ouest, Toronto. Méfiez-vous des imitations.
128-jno

—POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE"

L'Exercice de la Natation fait mouvoir tous les muscles du corps. Vous pouvez nager en hiver aussi bien qu'en été aux
Bains Laurentiens Turc et de Natation
Angle des Rues Craig et Beaudry.
Le grand bassin est ouvert tous les jours de 7 a.m. à 9.30 p.m. L'eau est toujours à température d'été.
Département de Bain Turc Ouvert Jour et Nuit.

DODGE

Poulie modèle en bois et separée

La fabrication quotidienne et les ventes de poulies DODGE dépassent celles de toutes les autres poulies combinées. LA POULIE PAR EXCELLENCE DU MONDE ENTIER. Toutes les dimensions toujours en stock.

Succursale de Montreal:
DODGE Mfg. Co., 419 rue St Jacques
Bell Main 2442-2413. jno

CHRONIQUE OUVRIERE

Commis ralliez-vous autour du drapeau des trades-unions

Les commis de toutes les branches du commerce, désireux de voir se constituer à Montréal une branche de l'union internationale des commis, sont priés de se rendre à deux heures, dimanche après-midi, à la chambre des agents d'affaires, salle Saint-Joseph, 137a, rue Sainte-Catherine.

Les commis comptent au nombre des salariés les plus mal partagés à Montréal sous le rapport des conditions de travail.

Il y a nous ne savons plus combien d'années qu'ils bataillent pour obtenir une législation obligeant leurs employés à fermer leurs magasins ou leurs boutiques à une heure convenable avec le peu de résultat satisfaisant que l'on sait.

Si dévoués, si zélés qu'aient été les dirigeants de ce mouvement, nous croyons qu'ils ont eu tort de s'enliser dans cette voie.

Pour défendre une grande cause, il faut y faire coopérer tous ceux qui y ont intérêt.

La question des heures de travail n'est pas la seule qui touche les commis, celles des salaires et des règlements de magasins sont tout aussi intéressantes.

Il y a des commis qui sont satisfaits de leurs heures de travail, d'autres des règlements qu'on leur impose, d'autres encore des salaires qu'on leur accorde, mais ils sont très rares ceux qui sont satisfaits sous ces trois rapports.

Donc, si au lieu de se grouper pour ne s'intéresser qu'à une seule de ces questions, on s'unissait pour les défendre toutes les trois, tous, ou presque tous les commis prendrait intérêt à l'organisation qui les défendrait également.

C'est la méthode des trades-unions, et il n'y en a pas de meilleure, que nous sachions.

Nous connaissons les préjugés des commis contre ce genre de groupement, mais il ne serait pas difficile de les convaincre qu'ils ont tort.

On n'aurait qu'à leur faire la comparaison des conditions de travail qui leur sont imposées avec celles que se sont faites les typographes, les briqueteurs, les plafonneurs et les ouvriers de cent autres professions, qui ont su se grouper sous la bannière du tradeunionisme internationale: devant ces exemples les plus réfractaires ne résisteraient pas.

Nous savons qu'il y a un bon nombre de commis qui partagent notre avis sous ce rapport, c'est à eux que les organisateurs trade-unionistes s'adressent aujourd'hui pour les engager à jeter immédiatement les bases d'une union professionnelle qui ne tardera pas à devenir formidable si on y met de la bonne volonté.

Ce sont surtout ceux-là qui sont invités à se rendre à la réunion de demain après-midi. Ils y rencontreront les principaux amis du mouvement ouvrier, notamment l'organisateur de la Fédération américaine du Travail, M. John-A-Flett; le président du congrès ouvrier du Canada, M. Alphonse Verville et autres.

Une belle soirée pour demain

C'est demain soir qu'a lieu le "Euchre party," organisé par la loge Victoria No 111 de l'union internationale des machinistes, à la salle Lacasse, 197, rue Notre-Dame Est. Cette partie de carte sera suivie d'un bal.

Inutile d'ajouter que cette fête sera réussie; les machinistes nous ont accoutumé à leur façon de s'amuser, et nous avons toujours été enchanté de la manière qu'ils font les choses. Il n'y a pas de raison de croire qu'il en sera autrement demain. Au contraire, tout nous fait supposer que cette soirée sera plus belle que celles des années précédentes.

Tanneurs et corroyeurs unissez-vous

Les corroyeurs et les tanneurs se réuniront de nouveau lundi prochain pour compléter l'organisation de leur union. Ceux de ces ouvriers qui n'ont pas encore adhéré à ce syndicat, sont invités à le faire en se rendant à cette réunion, qui aura lieu à la salle Dionne, 1342, rue Sainte-Catherine, à 8 heures du soir, pour se faire inscrire sur les registres du secrétaire.

Tout fait prévoir que la foule sera encore plus nombreuse à cette assemblée qu'à celle de lundi dernier, ce qui serait un très grand succès, mais non impossible.

Va-t-il commettre cette faute ?

Si nous en croyons les bruits qui circulent à Toronto, le gouvernement de la province d'Ontario serait sur le point de commettre une formidable sottise en révoquant de ses fonctions Robert Glockling, chef de l'Office du Travail, depuis que celui-ci a été constitué il y a cinq ans.

Les raisons que l'on donne pour expliquer l'action présumée du gouvernement seraient que cette fonction est incompatible avec la position qu'occupe M. Glockling dans le mouvement ouvrier. Son plus grand crime serait d'être président de l'union internationale des relieurs.

Le principal à considérer, c'est que Robert Glockling est très populaire parmi le travail organisé, et qu'il n'y a jamais été porté contre lui une plainte sérieuse sur la manière qu'il remplissait les devoirs de ses fonctions publiques.

Nous sommes d'avis que si le gouvernement commet la faute de révoquer ce fidèle serviteur à cause de son attachement à la cause ouvrière, il se fera beaucoup plus de mal qu'à "Bob" comme on appelle familièrement M. Glocking parmi les travailleurs d'Ontario.

Le concert des plâtriers

C'est ce soir qu'a lieu le concert-tabagie de l'union des plâtriers. Cette fête promet d'avoir un joli succès. Le programme des amusements est très varié et le concours des meilleurs amateurs de chant et de musique est assuré.

La troisième vice-présidence de l'union des cigariers

M. Adolphe Gariépy, secrétaire de l'union locale des cigariers, a été mis en nomination pour l'importante fonction de troisième vice-président de l'union internationale de cette profession. M. Gariépy a plusieurs concurrents au nombre desquels sont MM. D. W. Kennedy et W.-V. Todd, de Toronto. L'élection aura lieu au referendum.

La remise d'une amende à un unioniste

L'amende de dix dollars imposée par le magistrat de police de Stratford (Ont.), à Christopher Wilson, machiniste unioniste de cette ville, convaincu de voies de fait sur la personne d'un autre machiniste inunioniste du nom de Stanley, va lui être remise par le conseil municipal. Une requête portant cinq mille signatures a été présentée au conseil lui demandant cette remise.

Stanley avait joué le rôle de strike-breaker aux usines du Grand-Tronc, où il y avait une grève de machinistes engagée par l'union.

Belle réunion de selliers

Les selliers, harnacheurs et similaires ont eu une nombreuse réunion, hier soir, à la salle Chartier, à laquelle M. John-A. Flett, Auphonse Verville et autres ont adressé la parole.

Plusieurs inorganisés ont adhéré à l'union de cette profession, sous les auspices de laquelle avait lieu ce meeting.

La municipalisation à Calgary

Hier soir la ville de Calgary (Alberta) inaugurait son service d'éclairage électrique, lequel sera eploitée sous le régime de la régie directe. La cérémonie a été faite avec une certaine pompe.

Les employés de notre administration municipale

Le personnel de bureau de l'administration municipale est plus heureux que ne le sont les employés de beaucoup d'administrations d'entreprises privées. Sans union et sans grève ils ont pu faire relever leurs salaires sensiblement. Pourtant, combien y a-t-il de ces employés qui sont opposés à la municipalisation de nos services publics.

Réunions demain soir

Union locale No 243 des tailleurs de cuir, salle Dionne, 1342, rue Sainte-Catherine. — Secrétaire, Jos. O'Reilly, 252a, rue Rivard.

Union des carossiers, salle Saint-Edouard, 392, rue Lagauchetière. — Secrétaire, H. Doucet, 61, rue Fabre.

Union des briquetiers, 1796, rue Sainte-Catherine. — Secrétaire, J.-H. Bernier, 1312, rue Saint-Hubert.

Union des plâtriers, salle Saint-Joseph, 137a, rue Sainte-Elizabeth. — Secrétaire, George Morache, 827, rue Saint-Hippolyte, ville Saint-Louis.

Union internationale des charpentiers en fer et constructeurs de pont No 80, salle Tremblay, 373, rue Sainte-Catherine. — Secrétaire, Jos. Surprenant, 9, rue Saint-Germain.

Union des débardeurs No 373, salle des débardeurs, 623, rue Notre-Dame Est. — Secrétaire, L. Commandeur.

Mot de la fin :

Il y a dans le mouvement ouvrier des dirigeants ayant des idées progressives et qui les déclarent hautement. Il y en a d'autres qui avouent en particulier, avoir les mêmes idées, mais qui en public sont tout à fait réactionnaires, sous prétexte que le peuple n'est pas assez instruit pour qu'on lui dise la vérité. Lequel de ces deux sortes de leaders préférez-vous ?

Cette Sensation de Surmenage et d'Epuisement chez les Femmes.

Il y a des milliers de femmes, par tout le pays, qui n'ont plus de santé et traînent une vie misérable, brisées par les maladies particulières à leur sexe, et qui vieillissent avant le temps. On les voit, la plupart du temps, pâles et blêmes, les yeux pochés et abattus; elles ont la figure étirée et le regard atone; elles sont faibles, nerveuses et tremblantes, et un rien leur fait peur. D'autres manquent de mémoire et s'énervent à propos de rien. Il y en a qui semblent n'avoir plus de sang, ont les mains et les pieds froids, tandis que chez d'autres, le sang afflue par instant et il y a étourdissement, flammèches aux yeux, perte de sommeil et souvent, d'appétit et de sommeil, ou s'il y a sommeil, il est accompagné d'affreux cauchemare.

Les palpitation du cœur, la prostration nerveuse, les syncopes, l'oppression et la sensation d'épingles ou d'aiguilles sous la peau sont des indices de faiblesse du cœur ou du système nerveux et, quand il y a quelqu'un de ces symptômes, nous conseillons fortement l'emploi des

PILULES DE MILBURN POUR LE COEUR ET LES NERFS

Elles apportent la santé aux femmes épuisées, l'énergie à la constitution affaiblie, du ton à l'organisme dérangé, aux nerfs surmenés, et renforcent le cœur affaibli.

Mme Edward Jackson, Hall's Bridge, Ont., écrit: "Je souffrais depuis un an, de nervosité et de perte d'appétit; je ne pouvais ni manger ni dormir. Après avoir pris quelques boîtes de Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs, je suis complètement guérie et je recommande ces pilules à toutes celles qui souffrent."

Les Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs se vendent 50c la boîte, ou trois boîtes pour $1.25, chez tous les marchands de remèdes, ou à The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

MEURTRE DE SAKHAROFF

(Suite de la 1ère page)

L'ANARCHIE EST COMPLETE

L'union des unions a fait un appel général à tous ses membres pour les engager à donner une journée de salaire pour aider les grévistes télégraphistes et fonctionnaires des postes.

Des nouvelles officieuses annoncent la nomination de M. Dubsaoff, comme gouverneur général de Moscou. Des placards donnent des détails sur la conduite du général Sakharoff envoyé pour soumettre les paysans qu'il a traités à coups de fouet. Ces mêmes affiches annoncent que les propriétaires assiègent les banques des paysans avec des offres de vente de leurs propriétés qu'ils offrent pour les deux tiers de leur valeur.

La monnaie étrangère ne peut être obtenue des banques, tout ce qu'il y avait a été retiré par les étrangers. La bourse continue à la baisse. Les Quatre sont à 78 et les avances de la Banque Impériale sont à raison de 72.

PARIS, 7. — Une dépêche de St-Pétersbourg, au Figaro dit que le comte Witte, a présenté au Czar un plan de suffrage universel, que le conseil des ministres est en train de considérer.

LA REVUE

St-Pétersbourg, (vià Eydtkuhnen), 7. — L'empereur a passé en revue, le régiment de Simnivsky à Tsarkoé-Sélo. Les Grands Ducs Vladimir et Nicolas Nicolaïevitch, accompagnaient l'empereur. Le Tsar a porté un toast au régiment. Sa Majesté paraissait être en bonne santé.

C'était hier, grande fête orthodoxe: les magasins et les ateliers étaient fermés. Les ouvriers ont profité de l'occurence pour se réunir et discuter de la situation. La principale de ces réunions, a eu lieu, place Impériale; plusieurs milliers de personnes y assistaient. Parmi le public, se trouvait le père Gapon qui n'a pas été reconnu. Quand son nom fut mentionné par les orateurs il fut salué par d'enthousiastes acclamations. Les ouvriers ont refusé de prêter attention aux appels sanguinaires des extrémistes révolutionnaires. Les ouvriers ont discuté et décidé la question de la fédération de toutes les organisations corporatives.

Les ouvriers ont nommé une délégation qui sera chargée de demander au comte Witte, l'amnistie en faveur veur du Révérend Père Gapon. La grève des employés des Postes et Télégraphes, semble approcher de son terme.

Les rues sont encore occupées militairement.

Les grévistes des postes et télégraphes ont tenté hier de se réunir dans l'édifice de la société impériale d'économie publique et sociale. Le président de la société fut prévenu que la réunion ne pourrait avoir lieu sans l'autorisation préalable du préfet de police. Tandis que le président faisait le nécessaire pour obtenir cette autorisation, les cosaques pénétrèrent dans l'édifice et sommèrent les manifestants de se disperser. Les grévistes ayant refusé d'obtempérer aux sommations subséquentes du commissaire de police furent dispersés par les cosaques frappant les grévistes de leurs fouets.

Cette mesure vexatoire du préfet de police a créé la plus profonde indignation parmi les grévistes qui ont décidé de persévérer plus que jamais, dans la lutte qu'ils ont entreprise contre les autorités.

L'opinion publique commence à s'indigner de plus en plus contre la tyrannie révolutionnaire mise en œuvre par les grévistes.

LE PERE GAPON

Le gouvernement favorise discrètement l'organisation de la Ligue de l'Ordre. Mais le mouvement le plus important est dirigé par le Révérend Père Gapon qui est convaincu, depuis son séjour à l'étranger, que la Russie n'est pas prête pour la forme républicaine de gouvernement. Le Révérend Père fait appel à ses anciens camarades, leur demandant de ne plus poursuivre leur campagne révolutionnaire.

Le Révérend Père est toujours l'idole du peuple. Il a prononcé onze discours dans onze assemblée différentes. Partout le Révérend Père a été chaleureusement applaudi, les socialistes ont été hués. Si le Révérend Père continue à remporter auprès des ouvriers un succès aussi caractérisé, il est possible qu'une scission se produise dans le parti révolutionnaire.

MM. Pétrunkevitch et Kokoshina, délégués du congrès des Zemtsvos de Moscou, auprès du conseil des ministres, ont déclaré officiellement aujourd'hui à la presse qu'ils sont prêts à accepter le suffrage universel, direct dans les villes et indirect dans les campagnes. Ce projet, dont M. Witte est l'auteur, permettra peut-être à la future Douma de se constituer sous sa forme définitive.

LA GARNISON

a été renforcée de quarante-deux escadrons de cavalerie et douze batteries de canons à tir rapide. La ville est divisée en quatre districts militaires sous le commandement des généraux Csaloff Dubenski, Sterma et Trodski. La police vient de découvrir un complot formé par mille révolutionnaires dont l'objet était de dévaliser le trésor d'Etat. Le complot a été dénoncé par l'un des conjurés effrayé à l'idée des massacres qui résulteraient de son exécution.

SOUTENU PAR LE CZAR

ST-PETERSBOURG, 7. — Le comte Witte est entièrement soutenu par le Czar qui approuve complètement les projets politiques de son Premier Ministre.

Au ministère on travaille nuit et jour à dresser une liste de voteurs basée sur le plan du suffrage universel. Malgré la promesse que la Douma se réunira à St-Pétersbourg pas plus tard que le 8 janvier on déclare dans certains cercles politiques qu'elle ne se réunira jamais.

UNE RUMEUR

SAINT-PETERSBOURG, 7. — Une nouvelle de Cronstadt annonce qu'une escadre allemande a passé près des côtes russes. Certaines personnes attribuent cette apparition à des préparatifs dont le but est de préparer la fuite de la famille impériale.

LES OUVRIERS EN ONT ASSEZ DE LA REVOLUTION

Varsovie, 6.—Olag Henkin une ardente révolutionnaire qui était venue à Varsovie, pour prononcer des discours au sujet de la grève des chemins de fer, a été tuée par les ouvriers, ainsi que celui qui l'accompagnait.

COURRIER D'OTTAWA

Ecole de mousqueterie — La mairie — Mort subite de M. Jackson — Crâne fracturé.

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

OTTAWA, 7. — Le département de la milice a approuvé la nomination des officiers cadets du "Mont St-Bernard". Ce sont H. Goyette, capt.; H. Benoit, lieutenant et M. Barthe, 2e lieutenant.

ECOLE DE MOUSQUETERIE

Les certificats suivants ont été accordés aux officiers qui ont passé leurs examens au cours de l'école de mousqueterie de Rockliffe (Ottawa), en 1905.

Avec distinction. — Les lieutenants J. E. Bernier, du 89e; H. P. Cook, du 34e; J. Olivier, du 17e; J. A. DeLancey, du 93e; L. Peltier, du 61e; P. G. C. Campbell, du 14e; L. E. Jones, du 27e; major R. A. Helmer, du 43e; major J. A. McGregor, du 6e Hussard; capt. A. Garchman, du 34e; lieutenant J. W. Begin, du 89e.

Les autres officiers qui ont passé leurs examens sont les lieutenants J. A. Goulet, du 17e; G. C. Cowper, du 44e; L. Morcault, du 89e; J. A. Frenette, du 4e; J. D. Marquis, du 17e; R. Guenet, du 17e; R. H. Henderson, du 35e; P. H. Soulard, du 92e; W. E. Blue, du 92e; M. Humme, du 92e; L. Webster, du 34e; G. A. Gibson, du 41e; S. J. Cairns, du 2e F. B.; O. Myron, du 97e; F. W. Graham, du 43e.

—Une dépêche reçue par M. Odilon Auclaire, rue Water, lui annonce la mort de l'un de ses fils, M. Odilon Auclaire, arrivée à St-Bernadino, Californie, le 21 novembre dernier. M. Auclair avait quitté Ottawa il y a déjà plusieurs années pour les Etats-Unis. Le défunt laisse pour déplorer sa perte, son père et sa mère, deux sœurs, Mme Classon et Mlle Marie Auclaire, d'Ottawa, et un frère, Alorenzo, de St-Bernadino.

—Madame Joseph Sabourin (née Larmont) est décédée à Billing Bridge à l'âge de 86 ans.

UN TROISIEME TERME

Le maire Ellis croit que le jugement contre la Cie Electrique d'Ottawa en faveur du système d'éclairage municipal, lui vaudra un troisième terme comme maire, en dépit de la campagne de MM. Taillon et Champagne.

On dit que la compagnie en appellera du jugement du chancelier Boyd et la ville est décidée de maintenir sa position, quand bien même la cause serait portée au Conseil Privé. La Cie veut à tout prix empêcher la ville d'exploiter un système d'éclairage électrique.

MORT SUBITE

M. Josias B. Jackson, régistrateur des droits d'auteur au département de l'Agriculture est mort subitement, hier en son domicile, rue James, d'une syncope de cœur.

M. Jackson se leva en parfaite santé et prit un bon déjeuner. Il mangea copieusement et en se levant de table, il tomba sans connaissance. M. Jackson était âgé de 59 ans, et venait de France. Malgré son nom anglais, M. Jackson était français. Il était entré au service civil en 1865.

CRANE FRACTURE

J. B. Caouette, rue Saint-André, employé de la cie Electrique d'Ottawa, est tombé hier d'un poteau, avenue Gladstone, et s'est fracturé le crâne. Les médecins ont peu d'espoir de le sauver.

—Melle Jessie Gilmour, fille du marchand de bois, a épousé hier après-midi, M. Gilbert Fauquier, entrepreneur de chemins de fer.

LES SCIERIES D'OTTAWA

Durant l'été, les scieries d'Ottawa et du district, ont coupé 350,000,000 pieds de bois.

Sur cette quantité il y a 110,000,000 pieds pour les scieries Booth; 70,000,000 pour la Cie Edwards; 80,000,000 Hawkesbury Lumsden Co., 28,000,000 pour Gilmour & Hughson; 25,000,000 McLaurin, East Templeton; 15,000,000 Ritchie Bros, Aylmer; 20,000 Perley & Co, de Calumet.

VOS VERRUES NE SONT-ELLES PAS LAIDES ?

Plus laides que le péché, naturellement oui. Pourquoi ne pas les faire disparaître ? "Putnam's Corn and Wart Extractor" c'est tout ce qu'il faut. Cinquante années d'usage prouvent les mérites du "Putnam's. Essayez-le vous-mêmes. (9)

UNE ATTRACTION

TOGO A TORONTO

TORONTO, 7 — Le comité de l'exposition industrielle de Toronto, dans son assemblée d'hier, a décidé de faire tous ses efforts pour obtenir que l'amiral Togo vienne à l'exposition de Toronto l'année prochaine.

CONFERENCE MAROCAINE

Madrid, 7 — Le gouvernement invitera les puissances à envoyer leurs représentants, le 5 janvier, à Algésiras, où aura lieu la conférence marocaine.

L'INTERCOLONIAL

Correspondance spéciale à la "Patrie"

OTTAWA, 7 — Durant les quatre derniers mois finissant le 1er octobre, les recettes totales de l'Intercolonial ont été de $2,638,508.60 et les dépenses de $2,697,509.69, laissant un déficit de $59,001.09.

Il y a eu surplus dans les recettes sur les dépenses pendant les mois de septembre et d'octobre.

LES CREDITS DES MARCHES

DES SOMMES CONSIDERABLES SERAIENT L'AN PROCHAIN DEPENSEES EN AMELIORATIONS.

La commission des marchés s'est réunie hier après-midi pour étudier les crédits de l'année 1906. M. A. Leduc, président de l'association des bouchers, a demandé qu'on fit cette année des améliorations au marché aux bestiaux des abattoirs de l'Est.

Nous avons déjà prévu ces travaux répondent les membres de la commission. En effet les crédits portent une somme de $60,000 pour les réparations et les nouvelles constructions nécessaires à ce marché.

La somme totale qui sera demandée cette année aux finances est de $107,615 ainsi réartis, salaires, $20,375, constructions et améliorations, $81,000, lumière et chauffage, $2,800, téléphones, $200, fonds pour les dépenses imprévues $2,190.

Des $81,000, $60,000 sont consacrés, comme nous l'avons dit au marché aux bestiaux, $17,800 au marché Bonsecours, $15,000 pour faire un toit sur les stalles de la place Jacques-Cartier et de la rue LeRoyer.

F. DUFOUR

1395 Rue Ontario, près St-Hubert.
Tel. Bell Est 3389

AMEUBLEMENT DE SALON

Chics, Durables et Bon Marché

OFFRE UNIQUE, DRAPERIES STYLE MODERNE

Succès complet dans cette ligne par F. Dufour, ancien tapissier du Bon Marché, Paris. Se rend à domicile pour vente et réperations de meubles. Satisfaction à tous.

Ouvert tous les soirs, jusqu'à 9 heures.

18, 23, 25, 30 n., 2, 7,

Permis de Construction

Malgré la saison avancée, deux permis de construction assez importants ont été pris hier au bureau du directeur de la construction. Ce sont les suivants:

Sarrazin et Beauchamp, une maison, rue Sherbrooke, près l'avenue Delorimier, $11,400.

Dubreuil et Dumont, une maison, 1212 rue St-Denis, $4,000.

—Madame J. Dumont, demeurant 135 rue Sanguinet a été transportée à l'hôpital Général hier soir. Elle a été prise d'une dangereuse crise d'épilepsie.

MARCHE
DAIGNEAULT
1008 ONTARIO
Coin Champlain
Tel B. E. 4016 March 1644

Une liste préparée spécialement pour cette saison.

Comme toujours les prix sont des plus intéressants.

Gin de Kuyper, 3 demiards	54c
Gin de Kuyper, 5 demiards	85c
Gin Melchers, 3 demiards	50c
Vin Canadien, le gallon	40c
Vin Port	90c
20 livres de sucre granulé, pour	89c
Thé de 40c, pour	29c
Café de 40c, pour	29c
Poivre blanc à 30c, la lb., pour	15c
Poudre à Pâte pour	20c
Fleur en sac de 10 lbs. pour	26c
Corn Starch, 3 paquets pour	20c
6 Sacs de sel, pour	17c
Vermicelle, 3 boites pour	15c
Cornichon, 2 flacons, pour	15c
Raisin Sultana, 6 lbs. pour	29c
Sardine, 2 boites, pour	15c
Pruneaux, 3 lbs pour	20c
Pain, le gros, pour	9½c
Vinaigre, la bouteille	17½c
Savon "baby", la bte.	20c
Peanuts, 3 lbs, pour	26c
Savon Castille, 3 pour	25c
7 barres de savon, pour	25c
5 lbs de fleur d'avoine pour	17c
Fève blanche, 3 pints pour	20c
500 lbs de biscuit gingembre	5½c

PIANOS WILLIS pour NOEL

Nous achetons toujours ce qu'il y a de mieux. Nous achetons argent comptant, en grandes quantités, et, partant, payons moins cher. Voilà pourquoi il y va de votre intérêt de faire affaires avec nous. Nos pianos sont fabriqués de manière à durer toute la vie, sans regarder ce que ça coute, et, pourtant, nos prix ne sont pas élevés, cela grâce au volume considérable d'affaires que nous faisons. Seul dépot pour l'Est du Canada. Pianos: Knabe, Bell, Dominion, Newcombe, Willis, Cable, Kingsbury, Wellington. Orgues: Dominion, Bell. "Pianistes automatiques": le piano Sohmer-Cecilian, le piano Farrand-Cecilian, le piano Cecilian.

WILLIS & CO,
2470 Rue Ste-Catherine,
Près de la rue de La Montagne, MONTREAL.
ECRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI.

Ste-Gertrude

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

STE-GERTRUDE, 7. — Dimanche dernier à la grand'messe, le sermon nous a été donné par le Rév. Père Germain, de l'Ordre des Franciscains. Il nous a fait l'historique de son Ordre religieux fondé par St-François d'Assise.

Le Rév. Père étant venu ici pour prêcher une retraite aux élèves du couvent de l'Assomption, veut bien profiter de l'occasion pour réorganiser l'association du Tiers-Ordre.

—M. le curé, absent depuis quelques jours, est l'hôte des Sœurs du couvent de St-François du Lac, qui célèbrent le 30e anniversaire de la fondation de leur institution.

—M. et Mme Pepin, de St-Célestin, ainsi que leur fille aînée, Sœur de la Providence de Montréal et parents de M. le vicaire E. Pepin, étaient en visite chez le docteur E. Desilets la semaine dernière.

Roxton Pond

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

ROXTON POND, Qué., 7—La semaine dernière des représentants d'une compagnie de remèdes brevetés, ont donnés ici des concerts et ont lancé un concours de popularité pour bébés.

Le vainqueur du concours a été le jeune Philippe Goursy, avec 2,471 voix de majorité.

La mère de cet enfant est Mme vve. P. Gossy, nièce de notre populaire hôtelier, M. A. W. Rochon.

St-Sulpice

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

ST-SULPICE, 7.—Notre ligne de téléphone nous reliant à L'Assomption sera terminée probablement aujourd'hui.

Nous félicitons la compagnie Bell de la diligence dont elle a fait preuve. Il y aura deux boîtes, qui, croyons-nous, seront publiques, chez M. le curé et M. Amédée Cormier, agent de la compagnie Richelieu et Ontario.

—M. le curé a terminé sa visite paroissiale et est très satisfait. Il visitera l'île lorsque les communications seront plus faciles.

—Les cultivateurs du haut de la paroisse se sont organisés pour établir une beurrerie dans leur arrondissement, en favorisant M. Parent, beurrier de L'Assomption, pour qu'il bâtisse le printemps prochain.

Varennes

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

Varennes, 7.—Samedi, avaient lieu les funérailles de Mme Caroline Favreau, épouse de Joseph Coaillier, décédée à l'âge de 47 ans. Le service fut chanté par M. J. Charrette, curé, assisté de M. Dulude, comme diacre, et de M. Jetté, comme sous-diacre. Les porteurs étaient F. Coaillier, L. Racicot, H. Racicot, L. Gauthier. Le deuil était conduit par Jos Coaillier, père, et Jos Coaillier, fils; Louis Favreau, F. Favreau, N. Favreau, A. Favreau, frères de la défunte; P. Laberge, beau-frère; F. Charbonneau, C. Gauthier, M. Favreau, ses cousins.

—Dimanche, avait lieu au collège, une petite séance donnée par les élèves, à laquelle assistaient M. J. Charrette, curé; M. J. Jetté, et M. Dulule, chapelain de l'hospice, et autres.

—M. H. C. Breton, de Montréal, a obtenu le permis d'ouvrir une salle de pool et de billard.

—M. H. Hébert, ainsi que M. P. Lussier, tous deux du village, sont dangereusement malades.

AU BOARD OF TRADE

Les assurances

En conformité des instructions d'une résolution, adoptée à l'assemblée générale des membres du Board of Trade mardi au sujet des taux d'assurances contre le feu, pour qu'un comité spécial soit nommé pour étudier cette question et de l'outillage de la ville de Montréal pour combattre les incendies, les messieurs suivants ont été choisis pour faire partie de ce comité: MM. F. X. Mathewson, président; R. M. Ballantyne, J. J. McGill, Albert Hébert, Norman Wright, George B. Fraser, L. E. Geoffrion, G. A. Hohl, J. T. Marchand, A. J. Hodgson, C. C. Ballantyne et G. W. Stephens.

Ce comité s'assemblera demain après-midi pour la première fois.

Le Board of Trade, notifié de la venue à Montréal de la commission des chemins de fer le 14 courant, a décidé de mettre ses salles de délibérations à la disposition des commissaires.

M. George Caverhill, qui était en tête de la délégation de rencontrer le cabinet provincial au sujet de la taxe sur les commis-voyageurs étrangers, a fait rapport que les ministres étaient décidés de maintenir cette taxe.

—Le Remède du Dr Fred. Demers pour les femmes est une véritable merveille pour donner des forces, rendre la santé et guérir constipation, dyspepsie, chaleurs, beau mal et toutes les maladies des femmes et filles.

Dépôt: 1157, rue St-Laurent, Montréal. j.v.s.jno.

Le Pacifique Canadien et l'hon. M. Prévost

La compagnie du Pacifique Canadien par ses agents autorisés, a eu la courtoisie de mettre un wagon-palais spécial, à la disposition de l'honorable M. Jean Prévost, qui quittait sa chambre de malade, hier après-midi, à Québec, pour venir à Montréal, représenter tous ses collègues, au banquet des étudiants en droit.

Le ministre a beaucoup apprécié cette délicate attention.

TEMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE

La "Lake of the Woods Milling Co" a envoyé hier à l'Association de bienfaisance des pompiers un chèque de $200 en reconnaissance des services rendus par les pompiers lors de l'incendie des entrepôts de la Cie rue Saint-Denis, au mois d'août dernier.

—L'ambulance de l'hôpital Général a été appelée à la gare Bonaventure pour aller chercher un nommé N. Laqui, employé du Grand-Tronc. Le malheureux s'est fait broyer le pied par une locomotive de service.

Pour Meubles Artistiques, Modernes, Durables et à Prix Réduits, allez chez WILDER

Sir Henry Campbell-Bannerman

Premier-Ministre de l'Angleterre

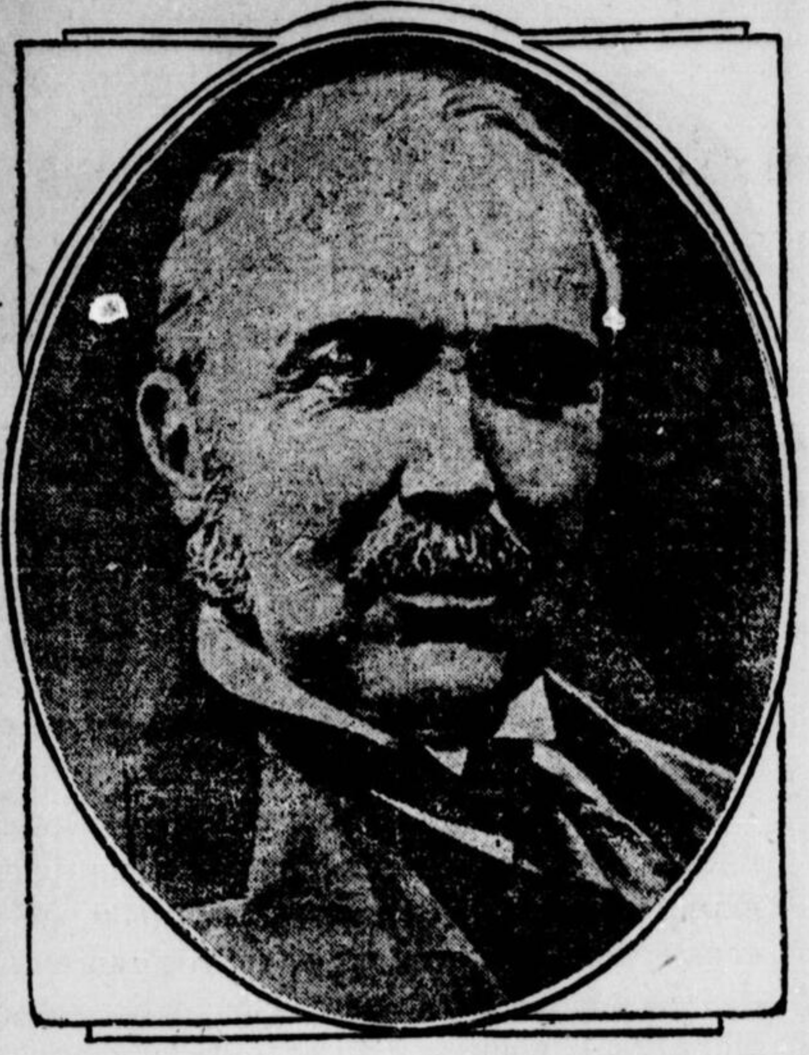

Le nouveau premier ministre d'Angleterre est Ecossais de naissance. Il est né Campbell, fils de Sir James Campbell, un grand marchand de Glasgow, et il a pris par la suite le nom de Bannermann, qui est celui de sa mère, pour accomplir le vœu d'un de ses oncles, bourgeois de Kent, qui lui laissa sa fortune à cette condition.

Sir Henry est né en 1836. Dès sa jeunesse, il avait été destiné à la vie publique par son père, un ami de Gladstone. Depuis 1868, il a représenté, sans interruption, le bourg de Stirling, et a occupé une position officielle pour la première fois, en 1871, comme sous-secrétaire de la guerre. De même que M. Balfour, il a fait sa réputation alors qu'il était secrétaire des affaires d'Irlande, à l'époque troublée de 1880, et qu'il tint tête si courageusement aux attaques forcenées des partisans du Home Rule.

Sir Henry Campbell-Bannermann est leader du parti libéral depuis 1899. Comme M. Balfour, il est assez accommodant, mais il ne manque pas d'énergie à l'occasion. Ainsi, tandis qu'il était secrétaire de la guerre sous le dernier gouvernement Gladstone, 1892-95, il n'hésita pas à enlever au duc de Cambridge, le commandement de l'armée, pour le donner à lord Wolseley, au grand déplaisir de la reine, dit-on. Sir Henry croit que la Grande-Bretagne a besoin d'un grand "ménage," et il est surtout en faveur de la réforme de tempérance et de la loi agraire.

LA FRANCE ET LE VATICAN

Entrevue avec le cardinal Merry del Val

Un rédacteur de l'"Echo de Paris", M. de Noussanne, a reçu du cardinal Merry del Val diverses déclarations importantes.

Au sujet de la situation faite aux catholiques français par la loi séparatiste, le secrétaire d'Etat du Saint-Siège dit :

"Aujourd'hui, il est temps que les modérés, les patients, les résignés se souviennent du dicton : "Aide-toi, le Ciel t'aidera", et qu'ils se décident à l'énergie, à la discipline, à l'action. Tout le mal vient de leur apathie et de leur faiblesse. On est trop aisément heureux en France. On vit sans souci du lendemain, sous un ciel clément et sur un sol fertile. On supporte les injustices, des vexations, des persécutions, que l'on prend d'abord pour des incommodités passagères. On ne sent pas le fardeau s'augmenter progressivement. Un jour arrive où l'on est écrasé sous la charge. Ne vous laissez pas écraser. Cherchez et préparez les moyens pratiques de défense à adapter au régions et aux ressources. Ce n'est pas Rome qui doit penser et décider, au lieu et place des catholiques français, du détail de leur organisation de résistance et d'affranchissement. Ne perdons pas de vue que l'esprit de la papauté, l'esprit du saint-père, est, avant tout, un esprit de doctrine. Le souverain pontife dit : "Voici où est le bien. Voilà où est le mal." Que les hommes choisissent. Ils seront récompensés ou punis suivant leur choix."

On reproche au Vatican de favoriser en Orient l'établissement des protectorats étrangers et d'aider certains pays à prendre la situation que la France y occupait jadis.

"Rien n'est plus inexact", répond le cardinal. Seulement, c'est la France qui abandonne ses protégés de naguère.

"Lorsque, par exemple, a dit Mgr Merry del Val, au moment de l'incident de l'église Saint-Antoine de Péra, le supérieur franciscain est venu réclamer près de M. Constans, en disant : "Cette église est voisine de notre ambassade ; elle est de fondation frnaçaise. Soutenez-nous ; nous sommes vos protégés". l'ambassadeur de France — il l'a regretté depuis — a répondu : "Je ne peux m'occuper de cette affaire Mon gouvernement s'en désintéresse." Et les protégés de la France ont dû passer sous le protectorat italien.... Seront-ils donc obligés, les uns après les autres, de se mettre sous le drapeau de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie, pour être soutenus et non plus reniés, comme des parias ?... Que faire ?.. La France abandonne ses missions ; d'autres pays les recueillent. Cependant, plus des deux tiers des missionnaires sont Français. Quel égarement ! Vers quel abîme allez-vous ?... Toute religion à part, la politique devrait dire où est votre devoir, d'accord avec votre intérêt... Croyez, monsieur, que les fautes en politique extérieure sont les moins faciles à réparer. A l'intérieur, tout finit par s'arranger, se compenser en famille. A l'extérieur, il en va autrement. Ce qu'on perd, un étranger le prend — et le garde."

Le cardinal Merry del Val termina son entrevue en disant que lorsque l'heure sera venue Pie X indiquera aux catholiques français la route à suivre et les sacrifices à faire pour traverser sûrement l'ère de persécution dans laquelle ils sont entrés.

Abandonnez le Tabac

IL VOUS TUERA !

Le Tabac est un poison mortel—lent, subtile, mais tout de même mortel. L'habitude du tabac est dispendieuse. C'est un drainage constant fait à la bourse et Benjamin Franklin disait : Une petite voie d'eau suffit à couler un gros navire. C'est une habitude malpropre—affectant l'haleine et les habits et souillant les maisons de cendres, de chiques et de salive.

Que ce soit fini avec le tabac.

Le Tabac-Spécifique est un remède végétal inoffensif et pratiquement sans goût — un remède sûr et certain qui peut même être administré secrètement dans le boire ou le manger. Il occasionne une répulsion — détruit tout amour du poison ; renouvelle la santé, la force et la vigueur. C'est un présent envoyé de Dieu.

Un paquet échantillon de ce remède avec un record de milliers de guérisons seront envoyés sur réception du nom et de l'adresse. Quelquefois, nos échantillons guérissent.

"Après avoir fait usage du tabac pendant quarante-cinq ans, votre paquet échantillon gratuit de Tabac Spécifique, m'a guéri complètement.

Je vous suis très reconnaissant de ce remède.

M. E. SMITH,
Rockingham, Vt.

Souvenez-vous que ce remède détruit le désir et la passion du tabac, et les personnes guéries restent guéries.

Le coeur ne court plus de danger de la part du tabac, et les estomacs ruinés ainsi que les centaines de maladies qui accompagnent l'usage du tabac ne sont plus à craindre. Pensez à l'argent économisé.

"Ma femme vous a écrit il y a quelque temps, pour avoir un traitement de Tabac Spécifique. Peu de jours après avoir commencé le traitement, je ne faisais plus usage de tabac, sous aucune forme et n'en ai pas usé depuis. Je jouis d'une meilleure santé et pèse 20 livres de plus que l'an dernier."

F. M. DUNN, Cohocton, N.-Y.

Il vaut mieux envoyer votre nom et votre adresse immédiatement à Rogers Drug & Chemical Co., 6527 Fifth & Race Sts., Cincinnati, Ohio, pour avoir leur traitement d'essai GRATUIT qui vous sera envoyé par le retour de la malle, en paquet cacheté. Ce traitement gratuit en a guéri des centaines et peut vous guérir. 242-1

NOCES D'ARGENT

A St-Laurent, le 26 courant, se sont réunis, sous le toit hospitalier de M. et Mme J.-Bte Léonard, à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage, leurs nombreux parents et amis afin de leur témoigner leur grande estime. Une magnifique adresse leur fut lue par leur fils, M. Henri-Adélard, et une riche bourse présentée par leur fille, Mlle Evéline. M. et Mme J.-Bte Léonard firent les honneurs de leur maison d'une manière tout à fait royale. Une table garnie de mets délicieux fut servie à minuit. Il y eut musique, chant, et sous la musique entraînante l'on dansa et ce ne fut qu'au grand jour que l'on se sépara avec regret, emportant avec nous le meilleur souvenir et nous n'avons que de sincères félicitations à adresser à l'organisateur, M. H. A. Léonard. Parmi les nombreux invités nous avons pu recueillir les noms suivants :

M. et Mme Modeste Lefrançois, de St-Laurent ; M. et Mme Philéas Brochu, M. et Mme Honoré Brodeur M. et Mme Placide Daoust, M. et Mme D. Coulombe, M. et Mme E. L. Ethier, M. et Mme Ovide Lépine, de Montréal ; M. et Mme Edouard Panneton, de Calumet ; M. et Mme Euclide Régnier, de Terrebonne ; M. et Mme George Beaudry M. et Mme Charles Chevalier, M. et Mme Joseph Toupin, de la Longue-Pointe ; M. et Mme Benjamin Goyer, M. et Mme Jules Goyer, M. et Mme Joseph Lebeau, de St-Laurent ; M. et Mme Joseph Rengud, M. et Mme François d'Assise Gagnon, M. et Mme G. Cloutier, M. et Mme S. Corbeil, M. et Mme Bazile Jodoin, M. et Mme Joseph Renaud, M. et Mme Damase Tardif, de St-Léonard de Port Maurice ; M. Adélard Léonard et Mlle Bernadette Pepin, M. Louis Chaumette, de Montréal, et Mlle Evélina Léonard, M. Arthur Lefrançois, et Mlle Blanche Léonard, St-Laurent ; M. A. Labelle et Mlle A. Pepin, M. A. Meilleur et Mlle L. Pepin, d'Ahuntsic, M. J. Rollin et Mlle M. Gratton, M. G. Gratton et Mlle M. Pelletier, M. H. Deslauriers et Mlle C. Lefrançois, M. Ed. Ethier et Mlles Ethier, de Montréal ; M. F. Deprès et Mlle A. Deprès, de Terrebonne ; M. J. Chaussé et Mlle R. Dagenais, M. S. Goyer et Mlle Goyer, Côte des Neiges ; M. U. Goyer et Mlle C. Goyer, M. R. Goyer et Mlle A. Goyer, M. N. Gagnon et Mlle H. Gagnon, M. P. Gagnon et Mlle F. Dagenais, M. G. Beaudry et Mlle A. Larose, M. L. Larose et Mlle A. Beaudry, M. T. Boucher et M. A. Deslauriers, M. Nap. Forest et Mlle G. Sébastien, de l'Annonciation ; M. Arthur Léonard, et Mme Vve Dumont, de Montréal ; M. M. Gougeont M. J. Goyer et Mlle Goyer, de Montréal ; M. Léon T. Léonard, M. H. Léonard, M. H. Léonard et Mlle A. Tardif, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

ASSOCIATION DES QUINCAILLIERS

A l'assemblée annuelle de l'association des Quincailliers, tenue au Board of Trade, hier après-midi, M. George Caverhill, président, a soumis son rapport des affaires de l'association pendant l'année écoulée, rapport qui a été adopté à l'unanimité.

L'élection des officiers pour l'année 1906, a donné le résultat suivant : Président, M. George A. Kohl ; vice-président, M. T. L. Paton ; trésorier, M. A. A. Brown ; directeurs, MM. Fred Bacon, H. J. Fuller, C. H. Godfrey et W. S. Leslie.

Il a été décidé, à l'unanimité, de nommer M. George A. Kohl candidat au conseil du Board of Trade, comme représentant de l'association.

Le banquet annuel de l'association aura lieu en janvier prochain.

$5,000 POUR UNE JAMBE

Sous la présidence de l'hon. juge Doherty, un jury spécial est chargé d'étudier une action en dommages de M. Moses Feittelson contre le Pacifique et déclarer si le demandeur a droit à des dommages et jusqu'à concurrence de quel montant.

Au mois d'août 1902, M. Feitteison, qui travaillait aux usines Angus, à monter du charbon dans un ascenseur, se fit prendre la jambe droite entre la plateforme de l'ascenseur et le mur de brique. Il a dû se faire amputer.

Le demandeur réclame $5,000, alléguant que l'accident est dû à la faute de la compagnie, qui aurait négligé de protéger l'ascenseur.

Mtres Jacob et Garneau, assisté de Mtre Aimé Geoffrion, C.R., comme conseil, sont les avocats du demandeur. Le Pacifique est défendu par Mtre Meredith, C.R.

LE QUAI TARTE

L'hon. Charles Hyman, ministre des travaux publics, était en ville hier.

Accompagné de M. W. J. Poupore, il est allé faire l'inspection de la nouvelle jetée Tarte, à Hochelaga.

"On m'avait souvent parlé de cette entreprise, a dit le ministre, mais je ne m'attendais pas à voir le quai le plus grand, et probablement, le plus beau et le mieux fait sur le continent américain.

La jetée Tarte, qui a été commencée sous l'ancienne administration de l'hon. M. Tarte, est maintenant presque complètement terminée.

L'hon. M. Hyman a félicité M. Poupore, l'entrepreneur, de l'excellence de ses travaux, et il est retourné à Ottawa hier soir.

EXCURSION AU MEXIQUE

On s'intéresse beaucoup actuellement au développement des relations commerciales entre le Canada et le Mexique.

Le Mexique pour les Canadiens n'est pas seulement attrayant au point de vue commercial il l'est aussi à plusieurs autres points de vue, car il est reconnu que ce pays est l'un des plus beaux a visiter pendant l'hiver. Pour permettre à ceux qui voudront voir ce merveilleux pays, le Grand-Tronc est à organiser une excursion qui permettra aux touristes et aux hommes d'affaires de le visiter dans toutes ses parties les plus intéressantes.

Cette excursion, en chars palais spéciaux, quittera Montréal le 29 janvier, viâ Chicago, St-Louis, San Antonio et Laredo, jusqu'à Mexico. L'itinéraire est arrangé de façon à permettre au voyageur de visiter les principales villes et la capitale.

Le voyage se fera en charge de M. Bean Campbell, gérant général de l'association des touristes américains, la meilleure autorité sur le Mexique, qui y a conduit de semblables excursions depuis 25 ans.

On ne doute pas que bon nombre de Canadiens profiteront de cette opportunité de faire un voyage de repos ou d'affaires au beau pays du Mexique. Pour autres informations s'adresser à M. J. Quimlan, gare Bonaventure, Montréal.

—Le Catsup marque "FAVORITE" est fait de tomates pures, assaisonné d'épices de choix et ne contient rien de nuisible à la santé. Demandez-le à votre épicier. 242-1.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Demain après-midi, fête de l'Immaculée-Conception, l'orchestre Symphonique de Montréal, donnera son troisième concert de la saison. Outre le programme qui sera exécuté par l'orchestre, Mlles Marier et Lamalice chanteront le duo "La Vierge", de Massenet, et M. Emile Taranto, le violoniste bien connu, jouera "Vieuxtemps", 5e concerto, écrit pour violon et orchestre. M. Taranto était un des élèves favoris du grand Yeaye et est maintenant le premier violoniste du pays. Sa technique est admirable et joue avec une grande douceur et pureté de ton.

SERVICE DE LONGUEUIL

Par le chemin de fer

Le chemin de fer Québec-Sud, jusqu'à avis contraire, aura le service suburbain suivant entre Longueuil et St-Lambert.

De Longueuil à St-Lambert, à 7.05 a.m.
De Longueuil à St-Lambert, à 12.50 p.m.
De St-Lambert à Longueuil à 6.15 a.m.
De St-Lambert à Longueuil à 12.30 p.m.

Ces trains feront correspondance avec les trains du Grand Tronc, allant et venant de Montréal.

CHEMIN DE FER QUEBEC SUD
Horaire Suburbain

Longueuil : Dép. 6.00 a.m., 7.05 a.m., 8.53 a.m., 12.50 p.m., 5.50 p.m.
St-Lambert : Arr. 6.10 a.m., 7.15 a.m., 9.05 a.m., 1.00 p.m., 6.05 p.m.
Montréal : Arr. 6.35 a.m., 7.42 a.m., 9.30 a.m., 1.25 p.m., 6.35 p.m.
Montréal : Dép. 5.46 a.m., 8.50 a.m., 12.11 p.m., 5.16 p.m., 6.35 p.m.
St-Lambert : Dép. 6.15 a.m., 9.05 a.m., 12.30 p.m., 5.35 p.m., 6.51 p.m.
Longueuil : Ar. 6.25 a.m., 9.25 a.m., 12.40 p.m., 5.50 p.m., 7.05 p.m.

C. B. HIBBARD, Gérant général. R. A. TRUDEAU, Surintendant.

CHEMINS DE FER

L'assemblée annuelle conjointe de l'ordre des conducteurs de chemins de fer, et de la Fraternité des Equipiers de chemins de fer, pour tout le réseau du Pacifique Canadien à l'est de Fort William, se tient présentement à Montréal. M. P. Steele, président des comités conjoints, déclare que cette réunion n'est rien autre chose que la session annuelle des intéressés, pour le rajustement des tarifs, d'après les circonstances nouvelles qui ont pu se produire au cours de l'année écoulée. L'assemblée n'a nullement pour but de présenter de nouvelles réclamations, pour augmentation de salaire, au Pacifique Canadien, comme la rumeur en était faussement répandue.

—o—

Le projet de loi Esch-Townsend., pour le rajustement des taux de chemins de fer, a été réintroduit, hier, au Sénat des Etats-Unis, par l'un de ses parrains, le sénateur Townsend. La mesure est la même qu'à l'origine, dans ses grandes lignes, mais elle spécifie plus exactement les diverses réformes qui sont proposées à l'attention de la Commission du Commerce, entre Etats.

—o—

Le New-Central fait, actuellement, l'essai, à Albany ouest, d'un nouvel appareil extincteur des incendies qui promet devoir être un des plus efficaces, dont on se puisse servir. C'est un simple char-plateforme, ressemblant aux chars à gravois, et pourvu, à chacune de ses extrémités d'un réservoir à l'eau, d'une dizaines de pieds de hauteur. Entre les deux réservoirs, dans un bâtis, se trouve une pompe, actionnée par la vapeur que fournit la locomotive auquel ce wagon-pompe est attelé.

—o—

Il y a eu conférence ces deux derniers jours, entre les représentants du Grand-Tronc, du Pacifique Canadien et de l'Association des Manufacturiers Canadiens. On a recherché une solution satisfaisante aux difficultés survenues entre l'Association et les chemins de fer.

La Commission des chemins de fer doit siéger à Montréal, jeudi prochain pour prendre connaissance des griefs, non encore solutionnés des Manufacturiers Canadiens contre les chemins de fer.

—o—

On mande de Toronto, que M. D. D. Mann, du syndicat Mackenzie & Mann vient de déclarer que vers le mois de janvier 1906, un service régulier sera inauguré, entre Toronto et Parry Sound, sur le chemin de fer de la Baie James.

PETIT PIANO A QUEUE

Nous venons de recevoir une consignation de pianos Chickering Quarter grand de cinq pieds, cinq pouces de longueur. Ils sont très petits et attirent l'attention générale. Le son est riche et puissant. Le mécanismes, est comme celui que l'on ne trouve que dans les pianos à queue Ces caisses, sont d'un dessin élégant et unique en son genre. Les prix au comptant, sont de $675 et $720. Vous pouvez en acheter un à conditions, moyennant intérêt. Venez les voir à nos salles de vente, C.-W. Lindsay, Limited, 2,366 rue Ste-Catherine. Salles de vente de la partie est, 1,622 rue Ste-Catherine. 242-2

CLUB LIBERAL DE LA PARTIE EST

Il fait ses élections hier soir — Quelques orateurs intéressants

Le club Libéral de la partie Est, hier soir, a fait ses élections annuelles, avec le résultat suivant :

M. Honoré Gervais, M.P., est d'abord réélu président, à l'unanimité, à la suite d'une requête signée par quinze cents membres. M. Gervais accepte, et il remercie ses collègues pour cette haute marque de confiance.

Le Dr J. A. Saint-Denis, est élu premier vice-président ; M. P. Nadeau, second vice-président.

M. Georges Bourgouin est nommé secrétaire ; M. Cyrille Léveillé, assistant-secrétaire ; M. C. G. H. Chamberland, trésorier ; M. Treffié Vadeboncœur, assistant-trésorier ; M. J. E. Deslauriers, secrétaire-correspondant.

Commissaires-ordonnateurs. — MM. Joseph Allard et J. Gagnon.

Porte-drapeau. — M. François Nadon.

Comité d'organisation. — Dr Louis Franchère, Dr Louis Lamoureux, Gratton, Joseph Allard, W. Crépeau, W. MacBeth, Elzéar Beauregard, M. Rivet, Elphège Paquette, Jos. St-Martin, H. Hamel, J. Perron, U. Leclerc, Ludger Labrecque, Edouard Laberge, F. Nadon et P. R. du Tremblay.

MM. Duchesne, Du Tremblay, Latulippe, Gareau et Paquet font tour à tour quelques remarques de circonstance.

L'honorable sénateur Cloran entre à ce moment dans la salle, et on l'appelle à parler. Il célèbre les hauts faits du parti libéral, fait l'éloge de Sir Wilfrid Laurier et déclare, en terminant, qu'il fera connaitre, ce soir, au club Papineau, sa décision au sujet de l'invitation qui lui a été faite de se porter candidat à la mairie.

Survient alors l'honorable M. Jean Prévost. Il traite de son sujet favori: la colonisation. Il rappelle les luttes d'antan du parti libéral et fait un éloge superbe de son chef provincial, l'honorable M. Gouin.

Nouvelles de la Navigation

Dans le but de prolonger aussi tard que possible la navigation sur le lac Supérieur, le département de la marine et des pêcheries tiendra les phares allumés, entre Port-Arthur et le Sault Ste-Marie, jusqu'à ce que le dernier steamer chargé de céréales ait traversé le lac.

Quand la navigation sera fermée, le département enverra un steamer pour enlever les phares et les mettre en hivernement.

Un brise-glace tiendra Port-Arthur ouvert à la navigation beaucoup plus tard que d'habitude, de sorte que les steamers pourront voyager jusqu'à ce que le pont de glace soit formé au Sault Ste-Marie.

DANS LES PORTS ETRANGERS

New-York, 6.—Le Kaiser Wilhelm II, Brême.
Liverpool, 6.—Le Lake Manitoba, Montréal; l'Océanic, New-York; le Parisian, St-Jean; le Merion, Philadelphie.
Glasgow, 6.—L'Astoria, New York.
Londres, 6.— Le Georgian, le Mesaba, New-York.
Anvers, 6.—Le Finland, New-York.
Gênes, 6.—La Citta di Torino, New-York.
Copenhague, 6.—L'Oscar II, New-York.
Marseilles, 6.—L'Italia, New-York.
Manchester, 6.—Le Caledonian, Boston.
Philadelphie, 6.—L'Haverford, Liverpool; le Laurentian, Glasgow.

Chapouet fils. — Papa, quand on ouvre les huîtres en vie, ça doit leur faire mal ?

Chapouet père (qui, je vous en réponds, s'y connait en matière d'huîtres) :

—Oui, mon fils, aussi, c'est ce que l'on appelle le "Supplice de Cancale."

LES AGENTS D'ASSURANCES

Forment une association

Les agents d'assurances sont nombreux à Montréal. Par leur intelligence des affaires, leur habileté, leur travail actif et persévérant, ils constituent un élément de notre population des plus intéressants. Comme ils sont de fervents tenants du progrès et qu'ils savent que l'union fait la force, ils se sont réunis hier soir pour jeter les bases d'une organisation dont tous ceux qui s'occupent d'assurances à Montréal seront invités à faire partie.

Cette première réunion a eu lieu à la salle English, 2381, rue Ste-Catherine. Les officiers suivants ont été élus : Président, M. A. Homier Vipond, de la New-York Life ; vice-président, M. J. W. Lambly, de la Mutual Life of Canada ; trésorier, M. J. F. Stratton, de l'Equitable ; secrétaire, M. Thos. Parkes, de la Sun Life ; etc. Le bureau de direction a été composé comme suit : MM. B. F. Steben, de la Sun Life ; J. F. Desmarais, de la "Great West", R. B. Foster, de la "North American"; G. E. Williams, de la New York Life ; J. G. Dubeau, de la Royal Victoria.

M. A. HOMER VIPOND, président de l'association des agents d'assurances.

M. J. F. DESMARAIS, trésorier

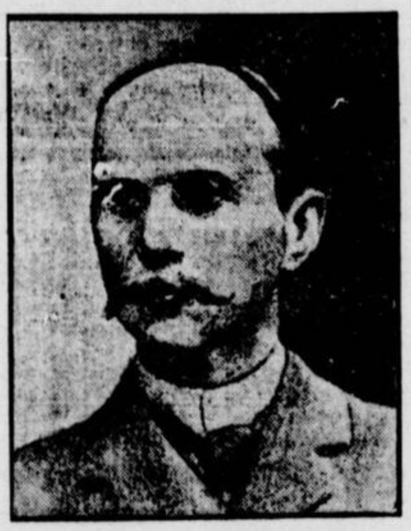

M. TH. J. PARKES, secrétaire.

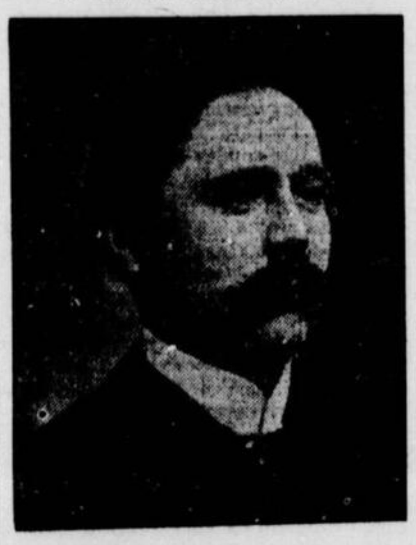

M. J. G. DUBEAU, directeur.

Une cinquantaine d'agents et de sous agents assistaient à cette première assemblée. La création de la société sus-mentionnée sera pour tous ceux qui s'occupent d'assurances d'un prix inestimable. On se réunira pour discuter les questions qui intéressent le métier, pour s'instruire et se mieux connaitre.

TRIBUNE LIBRE

Les étudiants de McGill nient l'existence d'une alliance avec ceux de Laval

Université McGill,
1er décembre 1905

A M. l'éditeur de LA PATRIE,

Cher monsieur

Dans votre édition du 25 novembre, vous avez donné publicité à une nouvelle à l'effet que les étudiants de McGill avaient offert leur aide aux étudiants de Laval au sujet des récentes attaques contre M. Mage et M. Langlois, et aussi que des représentants des étudiants des deux universités en étaient venu à une alliance officielle dont l'objet principal était de résister à la police. Sans vouloir déplaire en aucune façon aux étudiants de Laval ni faire tort aux cordiales relations qui heureusement existent à l'heure qu'il est entre les deux universités, je désire vous dire que cette nouvelle est sans fondement.

Bien qu'il me soit impossible d'affirmer positivement qu'aucun des étudiants de McGill n'a pris part individuellement aux démonstrations mentionnées, je puis vous assurer que les étudiants de McGill, comme corps, sont absolument opposés à tout mouvement ayant pour objet une restriction quelconque à la liberté de penser et de parole, en matière politique ou religieuse et qu'aucune offre n'a été faite officiellement aux étudiants de Laval en rapport avec les incidents Mage et Langlois. Pour ce qui est d'une alliance offensive et défensive entre les étudiants des deux universités, je puis vous assurer que la nouvelle est sans fondement. Aucune conférence de la nature de celle mentionnée n'a jamais été tenue, et McGill n'a pas eu non plus l'intention d'offrir une opposition organisée contre la police, et encore moins de demander de l'aide du dehors.

Espérant que vous donnerez à cette lettre la même publicité qu'à cette fausse nouvelle,

Je demeure,

Votre tout dévoué,

F. G. WICKWARE.
Président.

"Alma Mater, Society"
Université McGill.

FEU LE DR A. GLADU

La "Gazette" de Lafayette (Louisiane, nous apporte la nouvelle de la mort d'un compatriote, le Dr Alphonse Gladu, mort presque subitement, foudroyé par l'apoplexie, à Lafayette, le 20 novembre dernier.

M. A. Gladu naquit à Saint.Antoine de Richelieu, le 15 janvier 1846, . Après ses études à l'école de médecine de Montréal, il alla en Louisiane, et se fixa à Lafayette, où il épousa Melle Féliciane Mouton, fille de feu Onésime Mouton. Il laisse son épouse et quatre enfants.

Le Dr Gladu s'est adonné avant tout à l'étude et à la pratique de sa profession; cependant, il s'est rendu utile à ses concitoyens en remplissant l'office de coroner pendant plusieurs années; et dernièrement en acceptant la charge de président du Bureau de Santé.

Le nombreux cortège de citoyens distigués qui a assisté à ses funérailles montre combien le défunt était populaire. Des hommes éminents, ses amis, ont voulu lui donner un dernier témoignage d'estime en portant les cordons du poêle. C'étaient le juge Conrad Debaillon, le juge O. C. Mouton, le maire Chs O. Mouton, le procureur du district William Campbell, le Dr J. D. Trahan et M. Jean O. Mouton.

SAINT-HENRI

M. Villeneuve ne veut pas être échevin

Le conseil de Saint-Henri a nommé hier soir, le maire Guay et les échevins Labrèche et Sénécal reviseurs des listes électorales.

L'échevin Villeneuve a fait connaitre sa réponse à la requête des citoyens, le priant de se porter candidat aux prochaines élections municipales.

Il refuse cet honneur.

SERIES
No.
Savings Coupon
100
Cash
of the amount printed on this coupon
Issued and Redeemable by
DATE
J.A.MOONEY & Co
2143 ST CATHERINE ST
Montreal

LES NOUVEAUX COUPONS

Plus Grands que Jamais

Quelles merveilleuses valeurs sont étalés d'une manière tentante là où ils sont donnés! Voici la plus grande offre dont fasse mention l'histoire du nouveau système. Des

COUPONS D'EPARGNE EN DOUBLE

seront donnés d'ici à la fin de ce mois à ceux qui apporteront cette annonce. Même sans réductions.

NOTRE IMMENSE STOCK D'AUTOMNE

présente les plus nouvelles et les meilleures caractéristiques du commerce de chaussures. Même sans coupons,

CELA DEVRAIT ETRE UN PRIVILEGE

de faire le choix de vos chaussures dans ce grand assortiment. Claques, Pardessus, Mocassins, de prix, d'apparence et de qualité ordinaires et en dehors de l'ordinaire. Tout ce que vous pouvez désirer. Rappelez-vous que vous aurez des COUPONS D'EPARGNE EN DOUBLE si vous apportez cette annonce durant ce mois.

VENEZ DEMAIN.

J. A. MOONEY & CO.

Angle des rues St-Alexandre et Ste-Catherine.

Z. A. LAMBERT & CIE.

692 RUE SHERBROOKE, COIN BLEURY

La vente de cette semaine promet beaucoup car nous offrons des marchandises de première qualité à des prix plus bas qu'ailleurs. En jetant un coup d'œil sur cette liste, vous serez convaincu de nos avancés.

1 char de patates de choix, (triées à la main,) le sac	75c
500 livres du meilleur fromage doux, valant 18c, pour, la livre	13c
450 douz. de boites du meilleur saumon rouge, 18c la boite, 2 boites pour	25c
200 caisses du meilleur blé-d'Inde, 10c la boite, 3 pour	25c
1 boite de tomates, blé-d'Inde et pois, 10c la boite, 3 pour	25c
100 caisses de savon "Gilt Edge" de Strachan, rég. 5c la barre, notre prix, 6 pour 25c et 12 pour	45c
25 sacs de navets de Québec, le panier de 1-2 peck	20c
168 sacs de carottes, le panier de 1 1-2 peck	20c
7 livres de la meilleure fleur pour	23c
7 livres de la meilleure avoine roulée pour	23c
8 paquets du meilleur macaroni importé	25c
7 livres de fèves blanches de choix pour	25c
7 livres de pois à soupe de choix pour	25c
1 boite de Café Seal Brand, de C. & S. pour	36c
Vinaigre blanc extra bon, la pinte	12 1-2c
Rye Imp. Walker, rég. 75c, pour	70c
Rye Maple Leaf, rég. 60c pour	55c
Vin de Porto, valant $4.00, le gallon, pour	$2.00
Vin Sherry valant $4.00 le gallon, pour	$2.00
Thé du Japon, très bon, la livre	25c
Thé noir très bon, la livre	25c
Café de qualité spéciale, la livre	25c
Rye Seagram, No 83, rég. 85c la bouteille pour	79c
Gin D. K., gros flacon, rég. 90c pour	85c
Brandy Hennessy, rég. $1.25 pour	$1.15
Brandy Martel, rég. $1.25, pour	$1.15
Brandy Jockey Club, rég. $1.25, pour	$1.15
Brandy Jockey Club, rég. $1.00 pour	90c
Brandy Jockey Club, rég. $1.50, pour	$1.25
Clairet valant 50c la bouteille pour	35c
Sauterne, valant 50c la bouteille, pour	35c

Téléphonez-nous votre commande, nous la livrerons et la collecterons à la porte. N'oubliez pas que nous donnerons des prix spéciaux aux maisons de pension qui nous commanderont de gros ordres.

Nous refusons de vendre à crédit, nous faisons un commerce au comptant. Demandez nos prix pour les marchandises qui ne sont pas annoncées.

Donnez-nous une commande d'essai et épargnez 10 pour cent sur vos épiceries, vins et liqueurs.

Z. A. LAMBERT & CIE.

TEL. EST 151. TEL. EST 151.

LE CHANGEMENT DE VIE

Les femmes intelligentes s'y préparent

Les dangers et les souffrances de cette période critique évités par l'emploi du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Mme. L. Belleau

Combien de femmes comprennent que la période la plus critique de la vie d'une femme est le changement de vie et que l'anxiété qu'éprouvent les femmes à l'approche de cette époque n'est pas sans motif?

Si son système est en mauvaise condition ou si elle est prédisposée à l'apoplexie ou à la congestion d'un organe quelconque, c'est probablement à ce moment que le danger deviendra plus imminent, accompagné d'irritations nerveuses, et rendra la vie un fardeau.

Alors, aussi, les cancers et les tumeurs commenceront vraisemblablement leur œuvre destructrice. Des symptômes tels que la suffocation, chaleurs, éblouissements, migraines, craintes injustifiées, bourdonnements dans les oreilles, timidité, palpitation de cœur, irrégularité, constipation, appétit capricieux, faiblesse et inquiétude sont promptement remarqués par les femmes intelligentes qui sont près de cette époque de la vie ou un grand changement est sur le point de se produire.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est le plus grand remède pour les femmes à cette période critique, et l'on peut s'y fier pour faire disparaître ces dangereux symptômes et conduire sûrement à la santé et à une heureuse vieillesse.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham renforcit l'organisme féminin et reconstitue le système nerveux épuisé mieux que n'importe quel autre remède.

Madame Louis Belleau, 17 rue Ramsay, Québec, Qué., écrit :

Chère Mde. Pinkham :—

"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a aidée à passer la période du retour de l'âge avec très peu de souffrances et maladie, et je suis heureuse de lui donner mon témoignage, car je considère que c'est le remède que toutes les femmes devraient prendre. Je suis mère de trois enfants et quand j'eus atteint l'âge de cinquante ans ma santé n'était réellement pas trop bonne, et je suis certaine que si je n'avais pas pris votre Composé Végétal je n'aurais pas traversé cette crise sûrement. J'en pris, de temps à autre, pendant deux ans et je constate que j'ai maintenant une santé et une force splendides et je me sens plus jeune et mieux qu'il y a dix ans. Gloire à votre remède et puissent toutes les femmes apprendre sa valeur."

Pour conseils spéciaux concernant cette importante période les femmes sont invitées à écrire à Mde Pinkham. Ils sont gratuits et toujours utiles.

Revue Mondaine

Mariage de décembre

—C'est le 25 décembre qu'aura lieu le mariage de Mademoiselle Pinsonneault, de la rue Mance, avec M. E. Gerardi.

—o—

Mariage de janvier

—On annonce pour le mois de janvier le mariage de M. Napoléon Lamarche, de Lachine, avec Melle Alexina Lalonde, de Plantagenet.

—o—

Joyeux anniversaire

—Dimanche soir M. et Mme V. E. Beauchemin, de Sorel, ont été l'objet d'une démonstration bien flatteuse de la part de leurs nombreux amis à l'occasion de leurs noces de bois.

Une vingtaine de jeunes couples se sont réunis chez Melles Turcotte (sœurs de Mme Beauchemin) lorsque vers neuf heures ils se mirent en route pour allez présenter une adresse de félicitations accompagné de jolis cadeaux. M. et Mme Beauchemin furent très agréablement surpris de cette démarche toute spontanée de la part de leurs amis. M. Beauchemin leur offrit ses remerciements dans un petit discours très bien tourné et les pria d'accepter sa bienveillante hospitalité. Comme on le pense bien cette aimable invitation fut acceptée avec enthousiasme par la bande joyeuse, et en quelques minutes les salons de M. et Mme Beauchemin étaient envahis par cette jeunesse brillante de gaieté, bien disposée à s'amuser le mieux possible.

—o—

.. En voyage

—M. Joseph E. deLorimier est à Toronto pour quelques semaines, l'hôte de M. et Mme Alfred Howes, manoir Sussex.

—Melle Jeanne Chapleau qui a passé quelques jours à Montréal, est retournée à Ottawa.

—o—

En ville

—M. J. B. Legaré, de Québec, est en ville.

Un Million d'Aiguilles

Ne pourait infliger aux femmes la torture cauese par les maux de tete.

Le mal de tête n'est pas une maladie par lui-même mais un symptôme ou l'accompagnement d'autres maladies, principalement celles de l'estomac, du foie et des intestins, telles que constipation, dyspepsie, maladie du foie, mauvais sang, maladies féminines, débilité générale, et faiblesse.

Le mal de tête est commun aux deux sexes, mais il affecte plus fréquemment les femmes.

Les variétés les plus communes de mal de tête sont le mal de tête bilieux ou migraine, mal de tête nerveux, mal de tête dû à la constipation, débilité ou indigestion, mal de tête périodique et spasmodique. Nécessairement la cause doit être enlevée avant d'obtenir un soulagement permanent.

Burdock Blood Bitters

enlèvent la cause du mal de tête, non seulement cela, ils raniment l'organisme tout entier et lui donnent une action saine et une grande vigueur.

"Je souffris du mal de tête pendant nombre d'années, mais je ne pouvais rien faire pour me soulager. Je me procurai une bouteille de Burdock Blood Bitters et constatant combien ça me faisait du bien, j'en achetai deux autres. Je suis complètement guérie maintenant et je crois qu'il n'y a rien au monde de comparable aux Burdock Blood Bitters contre le mal de tête."

Mme EDW. KEDDY.
New Germany, Ont.

B.B.B. sont en vente chez tous les [illegible] et marchands. (5)

—M. J.-A. Paquet, de Québec, est à Montréal et loge au Viger.

—M. L. A. Coderre, de Sherbrooke est de passage en ville.

—M. J. H. Hamel, de Nicolet passe quelques jours à Montréal.

CAMILLE.

COMMISSION DE LEGISLATION

L'ELARGISSEMENT D'UNE PARTIE DE LA RUE SAINT-ANTOINE A 80 PIEDS—LES COMPAGNIES INCORPOREES ET LE DROIT DE VOTE.

A la commission de législation, hier après-midi, l'échevin Carter, président, a fait remarquer qu'on faisait bien peu de progrès. La commission n'avait pû avoir de séance vendredi, faute de quorum et qu'aujourd'hui la séance commençait trois quarts d'heure en retard. Il croit que le temps est trop avancé pour qu'on puisse préparer des amendements à la loi des expropriations pour la prochaine session de la législature.

Le maire de Sainte-Cunégonde a écrit à la commission pour savoir où sera déposé le greffe de la cour du recorder après l'annexion. Cette lettre a été envoyée au bureau légal de la ville.

Vingt-trois propriétaires de la rue Saint-Antoine ont signé la requête demandant l'élargissement de la rue à 80 pieds et 13 ont signé contre l'élargissement de cette partie de la rue entre les rues Windsor et de la Montagne. La différence en valeur foncière, en faveur de l'élargissement est de $17,000.

L'échevin Sadler propose après discussion que la ville élargisse la rue à 80 pieds. On aura probablement, dit-il, à combattre la "Toronto Type Foundry", qui s'y oppose, mais cette maison qui prétend faire des pertes en transportant ses machines dans son édifice en arriere de la rue, savait parfaitement que l'expropriation aurait lieu lorsqu'elle construisit cet édifice. Il ne faut, cependant, avoir peur.

L'échevin Ames demande à l'échevin Sadler d'ajouter à sa proposition ces mots: pourvu que la perte de la ville ne dépasse pas $15,000.

M. Sadler propose que l'élargissement de la rue Saint-Antoine, entre les rues Windsor et de la Montagne, soit fait à

80 PIEDS

aux mêmes conditions que si elle était faites à 60 pieds, ce qui est adopté.

M. Bienvenu soumet en amendement, par lequel les prêteurs d'argent paieraient une patente annuelle de $200 au lieu de $50; les compagnies incorporées de prêt sont exemptées par la charte. L'échevin Lavallée et l'échevin Larivière croient que la patente devrait être de $500 et l'échevin Lavallée propose l'adoption de l'amendement de M. Bienvenu.

Les automobiles paieront à l'avenir une taxe de $25. Cette taxe est actuellement de $5; tandis que les voitures ordinaires paient $15 en plus de la taxe d'eau pour les chevaux etc.

L'amendement autorisant la ville à percevoir une taxe annuelle, pour toutes les ouvertures faites dans les trottoirs, telles que soutes à charbon, vitrail, soupirail, etc., fixe cette taxe à une somme qui ne devra pas dépasser $2 le pied, d'après la valeur de la propriété.

L'échevin Lavallée présente un amendement pour que la taxe soit de 3 ou 5 pour cent de la valeur du nombre de pieds de profondeur du trottoir multiplié par le nombre de pieds de front et cette valeur étant basée sur celle de la propriété qui est en arrière du trottoir.

La question est à la fin renvoyée aux avocats de la ville.

L'amendement de l'échevin Saint-Denis pour donner

DROIT DE VOTE

aux compagnies incorporées par leurs gérants et leurs présidents a donné lieu à une longue discussion.

L'échevin Bastien s'oppose à ce que ce soit le président ou le gérant qui vote pour lui. Il demande que la personne ayant droit de vote soit nommée par résolution spéciale du bureau des directeurs et que cette résolution spéciale soit enregistrée avant que la liste électorale soit faite.

L'échevin Sadler est partisan de cet amendement. Il serait injuste dit-il de priver du droit de vote des compagnies puissantes qui paient leurs taxes tandis que n'importe qui a ce droit en payant des taxes minimes.

L'échevin DeSerres ne veut pas que le président ou le gérant ait droit de vote, il croit qu'on leur dictera leur vote.

L'échevin Saint-Denis n'est pas de cet avis, mais il consent à ce que la compagnie puisse par procuration donner son droit de vote à l'un de ses directeurs et l'amendement est adopté.

Le projet de l'échevin Lavallée pour emprunter une somme suffisante à l'achat de parcs dans la ville et en dehors a été adopté, et la ville demandera le pouvoir d'emprunter un million pour ces achats.

L'amendement à l'effet d'obtenir le pouvoir d'emprunter pour faire les travaux permanents, toutes les sommes nécessaires en plus du pouvoir d'emprunt actuel a été renvoyé à la prochaine assemblée à cause de l'opposition de l'échevin Ekers.

CLUB PAPINEAU

Assemblée importante au Club Papineau, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, ce soir.

L'honorable M. Cloran fera une déclaration importante et décisive relativement à la mairie. Adresseront la parole: l'hon. Jean Prévost ministre de la Colonisation, MM. Honoré Gervais, M. P., A. Girard, M. P. P., Rodolphe Latuippe, Dr J. H. St-Denis, P. P. Duchesne, Arthur Lamarche, avocat, A. L. Gareau J. P. et plusieurs autres.

Les élections des officiers pour l'année 1905-06 se feront le même soir.

Les membres sont priés d'assister en grand nombre.

Les portes seront ouvertes à 7 1-2 heures.

P. R. DU TREMBLAY,
Président.

MORT SUBITE

Un nommé Joseph Legault, forgeron, demeurant 393 rue Rivard, est mort de maladie de cœur pendant qu'il travaillait à sa forge, 32 1-2 rue Napoléon, Sainte-Cunégonde.

Le cadavre, d'abord transporté à la morgue a été ensuite amené à son domicile où le coroner tiendra [illegible] enquête ce matin.

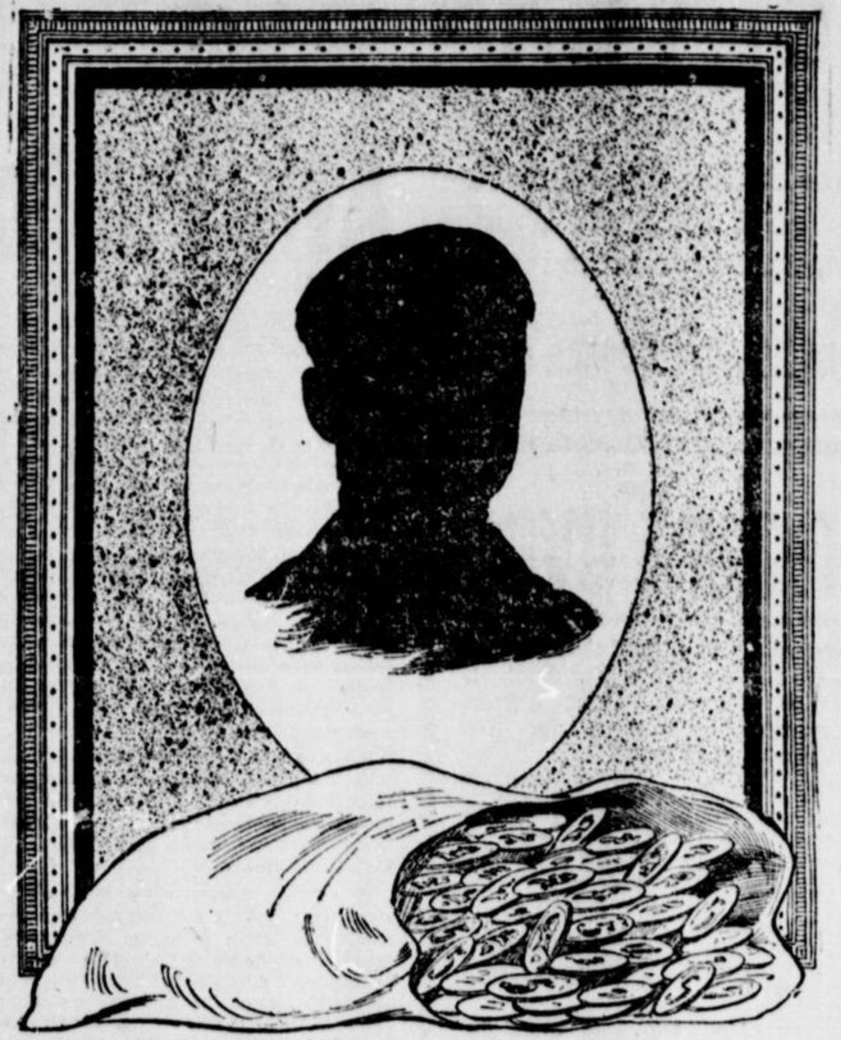

Il en est encore temps !

Voulez-vous gagner ce sac rempli d'or ou même recevoir une valeur supérieure en argent vaillant ?

Devinez au juste de qui est cette silhouette et quels grands traits elle dessine.

Le nom de cet homme est aujourd'hui plus que jamais, en honneur dans tous les foyers.

C'est l'ami de toutes les familles canadiennes.

Mais, patience, samedi prochain vous l'acclamerez et conviendrez que c'est bien là, en effet, une figure très populaire

Corticelli Spool Silk
Full Strength
Full Length.
and too strong
to break.

CASH ½ RECEIPT
ARSENE LAMY 590 St-Denis

A NOS CHERS PETITS AMIS

Il y va de votre intérêt de bien lire nos annonces qui vont paraître samedi. :: :: :: :: ::

ARSENE LAMY Grand Magasin Départemental.

LA COLOMBIE ANGLAISE

L'HONORABLE M. McBRIDE, SON PREMIER MINISTRE, EN EXPOSE LA SITUATION

"Il en a coûté $15,000,000 à la Colombie Anglaise pour être entrée dans la Confédération", déclarait, hier, l'hon. M. McBride, premier ministre de cette province qui se trouve de passage à Montréal.

"Aussi réclamons-nous d'Ottawa, ajoutait-il, des "better terms", de concert avec l'honorable M. Gouin et les autres premiers ministres provinciaux. Nous nous réservons, toutefois, de faire des réclamations spéciales contre le gouvernement fédéral, pour notre province. Elle fournit, en effet, beaucoup plus de millions au revenu fédéral qu'elle n'en a jamais reçu d'Ottawa. Elle ne saurait être traitée, de ce chef, sur le même pied que les autres provinces.

On demanda à M. McBride comment fonctionnent les affaires de sa province depuis qu'on y a adopté les lignes de démarcation des partis. Les résultats ont été merveilleux, dit-il, tant pour le parti que pour le bon gouvernement de la Colombie Agnlaise. Notre administration s'affermit de jour en jour. Nous avons eu un surplus l'an dernier ; nous en aurons un autre cette année-ci. La situation financière de la province est aujourd'hui excellente.

L'honorable M. McBride parle avec enthousiasme de l'avenir économique de la Colombie Anglaise. Il affirme que son parti y gagne constamment du terrain et donne comme exemple la conquête récente du château-fort libéral d'Alberni.

Questionné au sujet du mouvement socialiste en Colombie, M. McBride répond que cela n'offre aucun danger pour la sécurité de son administration. Il y a deux députés socialistes et un indépendant, au sein de la présente législature ; or, tous les trois donnent en général franc jeu au gouvernement.

Au sujet de sa politique des chemins de fer, M. le premier ministre McBride déclare que son ministère professe de ne pas donner d'aide aux grosses compagnies de chemins de fer. Et, cependant, jamais il ne s'est construit autant de chemins de fer, en Colombie Anglaise, que depuis les débuts du Pacifique Canadien.

L'honorable M. McBride est parti, hier soir, pour New-York.

VENANT D'ARRIVER DE PARIS.—Les gants de dames dans les teintes de vert à la mode. Elégants et fins au PARIS KID GLOVE STORE, 2335 rue Ste-Catherine. [illegible]

Charmes et Beautés rendus aux Variolés

Ce sujet, dont voici la photographie, vient de subir le merveilleux traitement de

MADAME MARIE

sur la moitié du visage seulement, pendant que l'autre côté porte les cicatrices, Rides, masque, etc., etc., sera en exhibition dans ses salons de Beauté, 2381 Ste-Catherine, toutes les après-midi, de midi à 5 heures, commençant le 9 décembre et les jours suivants.

Toutes les Dames sont cordialement invitées à venir constater cette merveilleuse démonstration de l'Art Dermatologique. Tél. Up 3079.

7-9

AU PALAIS

L'hon. juge Tellier a débouté M. Onésime Pelletier de son action contre M. Alfred Duperrault.

M. Pelletier avait loué du défendeur la maison portant le No 170 Richelieu, à raison de $180 par année : le défendeur devait faire des réparations à la maison. Il les a commencées puis les a abandonnées. Le demandeur dit que par le refus de M. Duperrault de continuer les travaux de réparations il est privé de la jouissance complète de la maison. M. Duperrault a prouvé que s'il a discontinué de travailler chez le demandeur, c'est que ce dernier l'en a violemment empêché.

La Cour annule le bail et donne gain de cause au défendeur, avec dépens.

Club Lafontaine

Le Club Lafontaine donnera un "Progressive Euchre", ce soir, à 8.30 heures. Plusieurs prix seront distribués aux gagnants.

—M. F. D. Monk a accepté le diner complimentaire qui lui est offert par le Club, samedi, le 16 [illegible].

The John Murphy Company Limited

JEUDI, 7 DECEMBRE 1905.

Une Journée d'Occasions

Il sera offert demain une foule d'occasions, toutes ne sont pas indiquées dans ce journal ni dans tous les journaux réunis. Quelques-unes des plus remarquables ont été mises de coté pour être illustrées dans nos vitrines seulement.

Costumes de Velours arrives en retard, offerts avec une reduction de $25.00 chacun

Depuis plus d'un mois que ces costumes étaient attendus, pour certaines raisons incontrolables ils ne nous sont arrivés que cette semaine.

Comme la saison est très courte, nous allons les mettre en vente à $25.00 de moins que leur valeur.

Les costumes de velours étaient en grande vogue à l'exposion de chevaux à New-York et c'est ce qui sera porté au printemps.

Les styles sont ce qu'il y a de plus nouveau ils sont tous doublés en soie ou satin.

Le prix régulier aurait été de $75.00 chacun, mais pour les vendre tous dans un seul jour, Notre Prix Vendredi..***$50.00***

Manteaux en Drap a $12.50

Manteaux ajustés en drap, complètement doublés en soie taffetas, avec collet de velours, dans les couleurs noir, bleu et brun. Ces manteaux sont faits parfaitement unis et donnent une apparence tout à fait distinguée. Vendredi........................***$12.50***

Costumes Blouses de $13.50 pour $9.95

Ces Costumes sont bleus et en tweed de fantaisie. Ils ont été confectionnés à notre propre manufacture. Notre Prix a toujours été $13.50. Vendredi à notre Vente Spéciale..............................***$9.95***

Soies d'une $1.00, $1.25 et $1.50, pour 62c

Satin Duchesse et merveilleux en pure soie de couleur, et Popline soie et laine, dans de très belles nuances de rose, corail, hélio, pourpre, cardinal, maïs, or, cerise, vert, ciel, vieux rose, etc., etc.

Tissus splendides pour porter le soir, doublures de manteaux, ouvrages fantaisie, etc.

Valeur régulière $1.00, $1.25 et $1.50.

VENDREDI.......................................***62c***

Une Epargne sur les Toiles de Noel

Toiles d'Irlande, du Japon et de France, brodées à la main, dessinées et dentelées à la main, en fait de nappes, nappes à thé et dessus de table, pièces de centre, tapis de table, etc., etc.

Valeurs de $2.00 à $2.65, Vendredi, ***$1.50***
Valeurs de $3.00 à $3.50, Vendredi, ***$2.00***
Valeurs de $4.50 à $6.00, Vendredi, ***$3.00***
Valeurs de $5.50 à $8.00, Vendredi, ***$5.00***

Doylies, napperons à cabaret, dessus de bureaux et de buffet, dessus d'oreillers, etc., ourlés, frangés, et dessinés, avec dentelle faite à la main, brodés à la main, unis et damassés, y compris quelques-uns dont les prix vont jusquà 75c. Ceux dont les prix étaient plus élevés, seront naturellement choisis le plus à bonne heure.

Vendredi, chacun, ***45c***

Articles en Cuir, moins 40c et 50c chacun.

$1.50 Sacoches Vanity pour Dames $1.00

Sacoches allemandes venant directement de Berlin, en cuir de bonne qualité, imitation du crocodile, poignée en cuir tressé double, dans les couleurs de gris brun et vert ; comme ces sacoches auraient du nous arriver il y a environ un mois, il nous faut maintenant les vendre à ce prix réduit pour les écouler avant Noel. Régulier $1.50. Vendredi.................***$1.00***

$1.00 Porte-monnaie en phoque véritable 59c

Porte-monnaie et Porte-cartes combinés, en phoque véritable, de couleur noir seulement, pour dames, porte-monnaie que nous avons vendu comme leader à 75c et qui est une bonne valeur a $1.00 ; mais comme attraction spéciale, nous en offrirons 144.

Vendredi a..............................***59c***

Mouchoirs de Noel aux Prix de Vente

En Broderie Suisse, 10 cents

Mouchoirs en broderie suisse fantaisie, avec bouds dentelés et ourlés, brodés d'après un joli patron.

Chacun, spécial à.............. ***10c***

Mouchoirs pour enfants, 3 dans une boîte, 5c chacun

Une véritable boîte de Noël, joliment décorée, contenant 3 utiles mouchoirs avec bords de couleur.

Complets pour................. ***15c***

Corps et Calecons de Dames, $1.50

Corps et caleçons en pure laine blanche, à belles côtes, taille modelée, devant en soie, boutons de perle, col moyennement montant, garnis, avec manches longues ; les caleçons pour appareiller à ces camisoles sont les ouverts et fermés, grandeurs 2, 3 et 4.

Valeur exceptionnelle, le vêtement vendredi à......***$1.50***

Encore des Details sur ce Concours de Dessin.

Nous avions oublié de dire aux enfants que notre nouvel édifice fera face au Square Dominion en même temps qu'aux rues Peel et Ste-Catherine, en en faisant un dessin, vous pouvez en prendre n'importe quelle vue que vous voudrez. Ayez soin de vous servir d'encre afin que nous puissions mieux le reproduire dans les journaux. Rappelez-vous que vous avez en prix, le choix de n'importe quel jouet marqué à $1.00 a notre rayon des jouets.

The John Murphy Company Limited

TRIBUNE LIBRE

L'affaire Mage et les étudiants

Nous avons reçu un grand nombre de correspondances sur les incidents provoqués par les conférences Mage et les manifestations des étudiants.

Nous voudrions bien être agréables à tous ceux qui nous écrivent à ce sujet. Mais, comme nous sommes convaincus qu'il vaut mieux beaucoup mieux, clore pour tout de bon, ce regrettable débat, nous nous voyons dans la nécessité de laisser dormir, dans nos cartons, ces communications reçues, ou de les envoyer à leurs auteurs.

Certaines correspondances contiennent d'ailleurs des personnalités trop violentes, pour trouver place dans nos colonnes.

La discussion est donc terminée.

LA REDACTION.

—o—

La colonisation — Nouvelle idée pratique

M. le rédacteur :

Il semble qu'il devrait y avoir peu de chose à ajouter aux suggestions patriotiques, et aussi fort pratiques, faites au congrès de colonisation qui vient d'avoir lieu à St-Jérome. Les différents [illegible] été traités par des hommes d'expériences, et discutés au point de vue des intérêts généraux, tant du public que du colon. Dans un pays comme le nôtre dont l'avenir dépend de sa colonisation, ces intérêts sont identiques, et la notion ne peut que profiter des avantages fournis aux colons.

Or, il y a une réforme à apporter au système de colonisation qui devrait particulièrement trouver sa place ici. c'est l'exemption du "homestead", c'est-à-dire du patrimoine de la famille.

Si l'on veut attirer les fils de nos cultivateurs vers des terres nouvelles, pour les défricher, il faut favoriser l'établissement d'un lien nouveau entre le défricheur et ce sol nouveau, hérissé de difficultés imprévues : un lien d'affection qui va coûter le travail de toute une vie pour l'établir, mais que rien ne pourra ravir à l'affection du colon ni à celle de sa famille, quels que soient les revers de fortune.

Nous sommes à ouvrir des espaces nouveaux dans un pays nouveau, libre, dont la population est formée de races intelligentes. Profitons des idées nouvelles pour accorder aux colons les avantages qu'on ne refuse pas aux ouvriers des villes ; car si les meubles et les outils sont le gagne pain de la famille de l'ouvrier, la petite ferme est sûrement le seul gagne pain du colon. Qu'elle soit de même exempte de l'atteinte des rigueurs légales. S'il faut pour cela faire une nouvelle brèche à la forteresse, qui s'appelle le Code de Lois Civiles, n'oublions pas que ces lois ne sont qu'une réédition des anciennes lois françaises basées sur la coutume de Paris, et les "Pandectes Romaines."

L'art d'inculquer le feu sacré de l'amour du sol à nos colons, qui ont besoin de cette arme pour la lutte à entreprendre, ne devrait pas être entravé par le respect qu'on peut conserver pour ces civilisations d'autrefois et d'outremer.

—o—

Monsieur,

Sachant combien le journal dont vous êtes le secrétaire se montre l'ami des causes justes, j'ai la confiance que vous publierez le grief ci-après exposé.

En lisant "La Presse" du 23 novembre, j'ai constaté que les réponses de sa "Bibliothèque pour tous", qui portaient les Nos 864, 871 et 874, étaient de simples et fidèles extraits de mon ouvrage, le "Memento Encyclopédique".

Avec votre permission, monsieur, j'ouvre ici une parenthèse pour dire à vos nombreux lecteurs que ce memento, traitant des sciences et connaissances usuelles d'une manière concise, fut édité au mois d'août, par M. Lauzon, imprimeur de la rue Iberville.

En feuilletant d'autres Nos du même journal, par exemple, ceux du 14, du 16 et du 27 novembre, j'ai lu aux réponses 757, 781 et 905 des pages entières puisées à la même source.

Il serait peut-être divertissant d'examiner ici ces plagiats aveugles, l'ignorance et les gaucheries du rédacteur de la "Bibliothèque pour tous", — en particulier dans la 905e réponse, No du 27 — mais je laisse ce plaisir à ceux qui aimeraient surprendre la malhonnêteté de cet homme.

Vous remerciant, je me souscris, monsieur,

Votre tout dévoué,
EMILE MILLER,
800 Dorchester.
Montréal, 4 décembre, 1905.

La Pacifique Allemagne.

—Parfaitement, nous gimons tellement la paix, qu'au besoin nous ferons la guerre pour la maintenir.

Guérit le Goitre

Un médecin bien connu de Cincinnati a découvert un remède qui guérit le goitre ou la grosse gorge. Et pour le prouver il en envoie un paquet d'essai gratuit afin que les malades puissent l'essayer et se convaincre positivement que le goitre peut être guéri. Envoyez vos nom et adresse au Dr John P. Haig, 1001 Glenn Bldg., Cincinnati, Ohio, dites-lui votre âge, la grosseur et la situation de votre goitre et depuis quand vous l'avez, alors, il sera heureux de vous envoyer franco, gratuitement, un grand paquet d'essai de son remède domestique. 242-1

CHAMBRE DE COMMERCE

LA QUESTION DE L'EXPOSITION—CONFERENCE LIBRE-ECHANGISTE ET ANTI-MILITARISTE DE M. HARDY—L'UNION COMMERCIALE.

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce a eu lieu, hier hier après-midi, au lieu habituel des séances, et sous la présidence de M. Catelli, vice-président.

Présents : [illegible] A.-V. Roy, Lapointe, Dulley, J. Lachance, Comte Y. de Siéyès, Comte G. des Etangs, G. Boivin, Y. Labrecque, Gravel, G. B. A. Lanctôt, A. Côté, A. Bourbonnière, et Haynes secrétaire.

Les minutes de la dernière séance, sont lues et adoptées.

Le dépouillement de la correspondance ne relève rien d'important.

Le comité des expositions présente son rapport, au sujet de l'exposition projetée à Montréal.

Ce rapport est ainsi rédigé :

Ce comité s'est réuni mardi, 5 décembre 1905.

Etaient présents : MM. G. Boivin, U. Garand, Jos. Fortier, membres du comité.

MM. C.-H. Catelli et A.-V. Roy, représentants de la Chambre auprès de l'Association de l'Exposition Industrielle.

MM. Henry Miles et J.-P. Mullarkey, invités, et le secrétaire.

M. G. Boivin est choisi président "Pro tem" de cette réunion.

M. Miles, invité à fournir des renseignements sur la situation de l'Association de l'Exposition industrielle à Montréal, et l'état d'avancement des démarches faites par la ville auprès du gouvernement pour en obtenir un bail de location de l'Ile Ste-Hélène, etc...... déclare qu'il ne connait rien d'officiel en dehors de la question de la souscription

DU FONDS DE $20,000 DOLLARS

que l'Association est tenue d'avoir en sa possession pour mettre sa Charte en opération. Le montant de $20,000 dollars a été réalisé moitié par la ville de Montréal, ce dont une résolution du Conseil municipal fait foi, moitié par la législature provinciale dans une forme déterminée.

M. Miles ajoute que

SI UN SITE ETAIT CHOISI

l'Association serait en mesure de faire les démarches nécessaires pour se procurer les fonds dont elle a besoin pour y construire les palais et dépendances nécessaires à son installation Pour cela, il faudrait insister auprès de la ville pour en obtenir la promesse de la cession à courte échéance d'un emplacement convenable.

Le comité partage pleinement cet avis, se range à l'avis de suggérer au Conseil de la Chambre, de donner les instructions nécessaires pour qu'une lettre soit adressée aux autorités municipales, pour les prier de vouloir bien dire si quelque décision a été prise à ce sujet et pour insister sur l'urgence qu'il y a de prendre une décision dans le plus court délai possible.

Ce rapport est adopté.

REMARQUE DE M. ROY—L'EXPOSITION DE MILAN

Après avoir démontré l'avantage que le Canada retire des expositions auxquelles il prend part, tant pour le renom de ses produits que pour l'extension de son commerce extérieur M. A.-V. Roy, propose que la Chambre demande au Ministre de l'Agriculture qu'il fasse le nécessaire pour que les industries canadiennes soient représentées à l'exposition de Milan (Italie) au mois d'avril prochain.

"La plupart des articles que nous pourrions exposer, dit M. Roy, sont actuellement à l'exposition de Liège, (Belgique), il en couterait peu de les transporter à Milan".

La Chambre approuve pleinement l'idée de M. Roy et la proposition de ce dernier appuyée par M. G. Boivin est adoptée à l'unanimité.

TAUX D'ASSURANCES

M. A. V. Roy fait aussi remarquer que les contribuables sont toujours appelés par la ville à s'imposer de nouvelles dépenses en vue de satisfaire les demandes d'améliorations de notre service de protection contre le feu. "Mais, ajoute M. Roy, on ne parle jamais de la réduction des taux d'assurances."

Renvoyé au comité municipal avec mention d'urgence.

CAUSERIE DE M. HARDY

M. Hardy, de la maison Greenshields, a développé devant la Chambre, les deux idées suivantes : Union commerciale de l'Angleterre avec ses colonies Pas de militarisme-impérialiste. "Là où il y a de l'union, il y a de l'accord. Là où il y a du militarisme d'imposé, il y a de la chicane."

Ce sont là, dit M. Hardy, deux grosses questions qu'il ne faut pas confondre.

Les Anglais qui nous viennent d'Angleterre ont de la duplicité, il y en a aussi parmi les politiciens."

Le militarisme nous a été prêché par un lord anglais sans aucun succès.

Avec le progrès actuel et l'état de civilisation où nous en sommes arrivés, ce qu'il faut en effet aux nations, ce ne sont pas des fédérations militaires, mais bien des unions commerciales — c'est ainsi que l'on détruira les trusts.

L'alliance commerciale qui semble la plus naturelle, c'est celle de l'Angleterre avec ses colonies. Mais quelles sont les conditions de cette alliance ? Voilà une question à laquelle les hommes d'Etat anglais n'ont pas encore bien nettement répondu.

Ni M. Chamberlain, ni M. Balfour, n'ont défini, dit M. Hardy, un programme de concessions réciproques. Les libéraux qui viennent de monter au pouvoir ont déclaré qu'ils ne demanderaient pas aux colonies de concourir à la défense militaire de l'Empire.

Le militarisme, dit M. Hardy, nous les Canadiens-français, nous n'en voulons pas et les Canadiens-anglais n'y tiennent pas.

Cette idée a été lancée par des spéculateurs anglais.

M. Hardy cite les opinions anti-impérialistes exprimés par Sir John Leng, à Montréal, le mois dernier et celle de M. W. F. Cockshutt président du Board of Trade de Toronto qui a déclaré que les grandes guerres futures devaient être des guerres commerciales.

L'union commerciale de l'Angleterre avec ses colonies doit rendre l'Empire Anglais le plus grand, le plus puissant du monde.

LE LIBRE-ECHANGE

M. Hardy est partisan du libre-échange et regarde cette politique comme la seule base solide et pratique d'une union impérialiste commerciale.

Ce changement de régime fiscal amènerait nécessairement la création de nouvelles sources de revenus dont la mise en opération serait laissée à la sagacité des gouvernements. Chacun des pays constituant l'Empire achèterait alors dans l'Empire même tout ce dont il aurait besoin.

Et nos industries que deviendraient-elles ?

Celles qui sont

REELLEMENT NATURELLES

au pays telles que celles de la chaussure, du meuble, etc., auraient tout à gagner au libre-échange.

Quant à celles des lainages, des cotonnades, etc., qui réclament toujours de la protection: elles sont inutiles en ce sens que nous pourrions acquérir ailleurs ces produits à bon marché.

BUREAU COMMERCIAL

En terminant, M. Hardy préconise l'établissement à Londres d'un bureau commercial sans couleur politique, où se concentreraient les renseignements commerciaux de tous les pays pour le plus grand bien de tous.

M. Catelli, président, remercie M. Hardy de son intéressante lecture.

Ajournement.

LES HEMORROIDES RAPIDEMENT GUERIES A LA MAISON

Paquet d'essai envoyé à tous gratuitement par la poste, sous enveloppe cachetée.

Les hémorroïdes sont une maladie terrible, mais facile à guérir si on la prend à point.

Une opération par le bistouri est dangereuse, cruelle, humiliante et pas nécessaire. Il n'y a qu'un seul autre moyen sans douleur, certain, qu'on emploie dans l'intimité de la maison—c'est le remède Pyramid contre les hémorroïdes. Nous en envoyons un paquet gratuit par la poste à ceux qui écrivent.

Il vous procurera un soulagement immédiat vous montrera la nature inoffensive, sans douleur, de ce grand remède et vous mettra sur le chemin de la guérison parfaite. Puis vous pourrez vous en procurer une grande boite de n'importe quel pharmacien, au prix de 50 cents, et souvent une boite guérit.

Si le pharmacien essaie de vous vendre quelque chose de tout aussi bon, c'est parce qu'il réalise plus d'argent avec la substitution. Insistez pour avoir ce que vous demandez.

La guérison commence immédiatement et se continue rapidement jusqu'à ce qu'elle soit complète et permanente. Vous pourrez vous rendre à votre ouvrage et jouir d'un bien-être et d'un confort continuels. Il vaut réellement la peine d'être en usage. Envoyez votre nom et votre adresse à la Pyramid Drug Co., 9597 Pyramid Building, Marshall, Mich., et vous recevrez gratis par le prochain courrier, le paquet d'essai sous enveloppe cachetée.

Des milliers de personnes ont été guéries de cette manière facile, sans douleur et peu dispendieuse, dans l'intimité de leurs foyers. Pas de bistouri et ses tortures. Pas de médecin et ses comptes. Chez tous les pharmaciens à 50 cents. Ecrivez aujourd'hui pour avoir un paquet d'essai gratuit.

TUE PAR UN TRAIN

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

ST-GERMAIN DE GRANTHAM, 7—Le docteur Damase Larue, de Saint-Germain de Grantham, coroner du district d'Arthabaska, est allé tenir une enquête à Notre-Dame du Bon Conseil, comté de Dummond, sur la mort d'Olivier Nadeau, âgé de 63 ans, cultivateur de cette paroisse, qui s'est fait tuer par un train de l'intercolonial à la traverse de Blake Station.

Une fois employé
Toujours employé
Parce qu'il est la
Meilleure teinture.

Fabriqué en Angleterre mais en vente partout.

Pour teindre les cotons, lainages, soies, blouses, corsages, robes, rideaux, rubans, etc.

Le Savon Maypole

Il lave et teint en n'importe quelle couleur. Une fois employé—toujours employé. En vente chez les principaux pharmaciens et marchands.

Un livre à ce sujet—gratis en écrivant au

DEPOT CANADIEN : 8 Place Royale, MONTREAL. 72-1

THE DE CEYLAN

VERT OU NOIR

Sa consommation augmente chaque jour parce que les buveurs de thé trouvent qu'il n'y a pas d'autres thé aussi pur, aussi délicieux, et en même temps aussi économique. Essayez-le.

EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERS DE PREMIERE CLASSE

7-16-26

La Chaleur au Foyer

vous l'aurez en achetant une de nos fournaises, qui chauffent si bien, se conduisent si facilement et dépensent peu de charbon. Le meilleur endroit pour l'acheter c'est ici. Nous offrons un très bel assortiment de fournaises, comprenant une très grande diversité de styles, formes, prix et grandeurs à

10%

De Reduction

Nous avons là toute une variété de modèles provenant des plus grandes manufactures canadiennes. --- Ce sont toutes des marques connues pour leur excellence, leur commodité et leur durée.

LA FONDERIE CANADIENNE

J. RHEAUME, Proprietaire. **1544 Rue Ste-Catherine.**

5-7-9

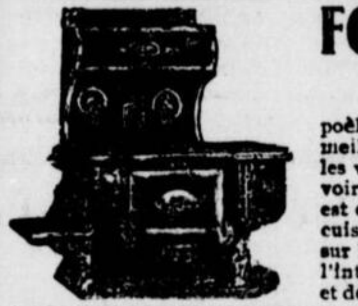

FOURNEAUX en ACIER

WALKER PILOT

Le fourneau Walker Pilot est le meilleur poêle de cuisine en Canada. Il est fait des meilleures plaques d'acier et construit d'après les vrais principes. Pourvu avec ou sans réservoir, réchaud élevé ou rayon élevé. Le four est construit de manière à donner une prompte cuisson et un travail parfait. Le thermomètre sur la porte du four indique la température à l'intérieur et est sauveur de temps, de travail et de combustible.

LUDGER GRAVEL, Seul Agent, 22 à 28 Place Jacques-Cartier

Montréal. En écrivant pour Catalogue, mentionnez La PATRIE

Alaska Fur Store

Pelleteries

La majeure partie de nos fourrures sont confectionnées dans nos propres ateliers par un personnel d'ouviers experts et avec les plus belles peaux.

Nous pouvons en toute sécurité en garantir la qualité, la durée et le bon marché puisque nous les confectionnons nous-mêmes à petits profits.

En nous confiant votre commande vous avez la certitude d'avoir pour votre argent ; la réputation de notre maison en est un sûr garant.

Clavet & Ginchereau

1437 Ste-Catherine, Montréal.

LA CONVENTION CONSERVATRICE

Le Club Sir John A. Macdonald nomme ses délégués

Le club Sir John A. Macdonald, hier après-midi, a désigné six de ses membres pour le représenter à la convention conservatrice provinciale qui siègera à Montréal les mardi et mercredi de la semaine prochaine. Ce sont MM. Foley, McDonnell, Mosher, Jacob, Crankshaw et Horsfall.

UNIVERSITE LAVAL

Election des officiers du club conservateur

Mardi, les étudiants conservateurs de l'Université Laval ont eu leurs élections annuelles. Les officiers suivants ont été élus :

Président, Guillaume Latour; vice-prés., A. Desrosiers ; vice-prés., J. E. B. Normandeau ; secrétaire correspondant, R. Roy ; secrétaire-archiviste, A. Chevrier ; commissaire-ordonnateur, J. A. Rodier ; commissaire ordonnateur, F. O'Meara ; conseillers, en médecine, J. C. Routhier; en droit, J. A. Prud'homme ; en Loi, C. H. Parent ; art dentaire, M. Masson; porte-drapeau, W. Beaudoin ; trésorier, A. Bourgeois.

Après les remerciements d'usage, M. le président demanda qu'on procédât immédiatement à la nomination des délégués à la grande convention conservatrice qui doit avoir lieu les 12 et 13 décembre courant, au club Jacques-Cartier.

Ont été nommés délégués : Guillaume Latour, J. E. B. Normandeau, A. Desrosiers, F. Laberge, Ad. Olivier, Georges Lonergan, H. Lambert, Jos David, Arcade Hétu, J. C. Routhier, A. Dufort, A. Rodier.

Ceux qui passent

—M. D. W. Bole, député fédéral de Winnipeg, l'organisateur de la "combinaison" des pharmaciens en gros, est de passage à Montréal. Il loge au Windsor.

SHAWINICAN

Carbure de Calcium

SEULS AGENTS

Continental Heat & Light Co. Montréal.

29-jeo

Avis Public

CONFEDERATION DU CANADA,
Province de Québec,
Cité de Montréal.

Attendu qu'un règlement intitulé "Règlement à l'effet d'annexer une partie du territoire de la municipalité du Village de Rosemont à la Cité de Montréal", a été adopté en deuxième lecture à une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Montréal, tenue vendredi le 1er décembre mil neuf cent cinq (1905) :

Attendu que ledit règlement a été approuvé en la manière régulière par le conseil municipal de la municipalité du Village de Rosemont à une assemblée régulière dudit conseil, tenue dans l'hôtel de ville de ladite municipalité du Village de Rosemont, le quatrième jour de décembre mil neuf cent cinq (1905), conformément à la loi;

Attendu que ledit règlement doit être soumis à l'approbation ou à la désapprobation des électeurs municipaux propriétaires de biens-fonds dans la partie dudit territoire de la municipalité du Village de Rosemont,

Et attendu que vendredi, le 12ème jour de janvier 1906 a été par moi fixé pour tenir l'assemblée publique desdits électeurs municipaux de la partie annexée de la dite municipalité du Village de Rosemont, pour approuver ou désapprouver ledit règlement, je donne avis par les présentes qu'une

Assemblée Publique

des électeurs municipaux propriétaires de biens-fonds dans la partie du territoire de la municipalité du Village de Rosemont à annexer ayant qualité pour voter sur ce règlement, est convoquée pour

Vendredi, 12e jour de Janvier 1906

A DIX Heures de l'Avant-midi

dans la salle municipale, dans l'hôtel de ville de ladite municipalité du Village de Rosemont, et que là et alors ledit règlement sera soumis auxdits électeurs pour recevoir leur approbation ou leur désapprobation, selon la loi.

Donné sous mon seing et le sceau de la Cité de Montréal, ce 6ème jour de décembre, mil neuf cent cinq (1905).

(Signé) S.-D. VALLIERES,
Maire-suppléant.

(Contresigné) L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Règlement à l'effet d'annexer une partie du territoire de la municipalité du village de Rosemont à la Cité de Montréal.

Attendu qu'il est de l'intérêt de la Cité de Montréal d'annexer à son territoire la partie du territoire de la municipalité du village de Rosemont, connue et désignée sous le No 172 et ses subdivisions des plan et livre de renvoi officiels de la Côte de la Visitation, pour faire partie du quartier Sainte-Marie, et que cette annexion ne peut que produire des avantages mutuels pour les deux municipalités, le Conseil de la Cité de Montréal décrète ce qui suit :

Section 1.—Le territoire ci-après décrit fera partie du quartier Sainte-Marie de la Cité de Montréal à toutes fins municipales quelconques :

"Ladite partie du territoire de la municipalité du village de Rosemont connue et désignée sous le No 172 et ses subdivisions des plan et livre de renvoi officiels de la Côte de la Visitation, est située sur la limite nord-ouest du quartier Hochelaga de la Cité de Montréal et est bornée comme suit : au nord-ouest par le chemin de la Petite-Côte; au nord-est par le No 173 des plan et livre de renvoi officiels de la Côte de la Visitation et partie de la limite sud-ouest du quartier Hochelaga ; au sud-est par partie de la limite nord-ouest du quartier Hochelaga ; au sud-ouest par partie de la limite nord-est du quartier Hochelaga."

Section 2.—La Cité de Montréal assumera une part proportionnelle de la dette actuelle de la municipalité du village de Rosemont, à savoir, la somme de cinq cents dollars ($500).

Section 3.—La Cité de Montréal paiera à F.-C. Laberge, ingénieur civil, la valeur de plans préparés par lui pour les niveaux de rues et d'autres travaux de génie civil, telle qu'établie par l'Inspecteur de la Cité de Montréal, aux termes d'un arrangement intervenu entre ledit F.-C. Laberge et la municipalité du village de la Petite-Côte (maintenant Rosemont), pourvu, néanmoins, que les honoraires dudit F. C. Laberge n'excèdent pas la somme de trois mille dollars ($3,000.)

Section 4.—Par l'adoption du présent règlement, le territoire annexé est et sera incorporé à la Cité de Montréal comme faisant partie du quartier Sainte-Marie, et sera soumis à tous les règlements de la Cité de Montréal qui ne seront pas en opposition avec les clauses du présent règlement, et sera sujet à tous les devoirs et obligations prescrits par la Charte de la Cité de Montréal et les statuts qui l'amendent.

CONFEDERATION DU CANADA,
Province de Québec,
Cité de Montréal.

Je certifie que ce qui précède est une vraie copie du règlement qui a été adopté en deuxième lecture à une assemblée spéciale du Conseil de la Cité de Montréal, tenue vendredi le 1er jour de décembre, 1905, et qui sera pris en considération par ledit Conseil et présenté pour une troisième lecture après l'expiration de trente jours à dater de sa dernière publication, conformément à l'article 10 de la section V de la charte de la Cité de Montréal, 62 Vict., chap. 58.

(Signé) L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Hôtel de Ville,
Montréal, 6 décembre 1905.

7-14-20-27

Pour Bons Marchés

En fait de cadres et encadrement.

ALLEZ VOIR

HEASLEY, l'Encadreur

2087 Rue Ste Catherine,

ma-j-jeo

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3160. — Dame Alexina Forget dit Despatie, des cité et district de Montréal, épouse commune en biens de Israel Nantel, marchand de bois du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, a ce jour intenté une action en séparation de biens contre le dit Israel Nantel.

Montréal, 4 décembre 1905.
CHARLES BRUCHESI,
Avocat de la demanderesse.
7,14,21,28,4

NAVIGATION

Quebec Steamship Co'y, Ltd.

New-York, Bermudes et les Antilles

LIGNES DE LA MALLE ROYALE

Départ de la jetée 47, North-River, New-York.

De New-York pour les Bermudes

Le nouveau steamer à double hélice BERMUDIAN, de 5,530 tonnes, le 20 décembre, à 11 a.m., 3, 13, 24 janvier, à 10 a.m.

De New-York pour les Antilles

St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Sta Lucia, les Barbades et Demerara.

Steamer PARIMA, mercredi, le 13 décembre, à 3 p.m.

CROISIERE SPECIALE AUX Bermudes, aux îles du Vent, à Trinidad, Jamaïque, Cuba et aux îles Bahama, à bord du steamer "Pretoria", partant de New York, le 17 février 1906.

On peut se procurer des billets à tous les principaux bureaux de billets.

Pour fret, passage et assurance, s'adresser à A. E. OUTERBRIDGE & CO., agents 39 Broadway, New-York. ARTHUR AHERN, secrétaire, Québec.

J. G. BROCK & Co., agents.
211 rue des Commissaires, Montréal.
6 Décembre 1905. 235-4-ms

AGENCES REFORD

LIGNE DONALDSON
SERVICE HEBDOMADAIRE DE MONTREAL ET GLASGOW

De Glasgow. De Montréal.
SS. LAKONIA .... 9 Nov.
SS. SALACIA .... 16 Nov.
(Compartiment frigorifique)
SS. INDRANI .... 22 Nov.
(Compartiment frigorifique)

SERVICE HEBDOMADAIRE DE MONTREAL ET LONDRES

De Montréal
SS. IONA .... 11 Nov.
(compartiment frigorifique et air froid)
SS. DEVONA .... 18 Nov.
SS. HURONA .... 22 Nov.

SERVICE DE LEITH
SS. JACONA .... 17 Nov.

SERVICE D'ABERDEEN
SS. ESCALONA .... 17 Nov.

LIGNE LORD.—SERVICE DE CARDIFF
Date de départ plus tard.

The ROBERT REFORD CO, Ltd,
25 rue St-Sacrement, Montréal.

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)
Départ caque jeudi, à 10 hrs. a. m.

LA GASCOGNE .... 7 Déc.
*LA SAVOIE .... 14 Déc.
LA BRETAGNE .... 21 Déc.
*LA LORRAINE .... 28 Déc.
*LA TOURAINE .... 4 Jan.
LA GASCOGNE .... 11 Jan.

* Paquebots à deux hélices.

Renseignements : Genin, Trudeau et Cie., agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. jno

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD

Soumission pour Gare.

Des soumissions, cachetées, adressées au secrétaire du Département des chemins de fer et canaux, à Ottawa, Ont., et portant à l'endos " Soumission pour gare, Charlottetown ", seront reçues jusqu'à et y compris MARDI, 26 DECEMBRE 1905, pour l'érection d'une gare à passagers, en pierre, et d'une construction pour salle à bagages, Charlottetown, Ile du Prince Edouard.

Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau du surintendant, Charlottetown, I.P.E., et au bureau de l'Ingénieur en chef, Moncton, N.-B., où l'on peut obtenir des blancs de soumission.

Toutes les conditions des spécifications doivent être remplies.

D. POTTINGER,
Gérant-Général.

Bureau du Chemin de Fer Moncton, N.B. 23 Novembre. 1905. 233-23

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces Maritimes, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où se trouve le terrain à prendre, ou si le colon le désire, il pourra, sur demande au Ministre de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire de l'immigration, Winnipeg, ou à l'agent local pour le district où se trouve le terrain, se faire autoriser à faire faire l'entrée par quelqu'un.

DEVOIRS DU COLON.—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead, devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père—ou la mère, si le père est décédé—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

DEMANDE DE LETTRES PATENTES devra être faite à l'expiration de trois années, devant l'agent local, le sous-agent ou l'inspecteur des homesteads.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON.—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

QUARTZ.—Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $7.50 par année, pour un individu, et de $50 à $100 par année pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minéral dans un endroit peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Député ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 302-6 ms

ADRESSE télégraphique : Halltype. Tél. Main 256. THE HALL ENGINEERING WORKS. Ingénieurs, fabricants de chaudières, fondeurs en cuivre et en fer, ouvriers en cuivre et forgerons. Agents pour le Réfrigérateur de J. & E. Hall, 14 rue Côté, Montréal. Thomas Hall, M.N.E.C. J.E.S., autrefois ingénieur Surt. de MM. Elder Dempster & Co., et de la Cie du chemin de fer du Pacifique Canadien, Londres. Thos. O. Sinclair. 119-1 an

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils,
Bureaux : { Edifice New York Life, Montréal. [illegible] D. C.

—POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE".

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les Trains de Québec

QUITTENT LA GARE VIGER

a8.45 a.m., b2.00 p.m. et b11.30 p.m.. Wagons-dortoirs et palais attachés à ces trains.

Les Trains d'Ottawa

PARTENT DE LA GARE WINDSOR

a8.45 a.m., b9.40 a.m., c10.00 a.m., a4.00 p.m., b9.40 p.m., b10.10 p.m.

PARTENT DE LA GARE VIGER A

a8.20 a.m., a5.35 p.m.

b Tous les jours, a Tous les jours, dimanches exceptés, c Dimanches seulement.

Wagons-dortoirs et palais sur les trains qui partent de la gare Windsor.

Bureau des Billets : 129 Rue St-Jacques
Près du Bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

DEPART DE LA GARE BONAVENTURE

"International Limited"

Tous les jours à 9 a.m. Ar. Toronto, à 4.30 p.m., Hamilton, 5.30 p.m., Niagara Falls, Ont., à 10.15 p.m., Buffalo, 11.15 p.m., London, 7.43 p.m. Détroit, 9.45 p.m., Chicago, 7.42 a.m. CAFE ELEGANT SUR CE TRAIN.

Service Rapide d'Ottawa

PART à 8.40 a.m., tous les jours de semaine, 4.10 p.m., tous les jours.
ARRIVE A OTTAWA à 11.40 a.m., les jours de semaine, et 7.10 p.m., tous les jours.

Bureaux des Billets en Ville:
137 rue St-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

SERVICE de QUEBEC

DEPART DE MONTREAL A 7.40 A. M. ARRIVEE A QUEBEC A 1.30 P. M.

DEPART DE MONTREAL A 3.50 P. M., ARRIVEE A QUEBEC A 10.00 P. M.

LE TRAIN DE LA MALLE ANGLAISE

Quitte Montréal à 12 heures (midi) le dimanche, raccordant directement à Halifax avec les steamers de la malle royale, ligne Allan, pour Liverpool.

Wagons-dortoirs et wagons-refectoires directs de Montréal à Halifax.

"L'EXPRESS MARITIME"

Quitte Montréal a 12. h. (midi) tous les jours, excepté le samedi

—— POUR ——

QUEBEC, RIVIERE DU LOUP, CAMPBELLTON, MONCTON, ST-JEAN, HALIFAX, LES SYDNEYS

Et tous les endroits des Provinces Maritimes avec connexion directe pour l'île du Prince-Edouard et Terreneuve.

Discontinuation du service de wagon-salon

Le et après le Lundi, 11 décembre, les wagons salons-buffets sur les trains locaux entre Montréal, Nicolet et Québec et partant d'ici à 7.40 a.m., et 3.50 p.m., et arrivant à Montréal à 10.30 a.m., et 10.00 p.m., seront discontinués.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE. 143 rue St-Jacques, et à la gare Bonaventure.

241-jno.

Chemin de Fer Rutland

GARE DE LA RUE WINDSOR

Les Convois partent comme suit :

8.50 a.m.—Le convoi rapide des MONTAGNES VERTES, arrivant à Burlington à 11.50 a.m., Troy, 4.15 p.m., Albany, 4.40 p.m., New-York, 8.00 p.m., Boston, 7.45 p.m., Worcester, 7.45 p.m.

7.10 p.m.—EXPRESS DE NUIT, arrivant à Burlington à 10.10 p.m., Troy, 2.50 a.m. New-York, 7.18 a.m., Boston, 7.00 a.m., Worcester, 6.27 a.m.

Chars dortoirs et salons. Pullman sur les trains directs. Pour questions de confort et billets, s'adresser au No 141 rue Saint-Jacques, et à la gare Windsor.

T. M. FALLON, agent des passagers et billets de la ville.

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.—LACHINE. — De l'hôtel des Postes, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 8.00 p.m., 30 minutes de 8.00 p.m., à minuit. De Lachine, service 20 minutes, de 5.50 a.m., à 8.45 p.m. service de 30 minutes, de 8.45 p.m. à 12.45 p.m., Sault au Récollet.— De la gare St-Denis et celle d'Henderson, service de 30 minutes de 6 a.m., à 9 a.m., service de 40 minutes de 9 a.m., à 4 p.m., service de 30 minutes de 4 p.m., à 8 p.m., service de 40 minutes, de 8 p.m. à minuit. Dernier tramway du Sault 12 p.m. De St-Denis, 12.20 p.m. Des chars supplémentaires tous les jours de la rue Chenneville à la gare d'Henderson à 6.10 p.m.—La Montagne.—De l'Avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, de 5.40 a.m., à 11.40 p.m.—De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, de 5.50 a.m., à 11.50 p.m.—Cartierville.—De la jonction Snowdon, service de 40 minutes, de 6.00 a.m., à 12.00 p.m. —De Cartierville, service de 40 minutes de 5.40 a.m., à 11.40 p.m.—Des tramways supplémentaires circuleront sur tous les tronçons quand le besoin s'en fera sentir. l-me-v-s.jno.

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limitée

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au bureau-chef

CHAMBRE 311

Edifice de la Banque des Marchands

123-jno

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL

A. T. EARL, Propriétaire.

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins et bureaux. 336-338 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 23—ma-j-s

Tél. Bell Main 89. Tél. des Marchands 244

L'ATELIER DE MACHINES DU PORT

LYMBURNER & MATHEWS

Ingénieurs et Machinistes

Forgerons (Travaux de forges de tous genres, etc.) Fondeurs en cuivre et finisseurs.

Angle des rues des Commissaires et, Bonsecours

MONTREAL

Réparations de chaudière, une spécialité. M. L. M. Lymburner. Résidence Tél. Uptown 4053 lun-mer-vend-jno

"La Patrie" est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de "La Patrie", Limitée, aux Nos 77-79 rue St-Jacques, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 306 rue Saint-Hubert.

L'Extrait de Bœuf d'Armour Dans la Cuisine.

L'Extrait de Bœuf d'Armour donne une riche saveur de rosbif aux hâchis, ragouts, "stews" et pâtés. Il rend aux restes de viande toute leur saveur perdue dans la première cuisson. Avec l'Extrait de Bœuf d'Armour dans la cusine, une soupe ou une sauce est prête à être servie en quelques minutes alors que cela prend une heure ou deux pour les préparer avec de la viande fraiche, puis cela n'est pas aussi bon et coûte plus cher. N'oubliez pas qu'une jarre de 2 onces d'Extrait de Bœuf d'Armour dure plus longtemps qu'une bouteille de 8 onces de Fluid Beef. Il est donc moins dispendieux. Prenez-en le quart d'une cuillerée à thé pour faire une tasse de bouillon de bœuf, etc., etc. Vendu par tous les Epiciers et Pharmaciens.

ARMOUR LIMITED, - TORONTO.

CATSUP AUX TOMATES ET AU BŒUF D'ARMOUR

Un assaisonnement appétissant pour steaks, rôtis, fèves au lard, et poisson de toute espèce. Il est un peu meilleur que les autres.

VENDU PAR TOUS LES EPICIERS.

CET âge est appelé l'âge pratique; à tout évènement c'est une époque où les gens aiment à avoir pour la valeur de leur argent; c'est une affaire assurée quand vous achetez le .. ..

CACAO Perfection de COWAN

(Etiquette Feuille d'Erable)

Il est absolument pur; très nutritif et très hygiénique.

THE COWAN CO., Ltd., Toronto.

16-23-30 N—7-14-21-28 Déc

DR. MARSHALL'S CATARRH SNUFF

25c CONTRE **les Rhumes** 25c

For 70 Years a Household Remedy

j-jno

Ce n'est pas ce qui est **prétendu** mais ce qui est **fait** qui constitue le record sur lequel s'appuie

—LA—

TOILET LAUNDRY

"La Buanderie qui sait blanchir."

Des années d'un travail soigneux et consciencieux portent leur fruits et notre commerce aujourd'hui en est la preuve.

290 RUE GUY,

Téléphones Up 3480-3481-3482

5-7-9

Fruit Laxatif Rafraichissant

TRES AGREABLE A PRENDRE CONTRE

CONSTIPATION

Hémorrhoides

Embarras Gastrique et Intestinal

TAMAR INDIEN GRILLON

Exiger la Signature E. GRILLON sur la Boite.

VENTE EN GROS:

33 RUE DES ARCHIVES, PARIS.

Detail dans toutes les Pharmacies.

187 mar-j.-3-m.

NOUVELLE PAROISSE ITALIENNE

SOUS LE VOCABLE DE N.-D. DU MONT-CARMEL

Par bref, en date du 3 novembre, Mgr Bruchési, Archevêque de Montréal, se rendant à la requête qui lui fut présentée le 2 septembre, signée par dix-neuf cent-cinq francs-tenanciers italiens de Montréal, a érigé la colonie italienne de cette cité, en paroisse distincte, sous le vocable de Notre-Dame du Mont Carmel, dont la fête se célèbre le 16 juillet.

Voici quelle est la partie du territoire de Montréal qui se trouve enclavée, dans les limites de la nouvelle paroisse, en autant que les italiens s'y trouvent concernés exclusivement:

Les limites seront, à l'est, une ligne suivant l'axe de la rue De Lorimier, depuis le fleuve Saint-Laurent à l'avenue Mont-Royal; au nord, une ligne suivant l'axe de l'avenue Mont-Royal, longeant les limites est et sud du parc Mont-Royal, de la rue De Lorimier à la rue Redpath; à l'ouest une ligne partant des limites du parc Mont-Royal, suivant l'axe des rues Redpath, de la Montagne, Mc Cord et continuant en droiture jusqu'au fleuve Saint-Laurent; au sud, la rive nord du Saint-Laurent.

Les dites cures et paroisse seront entièrement sous la juridiction des archevêques de Montréal, qui en nommeront les curés, et complètement soumise aux règles de discipline existant dans le diocèse, où elle se trouve érigée.

UNE INDESCRIPTIBLE MISERE

est celle que l'asthmatique doit souffrir.. Il n'y a que ceux qui ont été guéris qui peuvent dire combien est agréable le retour à la santé par Catarrhozone. Mais la guérison est certane et dure aussi longtemps qu'on fait usage de "Catarrhozone." (7)

LE PACIFIQUE CANADIEN

Un progrès merveilleux

Les recettes du Pacifique Canadien pour la semaine du 21 au 30 novembre accusent une augmentation de $261,000 sur la période correspondante de l'an passé. Les chiffres sont de $1,642,000 contre $1,381,000. Les chiffres pour les cinq mois déjà écoulés de l'exercice en cours sont assurément remarquables. Bien que les recettes de novembre soient légèrement inférieures à celles d'octobre, elles dépassent notablement celles de novembre 1904. L'augmentation, pour le mois dernier, est à la vérité la plus considérable qu'on ait connue. Les recettes totales de novembre s'élèvent à $5,648,000 contre $4,659,000 l'an passé, ou une augmentation de $989,000. Pour les cinq mois finissant au 30 novembre les recettes se sont élevées à $25,523,000, contre $22,365,000 pour la période correspondante l'an passé. L'augmentation jusqu'à date, pour l'année fiscale est donc de $3,158,000 comparée aux chiffres de l'année 1904.

DELEGUE APOSTOLIQUE

Le successeur de Mgr Chappelle

NEW-YORK, 7 — Monseigneur Guiseppe Aversa, délégué apostolique à Cuba et à Porto-Rico, est arrivé, ici, aujourd'hui, sur le steamer Kaiser Wilhelm II. Il succède à Mgr Chappelle.

UN LACHE AGRESSEUR

CACHE DANS UNE MAISON EN CONSTRUCTION, IL S'ATTAQUE SOUDAINEMENT A UNE JEUNE FILLE QUI PASSE

Un peu après sept heures, hier matin, une jeune fille de Saint-Louis du Mile-End, Mlle Cusson, fille de M. John Cusson, rue St-Eugène, a été victime d'une agression des plus audacieuses. Elle se rendait à son travail, à la fabrique de chemises McGee, rue Clark, près de la rue Mont-Royal. Elle descendait selon son habitude la rue Clark, lorsque rendue devant une maison en construction entre les rues Villeneuve et Mont-Royal, elle en vit sortir un jeune homme qui se jeta sur elle. L'assaillant voulut entrainer sa victime dans la maison d'où il sortait. Mlle Cusson se mit à crier et à chercher à échapper à son agresseur. Elle voyait le moment où elle allait manquer de force. Sur ces entrefaites, M. Hormisdas Durocher qui fait le service de l'enlèvement des vidanges, prit la rue Clark avec sa voiture. Il entendit les cris de la jeune fille et la vit aux prises avec un homme. Il sauta à bas de sa voiture et se mit à la poursuite du lâche qui avait pris la fuite en voyant venir quelqu'un. Au coin des rues Villeneuve et St-Laurent des hommes travaillent à la construction d'une maison. Ils virent venir à eux un homme qui courait et un peu plus loin un autre individu qui lui donnait la chasse. Ce dernier leur cria d'arrêter le premier. Les ouvriers croyant que c'était une farce lui laissèrent le chemin libre, ce dont il profita pour disparaître.

LES NOUVEAUX NAVIRES DU PACIFIQUE

M. Arthur Piers, gérant du service transatlantique de la compagnie du Pacifique Canadien, est revenu hier d'Angleterre où il était allé au lancement du nouveau paquebot de la compagnie "Empress of Britain".

Parlant des deux nouveaux paquebots que la compagnie fait construire, M. Piers a dit que l'"Empress of Britain", sera en service au commencement de mai prochain et que l'"Empress of Ireland" sera terminé au temps fixé par la compagnie.

Le commerce entre l'Angleterre et le Canada, allant toujours en augmentant, la compagnie du Pacifique trouvera tout le trafic nécessaire pour ces deux paquebots qui inaugureront un service rapide entre les deux pays.

La construction des navires en Angleterre est dans un état florissant à l'heure qu'il est, quoique le prix des matériaux augmente et que les ouvriers demandent de plus forts salaires.

M. Piers a baptisé lui-même l'"Empress of Britain" et la Fairfield Ship Building Co., lui a donné un superbe cadeau en souvenir de la cérémonie.

Permis d'épiceries

Les épiciers sont priés de faire leur application pour leur licence d'ici au 31 décembre.

A samedi prochain

Le procès de l'étudiant Maxime Raymond, a été remis à samedi prochain.

GILLETT'S LYE

PURE LESSIVE PULVÉRISÉE DE GILLETT

LA MEILLEURE, LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill.

MORT D'UN CONSUL

M. JAMES RUSSELL PARSONS, CONSUL GENERAL DES ETATS-UNIS, VICTIME D'UN ACCIDENT MORTEL

CHICAGO, 7 — M. James Russell Parsons, consul général des Etats-Unis à Mexico, est mort dans des circonstances tragiques hier soir ici.

La voiture dans laquelle il se trouvait avec madame Parsons et son fils a été heurtée par un tramway électrique. Madame Parsons et son fils ont été blessés très légèrement. M. Parsons a reçu un coup terrible à la tête et a été tué sur le coup.

La violence du choc avait rendu madame Parsons presque sans connaissance. Des amis ont porté le cadavre de M. Parsons au poste de police pour l'enquête.

Le cocher de la voiture et le mécanicien du tramway sont disparus.

Albany, 7 — La nouvelle du décès de M. Parsons a causé une profonde émotion ici où M. et madame Parsons comptaient beaucoup d'amis. Peu d'hommes étaient plus connus dans l'Etat que M. Parsons. C'était un fervent de l'instruction et un ami du président Roosevelt. Il était né en 1861 à Hoovick Falls.

BANQUET DU BUILDER'S EXCHANGE

Le banquet annuel de cette corporation a lieu ce soir au Viger. Il promet d'être un grand succès. Les personnages distingués dont les noms suivent ont promis d'y assister et de traiter les matières nationales ou municipales: L'hon. M. J. I. Tarte, MM. Honoré Gervais, M.P., Godfroy Langlois, M.P.P., l'échevin Vallières. Les Associations sœurs seront représentées par le professeur Percy E. Nobles, de McGill, MM. Archibald et Vanier, de l'Association des Architectes de la province de Québec, Geo. A. Hadrill, du Board of Trade, C. H. Catelli premier vice-président de la Chambre de Commerce, l'ex-échevin T. Charpentier, Thos. Forde, J. N. Arcand, W. B. Shaw, Jos Thibault, John Duthie, J. W. Hughes et Peter Lyall, représentant les patrons charpentiers, peintres entrepreneurs en électricité, plombiers, entrepreneurs dans les marbres et granits.

Il y aura un excellent programme musical, Ce sera une charmante soirée.

INDUSTRIE LAITIERE

Maintenant que la saison 1905, est terminée, et que l'exportation est close, il y a lieu de faire connaitre les prix moyens de vente par livre:

BEURRE

Saison 1905, ...	21c 20
Saison 1904, ...	18c 32
Saison 1903, ...	18c 66

En 1894, le prix était de 19c55 — De 1895 à 1898, il a varié de 17c26 à 17c51, et de 1899 à 1802, on atteignit de 19c71 à 19c92.

Comme on le voit, le cours rétrograde de 1903 et 1902, s'est élevé par un bond extraordinaire de 2c 1-2 à 3c environ par livre. Et ce bond, a dû rapporter aux producteurs de beurre, cette année, où l'exportation a fait 25 p. c. de plus, la jolie somme de près de $900,000.

En 1905, il a été exporté à prix à peu près égal, du beurre doux et du beurre salé. Les deux prix se dont sensiblement rapprochés.

Moyenne générale par livre pour beurre doux, 21c60; pour beurre salé, 21c55. Et l'avantage s'est trouvé, être encore en faveur des producteurs de beurre salé qui, avec la même quantité de lait ou de crême, ont fait plus de rendement.

FROMAGE

Saison 1905, ...	10c26
Saison 1904, ...	7c96
Saison 1903, ...	10c05

La présente année, la production du fromage a été supérieure à 1904 d'environ 2 p. c. seulement; mais le bond fait en prix devra donner de ce chef un peu plus de trois millions de piastres.

Donc, en la saison 1905, l'industrie laitière aura rapporté à ses producteurs un magnifique supplément de "Quatre millions de piastres".

WILLIAM R. HAVEN,
Richmond.

BAUME RHUMAL Un remède à la fois agréable et efficace pour toux et rhume, quelques doses vous guériront à peu de frais. Prix, 25 cts la bouteille.

242-jno.

HENRY SIMPSON & Co.
TRADE MARK
O.V.L.
SCOTCH WHISKY
AS SUPPLIED TO
THE HOUSE OF LORDS

LES LORDS d'ANGLETERRE

Ces Fins Dégustateurs Proclament

Le Scotch Whiskey de SIMPSON

comme le meilleur, le plus hygiénique et le plus en vogue. Ils le préfèrent à tous les autres ce qui n'est pas peu dire.

HUDON & ORSALI, Seuls Agents, Montreal.

5-7-9

Bottines pour Patins et Hockey

Mocassins et bas pour porter avec. Bottines en feutre avec épaisses semelles en feutre. De qualite et de style excelents et à prix équitables.

RONAYNE BROS. 485 rue Notre-Dame Ouest Angle du Square Chaboillez.

5-7

Mlle BELLA HEROUX

Un Conseil Aux Institutrices

Je souffrais de faiblesse générale et d'un commencement de maladie de cœur. Depuis deux ans que je prends du Vin St-Michel, je suis bien portante et j'ai gagné beaucoup de poids.

Je conseille à toutes les jeunes filles qui enseignent comme moi, de prendre ce bienfaisant tonique.

BELLA HEROUX,
Institutrice
Maskinongé.

BOIVIN, WILSON & CIE, 520, RUE ST-PAUL, MONTREAL
Agents Généraux

EASTERN DRUG CO., 14 FULTON STREET, BOSTON, MASS.
Dépositaires pour les Etats-Unis

Indispensable en Hiver

C'est une nécessité, dans chaque intérieur d'avoir du

Sirop de Gomme d'Epinette Rouge de Gray

Quelques doses, au début d'un rhume, arrêtera toute irritation de la gorge—l'enrouement—l'inflammation—déracinera le rhume et renforcera les poumons. Il a toutes les propriétés curatives, adoucissantes et aromatiques qui se trouvent seulement dans la Gomme d'Epinette Canadienne. Il est agréable au goût. 25c. la bouteille.

BYRRH

Est un Vin Fin et Délicat avec un bouquet particulièrement attrayant. C'est le tonique favori des dames. Ses effets rafraichissants sont insurpassables et incomparables.

Grandes Bouteilles de 35 Onces.

Commandez-en et tenez-en chez vous.

HUDON, HEBERT & CIE, Montreal Agents pour le Canada | **VIOLET FRERES, Proprietaires,** Thuir, France

Cadeaux! Cadeaux!

Vous verrez sur nos comptoirs une multitude d'effets religieux, tel que: livres de messe, chapelets, médailles satin en or et en argent, croix nacres, vermeilles, argent. Demandez les prix.

Nos articles de fantaisie sont des meilleurs gouts comme cadeaux de noces, anniversaires, etc., nous en avons pour toutes les bourses.

Notre stock de Jouets est au complet, venez faire votre choix.

Aucune maison de détails ne peut offrir un bargain aussi avantageux tel que nous le faisons actuellement. Ayant profité d'une aubaine que nous offrait un voyageur nous avons acheté pour la saison un peu trop de ***Tapisserie.*** De belles variétés nous restent, nous vous les offrons à ***50 p. c.*** de réduction. Venez choisir aujourd'hui pour avoir le patron que vous désirez.

J. G. GRATTON, Libraire.

1410 Rue Ste-Catherine.

J-jno

Nouvelle Lumière **"PEERLESS"**

La seule lumière brillante et économique du siècle. Simple, sûre et agréable à l'oeil. Prix réduits à 50 cents, 75 cents, $1.00.
LOCATION, $1.25 par année. Satisfaction garantie.

Aussi: Gazeliers-Electroliers à prix réduits.

Installation de Fils électriques à prix réduits.

The Peerless Gaz Light Co., Montreal Limited.

Tél Bell Est 3705 :-: 225 Rue St.Laurent

5-7-9

Feuilleton de "La Patrie."

La Mort dans la Vie

11 (Suite)

Durant le trajet de l'hôtel Terminus à Neuilly, bien des pensées différentes avaient encore traversé l'esprit du docteur.

Ce qui venait de lui arriver était si soudain, si étrange... si extraordinaire!

X

Ce soir, en se chargeant de cette opération qui pouvait sauver Darmont, il suivait un plan échafaudé en hâte dans son cerveau...

Il espérait par là arriver à ce qu'il désirait si ardemment... à la possession de la femme qu'il voulait...

Comment?... C'était là son secret... Mais voici qu'à présent d'autres sentiments étaient en jeu... Si, en sauvant cet homme, il perdait Inès et du même coup la fortune tant convoitée... la fortune qui allait lui permettre de réaliser le rêve de toute sa jeunesse?

Son front s'était plissé, ses sourcils restaient froncés... Une lutte, visiblement, se livrait en lui.

Son retour devait être attendu, guetté, car le cocher n'eut pas besoin d'appeler pour que la grille s'ouvrit tout de suite devant la voiture qui franchit une avenue sablée aboutissant à un perron au bas duquel Servières descendit.

Des lumières brillaient aux fenêtres...

Un des aides se tenait sur le perron.

—Un blessé vous est arrivé, n'est-ce pas, Maury? demanda le docteur.

—Oui, monsieur... La voiture des ambulances qui l'a amené repart à l'instant.

—Mon billet vous a été remis?

—Parfaitement.

L'aide, un tout jeune homme pâle aux grands yeux bleus, au visage grave et doux, ajoutait:

—Nous avons exécuté vos ordres, Lebray, Vincent et moi. Le blessé a été transporté dans la chambre 7.

—Toujours évanoui?

—Toujours. Avec de grandes précautions nous l'avons dévêtu. Mes camarades sont en train de débarrasser le visage de cet homme du sang coagulé qui le recouvre... Ayant entendu le bruit de la voiture, je suis descendu vous prévenir.

—Bien.

Et, après une seconde réflexion:

—Pas d'autre visite dans la soirée?

—Pas d'autre.

Le docteur avait gravi les marches du perron et, suivi par le jeune homme, il atteignait maintenant le vestibule.

... Un très grand vestibule, bien décoré, donnant accès à l'escalier... fort large au long duquel serpentait une jardinière de cloisonné où des plantes vertes et des fleurs s'épanouissaient.

C'était clair, riant, joli...

Servières l'avait voulu ainsi.

Et, par un contraste touchant, tout était de même dans cette maison.

...Rien n'y évoquait la souffrance... la douleur... les misères humaines...

...Partout des plantes vertes, des tableaux, des fleurs.

...Partout de la gaieté... des couleurs, des clartés...

...Un décor d'idylle... de flirt... d'amour.

Le chirurgien se débarrassa de son pardessus et de son chapeau, puis, avant de s'engager dans l'escalier, il appela un valet.

—John, faites allumer chez moi, au petit salon, où vous conduirez directement une dame — Madame Darmont — la femme du blessé qu'on vient d'amener et qui, vraisemblablement se présentera tout à l'heure.

—Bien monsieur.

Les paupières du chirurgien battaient rapidement pour cacher, pour atténuer la lueur ardente de ses prunelles.

Se tournant vers l'aide, il ordonnait à présent à celui-ci:

—Vous, Maury, vous allez vous rendre dans la salle d'opérations, où vous préparerez tout ce qui est nécessaire pour une trépanation.

—Parfaitement, monsieur, dans quelques instants vos ordres seront exécutés.

Puis, après un silence:

—Vous procéderez à l'opération cette nuit même?...

—Probablement... Je n'ai pu examiner que très sommairement la blessure de cet homme... Il me semble qu'elle est très grave et qu'elle exige une intervention chirurgicale immédiate... Je vais m'en assurer.

Tous deux gravirent l'escalier, atteignirent le couloir du premier, un [illegible] d'eau, de chaque côté duquel s'ouvraient les portes numérotées des chambres des malades. Un épais tapis qui étouffait complètement le bruit des pas s'étendait dans toute la longueur de ce couloir au milieu duquel se trouvaient les portes vitrées donnant accès à la cage de l'ascenseur qui, partant du rez-de-chaussée, aboutissait au second, à la salle d'opérations.

Servières n'alla pas jusqu'à l'extrémité du couloir.

Lorsqu'il se trouva en face d'une porte qui, à droite, portait le chiffre 7, il s'arrêta. Cette porte était entrebâillée; il la poussa pendant que Mauray s'éloignait, allant exécuter les ordres qui venaient de lui être donnés.

La chambre dans laquelle le chirurgien pénétrait était, comme le vestibule, comme le couloir, éclairée à la lumière électrique.

Les aides achevaient leur besogne.

Sur le lit, le blessé était étendu, toujours dans la même rigidité de mort.

L'évanouissement dans lequel il était tombé, là-bas... dans le wagon après avoir prononcé quelques mots... se prolongeait.

C'était presque le coma.

Maintenant le visage et les cheveux de Roger apparaissaient débarrassés du sang coagulé qui les souillait tout à l'heure.

La tête, légèrement inclinée à gauche, laissait voir, la blessure qui intéressait le temporal droit.

...Blessure terrible...

Le visage, pourtant, n'avait rien de la hideur de certains visages de blessés; les traits fort peu altérés...à peine crispés...conservaient toute leur beauté.

Et, devant cette constatation, les yeux gris de Servières se firent plus durs encore.

Oui...vraiment, ce Roger Darmont... mince, svelte, délicat, était un joli garçon...un de ces êtres de séduction qui plaisent aux femmes.

Lui, Servières, eut davantage conscience de son infériorité physique......de son manque de grâce...

Il comprit que cet homme pût inspirer de folles....de durables passions.

La jalousie davantage encore enfiella son âme...

Il se pencha sur le blessé. Ses doigts effleurèrent les bords de la plaie, qu'il examina attentivement.

Il ne manifesta ni joie ni inquiétude. Il resta impassible, disant aux aides:

—La trépanation, seule, peut sauver cet homme, s'il doit être sauvé.

Puis il sortit.

Il gagna le pavillon où étaient ses appartements, se rendit dans le petit salon, qui, selon ses ordres, était discrètement éclairé par un lampadaire encapuchonné de soie mauve.

Dans ce petit salon meublé avec goût, mille bibelots jolis étaient épars.....Un grand divan se perdait dans un coin d'ombre....

Georges Servières s'était mis à marcher de long en large. Il semblait nerveux. Par moments, il tressaillait, s'arrêtait, écoutait.

Et, à voix haute, il se parlait à lui-même:

—Viendra-t-elle?

Puis:

—Oui.... il n'est pas possible qu'elle ne vienne pas.

C'était à Christiane qu'il songeait.

Il alla ensuite à la fenêtre et, d'une main un peu fiévreuse, il en écarta les rideaux, chercha à voir dans la nuit...

Longtemps il resta là, les sourcils froncés, le visage crispé......songeur.

—Que dois-je faire? se demandait-il encore.

C'était Maury, l'aide aux yeux bleus, qui venait annoncer:

—Tout est prêt là-haut, monsieur.

[illegible]

—Rien ne presse....Allez rejoindre vos camarades...Nous verrons tout à l'heure....

Des minutes encore s'écoulèrent. De plus en plus, Servières devenait nerveux et agité.

Et tout à coup il prêta l'oreille.

Dans le silence de la nuit, un bruit venait de se faire entendre: celui que produit le roulement d'une voiture.

—La voici, murmura-t-il.

Et avec un sourire cynique:

—Docteur, tu as fait ton choix. "L'amour d'abord, la fortune ensuite!

Il s'était dirigé vers la lampe. Il en abaissa la flamme. La clarté, déjà discrète, atténua encore.

Il souriait toujours.

Puis il quitta le petit salon, gagna son cabinet de travail qu'il éclaira en tournant, dès la porte, le commutateur électrique.

Au dehors, un coup de sonnette venait de retentir.

Ce fut John qui sortit, qui se rendit à la grille.

Avant même qu'il l'eût atteinte une voix toute angoissée s'élevait dans la nuit:

—C'est bien ici la maison de santé du docteur Servières?

—Parfaitement.

—En ce cas, veuillez prévenir votre maître que je suis madame Darmont et que je désire lui parler.

Le domestique avait ouvert la grille.

—Si madame veut me suivre? fit-il.

Dans l'obscurité, Christiane se retournait et disait au cocher de cette voiture dont elle venait de descendre:

—J'ignore pour combien de temps je suis ici... n'importe... Vous attendrez, n'est-ce pas?

—Oui, madame... oui...

—Malgré, ajoutait-il, un peu bougon, malgré que par ce temps de chien et à cette heure-ci ça n'ait rien de particulièrement agréable de poireauter, boulevard Bineau, sur le siège d'une guimbarde...

Mais Christiane n'entendit pas ces réflexions plutôt amères.

Elle avait pénétré dans la cour à la suite du domestique... et, dirigée par lui, elle allait vers le perron.

Elle allait soutenue par la fièvre... la fièvre d'inquiétude et d'angoisse qui, depuis deux heures déjà, la tenaillait.

Elle allait un peu comme sous l'influence d'une hallucination, d'un mauvais rêve... d'un cauchemar.

Elle allait vers son destin...

...Consciente qu'un danger la menaçait...

...Prête à le braver...

Des lumières brillaient aux fenêtres du premier... C'était là, sans doute, qu'elle allait voir son mari sanglant... inanimé...

Son Roger... si cher... son Roger adoré pour le retour duquel elle s'était faite plus belle... plus séduisante... se parant comme il aimait qu'elle fût parée.

Elle disait au domestique:

—Il faut me conduire tout de suite.. tout de suite auprès de mon mari... et puis vous en avertirez votre maître.

Oh!... oui... près de Roger, il lui semblait qu'elle serait plus en sûreté.

...Plus maîtresse d'elle-même... pour parler, pour demander d'abord des explications à ce chirurgien sur ses intentions... puis, pour prendre ensuite, si ces explications ne la satisfaisaient pas, telle décision qui lui conviendrait au besoin celle de faire transporter Roger chez un autre praticien.

Mais le domestique déclarait:

— Madame, ce que vous me demandez là n'est pas possible.

— Pas possible... Pourquoi?...

— Parce que j'ai reçu des ordres qui m'obligent à vous conduire d'abord auprès de monsieur.

Elle tressaillit de nouveau.

(A continuer).

La Patrie

CHOSES MUNICIPALES

Plusieurs villes ont déjà des associations civiques, des cercles destinés à étudier les questions municipales.

Le budget d'une ville comme Montréal est presqu'aussi élevé que celui de la province. Bientôt nous aurons une population de cinq cent mille âmes. Le coût de la vie, la salubrité, le bon ordre, la protection contre le feu, l'entretien des rues, les écoles, les hôpitaux : tout cela sont des nécessités d'une grande ville. Il est très peu de citoyens occupant une grande situation dans le commerce, dans les affaires, dans les professions, qui consentent à consacrer leur énergie à l'administration des affaires municipales.

Les élections sont des causes d'ennui auxquelles peu de gens aiment à se soumettre. La carrière politique a des attraits. Elle conduit un certain nombre d'hommes à la renommée, au banc judiciaire, à des charges relativement lucratives.

La carrière municipale ne conduit à rien de tout cela.

Aux Etats-Unis il y a des abus extraordinaires, de la corruption sur une vaste échelle. Nous avons eu moins à nous plaindre ici bien que nous ne soyons pas exempts de tares.

Il n'est pas de familles auxquelles une bonne administration municipale n'apporte pas de bénéfices, et auxquelles une mauvaise administration municipale ne coûte pas de l'argent et des ennuis. L'éclairage, l'approvisionnement de l'eau, le chauffage, la propreté dans les rues, dans les ruelles, la protection contre le feu : voilà autant d'éléments de notre vie de tous les jours.

Dans certaines villes l'on a formé, comme nous le disions tout à l'heure, des associations de surveillance et d'étude. Une petite ville de notre province, St-Hyacinthe, vient de créer un cercle de ce genre.

Le moyen le plus certain de faire du progrès, c'est de donner notre attention à nos affaires municipales. Elles comptent au nombre de celles qui nous intéressent davantage.

La Circulaire de Mgr Langevin

L'on a cherché à faire grand bruit à propos de ce document épiscopal. Mgr l'archevêque de Saint-Boniface ne l'avait pas destiné à être lue dans les églises. Elle est plutôt un mémoire pour le clergé de son diocèse.

N'est-il pas surprenant que des journaux comme le "Globe" et comme d'autres de nos confrères émettent la prétention qu'une communication de cette nature est illégale et que les tribunaux la déclaraient telle.

Nous rappelions l'autre jour que des évêques et des membres du clergé protestant sont à maintes et maintes reprises intervenus soit dans leurs synodes, soit dans leurs temples, d'une manière directe, formelle, dans les choses politiques de notre pays. Durant le débat sur la constitution des nouvelles provinces, des douzaines de discours ont été faits contre la politique adoptée par Sir Wilfrid Laurier. Le nom du Premier Ministre a été voué aux gémonies dans certaines églises.

Les catholiques, les journalistes français ne se sont pas insurgés contre ces procédés. Ils ont reconnu à leurs concitoyens d'origine protestante et aux ministres des diverses dénominations la liberté d'exprimer leur pensée, en se réservant le droit de leur donner la réplique.

Un homme haut placé qui honore LA PATRIE de sa confiance, nous écrivait ces jours derniers même pour nous rappeler que dans le mois de juin dernier un évêque anglican, le Révérend M. Mills, faisait une sortie à fonds de train en présence de tout son clergé, à Kingston, contre le projet constitutionnel des nouvelles provinces.

Nous ne portons point jugement sur l'opportunité ou l'inopportunité de l'attitude prise par Mgr l'archevêque de Saint-Boniface. Ce n'est pas la question pour aujourd'hui.

Mais nous voudrions savoir pourquoi un Archevêque catholique n'a pas le droit de parler à son clergé comme l'Evêque anglican, le révérend M. Mills, parlait à son clergé au mois de juin dernier.

POLITIQUE ANGLAISE

Sir Henry Campbell-Bannermann demande du temps avant d'annoncer la formation de son cabinet. Cette demande est légitime.

Le nouveau Premier Ministre de l'Empire a monté pas à pas les échelons qui conduisent au sommet de la vie politique. On le considéra d'abord comme tout au plus capable d'être un excellent employé, un employé de première classe dans un grand ministère. M. Justin McCarthy, dans l'un de ses livres si intéressants sur les choses du parlement anglais, rappelle que lorsqu'il fut fait secrétaire d'Etat pour l'Irlande en 1884, un spirituel irlandais justifia sa nomination en alléguant que M. Gladstone voulait se servir de Campbell-Bannermann sur le principe de l'emploi d'un sac de sable comme partie des défenses d'un port militaire.

Peu à peu Sir Henry gagna du terrain. Le voici à la tête du gouvernement de son pays.

M. Balfour doit être fort heureux d'être sorti, en la manière qu'il l'a fait, de l'imbroglio qui le conduisait inévitablement à sa chute.

Il n'est pas besoin de dire que la carrière de M. Balfour n'est pas close. Son esprit indépendant et cultivé trouvera plus de jouissances, pendant un temps au moins, dans l'opposition, que sur les bancs ministériels devenus intenables pour lui.

Les débuts de l'ancien Premier Ministre ne manquent pas d'intérêt. Il fit d'abord partie du groupe qui eut Lord Randolph Churchill comme chef, et que l'on appela le quatrième parti. Ce groupe se composa de Lord Randolph lui-même, de M. Balfour, de M. John Gorst (maintenant Sir John Gorst), et de Sir Henry Drummond Wolff. Ces quatre franc-tireurs jouèrent pendant plusieurs années un rôle important dans la Chambre des Communes. Conservateurs en principe, ils n'étaient cependant liés à aucun parti politique. M. Balfour est non seulement un homme politique, mais un écrivain et un littérateur. Il a déjà publié plusieurs livres.

Comme la "Patrie" le disait hier, M. Chamberlain et M. Balfour, désormais unis contre le gouvernement, feront la vie très dure à Sir Henry Campbell-Bannermann.

Il y a dans le parti libéral des hommes d'une très haute valeur.

Sir Henry n'épargnera aucun effort pour concilier les classes laborieuses, et attacher à son char le parti irlandais qui, sous la direction de M. Redmond, suivra une politique de modération, qui toutefois n'exclura point la fermeté. Le parti irlandais veut pour l'Irlande une autonomie aussi large que possible, mais fera, croyons-nous, la part des circonstances.

Il nous semble que le parti qui s'honore à un si haut degré des traditions de M. Gladstone, ne manquera pas l'occasion qui lui est donnée d'améliorer la situation de l'Irlande, en lui accordant plus d'autonomie et de contrôle sur ses affaires locales.

◆ ◆ ◆

L'ECLAIRAGE A MAISONNEUVE

Les offres de la Compagnies rejetées

La question de l'éclairage est revenue devant le conseil de Maisonneuve, hier soir, et les offres de la Montreal Light, Heat & Power Co. ont été rejetées.

Après mûre réflexion, les échevins se sont rendu compte de l'importance de l'arrangement qui leur était soumis. Ils n'ont pas manqué de se dire qu'il serait peu sage de lier leur municipalité pour une période de vingt-cinq ans et à un prix qui peut paraître, aujourd'hui, assez avantageux, mais qui dans un certain nombre d'années—dans cinq ou six ans — sera considéré comme exorbitant.

La majorité a-t-elle pris en considération que le contrat de l'éclairage des rues de Montréal expirera en 1909, et que toutes les municipalités qu'environnent Montréal seront binetôt annexées? Nous n'en savons rien. Aucune allusion n'a été faite à ce point important. Mais les membres du conseil ne peuvent s'empêcher de croire, dans leur fort intérieur, que Maisonneuve formera bientôt partie du "Greater Montreal." St-Henri, Ste-Cunégonde, Villeray sont déjà entrés dans le giron ; St-Louis du Mile-End, Verdun, Delorimier, etc., suivront à brève échéance leur exemple. Pourquoi Maisonneuve, qui prend actuellement de grands développements, grâce à son voisinage immédiat de Montréal, se condamnerait-elle à l'isolement ? Cela n'est pas possible. L'annexion s'impose, et elle s'imposera tous les jours de plus en plus. C'est la loi inéluctable du progrès.

Un autre point sérieux, c'est qu'à partir du 1er janvier prochain, Montréal ne paiera que $60 par année par lampe.

Pourquoi Maisonneuve ne pourrait-elle pas éclairer ses rues au même prix que Montréal, quand elle n'en est séparée que par une ligne imaginaire ?

Le contrat actuel est assurément onéreux. $115 par lampe, c'est trop cher. Et cela durant quinze ans encore ! Les contrats à long terme quand il s'agit d'une franchise publique, d'un service d'utilité générale, offrent des inconvénients sérieux.

Mais les conditions de la Montreal Light, Heat & Power Co. étaient absolument inacceptables, parce qu'elles imposaient à la municipalité un fardeau des plus lourds.

Ainsi que nous l'avons dit déjà, Maisonneuve éclaire actuellement ses rues au moyen de 57 lampes à arc, pour lesquelles elle paie par année $6,555. Le besoin d'augmenter le nombre des lampes se fait fortement sentir, surtout dans les rues nouvelles. Mais de vingt-cinq à trente lampes suffiraient, affirme-t-on. En tout cas, on considère que cent lampes, en comprenant les 57 en usage, fourniraint un éclairage convenable, d'ici à un certain nombre d'années au moins.

Cent lampes à $75 porteraient le coût annuel de l'éclairage à $7,500. Etant donné le prix élevé du contrat qui lie la municipalité pour quatroze à quinze ans à venir, ce montant aurait pu ne pas paraître exagéré.

Mais la Montreal Light, Heat and Power a l'oeil au grain. Elle surveille ses intérêts. Elle comprit vite l'avantage qu'elle pourrait retirer des avances des autorités municipales de notre jolie petite voisine de l'Est. Elle consentit à diminuer le prix de son contrat en cours, pourvu qu'on lui permît de placer 200 lampes additionnelles du modèle dont on se sert à Montréal et qui est plus économique que celui présentement en usage à Maisonneuve. Aussi, au lieu de ne toucher annuellement que $6,555, la compagnie aurait fait tomber dans sa caisse la jolie somme de $19,275. Sa nouvelle situation était assez avantageuse ! Mais les citoyens auraient-ils eu l'occasion, eux, de se réjouir ?

La majorité du conseil a compris la gravité des propositions du trust, et elle les a rejetées. Les contribuables ne s'en plaindront pas, croyons-nous. Le nouveau contrat aurait été excessivement coûteux pour Maisonneuve ainsi qu'une cause de soucis et d'embarras pour les conseils futurs.

LA PATRIE est heureuse de voir, que ses conseils ont prévalu, et que les échevins qui avaient d'abord pris ombrage de notre attitude, ont fini par seconder nos efforts pour protéger les contribuables contre les ambitions du trust.

Terminons cet article déjà long par quelques chiffres qui offrent un certain intérêt, dans les circonstances.

Comme nous l'avons écrit plus haut, Montréal paiera à partir du 1 janvier prochain, $60 par lampe par année, jusqu'à 1909, date de l'expiration de son contrat.

Aux Etats-Unis, où la production de l'électricité coûte souvent plus cher qu'au Canada, parce qu'on est forcé de se servir exclusivement de charbon, on compte un grand nombre de villes qui paient moins que $60 par lampe, de 2,000 chandelles pour l'éclairage de leurs rues.

Citons-en quelques-unes : Auburn Me., $50 ; Davenport, Ia., $50 ; Eaton, Pe., $48.50; Faribault, Minn $51.80 ; Spokane, Wash, $48, etc.

Bay City Miche., paie $53.25, pour 209 lampes ; Columbus, Ind., $58.68 pour 82 lampes ; Decatur, Ill., $48.40 ; pour 156 lampes ; Goshen, Ind., $48.76 pour 125 lampes ; Little Rock, Ark. $50.28 ; pour 212 lampes ; Newark, $48.50 pour 220 lampes ; Nous pourrions alonger la liste indéfiniment.

Mme Sarah Bernhardt à Québec

Nous publions dans une autre partie du journal une dépêche que nous a adressée Mme Sarah Bernhardt. Elle nous demande de rectifier ce qu'elle appelle un "article" de la PATRIE.

Mme Bernhardt fait allusion à une dépêche que nous avons reçue de notre correspondant de Québec, et que nous avons publiée en entier.

Notre correspondant nous assurait que personne n'avait été blessé.

Mme Sarah Bernhardt nous apprend que c'est le contraire qui a eu lieu, et que plusieurs membres de sa troupe ont reçu des coups et des horions.

La PATRIE protestait hier contre les indignités dont Mme Berhardt et les membres de sa troupe ont été l'objet. La conduite des jeunes gens qui ont pris part à la démonstration est regrettable, et de nature à créer une pénible impression au Canada et à l'étranger.

Quels que aient été les propos de Mme Sarah Bernhardt, ils ne peuvent être invoqués en justification d'actes de violences, contre une femme surtout.

La PATRIE a exprimé quelques doutes au sujet de l'exactitude des propos qu'aurait tenus Mme Bernhardt. Nos confrères de Québec, dont les représentants ont causé avec la célèbre artiste, sont unanimes à maintenir la fidélité de leurs comptes-rendus.

L'inconvenance de ces propos n'a pas besoin d'être démontrée. Mais Mme Sarah Bernhardt eut-elle parlé avec plus de désinvolture encore, cela n'eût pas atténué la faute de ceux qui ont eu recours à la violence.

Si des démonstrations comme celles qui ont eu lieu dans les rues de Montréal, dans les rues de Québec, devaient se continuer, si de sages conseils ne les prévenaient pour l'avenir, il faudrait naturellement nous attendre à des représailles, un jour ou l'autre.

Mme Sarah Bernhardt dit dans sa dépêche que l'on aurait crié : "A bas la juive, mort à la juive".

Nous avons au Canada des groupes nombreux d'Israélites. Dans ces groupes, l'on compte d'excellents citoyens, qui occupent des positions importantes dans notre pays, dans notre ville surtout peut-être.

Qu'avons-nous à gagner à soulever des haines de race, à nous livrer à des appels aux passions ?

Que ceux de nos jeunes compatriotes qui liront ces lignes veuillent bien en garder le souvenir.

Nous sommes en minorité en ce pays.

Si nous semons le vent, nous récolterons la tempête.

Les précédents que nous créerons, par des imprudences et des actes irréfléchis, serviront contre nous.

Ça n'est pas par des manifestations dans les rues, en brisant des carreaux, en jetant des œufs à la tête des gens, que nous établirons notre supériorité intellectuelle, morale et politique.

LE MESSAGE PRESIDENTIEL

Le message du président Roosevelt est le plus long qui ait encore été présenté au Congrès.

M. Roosevelt, comme la plupart des hommes politiques des Etats-Unis, est favorable à l'agrandissement du pouvoir central.

De puissantes organisations comme les compagnies de chemins de fer, les compagnies d'assurances ne peuvent être contrôlées et surveillées avec efficacité par les législatures des Etats.

Une nation de quatre-vingt millions d'âmes, une nation qui en aura bientôt cent millions ne peut être gouvernée en détail — si nous pouvons parler ainsi.

Sans doute les Etats conserveront toujours une sphère importante d'action. Mais le pouvoir central qui s'est affermi, développé d'année en année, continuera sa marche ascendante.

La guerre de sécession eut comme sause principale la question de la suprématie du pouvoir central, ou celle des Etats.

M. O. Devlin, député de Galway, arrivera à Ottawa samedi. M. O. Devlin, était à Parme, Italie, quand il s'est décidé à venir au Canada, pour rendre visite à son père, qui réside à Aylmer, P.-Q.

L'EAU QUE NOUS BUVONS

La commission d'hygiène, avait entre les mains, hier, le rapport des experts qui ont été chargés, d'analyser l'eau de notre aqueduc municipal.

Au moment où l'on croyait que la commission allait lire ce document, elle a exclu les journalistes, et siégé à huis clos.

Que signifie ces cachotteries ?

Le bruit court la rue, que les experts en sont venus à la conclusion, que l'eau que la ville nous sert, est impure, malsaine, absolument impropre à l'alimentation.

Cette rumeur est inquiétante, et ce n'est pas le secret dont on enveloppera ce rapport, qui améliorera la situation.

Si notre eau est potable, comme l'a déclaré l'échevin Dagenais, pourquoi, tarde-t-on à rendre public le rapport des experts ?

Si elle est, au contraire, mauvaise, il n'y a pas de raison pour qu'on le cache, et il y a urgence à ce qu'on prenne des mesures pour rémédier à un tel état de choses.

MARK TWAIN

Le célèbre écrivain américain vient d'atteindre sa soixante-dixième année. A l'occasion de cet anniversaire, ses admirateurs l'ont invité à un grand banquet à New-York. Mark Twain y a prononcé un discours. Il a raconté sa vie.

L'auditoire, composé de l'élite de la société intellectuelle des Etats-Unis, a failli mourir d'hilarité.

M. JOHN MORLEY

L'hon. John Morley, l'un des leaders du parti libéral anglais, est né en 1838. Il fit de brillantes études à Oxford et fut admis au barreau en 1873. Après avoir été candidat malheureux plusieurs fois, il obtint enfin un siège au parlement anglais, en 1883. Il a été deux fois secrétaire des affaires d'Irlande, avec siège dans le cabinet, sous les deux administrations Gladstone, en 1886, et en 1892.

M. JOHN MORLEY

M. Morley est un des orateurs parlementaires les plus remarquables de l'Angleterre, et en même temps un écrivain distingué. Ses ouvrages sont nombreux et témoignent d'une grande hauteur de pensée et d'une rare vigueur de style. Il a écrit des études très remarquées sur Voltaire, (1871), Rousseau (1873), Diderot et les Encyclopédistes (1878), et une Vie de Richard Cobden, en 1881. Mais la grande œuvre de M. Morley, est la vie de Gladstone qu'il publia en 1903 et qui a obtenu un si légitime succès. Pour ce dernier ouvrage, M. Morley a reçu de ses éditeurs la somme de $50,000.

LEGISLATURE PROVINCIALE

La convention fixée au 18 janvier

QUEBEC, 7 — Un extrait de la Gazette Officielle annonce que la législature provinciale est convoquée officiellement pour le 18 janvier prochain.

La paroisse italienne

Dimanche prochain à deux heures, les Italiens se réuniront à la salle Montcalm, coin Saint-Hubert et de Montigny, pour nommer les syndics de la nouvelle paroisse de Notre-Dame du Mont Carmel.

Tous les Italiens sont priés de se rendre à cette réunion.

Yildiz
MAGNUMS
Pure Egyptian Cigarettes
25¢ PER PCKGE

"Aucune autre cigarette égyptienne ne peut égaler celle-ci."

Tous les tabaconistes vendent les cigarettes

"YILDIZ MAGNUMS"

Bouts unis, en liège ou dorés.

DEMANDEZ LE WHISKY ECOSSAIS

Dawson

PREFERE DES CONNAISSEURS

Le Remède du Père Mathieu

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques.

Jamais plus de trois bouteilles ne sont nécessaires pour accomplir un soulagement radical et pour donner un bon appétit pour les aliments solides.

L'estomac digère facilement et par suite les malaises et les insomnies disparaissent. Après une moyenne de trois semaines de l'emploi consciencieux de l'Antidote, l'estomac peut se passer de stimulants artificiels et la soif a disparu. **Le malade est guéri.** Il était l'esclave d'une mauvaise et dangereuse habitude et il est redevenu maitre de lui-même et se porte bien.

M. S. Lachance, Portsmouth, N. H., 5 Janvier 1889.

C'est un bonheur pour moi de pouvoir vous dire que votre "Remède du Père Mathieu", m'a définitivement guéri de la funeste habitude des liqueurs alcooliques. J'étais depuis près de huit ans un véritable esclave du whiskey, qui ruinait ma santé et ma bourse, car la moyenne de mes dépenses était de quatre piastres par semaine. Aujourd'hui, je sens que ma santé est aussi bonne que jamais, grâce sans doute à votre précieux "Remède du Père Mathieu".

Votre reconnaissant LOUIS SHAW.

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS, - - - $1.00

DEPOSITAIRE

La Cie des Laboratoires S. Lachance

(LIMITEE)

87 rue St-Christophe, Montréal. 342-lno

Phtisie Pulmonaire

Le Dr Arbuthnot fait remarquer que dans son temps la consomption comptait pour à peu près un dixième de la mortalité dans Londres et les environs. On a raison de croire qu'il y a une forte augmentation depuis, et nous savons que les cas de consomption sont aussi fatals dans les autres villes de l'Empire Britannique qu'ils le sont à Londres.

La phtisie est l'affaiblissement et la ruine du système entier provenant d'un ulcère, des tubercules ou concrétion des poumons, un empyème, une atrophie nerveuse, ou chachexie.

Cette maladie commence généralement par une toux sèche qui se prolonge souvent quelques mois. Le patient est porté à être triste, il a mauvais appètit et il éprouve une grande soif. Ce sont là des symptomes ordinaires du début de la consomption, qui, si elle n'est pas promptement enrayée, défie tous les remèdes.

Wilson's Invalids' Port

(A la Quina du Perou)

qui contient de l'extrait de l'écorce de chinchona du Pérou comme base première, aidera à la digestion, donnera de l'appétit, restaurera les tissus et renforcira le système tout entier.

GROSSE BOUTEILLE - - $1.00
SIX BOUTEILLES - - - $5.00

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS. - PARTOUT.

COMMISSION D'HYGIENE

AUGMENTATION DES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES — LE RAPPORT DES ANALYSTES DE L'EAU DE NOTRE AQUEDUC.

C'est à huis clos que la Commission d'Hygiène a tenu sa séance d'hier après-midi. Après avoir longtemps attendu pour former un quorum, la Commission décida de mettre dehors les journalistes. Il a été impossible de savoir si le fameux rapport des analystes a été seulement montré aux conseillers. Tous ont dit n'en rien connaitre et le président a déclaré que le document qu'il avait dans sa poche, n'en sortirait que la semaine prochaine.

Les appropriations ont été revues et des augmentations de salaires variant de $25 à $100 ont été recommandées à la Commission des Finances.

Les appointements du Docteur Laberge se trouveraient portés à $3,500, y compris l'entretien d'un cheval, ce qui serait une augmentation de $200 sur son salaire actuel.

Le docteur McCarrey, chef des inspecteurs de denrées serait augmenté de $100 et les inspecteurs de lait, de $50.

La demande du docteur McCarrey pour cinq autres inspecteurs du lait et quatre inspecteurs des viandes a été bien vue de la Commission et sera prise en sérieuse considération.

Le conseiller Leclaire et le conseiller Ames ont demandé chacun mille dollars pour un bain. L'un de ces bains serait situé dans le quartier Saint-Jean-Baptiste et l'autre dans le faubourg Saint-Joseph.

La Commission doit aussi demander trois autres inspecteurs de plomberie et six autres inspecteurs sanitaires dont les traitements seront égaux à ceux des hommes de police.

Succursale de banque

La banque de Commerce vient de louer un édifice à l'angle des rues Ste-Catherine et Metcalfe.

Elle y ouvrira une succursale aussitôt que des changements auront été faits à la bâtisse.

Pour préserver vos voies respiratoires; pour guérir MAUX DE GORGE, RHUMES, ENROUEMENTS, GRIPPES, BRONCHITES, CATARRHE, etc., employez les

CAPSULES CRESOBENE

Remède Antiseptique aux propriétés merveilleuse.

Avec elles, on brave FROID, HUMIDITE, MALADIE. C'EST L'ANTIMICROBE PAR EXCELLENCE.

En vente dans toutes les pharmacies au prix de 50c le flacon. Envoyez aussi par la malle, sur réception du prix, en s'adressant à M. Arthur Décary, pharmacien. Dépositaire Général, 1688 rue Ste-Catherine, Montréal. 242-1

COURRIER DE QUEBEC

Un bilan — Paquet vs la Cie de Pulpe de Metabetchouan — Logements vacants — Le voyage du Lake Michigan et la navigation du St-Laurent — Les patineurs — Mort subite — Fausses pièces d'argent

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

QUEBEC, 7 — Le bilan de James Campbell, marchand de chaussures, qui vient de faire cession de ses biens, accuse un actif de $2,650 contre un passif de $2,165. Les principaux créanciers sont Louis Beaubien, Québec, $337.55 ; Mary Campbell, Québec, $325 ; Dame J. Campbell, Québec, $258 ; Ames, Holden and Co., Montréal, $235 ; Thomas Duchaine, Québec, $165.35. Réunion des créanciers le 13 décembre.

UN JUGEMENT

L'hon. juge Langelier a rendu jugement hier dans la cause de Paquet vs la Compagnie de Pulpe de Metabetchouan. M. Paquet exigeait de la compagnie une somme de $2,008.96 sur billets. La compagnie a plaidé que les billets en question ont bien été consentis et signés par son président et le secrétaire, mais que ceux-ci n'étaient pas autorisés à le faire. Le juge a donné gain de cause à M. Paquet à qui la compagnie devra payer $2,008.96 avec intérêts et dépens.

A LIMOILOU

A la dernière séance du conseil municipal de Limoilou, M. Edmond Trudel a été élu conseiller en remplacement de M. Pierre Bérubé, et M. Eugène Bernier a été choisi comme président du comité de l'aqueduc.

—Par suite du départ de Québec d'une couple de cents soldats qui vont faire du service de garnison à Halifax, un grand nombre de logements vont se trouver bientôt vacants, surtout dans le quartier Montcalm, où de nombreuses familles de soldats étaient domiciliées.

LE VOYAGE DU "LAKE MICHIGAN"

Le steamer "Lake Michigan" a fait un heureux voyage de Québec au golfe. Hier matin à 5.30 hrs, il était signalé à la rivière à la Marte, et à 7.30 hrs a. m., au Cap Madeleine.

Ce voyage du "Lake Michigan," à cette saison de l'année, alors que les bouées sont enlevées, est une nouvelle preuve en faveur de la sûreté de la route du St-Laurent. Il démontre aussi que la navigation océanique jusqu'à Québec pourrait se continuer devant la première quinzaine de décembre. On rapporte qu'il n'y a pas encore de glace dans le golfe, et celle rencontrée sur la partie supérieure du fleuve n'est pas encore assez forte pour entraver sérieusement le passage d'un transatlantique. C'est par mesure de précaution que le "Lake Michigan" a été accompagné par le "Montcalm;" mais il aurait pu faire ce voyage sans l'aide du brise-glace.

Le "Montcalm" va ramener à Québec une quarantaine d'ouvriers qui ont travaillé cet été à la baie des Anglais et à Manicouagan pour le département de la marine.

— L'ouverture du "Québec Skating Rink," Grande Allée, aura lieu, samedi prochain, à 8 heures du soir. Il paraît que la glace est superbe, et les patineurs se proposent de s'en donner à cœur-joie.

C'est un cultivateur du nom de Curtis Collin Billing, qui est décédé subitement, lundi, à Valcartier. L'enquête, tenue par le coroner, a établi qu'il avait succombé à une maladie de cœur.

LE MEURTRE DE LA CITADELLE

L'enquête préliminaire au sujet du meurtre du soldat Richard Kydd, à la citadelle, a été continuée, hier après-midi, en cour de police. Plusieurs témoins ont été entendus. Il ne reste plus qu'un témoin à entendre, le soldat Fleming, qui est actuellement malade à l'hôpital de la citadelle.

— Un grand nombre de fausses pièces de 25 et 50 centins circulent depuis quelque temps en cette ville, spécialement à St-Roch.

CANTONS DE L'EST

Professions religieuses — Chemin de fer électrique de Sherbrooke — Notes diverses

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

SHERBROOKE, 7. — Dans la chapelle réparée du monastère du Précieux-Sang, a eu lieu, mercredi matin, une touchante et imposante cérémonie. Trois religieuses ont fait leur profession : Une religieuse de chœur, Sœur Madeleine de Jésus, née Marie-Anne Marceau, de St-Romain, et deux religieuses converses : Sœur Marie-Augustine, née Delvina Coulombe, de Cookshire, et Sœur Marie Imelda, née Corinne Leroux, de Ham Sud.

Mgr Paul LaRocque a célébré la messe, assisté de MM. les abbés Lefebvre, chapelain de la communauté et de C. A. Gariépy, et a reçu les vœux des trois nouvelles professes. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Gariépy. Le prédicateur a traité de la beauté et des avantages de la vie religieuse.

Parmi les parents des nouvelles professes présents on remarquait : M. Fortier, de Lotbinière ; Mme Fortier, de Québec, oncle et tante de Sœur Madeleine de Jésus, et sa cousine, Mlle Alice Morrissette, de Beauce ; M. Leroux, père de Sœur Marie-Imelda. Beaucoup de dames de la ville, bienfaitrices de la communauté, étaient présentes. Les communautés de femmes de la ville étaient représentées par plusieurs de leurs membres.

Pendant la cérémonie le chant et la musique ont été exécutés par les membres de la communauté.

La chapelle offrait un magnifique coup d'œil, parée de sa nouvelle toilette blanche immaculée. Les peintures, décorations en or et couleurs de l'autel et des vitraux ont été exécutés par les religieuses. C'est un travail très délicat qui nous dévoile le bon goût et l'habileté des bonnes religieuses du Précieux-Sang. Les nouvelles parures artificielles de l'autel sont aussi dues aux talents des religieuses.

CHEMIN DE FER ELECTRIQUE

—L'assemblée annuelle de la compagnie du chemin de fer Electrique de Sherbrooke vient d'avoir lieu. Tous les anciens officiers ont été réélus, M. H. R. Barney succède à feu M. Harding dans le bureau de direction. Le rapport annuel indique que la compagnie a fait de bonnes recettes durant la dernière année.

—Le lieutenant-colonel Eugène Sicotte, inspecteur des magasins militaires pour le district de Sherbrooke était en visite officielle dans notre ville. — M. Ed. Fortier, M. P., du comté de Lotbinière, était en ville, hier. — La Révérende Sœur, Supérieure générale de la communauté de la Sainte-Famille ne jouit pas d'une très bonne santé depuis quelque temps. —Les membres de la cour St-François des Forestiers Canadiens ont célébré, mardi soir, le 25ème anniversaire de la fondation de leur cour par un euchre. — Les fonds prélevés pour l'érection d'un monument à feu M. John McIntosh s'élèvent à $325. -- Notre populaire libraire, M. P. D. Authier, a comme les années dernières un assortiment choisi d'articles pour cadeaux de Noël et du Jour de l'An.— Deux de nos concitoyens, MM. Deschamps et Côté ont ouvert une nouvelle bunnderie dans la bâtisse Campbell, rue Wellington. — La semaine dernière est décédée à Granby Mme Geo. Bourbeau. Elle a succombé à une pneumonie. Son époux et trois jeunes enfants lui survivent.

FRISSONS, RHUMES, PLEURESIE

S'habiller légèrement, se mettre dans les courants d'air, et voilà ! le rhume est contracté facilement. Donnez immédiatement vingt gouttes de Nerviline dans de l'eau chaude. La circulation et la chaleur seront rétablies, et la pleurésie, l'inflammation ou la congestion seront prévenues. Elle est également bonne pour les rhumes, elle les enraye dès le commencement.

Si vous saviez seulement quel grand remède est la Nerviline, si vous saviez qu'elle est plus puissante que les autres liniments, plus pénétrante, et qu'elle réduit mieux la douleur, vous ne vous en passeriez pas. Quatre vingt dix-neuf maladies sur cent, peuvent être détournées dès le commencement par l'usage de la Nerviline. Elle évite les frais de médecins—c'est le grand guérisseur du siècle—en usage depuis 50 ans. (20)

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

La Société St-Jean-Baptiste — Les comités — La santé de Mme Panneton.

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

TROIS-RIVIERES, 7.— Une assemblée des principaux citoyens de notre ville a eu lieu, dimanche après-midi, à la salle de l'hôtel-de-ville, pour procéder à l'élection des membres du comité de régie de la Société St-Jean-Baptiste, en vue de la célébration de cette fête. M. le chanoine Désilets, président de la société, expliqua qu'il s'agissait de faire un travail difficile, car il faut avant tout n'oublier personne. Il est bien entendu, cependant, que le comité choisi pourra s'adjoindre qui il jugera à propos, afin de réparer les omissions qui pourraient être faites.

Les personnes suivantes ont été choisies pour faire partie des comités : MM. A. J. Gouin, L. P. Dallaire, L. T. Desaulniers, Rév. Louis Gélinas, Henri Lavigne, Georges Lefrançois, les présidents ou délégués des différentes sociétés de bienfaisance, Arthur Guilbert, P. A. Drolet, Louis Badeaux, F. X. Giroux, L. N. Jourdain, Hector Godin, R. Grant, J. N. Godin, N. Levasseur, C. Gauthier, G. Morrisette, A. Bergeron, P. V. Ayotte, A. Poirier, N. Mailhot, O. Beaulac, G. McLeod, R. Ferron, N. Deschênes, H. Godin, I. Pothier, A. Verrette, A. Lambert, P. Rivard, A. Héroux, J. Désilets, F. X. Bellefeuille, F. X. Pothier, G. Leprohon, P. Lavery, F. Gauthier, P. A. Gouin, N. G. Cloutier, A. Pothier, E. Turcotte, W. Singman, F. Lymburner, P. Bellefeuille, J. Lambert.

Les membres du comité ont été choisis dans toutes les classes de la société.

Une autre assemblée aura lieu en janvier pour former les comités d'organisation.

— Mgr Cloutier présidera, mercredi une assemblée des autorités de l'hôpital et du corps médical de notre ville.

— L'épouse du docteur Panneton qui a subi une grave opération à l'hôpital St-Joseph, vendredi dernier, est en pleine voie de rétablissement. Elle prend du mieux tous les jours. Nous lui souhaitons une heureuse convalescence.

— Melle Cornélie Doucet, de Louiseville, qui a passé quelques jours à Shawinigan et Trois-Rivières, est retournée chez elle.

ANTIKOR-LAURENCE

est le remède du jour pour les cors. Radical, sûr et sans douleur. 25c. j-s

L'ALLIANCE NATIONALE A FARNHAM

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

FARNHAM, 7. — Dimanche dernier avait lieu à Farnham, l'établissement d'un cercle de l'Alliance Nationale, sous la présidence de M. O. Dépatie, organisateur.

Chapelain, Rév. M. L. C. Savoie ; substitut, Rév. M. J. M. Laflamme, curé ; président, J. E. Janelle ; vice-président, Joséphat Lavallée ; sec.-arch., C. A. Audette ; sec.-fin., J. C. Michaud ; méd.-exam., Olivier Demers ; com.-ord., G. E. Delude ; introducteur, Alp. Jetté ; auditeur, Hector Gobeille et Arthur Martel. Ce nouveau cercle sera connu sous le nom de Cercle Laflamme, No 243.

Recherches Historiques

Sommaire de la livraison de décembre : Oraison funèbre de Mgr Briand ; La famille de Bonne de Lesdiguières ; Le major Thomas-Edmund Campbell ; Les honneurs dûs aux seigneurs dans les églises ; La "race inférieure" et sir Edmund-Walker Head ; Le bouillon, Benjamin Sulte ; L'auteur des "Anciens Canadiens" en prison, P. G. R. ; La "représentation" des grands jurés de Québec en 1764 ; Claude-Pierre Pécaudy de Contrecoeur ; Le récollet Houdin ; Mgr Turgeon et les Sulpiciens ; Questions, etc. ; Table des matières ; Table des gravures.

Gravure : Le major Thomas-Edmund Campbell.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des "Recherches Historiques" en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement : [illegible] par année.

Il est là !

Chaque tasse de Café contient cette chose qui force le coeur à battre au-delà de la mesure naturelle

POSTUM

restaure son action normale.

"Il y a une raison"

Apollinaris

"LA REINE DES EAUX DE TABLE"

Embouteillée seulement à la Source Apollinaris, Neuenahr, Allemagne, et Seulement avec son Propre Gaz Naturel.

MÉFIEZ-VOUS DES SUBSTITUTIONS

LETTRE DE PARIS

Centenaire de la société médicale — Le Dr Ethier adresse la parole — Départ pour le Canada — Visiteurs, etc.

Paris, 24 Novembre 1905.

Le 20 novembre dernier, la société médico-chirurgicale de Paris a célébré le centième anniversaire de sa fondation par une séance solennelle, qui a eu lieu au siège de la société, 29 rue de la Chaussée d'Antin, sous la présidence de M. Bienvenu Martin, ministre de l'Instruction publique en France, président de l'association, le docteur E. Desnos, secrétaire général, le docteur Boursier, le docteur Aldège Ethier chirurgien de Montréal et secrétaire-trésorier de la société médicale de Montréal représentait les sociétés médicales de l'étranger.

Au banquet qui eut lieu le soir dans les salons de l'Elysée Palace, et auquel assistaient les sommités médicales de Paris, notre compatriote répondit au toast porté aux sociétés sœurs de tous les pays. Le docteur Ethier fut chaleureusement acclamé par ses confrères parisiens.

Voici quelques extraits de son discours :

REPONSE DU DOCTEUR ALDEGE ETHIER AU TOAST DES SOCIETES MEDICALES DE L'ETRANGER.

" C'est un honneur pour moi d'avoir été désigné pour représenter à ce banquet, une des sociétés-sœurs d'outre-mer, celle-là même qui est votre proche parente par des liens, je dirais, presque de consanguinité.

" Le Canada qui doit son existence à votre belle France, se rappelle encore avec bonheur, malgré les événements qui nous ont séparés, que la France d'aujourd'hui est encore sa mère-Patrie. Et c'est toujours avec un certain orgueil que le Canadien répond, quand on lui demande de quel pays il est et quelle langue on parle dans son pays : Je viens du Canada, je suis Canadien-français, et l'on parle encore là-bas la langue de nos pères, la belle langue française. Et nous en sommes fiers. Plusieurs d'entre vous, messieurs, qui ont franchi l'Atlantique et qui nous ont fait l'honneur d'une visite, ces années dernières, ont dû constater par eux-mêmes que dans les veines des Canadiens-français, il coule encore du sang français. Demandez-le au professeur Pozzi qui a opéré une malade dans son service de gynécologie à l'hôpital Notre-Dame lors du congrès de 1904. Et chaque année nous le prouvons en venant ici puiser à la source des sciences et des arts.

" Et vous surtout, messieurs les chirurgiens et les médecins des hôpitaux, vous devez le constater, en nous voyant en si grand nombre suivre vos cliniques, avides de profiter de vos doctes leçons.

" C'est le rêve de notre vie d'étudiant que, une fois gradués de nos universités de Québec ou de Montréal, il nous soit donné de venir à Paris entendre et voir à l'œuvre ces Farabeuf, Guyon, Fournier, Pozzi, Reclus, Perrier, Desnos et tant d'autres que nous connaissons déjà par leurs ouvrages.

Au nom de nos confrères qui ont été vos hôtes ou qui le seront, merci du bon accueil que vous nous faites dans vos services."

M. le docteur Arthur Vallée de Québec, a été admis à suivre les cours de l'Institut Pasteur. Le docteur qui est titulaire d'une chaire à l'Université Laval de Québec, se prépare au professorat.

—o—

Mme Zéphirin Hébert, et Melle Robidoux s'embarqueront pour le Canada le 16 décembre prochain.

—o—

Le docteur Elzéar Pelletier, du bureau d'hygiène de Montréal, part par la Gascogne, samedi, le 25 courant.

—o—

MM. Edge et Nadeau, après plusieurs mois d'études dans les hôpitaux de Paris se sont rendus à Lille, pour y suivre des cours spéciaux.

—o—

La colonie canadienne à Paris, est convoquée au Café Fleurus, pour samedi soir. Il s'agit de faire une démonstration sympathique à MM. Bonin et Corsin, qui partent pour le Canada.

Le docteur Adrien Bonin, est natif de Sainte-Elizabeth de Joliette, et pratiquera la médecine générale à Montréal. Il habita Paris, durant deux ans, et fut interne à l'hôpital St-Joseph. Il était aussi un habitué de l'hôpital Lariboisière et fit des études de Laboratoire à Saint-Antoine, tout en suivant Vinter, le fameux thérapeute des maladies de l'estomac, inventeur d'une méthode qui porte son nom. M. Bonin, profite aussi de son séjour en Europe, pour visiter l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, l'Autriche et l'Italie.

Quant à notre ami, Adélard Corsin il en est à son deuxième voyage à Paris. Interne à la maternité Baudelocque, et élève de Pinard, et Bonnaire, il fera la spécialité des accouchements.

Notons en passant, que M. Corsin, fut, il y a quelques années, lauréat du concours des contes de Noël, de "La Patrie".

MM. Bonin et Corsin, partent le 12 décembre, par la ligne Allan.

—o—

M. Christin de LaMothe, ténor, et Melle Christin sont à Paris, pour perfectionner leurs études musicales. Mlle Christin, étudie sous M. de Laborde.

—o—

Chose rare, et qui épate les parisiens, est la chute récente de neige, abondante et pressée qui s'est épaissie sur Paris et a couvert d'une blancheur uniforme les artères de la grande capitale. Pendant des heures, de gros flocons sont tombés, et les passants emmitouflés, grelottants, ou pestants ont apprécié à leur juste valeur les charmes d'une bonne bordée de neige à Paris.

—o—

Inscrits au commissariat canadien, 10 rue de Rome.

Encore quatorze jours d'Achat—Puis Noel.

SCEAUX avec CACHETS

La popularité toujours croissante du Sceau à Cachet pour les dames et les messieurs nous a poussés à accorder beaucoup de temps et d'attention aux articles de notre assortiment de Noel. Ce dernier est maintenant complet et les choix peuvent être faits avec la plus entière assurance en ce qu'il embrasse TOUS les dessins les plus en vogue, en or et montés avec Sanguine, Sardonyx, etc.

Une attention particulière est accordée à ces articles montés avec Lapis Lazuli. C'est une nouveauté absolue et qu'on trouve exclusivement à ce magasin.

HENRY BIRKS & SONS,

Bijoutiers et Orfèvres

GANTS PERRIN

HOMMES BIEN MIS

Si vous voulez avoir des gants à la mode, insistez qu'on vous donne les

" GANTS PERRIN "

Ils sont sans contradiction les meilleurs gants achetables. Demandez les Gants de peau de chevreau français " PERRIN " et vous aurez le bon article et vous les redemanderez.

Votre Marchand les Vend.

4 n 7-19-d

TRADE MARK

John F. Risley, Toronto ; Melle R. Smith, Ottawa ; Melle Dorothy Smith, Ottawa ; Hôtel Gallia, 63 rue Pierre Charron ; Melle Helen Yuile, Montréal ; 11 Avenue Mac-Mahon ; E. Jeanne de Lamarre, Atlin City, B. C., 81 rue Roche Chouart ; William H. Ingram, St-Thomas ; The American Register, 8 Place de l'Opéra ; Le docteur et Mme S. Munro, Vancouver, B.-C., 10 rue Chalgrin, rue du Bois de Boulogne.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

(Correspondance spéciale)

ST-HYACINTHE, 7—Lundi, à la salle Blondin, ont eu lieu les élections des officiers de l'Alliance Nationale, Cercle St-Hyacinthe, No 6, pour l'année 1906. Voici le résultat : Président, A. Bourgault; Vice-président, W. A. Moreau; Secrétaire-archiviste, B. L'homme; Secrétaire-financier, L. A. Breton ; Trésorier, Joseph Godbout; Commissaire-ordonnateur, Adélard Sauvé ; Introducteur A. Blouin ; Auditeurs, A. Blondin et T. St-Jean.; Médecin, Dr Emile Ostiguy ; Médecin adjoint, Dr Paul Ostiguy ; Substitut, C. A. Breton.

Le comité des malades se compose comme suit ; MM. B. L'homme, Nap. Godbout, J. H. Blanchard, W. H. Campbell.

—Le club de La Prévoyance a eu une importante assemblée dimanche après-midi, dans les salles de "L'Union". Il a été décidé de constituer un club et le comité d'organisation a été composé comme suit: Président, Nap. Labrèche; Vice-président, Victor Phaneuf, Secrétaire-trésorier, Joseph Robert ; Officiers, J. Huette, H. Borduas; Z. Clément. Prochaine assemblée dimanche.

—La cause de J. B. Brousseau vs la Cité de Saint-Hyacinthe a été entendue lundi par M. le juge Madore. La salle était bondée de spectateurs. Deux témoins ont été entendus: MM. G. C. Dessaulles, ex-M.P.P. et ancien maire et S. Carreau, Greffier de la ville. Le juge a pris la cause en délibéré. M. Brousseau est représenté par Mtre Emile Marin ; Mtre G. O. Beauregard représente pour la ville.

— La cause de Laplante vs La Corporation du Comté de Bagot vient de se terminer en Cour Supérieure. La Corporation en cause a été condamnée à payer une certaine somme pour ouvrage fait par le demandeur et les frais de l'action telle qu'intentée. La demande avait pour avocats MM. Beauparlant et Marin.

— La Compagnie d'Assurance "La Métropolitaine" qui avait, depuis cinq ans le Bureau chef du District à St-Hyacinthe, vient de transporter ce dernier à Sherbrooke, et à l'avenir le Bureau de St-Hyacinthe formera une section détachée dépendant directement du District de Sherbrooke.

Malgré tous ces changements, le personnel du Bureau qui se compose de M. M.Crochetière et Dupuy, des agents Chabot, Perrault, Côté etc., et de Mlle [illegible]

Je suis
L'inventeur du
Sirop d'anis Gauvin

VOTRE ENFANT SOUFFRE-T-IL ?

Manque-t-il de Sommeil ? Ses Intestins sont-ils Dérangés ?

Le Sirop d'Anis Gauvin mettra fin à tous les désordres, et il régularisera tous les organes. Il procurera à l'enfant un sommeil paisible et réparateur. En un mot, il donnera la santé et il ramènera le bonheur au foyer.

Donnez-le sans crainte. Il est absolument inoffensif. Vous pouvez augmenter les doses sans aucun inconvénient.

EN VENTE PARTOUT. *GARE AUX IMITATIONS !*

VIN
PHOSPHATÉ AU QUINQUINA
R.R.P.P. TRAPPISTES

Enfin le Remède est Trouvé!

Le Vin Phosphaté au Quinquina

DES RR- PP. TRAPPISTES

Guerit la Consomption.

C'est un vin riche et généreux provenant du plus pur jus de raisin, qui constitue un aliment très profitable au système.

Le témoignage suivant d'un médecin renommé est une preuve éclatante des merveilleuses propriétés du Vin Phosphaté :

Montréal, 14 Novembre 1905.

MM. MOTARD, FILS & SENECAL,
Montréal, Canada.

Messieurs,

C'est avec le plus grand plaisir que je porte à votre connaissance un fait que je crois être du plus grand intérêt pour vous. Depuis quelque temps j'ai comme patiente, une femme qui souffre de tuberculose très avancée. Jusqu'à il y a quelque temps, l'état de cette dame devenait de plus en plus précaire surtout parce qu'elle ne pouvait plus dormir. Vous pouvez vous rendre facilement compte de ce que ce manque de sommeil pouvait faire à une consomptive dont la faiblesse était déjà si grande. Dans le but de la renforcir, je lui fis prendre, il y a deux semaines, votre Vin Phosphaté au Quinquina des RR.PP. Trappistes, je dois dire en toute sincérité que je fus émerveillé des résultats. Cette dame peut gouter aujourd'hui un sommeil réparateur qui, s'il ne la guérit pas, va certainement prolonger ses jours de plusieurs mois.

Veuillez me croire, Votre très dévoué.

Dr E. LAFORTUNE 329 rue St-Germain, Montréal.

AVIS IMPORTANT. — Lorsque vous désirez acheter ce vin, demandez bien à votre épicier ou pharmacien "Le Vin Phosphaté au Quinquina des Pères Trappistes" et ayez soin de voir si le blason et la photographie du Monastère de la Trappe, apparaissent sur l'étiquette. De cette manière, vous obtiendrez le véritable tonique que vous cherchez.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

Motard, Fils & Senecal,

SEULS AGENTS, **5 Place Royale, Montreal.**

INTERESSANTE STATISTIQUE

Les illettrés aux Etats-Unis

Le bureau des statistiques à Washington vient de publier un rapport intéressant sur le nombre des illettrés aux Etats-Unis.

D'après l'enquête qui a été ouverte, il a été établi que 106 personnes sur 1,000 — ce qui équivaut à peu près à une sur dix — ne savent pas écrire. Voici le détail de ce chiffre. Parmi les habitants américains blancs, il n'y a que 46 illettrés sur 1,000; parmi les résidants étrangers blancs, il y en a 128 sur 1,000, et parmi les nègres, il y en a 445 sur 1,000. Malgré que ces chiffres paraissent, à première vue, très élevés, les comparaisons internationales sont plutôt favorables aux Etats-Unis, car dans la plupart des pays européens, le nombre des illettrés est sensiblement plus considérable, proportionnellement, bien entendu.

Le nombre des illettrés aux Etats-Unis tend du reste de plus en plus à se réduire. En 1890, les chiffres étaient les suivants: pour la population totale, il y avait 133 illettrés par 1,000 habitants; parmi les américains blancs, il y en avait 62; parmi les étrangers blancs, 130, et parmi les nègres, Indiens et Mongols, 568 par 1,000.

Les statistiques montrent encore qu'il y a plus de femmes que d'hommes parmi les habitants qui n'ont pas reçu d'instruction, car alors qu'il y a 112 pour 1,000 illettrés femmes, il n'y a que 101 pour 1,000 illettrés hommes. Dans les campagnes, la proportion d'enfants sans instruction est de 89 pour 1,000, alors qu'elle n'est que de 10 pour 1,000 dans les villes— en comprenant, dans ce terme, les agglomérations de plus de 25,000 habitants.

C'est dans les Etats du Sud qu'il y a le plus grand nombre d'illettrés. Il y a moins d'enfants étrangers qui n'ont pas reçu d'instruction que d'enfants d'Américains. On attribue ce fait à ce que les étrangers habitent surtout les villes, et ont, par suite, plus de facilités pour envoyer leurs enfants à l'école.

UNE ECOLE PAROISSIALE

La paroisse St-Patrick possède aujourd'hui une école à elle.

Le R. P. Martin Callaghan a acheté, mardi, l'édifice de l'école Supérieure catholique, rue Lagauchetière, à l'ouest du Refuge Ste-Brigitte.

Le prix d'achat est de $48,000.

Pour célébrer l'événement, les élèves de l'école se rendirent dans l'après-midi, fanfare en tête, au presbytère de St-Patrick où ils donnèrent une sérénade en l'honneur du dévoué pasteur.

Le R. P. Callaghan remercia les élèves en une allocution émue et leur accorda un jour de congé.

IMMIGRATION ET COLONISATION

Conférences à Waterloo

M. l'abbé Eugène Cramillon, accompagné de M. Carufel, secrétaire, et de M. le Dr T. A. Brisson, agent général de la Société Générale de Colonisation, ira donner une nouvelle conférence à Waterloo, comté de Shefford, lundi prochain, le 11 décembre courant. M. l'abbé Cramillon traitera de ses souvenirs de voyage et de l'immigration française au Canada. Sa causerie sera illustrée de projections à la lumière oxhydrique. M. le Dr Brisson parlera immigration en général et M. Carufel, agriculture.

A toutes les femmes ou filles faibles, débiles ou souffrantes de constipation, dyspepsie, de l'âge critique, et autres maladies, la santé sera infailliblement rendue en prenant le "Remède du Dr Fred. Demers pour les femmes".

Dépôt : 1157, rue St-Laurent, Montréal. j-v-s [illegible]

Les Téléphones Automatiques

Le recorder Weir déclare que les appareils munis d'un mécanisme pour recevoir de l'argent sont sujets à la taxe.

Le recorder Weir a rendu jugement, hier après-midi, dans la cause de la ville de Montréal contre la compagnie de Téléphone Bell. Cette dernière était accusée d'avoir négligé de prendre des licences pour ses appareils automatiques (slot-machines), placés dans les hôtels, pharmacies et autres endroits publics.

En rendant son jugement, le président du tribunal a dit en substance:

La défenderesse a été sommée le 12 octobre dernier, de répondre à l'accusation d'avoir eu, plusieurs semaines auparavant sous son contrôle dans le restaurant de M. Victor Lemay, rue St-Jacques, une machine automatique, dans laquelle le public déposait de l'argent pour pouvoir téléphoner, et ce sans s'être munie d'une licence de la cité contrairement à la section 11 du règlement 329.

La défenderesse, premièrement, répondit à la poursuite par une motion demandant de suspendre les procédures, attendu qu'elle avait attaqué devant la Cour Supérieure la validité du règlement imposant une taxe sur les machines automatiques. J'ai rejetté cette motion en m'appuyant sur le fait que le délai de trois mois accordé pour attaquer un règlement de la ville était expiré. Mais j'ajoutai aussi que la défenderesse pourrait attaquer la légalité du règlement au cours du présent procès. Le droit d'attaquer un règlement existe toujours.

Appelée à plaider au mérite, la défenderesse allégua que la ville en vertu de sa charte, telle qu'amendée par 3 Edward VII, chapitre 62, Sec. 22, a le droit d'imposer des licences sur toutes sortes de commerce et d'industrie, mais que la présente taxe, au moyen de licence qu'on tente d'imposer, n'est pas une taxe ou une licence sur un commerce ou une industrie quelconque au sens de la charte; que en particulier la dite taxe ou licence n'est pas basée directement ou indirectement sur le loyer de la maison dans laquelle les prétendues "slot machines" sont installées, et que par conséquent, le règlement 329, Sec. 11, est illégal et ultra vires.

La défenderesse ajoutait qu'elle n'avait pas le contrôle de la machine qu'elle avait louée à M. Victor Lemay, et que, d'ailleurs, la machine automatique en question n'est pas une "slot machine" dans le sens de la loi.

Je suis d'opinion, dit le recorder, que la défenderesse a le contrôle de la machine automatique placée par elle dans le restaurant Lemay.

Le recorder donne ensuite une définition des "slots machines" au sens de la loi, et conclut que l'appareil automatique placée par la compagnie Bell au restaurant Lemay, est bel et bien une "slot machine" que la ville a le droit de taxer.

La défenderesse prétend qu'en vertu de l'article 300, section 69, de la charte telle qu'amendée, que toute licence semblable imposée, peut seulement être basée sur le loyer de l'immeuble dans lequel se trouve la slot machine, alors que le règlement actuel impose une licence sur chaque machine sans considération du loyer.

Le recorder répond à cette objection que la cité a le pouvoir d'imposer des licences sur toutes sortes de commerce, et d'industries. Il se base sur la dernière partie de la clause 300, de la charte qui donna à la ville des pouvoirs très considérables.

La législature a déclaré que la ville de Montréal par son conseil, pouvait faire n'importe quel règlement, pourvu toutefois que les règlements ne contreviennent pas aux lois du Canada ou de la province, et que le lieutenant gouverneur en conseil ait le pouvoir de désavouer n'importe quel règlement dans les trois mois qui suivent son adoption. Il suit que le conseil de ville peut légiférer librement par voies de règlements au sujet des "slot machines" et déterminer le prix des licences d'après le loyer de l'immeuble dans lequel se trouve les "slot machines" ou autrement comme il le juge à propos.

Le recorder termine en ces termes.

Je suis d'opinion que le Conseil de la Cité a pleins pouvoirs en vertu de l'article 299 de la charte de 1899 de passer le règlement maintenant invoqué et que la clause 69 de l'article 300 ne modifie ou change aucunement la nature de cette autorité ou la manière dont il doit être exercé, mais prévoit l'adoption ou non— suivant la discrétion du conseil— d'une méthode alternative ou suggestive.

Conséquemment, je déclare le défendeur coupable sous le règlement et lui impose une amende de $10 et le paiement des frais.

Avez-vous les Nerfs en Santé?

Voyez ici les indications d'un système nerveux épuisé

NOURRITURE DU DR. CHASE Pour les Nerfs

Il est étonnant de voir combien il y a des personnes qui souffrent par suite d'un système nerveux épuisé, sans connaître la nature de leur mal.

Elles ne peuvent dormir de la nuit, sont excitées et nerveuses toute la journée, d'une humeur massacrante, la moindre chose les irrite, elles ne peuvent rassembler leur idées n'ont plus de mémoire, elles ont de gros maux de tête nerveux, leur digestion se fait mal. Il y a douleurs et maux d'une nature névralgique, sensations de découragement et d'abattement, tour-à-tour, bref, ces personnes voient tout en noir.

Si ces symptômes sont bien ceux de votre cas, il importe que vous pensiez à la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, car ce grand remède alimentaire, va droit à la source des troubles nerveux, et guérit d'une façon toute naturelle, en enrichissant le sang, en ravitaillant les cellules épuisées des nerfs et en reconstituant l'organisme en général.

Les maladies nerveuses ne sont pas les mêmes chez toutes les personnes, mais elles conduisent toutes lentement, mais sûrement à la prostration nerveuse, à l'ataxie locomotrice ou à la paralysie—à la faiblesse, à la dépression mentale et physique.

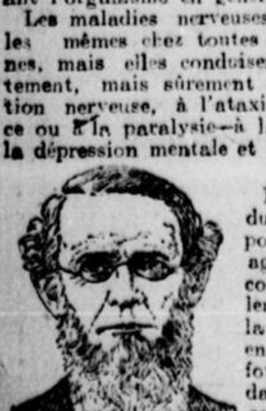

La Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs agit strictement comme le veulent les lois de la nourriture, en créant la force nerveuse dans le corps et on peut la prendre avec l'assurance que chaque dose fera au moins du bien. Une preuve c'est que vous engraisserez. En vente à 50c la boite, chez tous les marchands de remèdes, ou chez Edmanson Bates & Co., Toronto.

Aux Etats-Unis, la Nourriture du Dr Chse pour les Nerfs, est connue sous le nom de Dr A.-W. Chase's Nerve Pills, et n'est manufacturée que par la Dr A.-W. Chase Medicine Co., Buffalo, N.-Y., Le portrait et la signature du Dr A.-W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes se trouvent sur chaque boîte des véritables.

(11)

SERVICE SOLENNEL POUR FEU MME L. ARCHAMBEAULT

(Correspondance spéciale)

LACHINE, 7—Hier, un service solennel a été chanté dans la chapelle des Sœurs de Sainte-Anne, à Lachine, pour le repos de l'âme de feu Madame Louis Archambault, mère de Mgr l'évêque de Joliette.

Sa Grandeur a officié pontificalement, ayant pour prêtre assistant M. J. T. Savaria, chan.-hon., et curé de Lachine; pour diacres d'honneur, le Rev. E. Tourangeau, provincial des Pères Oblats et M. Chs Laforce, curé de Saint-Vincent de Paul, de Montréal pour diacre et sous-diacre d'office, le Rev. Père Benoit, maître des novices Oblats et le Rev. P. Villeneuve, O.M.I. et M. E. Dugas, cérémoniaire.

Etaient présents au chœur: M. N. Hurteau, aumônier du couvent; M. R. Décarie, chan.-hon., curé de Saint-Henri de Montréal; M. G. M. Lepailleur, chan.-hon. et curé du Saint-Enfant Jésus du Mile-End; MM. Daigneault, curé de Saint-Pierre aux Liens; le rev. P. Béduneau, supérieur des Pères de la Compagnie de Marie à Dorval; le Rev. P. Foucher, C.S.V.curé d'Outremont; le Rev. Père Philips, curé de Dorval; le Rev. P. Jacob, du noviciat des Oblats.

LE TERMINAL

Le "Witness" donne cours à son tour, à la rumeur qui veut que MM. Mackenzie et Mann ait fait l'acquisition du Terminal et qu'ils en ont confié l'exploitation à la compagnie des chars urbains de Montréal.

Le "Witness" dit que ce qui fait croire à l'existence de cet arrangement, c'est l'unanimité avec laquelle les demandes du Terminal ont été accordées par les échevins.

Le "Witness" ajoute que MM. Mackenzie et Mann ont mis les colonnes de leur journal français du soir, à la disposition des grands financiers de Montréal.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

L'Assistance Publique accuse avec reconnaissance, réception des dons suivants : M. Chs. Hayes, $20.00 ; MM Boucher et Mercier, The Saint-Lawrence Sugar Co., Rév. Père Rioux, $10.00 chacun ; Dame A. Vogel, H. J. B. Rainville, G. W. Stephens, Ludger Larose, R. Wilson Smith, W. B. Brooke & Co., The John Murphy Co., C. Dubrule, American Bank Note Co., The Northern Ass. Co., J. A. Vaillancourt, $5.00 chacun; Lockerby & Co., W. E. F. P. Currie, Jos. Thibault, L. C. Rivard, The Canadian Fairbank Co., Hon. Juge Tellier, $3.00 chacun ; M. C. Galarneau, M. Desjardins Letendre & Fils, J. G. Gratton, Joseph Forget, Archambault & Oakes, Granger & Frères, $2.50 ; G. E. Barrett, Jos. Rielle, Hon. J. R. Thibeaudeau, A. Nelson & Cie., Dufresne & Morin, Lefebvre & Ricard, M. Dumont & Laviolette, Chs. S. Dawson, N. Xekes & Co., Musée Eden C. E. Balfour, A. E. Grant, W. Meldron & Co., A. McKing, J. B. Vanier, & Frères, Holmes & Arpin, Hon. Juge Charbonneau, James Baxter, J. N. George Graham, R. A. Beckett, The Lyman Knox Co., Ltd., J. E. S. Weir, Robert Gardner, Miller Bros., & Thomas, $2.00 chacun ; John Watson & Son, T. Lamoureux, Corona Rub. Co., J. N. G.L.: E. Joseph, J. S. Morris, H. Weinfeld, Dames Richard, St-Jacques, G. Langlois Dusablon, C. D. Monk, B. Archibald, Ontario Accident Ins. Co., L. G. Gagner, J. B. A. Allarie, D. C. Brosseau & Cie., M. Fauteux, M. Gravel, A. Brunet, A.W. Cussack, J. E. Tremple, R. H. Brisson, H. Laniel, P. J. Cavanagh, R. N. Sévigny, M. Amos, Guilbault, Desparois & Garneau, J. Bonhomme, W. McKenzie, J. H. Brackard, R. Girouard, Masse & Gendron, J.H.Featherstone, Punde & Boehm, W. Walsh, Miss E. Sisebly, Hon. L. O. Taillon, Mathews & Co., F. B. Pelletier, Debenhan, Cadecott & Co., A. S. Lavallée, S. Olivier, E. Lamy, Mmes. Bisaillon, Valiquette, Jackson, Robert T.Wool Co., R. J. Latimer, L. N. Béré, W. H. Wordwell, Andrew Young, Jotté & Lemieux, A. E. Taylor, M. Forget, The Hughes Owens Co., Mme Pelletier, Mme Pratt, M. Gravel, M. Chartrand, C. Youngheart & Cie., H. Dupré, L. J. Maréchal, U. B. Busteed, J. E. Parent, H. P. Labelle, Hon. Juge St-Pierre, Hon. Juge Curran, J. G. Yon, J. Resther, P. Giguère, T. Burdett, A. Leclair, Dr. S. Nichol, F. Pagé, J. Rhéaume, Eu- Globensky, D. A. DeLorimier, G. B. Lafleur, L. Dagenais, J. Gascon, U. Granger, L. O. D'Argencourt, John Millen & Son, L. Turgeon, E. Lord, Banque d'Hochelaga, Jos. Lamoureux, E. A. Ste-Marie, T Dusseault, Gentlemen's Clothing, Forest & Frère, J. L. Soucy, D. Chevalier, P. Lamy & Frère, E. Moineau, Arcand & Frère, R. Charlebois, C. P. Hébert, Daoust & Lalonde & Cie., $1.50 ; S. Arbour, Rodrigue & Allain, J. Turcotte, O. Normandin, Filiatrault & Lesage, $1 chacun ; et plusieurs autres montants divers.

A SAINTE CUNEGONDE

Le conseil a siégé, hier soir, mais n'a transigé que des affaires de routine.

—Un nommé Charles Lortie a été arrêté à la demande de sa femme, qui l'accuse de l'avoir assaillie brutalement et de l'avoir mise à la porte du logis conjugal avec sa progéniture, la nuit dernière. La pauvre femme a dû chercher un refuge chez sa mère qui demeure dans le voisinage.

Procès samedi matin.

L'EAU QUE NOUS BUVONS

D'après l'échevin Dagenais, elle n'est pas aussi mauvaise qu'on le dit

SEANCE A HUIS-CLOS

UN PROJET GIGANTESQUE ET QUI ASSURERAIT UN SERVICE D'EAU SATISFAISANT.

La séance de la commission d'hygiène d'hier après-midi était attendue avec impatience par ceux qui s'intéressent à la question de l'eau à Montréal. Sept à huit journalistes assistaient à l'ouverture de la séance, mais le président annonça que la commission allait prendre, à huis-clos, l'étude des crédits et tout le monde dut sortir de la salle.

La commission a siégé à huis clos pendant trois heures et à la fin de la séance, l'échevin Dagenais a annoncé que le rapport des analystes n'avait pas été étudié par la commission et qu'il ne serait pas rendu public avant que tous les membres en eussent pris connaissance.

Le fait que la commission avait siégé à huis-clos pour discuter les crédits, ce qui ne se fait jamais d'habitude lorsqu'on lit en commission un budget que la commission des finances coupera et diminuera plus tard de façon à le rendre souvent méconnaissable avait donné plus de force à la rumeur qui avait couru toute la journée que le rapport condamnait l'aqueduc de Montréal.

Questionné à ce sujet, l'échevin Dagenais a répondu qu'il ne discuterait pas cette rumeur, mais que l'eau fournie par la ville n'était pas aussi mauvaise qu'on le disait et que les nouvelles publiées n'étaient que des suppositions.

Il y a un peu plus d'un an que le conseil nommait en commission spéciale pour analyser l'eau que nous buvons les docteurs J.-E. Laberge, Ruttan, de McGill, A. Bernier, de Laval, et M. Milton Hersey, chimiste-analyste. Le rapport qu'ils ont transmis à la commission est très volumineux et recommande, dit-on, certaines améliorations au service de l'aqueduc pour rendre l'eau plus pure. Le moyen serait de prolonger la prise d'eau de Lachine jusque dans le courant du Saint-Laurent et d'installer un bassin de filtration. Il y a déjà un bassin de repos et on y installerait tout près un bassin de filtration en sable. Pour augmenter la quantité d'eau de la ville on construirait une seconde prise d'eau qui irait de Lachine aux machines du quartier Saint-Gabriel. Il en coûterait trois ou quatre millions de dollars mais la ville aurait de l'eau pure en plus grande quantité.

LE MYSTERE

Le rapport des médecins bactériologistes et de l'analyse sur l'eau que nous buvons à Montréal, fait ce matin le sujet des conversations, sans cependant qu'on le connaisse. Le Dr Ruttan, l'un des signataires, est en Europe, depuis quelques semaines et les autres signataires ne veulent rien dire, tenus disent-il, qu'ils sont en honneur de ne pas divulguer le contenu d'un rapport pour lequel ils ont été payés.

Pourquoi le rapport est-il tenu secret, se demande-t-on, quand les rumeurs inquiétantes courent la ville?

L'échevin Ames, à qui un reporter de LA PATRIE adressait ce matin cette question a répondu:

"C'est simple affaire de courtoisie, envers les membres de la commission qui n'ont pas encore vu le rapport.—C'est, je crois, l'habitude suivie, ou qui devrait être suivie à l'hôtel-de-ville, qu'un rapport ne soit pas communiqué à la presse, avant que la commission à laquelle il est adressé en ait pris connaissance. Je trouve cette coutume fort sage et je m'y conforme toujours. C'est aussi une affaire de justice pour les journaux qui ont la nouvelle en même temps, ce qui empêche que nous contribuions, au sentiment de malaise qui ne peut manquer de surgir entre ceux qui ont été favorisés et ceux qui ne l'ont pas été.

"L'échevin Dagenais serait cependant en faveur de rendre maintenant public ce rapport.

—Alors, il n'a qu'une chose à faire, convoquer au plus vite une assemblée spéciale, pour prendre connaissance du rapport et le livrer ensuite à la presse".

L'échevin Dagenais, président de la commission d'hygiène, dit que le rapport sera livré à tous les journaux en même temps, aussitôt que la commission en aura pris connaissance. La commission, dit-il, n'a pas fait autre chose hier, que d'étudier les crédits. Si nous avons fait cela à huis-clos, c'est que nous avions à étudier les augmentations de salaires et par conséquent à discuter le caractère et les services des employés.

Un échevin disait ce matin, qu'il ne croit pas qu'il y aurait une grande différence entre l'eau du Saint-Laurent et celle de l'Ottawa.

Au surplus il ne connait pas le rapport et ne peut par conséquent dire quelles en sont les conclusions.

NOUVEAUX BREVETS

Nous donnons plus bas une liste de brevets canadiens accordés par l'entremise de MM. MARION & MARION, Solliciteurs de Brevets, Montréal, Canada, et Washington, E.U.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

No 96,226 — MM. Roy & Godbout, Québec. Perfectionnements aux chaussures.

No 96,232 — Myer Moss, Lunenberg, N.E. Protecteur de poignets.

No 96,263 — Albert Collet, Paris, France. Chariot pour la production de l'électricité pour la commande d'outils, et pouvant être transporté sur routes et sur chemins de fer.

No 96,278 — Frank E. Holt, Vancouver, C.A. Garde-poussière pour boîtes d'essieux.

No 96,283 — Dr Wilhelm Michaelis, Villingen-Baden, Allemagne. Appareil pour la production et la réception des ondes sonores.

No 96,288 — Amédée Tardieu, Bruxelles, Belgique. Roues de voitures.

No 96,314 — Malcolm H. Jackson, Hamiota, Man. Porte-livres portatif.

L'hon. M. Hyman, ministre des travaux publics, était en ville hier. Il a fait l'inspection des travaux du havre, à Hochelaga.

LE BUDGET ALLEMAND

Un rapport présenté par le chancelier Von Buelow indique des difficultés.

SOYONS PRETS

A FAIRE FACE A UN ENNEMI EVENTUEL, DIT LE CHANCELIER — RELATIONS ANGLO - ALLEMANDES

BERLIN, 7.— Le chancelier von Büelow a présenté, hier au Reichstag son projet de budget, qui comporte des augmentations d'impôts justifiées par le vaste programme de constructions navales poursuivi par le gouvernement impérial.

Le chancelier a particulièrement appuyé sur les difficultes qu'il rencontre à équilibrer son budget. Les finances de l'Allemagne sont considérablement obérées, le gouvernement, ces dernières années a presque continuellement vécu au jour le jour. Le déficit a constamment augmenté depuis 1899.

Jusqu'en 1875,

LA DETTE DE L'EMPIRE

était nulle; elle se chiffre maintenant par huit cent soixante-quinze millions de dollars, dont vingt-cinq millions sont englobés par les intérêts à servir aux obligataires.

La dette de l'empire et celle des Etats confédérés se chiffre par trois milliards sept cent cinquante millions de dollars, soit soixante-deux dollars par tête.

Les finances des autres pays sont dans des conditions bien meilleures. C'est ainsi que l'Allemagne augmentait sa dette, les Etats-Unis diminuaient la leur qui n'est plus maintenant que de trois milliards quatre cent quatre-vingt millions de dollars.

Tous les Etats de l'Europe ont également pris d'importantes mesures en vue de l'amortissement de la dette.

Faisant allusions aux relations que l'Empire entretient avec les puissances étrangères, le chancelier constate que les relations englo-allemandes marquent une

TENDANCE A L'AMELIORATION

et que tout porte à croire que dans un avenir rapproché, elles seront tout à fait cordiales. Un très fort mouvement d'opinion publique se produit en ce sens en Angleterre.

Bien que l'Allemagne soit en accord complet avec ses deux alliées, l'Empire d'Autriche et le Royaume d'Italie, elle doit se tenir prête à faire seule, face à un

ENNEMI EVENTUEL

dont la diplomatie tend ouvertement à l'isoler.

Le chancelier a également déclaré que les relations germano-nippones sont des plus cordiales. Il a exprimé l'espoir que le Japon n'est pas dans l'intention de contester les droits acquis de l'Allemagne en Extrême-Orient.

La politique impériale a consisté à se tenir à l'écart des troubles intérieurs qui secouent actuellement l'empire russe.

CE QU'IL DECLARE

Faisant allusion à la question marocaine, le chancelier a déclaré que l'Allemagne n'a jamais cherché une guerre, elle est au contraire entièrement en faveur de la paix. La théorie que la diplomatie allemande a cherché noise à la France est absolument absurde. L'Allemagne n'a en vue, en toute cette affaire, que la protection, et la reconnaissance formelle de ses droits commerciaux dans l'empire du sultan du Maroc.

M. ERNEST MEUNIER

224, rue Rachel.—Un self-made-man dans toute la force du mot

M. Meunier que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs, en reproduisant sa photographie, est un de nos jeunes marchands canadiens-français les plus prospères du haut de la ville.

Etabli depuis quelques années à peine, M. Meunier s'est déjà acquis une réputation très enviable comme tailleur fashionable. Il occupe au No 224 de la rue Rachel un très joli local qui a été remis complètement à neuf, et il étale là un choix très varié des dernières nouveautés en tweeds, draps et étoffes convenables pour pardessus et habits de saison.

M. Meunier est né à Saint-Luc, comté de St-Jean d'Iberville et il a fait ses études au collège Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Son apprentissage s'est faite dans les principales maisons de l'ouest de notre ville. Sa clientèle est très considérable et par son activité constante et son désir de donner satisfaction il la voit augmenter tous les jours. Nous sommes certains que dans un avenir très prochain, M. Meunier tiendra la tête du commerce dans le haut de la ville.

M. Meunier a épousé Mlle Lseticia Spénard de cette ville.

Quartier Saint-Laurent

M. A. E. Harvey, avocat, se présentera comme candidat à la place de M. Ekers, pour le siège No 2, quartier St Laurent. M. Ekers qui est candidat à la mairie, supporterait M. Harvey.

MGR A. X. BERNARD

LA NOUVELLE DE SON ELEVATION AU TRONE PONTIFICAL DE ST-HYACINTHE CONFIRMEE — FELICITATIONS

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

ST-HYACINTHE, 7. — Enfin la confirmation de la nouvelle de l'élection de Mgr Bernard au trône épiscopal de St-Hyacinthe, est arrivée à l'évêché de cette ville, hier après-midi, vers 3 heures.

Dans la matinée de mercredi, on avait reçu un câblogramme de Rome, mais comme ce message n'avait qu'un caractère purement officieux, un membre du personnel de "l'évêché" nous demanda de n'en rien dire.

Votre correspondant, s'est rendu ce matin à l'évêché, et c'est de la bouche de M. l'abbé A. M. Daust, vice-chancelier, qu'il a appris l'heureuse nouvelle.

Une personne très autorisée, nous disait hier, qu'on n'attendait la nouvelle officielle, que vendredi.

Le vendredi, étant le jour d'audience du cardinal, secrétaire de la Propagande auprès du Saint-Père.

Inutile de dire que la nouvelle confirmant l'élévation de Mgr Bernard au siège de St-Hyacinthe, est saluée, avec joie, par tous les fidèles de la ville et du diocèse.

Les pages élogieuses que la Presse de Montréal, consacrait au nouvel évêque, disent assez de quelle estime il jouit, tant parmi les laïques, que parmi le haut clergé du Canada.

Le câblogramme, confirmant l'heureuse nouvelle a été envoyé par M. l'abbé Clapin, supérieur du collège Canadien à Rome.

A 9 heures moins le quart, le personnel de l'évêché se disposait à aller en corps, offrir ses hommages au nouveau titulaire.

Nombre de télégrammes, lettres messages, de félécitations, sont arrivés à l'évêché de cette ville dès que la nouvelle officielle de la nomination de notre nouvel évêque, a été connue.

Votre correspondant, a eu l'honneur de rencobtrer S. G. Mgr Bernard qui lui a appris lui-même, qu'en effet la nouvelle confirmation de sa nomination était arrivée hier après-midi. Le texte du message envoyé par le supérieur du Collège Canadien à Rome te lit comme suit :

Décembre 6 Rome, viâ France.
Monseigneur Bernard, St-Hyacinthe.
"Electus es episcopus"
CLAPIN.

Le drapeau flotte sur l'hôtel de ville, en l'honneur de la nomination de notre évêque.

CEREMONIES SYMBOLIQUES

AUX INDES

La princesse de Galles, qui accompagne dans son voyage aux Indes l'héritier d'Angleterre, est chaque jour l'objet des manifestations les plus flatteuses. Tout récemment, à Bombay, elle dut assister dans une même journée à trois cérémonies célébrées en son honneur, la première par les femmes parsis, la seconde par les hindoues, la troisième par les mahométanes.

Un grand hall avait été converti en salle de réception ; des tapis tissés d'or couvraient le sol ; les plus belles jeunes filles de la ville, parées d'étoffes somptueuses et de bijoux qui scintillaient aux feux de lampes innombrables, entourait un trône étincelant, imité de celui que le fondateur de Delhi fit ériger au dix-septième siècle. Au milieu de ces splendeurs asiatiques, la princesse de Galles fit son entrée en simple costume européen. Et les femmes parsis commencèrent le Vadhavilevani. Elles passèrent sept fois autour de la tête de la princesse un œuf et une noix de coco, puis les brisèrent en les jetant sur le sol, afin de démontrer que si, dans les sept cercles du monde, un ennemi se trouvait pour menacer la princesse, il serait brisé comme l'œuf et la noix de coco.

Une coupe remplie d'eau fut promenée de même, pour mettre la princesse à l'abri de toute inondation, sauf la pluie qui est l'emblème de la fécondité. Une dame pressa enfin les tempes de la princesse pour en chasser toute cause de chagrin. Et elle céda la place à une femme hindoue qui commença l'Arti, cérémonie aussi brève que simple.

On offrit à la récipiendaire un de ces bâtons de carmin qui servent à teindre les sourcils et cela voulut dire que, comme le rouge est la première des couleurs, rien ne surpasse l'éclat de la princesse de Galles.

A la porte se tenaient les mahométanes pour la cérémonie de l'Amin. Elles présentèrent à la princesse des amandes en or et en argent, car les amandes symbolisent la paix et l'huile qu'elles contiennent doit adoucir la vie. Elles lui offrirent aussi des noix de cocos qui sont encore plus riches en symboles. La noix, en effet, ne contient pas seulement une nourriture et une boisson; ses fibres peuvent se transformer en sparterie et son écaille en coupe.

Et cela promet que la princesse aura toujours les vivres et le confort qui rendent la vie précieuse. Elle les aura même en si grande abondance qu'elle pourra combler de richesses tous ceux qui ont le bonheur de l'approcher. Et c'est ce que voulurent signifier les femmes musulmanes en répandant autour d'elle les pièces d'or et les perles à pleines mains.

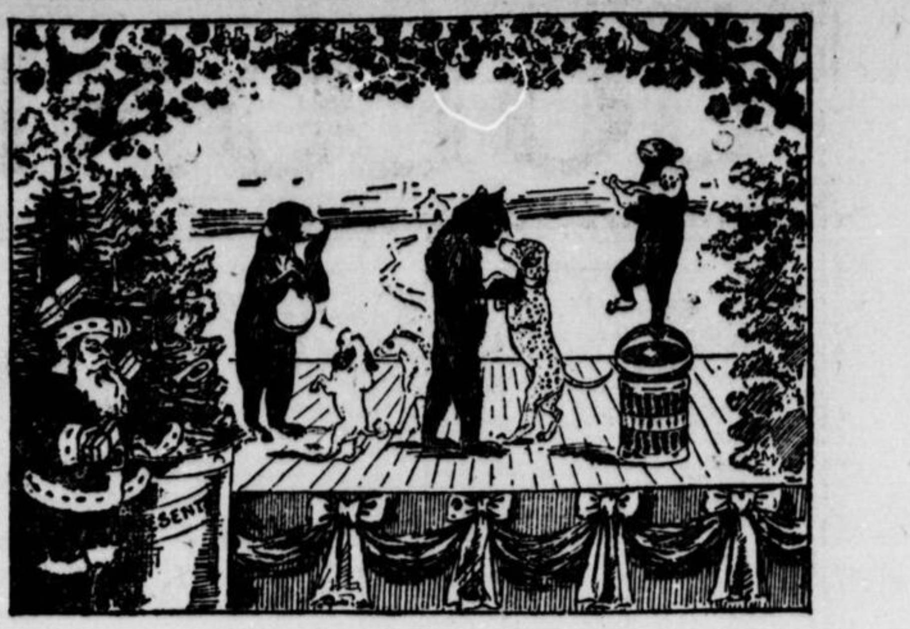

Santa a constaté qu'un grand nombre de Montréalais ont été surpris de voir que ses animaux dressés sont réellement vivants. Certains pensaient qu'ils n'étaient que de simples pièces mécaniques ou des mannequins. Il désire que nous déclarions que l'ours qui joue du banjo, et que l'autre se tenant debout d'un seul pied sur une boule ronde, tenant un petit chien dans ses bras, ont été capturés dans l'Himalaya, en Asie, la plus haute montagne du monde. — L'ours qui danse avec le chien, est un ours russe. — Son congénère participe aussi à la représentation. Ils mesurent environ quatre pieds de longueur et font actuellement les meilleures représentations que l'on ait jamais vues à Montréal.

Outre les ours, il y a : 2 grands caniches allemands. — 2 caniches français. — 1 caniche russe. — 1 chien Whippet anglais. — 1 fox terrier. — 1 chien danois.—1 singe Rhesus.—1 fourmi-lion de l'Amérique du Sud.

Tous ces animaux prennent part au programme.

Un monieur disait aujourd'hui que "la représentation vaut réellement 75c à $1.00 l'admission." Représentations tous les jours, de 11 a.m., à 12.30 p.m. de 2 p.m. à 5 p.m.

Admission : Enfants 10c, Adultes 20c

Santa Claus donne un cadeau à tous les visiteurs. Le plus tôt vous viendrez voir Santa et ses animaux, le mieux ce sera pour tous les intéressés Plus tard, il nous faudra refuser des admissions, afin d'éviter l'encombrement.

Jetez ensuite un regard autour de vous et voyez ce que valent nos 60 années d'expérience dans les lignes de marchandises pour Noel. Jouets automatiques, poupées qui ont du caractère, services à thé de poupées, pour réceptions, trains qui entraînent aux affaires traineaux qui sont faits pour résister et qui sont rapides — chevaux berçants qui ne peuvent être surpassés pour leur élégance et leur force.

JEUX. — Nous n'en avons jamais vu un meilleur assortiment sur ce continent, et ainsi de suite.—Quant aux prix, la maison a donné des instructions spéciales de marquer toutes les marchandises à des prix aussi bas que possible, tout en nous permettant de réaliser un profit équitable. Nous voulons cette année remporter la palme en ce qui concerne ces valeurs, l'esprit d'initiative, les étalages et les amusements.

The G. A. HOLLAND & SON CO.,
2411-2413 Rue Sainte-Catherine.

MAISON
A. J. LAUZON
Coin Notre-Dame
et Napoléon.

Grande Ouverture du Soubassement!

Après les succès obtenus lors de l'ouverture de notre magasin, nous avons décidés d'avoir la grande ouverture du soubassement :: ::

Jeudi, le 7 Decembre 1905.

Le plus bel assortiment attend l'inspection du public où une multitude d'articles nécessaires à la maison sont offerts à très bas prix. A cette occasion, nous offrons des réductions extraordinaires dans tous les départements. A VOUS D'EN PROFITER.

Venez en foule et épargnez de l'argent !

Maison A. J. LAUZON,
Coin Notre-Dame et Napoleon.

ENTREE TRIOMPHALE

TOKIO, 7. — Le Feld Maréchal Oyama et son état major ont fait leur entrée triomphale à Tokio aujourd'hui. L'enthousiasme et la grandeur de la réception a égalé celle faite à l'amiral Togo. En dépit de l'inclémence de la température une foule enthousiaste a acclamé les officiers se rendant au Palais Impérial.

Un jour de fête a été proclamé dans toute la ville en l'honneur des vainqueurs.

Nous garantissons tout ce que nous vendons parce que nous n'achetons que ce qu'il y a de meilleur.

ENCORE 2 JOURS DE NOTRE GRANDE VENTE!

Il reste encore des centaines de bons marchés !

TOUS LES PRIX SONT COUPES EN DEUX !

Samedi soir se terminera notre grande vente d'écoulement de vêtements de dames et d'enfants.

Nous vendons tous les vêtements de notre stock de $20,000 à moitié prix.

☛ VENEZ VOUS CHOISIR UN VETEMENT ! ☚

Savings Coupon
We give coupons the same as this on all CASH PURCHASES

H. A. WILDER & CO.,
258 Rue St-Jacques

COLONIAL HOUSE, Square Phillips.

VENTE de DEUX JOURS

Comme le commerce des fêtes, qui est déjà commencé impose à notre personnel un travail énorme, c'est la dernière semaine que nous pourrons offrir des :: :: :: :: ::

OCCASIONS SPECIALES.

CACHEMIRES

Une ligne spéciale à 55c la verge, bien assorti, dans toutes les nuances désirables. Valeur splendide.

Albatros rayé, de première classe, 28 pouces, pour kimonos, blouses, etc., régulier, $1.00 la verge, pour écouler à 40c.

Ce sont des tittus très élégants.

RAYON DES SOIES

Velveteen de corduroy de couleur, aussi noir et blanc ; dans une grande variété de nuances fashionables régulier 75c, pour écouler à 30c la verge.

Soies à rayures de chiffon fantaisie, vert pâle, gris, roses et rouges sang. $1.25 pour 50c la verge.

Soies Foulard de couleur bleu-marin et blanche, verte et blanche, $1.30 la verge, moins 25 pour cent.

Soies noires et blanches, rayées et à petits dessins, depuis $1.00 à $1.25, moins 20 pour cent.

Taffetas chiffon shot, dans un grand choix de couleurs, $1.00 la verge, moins 20 pour cent.

Soies taffetas shot, 75c, moins 20 pour cent.

A effets "shot" avec petites rayures, 65c la verge, moins 20 pour cent.

SOIES NOIRES — Taffetas noir, 50c, 75c et 90c, moins 20 pour cent.

Satin merveilleux noir, $1.25 à $1.50, moins 20 pour cent.

Satin broché, noir, à petits dessins, aussi à pois, $1.00, $1.25, $1.50, moins 20 pour cent.

Peau de soie, rose, crême, et blanche, 65c, pour 38c la verge.

Moirette à rayures étroites pour jupons, 75c, moins 20 pour cent.

Peau de soie de couleur, bleu-royal, myrte, mousse, nile et réséda, 80c la verge pour 50c.

Velours miroir de couleur, velours miroir blanc, $1.25, moins 50 pour cent.

Etoffes à Robes Noires

Deux Tables spéciales d'Etoffes à Robes noires

Moins 33 1-3 pour cent.

Lama noir, voiles noirs, taffetas noir, serges noires, cheviote noire, Bengaline noire, sicilienne noire, drap de vigogne noir, etc.

TISSUS IMPRIMES

Cheviote blanche, rayée fantaisie, 75c, moins 50 pour cent.

Cheviote blanche, rayée fantaisie, 50c, moins 50 pour cent.

Drap canevas blanc, avec rayures noires et bleu-pâle, 50c, moins 50 pour cent.

Vesting blanc, à pois bleu-marin et bleu-pâle, $1.00, moins 50 pour cent.

Cretonnes, fond blanc, à pois de couleur, 50c, moins 50 pour cent.

Crêponnes unies, blanches, crèmes, faon et grises, 16c, moins 20 pour cent.

Zéphyrs de couleur verte, grise et bleue, 25c, moins 50 pour cent.

Guingans, carreautés noirs et blancs, 25c, moins 50 pour cent.

Matelassé, fond blanc avec dessins asst., 18c, moins 33 1-3 pour cent.

Guingan vert à effet neigeux, 22c, moins 50 pour cent.

Matelassé, fond bleu, avec dessins asst., 18c, moins 33 1-3 pour cent.

Guingans, nuances asst., 11c la verge.

GANTS DE DAMES

Gants de chevreau de couleur, dessus brodés, cousus en piqué, 1 gros bouton perle, points 6 à 7 1-2, pour dames. Spécial, 65c.

Gants en chevreau mat de couleur, dessus brodés, 2 fermoirs, points 6 à 7 1-4, pour dames. Spécial, 65c.

RAYON DES RUBANS

Taffetas de couleur, 27c. Taffetas noir, valeur spéciale, 27c.

Duchesse de couleur, 20c. Ruban étroit en satin de couleur, 25c la pièce.

Rubans en moiré de nuances désassorties, moins 50 pour cent. Rubans Ottomans étroits de couleur, 17c la pièce.

Crêpe de Chine à pois pour écharpes, moins 50 pour cent.

Plissés de chiffon, moins 50 pour cent.

Plissés de couleur, moins 50 pour cent.

Franges à pois, blanches et noires, crèmes, moins 50 pour cent.

Collets droits lavables, 15c chacun.

Collets et poignets blancs, brodés en couleurs, 25c.

Collets droits fantaisie, asst., 50c.

Collets rabattus en dentelle et broderie, 50 pour cent.

Mouchoirs brodés, asst., moins 33 1-3 pour cent.

Rayon des Dentelles

Dentelles Val-, valeur spéciale moins 50 pour cent.

Dentelles guipure, asst., moins 33 1-3 pour cent.

Dentelles guipure noires, moins 50 pour cent.

Insertion Chantilly noire, moins 50 pour cent.

Bordure en toile, moins 50 pour cent.

Voilette de chiffon, asst., moins 50 pour cent. Assortiment de tissus à voilettes, fantaisie, noirs, noirs et blancs moins 50 pour cent.

Collets en dentelle, moins 75 pour cent.

CHAPEAUX GARNIS

$5.50 pour	$3.65
$15.00 pour	10.00
$7.00 pour	$4.67
$20.00 pour	13.34
$11.00 pour	$7.34
$27.50 pour	18.34

Tous les prix non mentionnés plus haut sont dans la même proportion.

Formes non Garnis

En feutre, poil de chameau et beaver, à 33 1-3 pour cent d'escompte.

Chapeaux en Feutre pour Enfants

Forme Napoléon

"Compin" en soie dans les couleurs de bleu-marin, cardinal, brun, gris, noir et faon, régulier $1.25, pour 50c chacun.

Chapeaux en Soie pour Enfants

Moins 33 1-3 p. c. d'Escompte

Garnitures de Chapeaux

En chenille, cordes, tulles, etc., à 10c la verge, rég. 45c à $1.75.

Parapluies de Dames

Sans égaux pour écolieres, à $1.00 chacun, poignées en perle, corne et en bois naturel.

Corsets P.D., points irréguliers, à moitié prix.

Attractions spéciales dans les fourrures pour dames et enfants, blouses en dentelle taffetas et chiffon pour dames.

Couvertes, Couvrepieds, Toiles

Lot spécial de couvre-pieds blancs, de toutes grandeurs, moins 20 pour cent.

Lignes désassorties spéciales de couvertures écossaises et canadiennes, moins 20 pour cent.

Lot de couvertures en flanellette, moins 20 pour cent.

Edredons spéciaux, moins 20 pour cent.

Flanelles opéra et de Ceylan, MOINS 20 POUR CENT.

Nappes et serviettes de table, moins 20 pour cent et 33 1-3 pour cent.

Lot spécial, valeur extra, de toile de table, non blanchie, moins 20 pour cent.

Serviettes pour chambre à coucher et de bain, moins 20 pour cent.

Draps de bain et toile à essuie-mains, moins 20 pour cent.

Lignes spéciales dans tout le stock des toiles, moins 20 pour cent.

Cotons et batistes blancs, moins 20 pour cent.

Lot spécial de flanelles brodées pour blouses, dans une variété de couleurs, régulier 60c, pour 25c.

Rayon des Manteaux

50 costumes de dames, 75 p. c., 110 manteaux en drap pour dames ; moins 75 p. c.

60 manteaux longs d'hiver, pour enfants, moins 75 p. c.

12 manteaux d'hiver en soie et velours, pour dames, moins 75 p. c.

25 jupons en soie pour dames, moins 50 pour cent.

100 jupons en moirette pour dames prix $2.00.

10 collerettes en soie et drap noirs, doublées en fourrure, pour dames ; moins 50 p. c.

65 belles robes pour dames, moins 50 p. c.

15 robes de chambre en Nun's Veiling et cachemire, pour dames, moins 50 p. c.

25 peignoirs en soie pour dames ; moins 50 p. c.

Menus Articles et Brimborions

20 grosses d'épingles à cheveux "Keepin", en broche ; prix 5 cents la boîte ; moins 50 p. c.

Epingles à cheveux "Retents", de Coles, en broche ; prix 5c., moins 50 p. c.

Epingles à cheveux en corne "Queen Quality", une douzaine d'épingles dans une boîte, pour écouler à 25c.

Friseurs en chevreau de toutes couleurs ; grandeurs 2, 3, 4, 5, 6, pour écouler à 5c la doz.

Ceintures en soie et boucles de ceintures pour dames, telles qu'annoncées auparavant, à 25 cents, pour écouler moins 20 p. c.

Excellentes épingles anglaises, en broche de cuivre, 300 épingles au papier.

Ceintures en soie de toutes sortes, moins 25 p. c.

Epoussettes en plumes et peaux de chamois, moins 20 p. c.

Cordes et glands à coussins, régulier 25 cents pour écouler à 17c.

Garnitures de Robes

Guipure en sequin noir, et frange en sequin noir, moins 10 p. c.

Appliqué en drap de couleur, et appliqué en drap noir, moins 20 p. c.

50 p. c. d'Escompte

Plis de satin noir, blanc et de couleur.

Fagotting en velours noir, noir et blanc, et noir et crême.

Guipure Bijou de couleur. Collets en tissu et soie de couleur, et garnitures en plumes d'autruche de couleur.

Rayon des Articles fantaisie et de la Broderie

20 p. c. d'Escompte

Couvre-pieds en dentelle et mousseline fantaisie.

Draperies de cheminée en soie japonaise fantaisie.

Coussins fantaisie, à épingles, longs et carrés, en couleurs asst.

Tea Cosies fantaisie, de toutes nuances et de tous prix.

Tous les articles en toile estampée, centres, cosies, cadres à photographie et articles fantaisie pour coussins à épingles.

25 p. c. d'Escompte

Dessus de coussins fantaisie, en peluche, soie, satin et tapestry

Cosy covers en toile brodés et unis avec ou sans franges.

50 p. c. d'Esccompte

Dessus et centres de cousins teints.

Balance de toiles dessinées et nattes faites au crochet.

33 1-3 pour cent d'Escompte

Ligne spéciale de rideaux à pois et à dessins.

Mousseline blanche et colorée.

Rayon de la Bonneterie

Caleçons de dames, en laine d'agneau écossais à moitié prix.

Camisoles et caleçons de dames en fibre "Ramie", à moitié prix.

Bas de dames en dentelle de fil ; moins 20 p. c.

Jerseys rayés pour garçons, bleu-marin et cardinal.

Chaussures pour Dames

Claques doublées en flanelle, pour dames, grandeurs 5 1-2, 6, 6 1-2, 7 seulement, régulier 75 cts, pour 50 cts. seulement.

Table spéciale de lignes DESASSORTIES de bottines de dames, et oxfords. Valeurs de $6.75 pour $3.50.

Table spéciale à $2.50 de bottines et pantoufles pour dames, lignes brisées dans les valeurs jusqu'à $4.00.

Pantoufles en velours rouge Roméo pour dames, entourées de chinchilla, talons français, régulier $3.00 pour $2.00.

Pantoufles de satin Roméo, en différentes couleurs, couvertes de dentelles et entourées de fourrure, talons français. Régulier $3.50, pour $2.50.

Semelles pour dames, en laine d'agneau, de la meilleure qualité. Très spécial, 25 cts la paire.

ETOFFES A ROBES DE COULEURS

LIGNES EXTRA SPECIALES POUR NOEL

Tweed de double largeur, régulier 52c, pour 26c la verge.

Aussi, lots assortis de divers tissus à des prix très spéciaux pour écouler.

Une ligne de Homespun rayé anglais, pour costumes, 42 pouces de largeur, 55c la verge, moins 20 pour cent.

Une ligne d'étoffes écossaises pour costumes, 44 pouces, 60c la verge, moins 20 pour cent.

10 pièces de Homespun mélangé, de 54 pouces, uni, régulier $1,25, pour 50c la verge.

Splendides étoffes pour jupes et costumes.

Rayon des Manteaux

1 pc. Imitation d'hermine blanche, 50 pcs, $3.50. Moins 50 pour cent.

1 pc. Laine d'agneau rouge, pour habits d'enfants, $2.50, moins 20 pour cent.

1 pc. de laine d'agneau gris-argent, $4.00, moins 33 1-3 pour cent.

1 pc. de laine d'agneau, blanche, $6.00, moins 33 1-3 pour cent.

1 pc. Melton, noir, lourde pesanteur, tout laine, 54 pcs., $1.50 à $2.25, moins 20 pour cent.

2 pcs. Tweed pour manteau, 54 pcs., $1.50 la verge, moins 33 1-3 pour cent.

1 pc. d'étoffe sans envers, gris fer, 54 pcs., $2.00, moins 33 1-3 pour cent.

3 pcs. Tweed Donegal, tout laine, 54 pcs., $1.50, moins 33 1-3 pour cent.

3 pcs. de peluche froissée de fantaisie, 1 brune, 2 gris-ardoise, [illegible], moins 50 pour cent.

1 pc. Etoffe noire, lourde pesanteur, $4100, moins 50 pour cent. cent.

1 pc. serge cheviot bronze, 56 pcs., $1.00, moins 50 pour cent.

Tissu bouclé noir, 54 pcs., $1.50, moins 50 pour cent.

1 pc. de frieze irlandaise, 58 pcs., $2.50, moins 25 pour cent.

1 pcs. de tissu noir à manteau, $2.50, moins 25 pour cent.

1 pc. de tissu pour pea-jackets de garçons, $2.50, moins 20 pour cent.

200 verges d'étoffe anglaise pour pantalons, $1.25, moins 20 pour cent.

500 verges d'étoffes à pantalons, faits sur mesure, $5.00.

Extenseurs de pantalons, 20 cts, moins 50 pour cent.

Vestons de Fumeurs

Balance de vestons de fumeurs, toutes grandeurs, $6.50 à $25.00, moins 50 pour cent.

Balance de robes de toilette autrichiennes, $7.00, $10.00, $11.50, moins 50 pour cent.

Balance de robes de toilette en laine, grandeur 34 seulement, $8.00, $9.00, $10.00 et $12.00, moins 50 pour cent.

Rayon des Chaussures d'Hommes

Quelques paires seulement de claques à bouts pointus, pour hommes, régulier $1.00 pour 50c.

Claques doublées, en laine, bouts moyennement larges, pour hommes, régulier, $1.25, pour 75c.

Bottines boutonnées en veau Box, qualité exceptionnelle, pour hommes, régulier $6.50 pour $5, moins 5 p.c. au comptant.

Bottines lacées Blucher, en peau de cheval émaillé, avec quartiers en veau grenelé, entièrement doublées en chevreau, pour hommes, régulier $6.00, pour $5.00.

1 ligne brisée de bottines lacées Blucher en poulin verni pour hommes, régulier $7.50, pour $5.00.

Valeur exceptionnelle dans les chaussures imperméables pour hommes, à $3.50.

Chaussures boutonnées en poulin verni, pour hommes, avec parties supérieures en chevreau mat, régulier $5.50 et $6.50, pour $5.00.

Bottines Blucher lacées pour hommes, en poulin verni, semelles lourdes, régulier $5.00 pour $3.50. Grandeurs 5 1-2 à 9 seulement.

Procurez-vous une paire de bottines à semelles à coussins Eaton, faites de beau chevreau Vici, avec semelles à l'épreuve de l'eau et de l'humidité, semelles intérieures vernies et à coussinet, une bénédiction pour les pieds tendres et fatigués. Vendredi et samedi nous vendrons cette chaussure à $4.00 net.

Casques pour Hommes et Garçons

Prix spéciaux dans les casques de fourrure.

Casques en mouton de Perse, grandeurs 6 5-8 à 6 7-8, prix $5.00.

Casques en loutre allemande, toutes grandeurs, $4.00. En mouton russe, toutes grandeurs $4.50. Seal électrique, toutes grandeurs, $4.00.

Valeur spéciale dans les casques en mouton de Perse pour garçons, régulier $6.00 pour $6.50.

Qualité spéciale dans les casques pour hommes, toutes grandeurs, pour $7.00.

Valises et Sacoches

Boîte à complet en leatherette avec monture en acier, serrure et agrafes en cuivre. Spécial, 20 pcs. pour $1.50, 22 pcs. pour $1.60 ; 24 pcs. pour $1.75.

Boîte à complet Kératol, très légère et durable, monture en acier, serrure en cuivre, courroies en cuir, 22 pcs. pour $3.25 ; 24 pcs. pour $3.50 ; 26 pcs. pour $3.75.

Solide boîte à complet en cuir avec monture en acier et franges, serrure et agrafes en cuivre lourd ou courroies de cuir, 22 pcs. pour $4.50 ; 24 pcs. pour $4.75 ; 26 pcs. pour $5.00.

Sacs Monitor pour dames, en vrai maroquin, doublés en soie, parés de jolis ornements de très bel ivoire solide et d'argent sterling. Prix régulier $75.00, pour $50.00.

Boîtes à habits, en cuir solide, avec serrure de cuivre, courroies de cuir, monture d'acier, convenables pour dames ou messieurs, très spécial, 22 pcs., $10.00, 24 pcs., $10.50.

Rayon du Tailleur

Complets pour hommes, en style, à simple et double parement, régulier à $15.00 et $16.50, moins 50 pour cent jusqu'à écoulement.

PANTALONS

Un lot d'environ 200 paires de pantalons, tout laine, matériaux importés, pour [illegible] la paire.

PARDESSUS

Chaque pardessus dans le rayon à 10 pour cent d'escompte.

Un exceptionnellement bon complet tout laine Norfolk, pour garçons, les meilleures marchandises importées, régulier $7.00 et $7.50, moins 50 pour cent.

Complet de 3 morceaux, genre sac, régulier $9.50 et $10.50, moins 50 pour cent.

COLLETS

Collets en loutre allemande, $6.00.

Collets en mouton russe $7.50.

Collets en seal électrique $7.50.

Gantelets en mouton russe [illegible].

Aussi un grand assortiment de mouton de Perse, vison, loutre, castor etc.

Casquettes de hockey pour garçons un lot spécial, dans les jolis patrons et couleurs, régulier, 40c et 50c pour 25c chacune.

Casquettes pesantes d'hiver pour hommes, lignes spéciales, 75 cts, $1 pour 50 cents.

Casquettes de garçonnets, pesanteur d'hiver dans plusieurs styles au choix, régulier 60 cents, 75c et 85c, pour 50 cents.

Rayon du Papier à Tapisser

Balance de petites quantités : 8, 10, et 12 rouleaux simples, moins 50 p. c.

Toutes les bordures désassorties ; réguliers, 10c, 15c et 20 la verge, moins 50 p. c.

Longueurs courtes, Burlaps teints 6, 8 et 10 verges ; régulier 45 cts la verge, moins 33 1-3 p. c.

RAYON DES TAPIS

Ligne spéciale de tapis Wilton et Axminster, moins 20 p. c.

Ligne spéciale de tapis Bruxelles et Tapestry, moins 15 p. c.

Ligne spéciale de tapis de laine ; moins 10 p. c.

Balance des nattes chinoises et de natte japonaise, moins 20 p. c.

Encore quelques pièces de natte chinoise ; longueurs de 40 verges, $2.50 net.

Balance de rugs et tapis de fibre ; moins 20 p. c.

Balance de carpettes en Bruxelles, Wilton et Axminster, moins 33 1-3 pour cent.

Ligne spéciale de rugs Turcs, Indiens et Persan, moins 20 p. c.

Balance de Rugs Indiens Moong, moins 33 1-3 p. c.

Balance de broderies Indiennes et Persannes, moins 50 p. c.

Balance de coupons de tapis Wilton et Axminster, pour escaliers, moins 33 1-3 p. c.

Ligne spéciale de nattes en peau de moutons, $1.50 chaque.

Merceries pour Hommes

Balance de ligne de sous-vêtements anglais, chemises et caleçons, grandeurs 32 à 44, régulier $2.25, pour $1.50 chacun.

Chaussettes en cachemire de fantaisie pour hommes, dessins clairs, noirs, avec broderies en cachemire bleue rouge, blanche, et maïs, régulier 75c pour 50c.

1 lot de chaussettes pour hommes, en tricot irlandais, pesant, jolies couleurs de mélanges heather, régulier 35c pour 25c.

Une ligne de jerseys règlementaires du McGill, faits d'une belle qualité de laine australienne, régulier $2.00 chaque, moins 20 pour cent.

Un lot de sweaters pour garçonnets dans les couleurs appropriées pour l'école, aussi autres jolies couleurs, très bons articles, régulier $1.50 pour $1.00.

Un lot de foulards en soie brochée, dans de jolies couleurs de bleu-marin, vin, foncé, rouge, noir etc., régulier $1.25 pour 85c.

1 lot de gants pour hommes, d'une belle qualité de mocha, le meilleur fini, doublés de ouate, poignets montants, régulier $2.25, pour $1.75.

1 lot de cravates dans de jolis patrons, four-in-hand, belle qualité de soie, régulier 35c et 40c, pour 25c.

Sweaters pour hommes, dans de jolies combinaisons de couleurs, telles que bleu-marin et blanc, blanc et bleu-marin, rouge et blanc, blanc et rouge, blanc et bleu pâle, bleu-marin uni, tout blanc, la meilleure qualité, que nous ayons jamais montrée, prix $3.00.

Pyjamas pour hommes, d'une belle qualité de flanellette anglaise, bien faits, jolies ceintures, bons boutons de perles, régulier $2.00 pour $1.50.

1 lot de sweaters piqués de fantaisie pour hommes, en rouge foncé, bleu-marin, gris, blanc, très belle laine, régulier $2.00 moins 20 p.c.

Rayon des Rideaux

Rideaux en dentelle Nottingham ; moins 20 p. c.

Rideaux Suisses en dentelle française, moins 10 p. c.

Rideaux de Madras, moins 10 p.c.

Tapestry de même couleur.

Portières avec frange au sommet et au bas, moins 10 p. c.

Tapestry de même couleur.

Portières avec corde sur un côté et au bas, moins 10 p. c.

Rideaux en Tapestry peint, Dessins orientaux, ainsi que les couleurs ; moins 10 p. c.

Dessus de table, toutes les grandeurs moins 20 p. c.

Rayon de l'Optique

Un lot de baromètres de fabrication française, monture en métal et en bois, moitié prix.

Thermomètres en verre pour l'extérieur, moins 20 p. c.

Thermomètres de fantaisie, moins 25 p. c.

Une table de Thermomètres de fantaisie, 40c.

Un lot de Thermomètres à 25 cts chaque.

Lanternes magiques, moins 33 1-3 pour cent.

Lorgnettes d'opéra Mignonne et Mondaine, moins 25 p. c.

Hygromètres de maison, moins 25 pour cent.

Longue - vues Lemaire et lorgnette d'opéra, moins 10 p. c.

Lorgnettes en perle, et écaille de tortue, argent et vermeille ; moins 20 p. c.

Verres de lecture (Loupe) ; moins 20 pour cent.

Microscopes et télescopes, moins 25 pour cent.

Accessoires de pyrographie ; régulier $3.00 pour $2.00.

Accessoires de Pyro., pour amateurs, moins 20 p. c.

Une table de cadres à pyrographie, 25 cents chaque.

Boîtes, régulier 75c à $1.10, pour 50 cents.

Outils à jardinage, régulier 80c à $1.25, pour 50 cents.

Lunettes et lorgnons en or massif, avec lentilles spéciales, $5.00 ; lentilles combinées, $1.00 extra.

Tous les lorgnons et lunettes achetés pour cadeaux de Noël seront échangés, si on le désire, après qu'on les aura donnés.

Boîtes Chatelaine pour lunettes, régulier $1.25, $1.50 et $2.00, pour 60c.

Examen de la vue gratuit.

RAYON DES MANTEAUX

JUPES DE SORTIE POUR DAMES

350 Jupes de sortie pour dames en cheviot et en tweed dans les couleurs de noir, bleu-marin et brun. 10 patrons différents, styles entièrement nouveaux. Prix réguliers $6.50 à $12.50, pour $2.25 à $5.00 chacune.

Rayon de la Quincaillerie

Tordeurs, la meilleure qualité, $6, pour $4.75.

Filtres à eau, article en terre, rempli de charbon de bois, moins 40 p.c. grande dimension, 50 p.c.

Lanternes à l'épreuve du vent, large mèche, régulier 75c pour 50c.

Planches à pâte en bois, 18 x 24, régulier 50c, pour 30c.

Planches à manches, recouvertes en feutre, avec crampons pour ajuster à une table ou à une planche à repasser, régulier 50c pour 25c.

Batteurs pour la poussière, en fil de fer, avec manches en bois, pour coussins, rugs et tapis, pour 10c chaque.

Corbeilles ovales laquées, fabrication anglaise, pesante, régulier $1.50 pour $1.00.

Corbeilles oblongues laquées pesante, fabrication anglaise, régulier, $1.75 pour $1.25.

Corbeilles oblongues nickelées, pesante fabrication anglaise, régulier, $1.50, pour 75c.

Boîtes à couteaux, en bois franc, verni, avec deux compartiments, pour 10c chaque.

Supports en acier fort pour jupes et pantalons, supportent quatre vêtements, fonctionnent facilement et promptement, très durables, régulier 35c pour 20c.

Poli à meuble Hi-Gos, pour remettre promptement les meubles à neuf ainsi que les pianos, ne détériore pas le fini le plus beau, sous forme de pâte, pour l'introduire, 10c.

Couteaux de table avec beaux manches et viroles de fantaisie, bonne qualité, $1.75 la douzaine $1.00.

Couteaux de cuisiniers pour désosser, et le dépeçage général, régulier, 35c et 40c, pour 20c.

Fourchettes à viande, la meilleure qualité, manches en acier et en bois, régulier 20c et 30c pour 10c.

Batteurs électrique pour les œufs, tels que ceux employés dans les écoles de cuisine, pour 5c.

Clochettes tournantes plaquées en nickel pour les portes, régulier [illegible] pour 40c.

Clochettes de table et à main, plaquées en nickel, régulier 35c, pour 20 cents.

Nattes de table, (5 par complet), régulier 35c pour 20c le complet.

Bouillottes sur trépieds avec lampe à alcool, toutes en cuivre, régulier $2.50, pour $1.75.

Bulbe à eau chaude, plaquées en nickel pour les pieds, régulier $3.50 pour $1.75.

Plats à fougères en cuivre plaqué, en nickel, régulier $3.50 et $4.00, à moitié prix.

Marmites en émail bleu et blanc, avec couvercle en ferblanc, régulier 45c et 55c pour 30c.

Lèchefrites, la meilleure qualité, en acier émaillé régulier 45c, 55c, 65c, pour 25c chaque.

Rayon des Meubles

100-35—1 bibliothèque tournante, en acajou solide, $50.00, moins 50 pour cent.

13-68—1 pupitre et bibliothèque combinée, en acajou solide, une très belle pièce, dessin Colonial, prix : $100.00 moins 20 pour cent.

128-230—Une petite table de centre en acajou solide, incrustée Art Nouveau, grandeur 16 x 19, prix $33.00 moins 50 pour cent.

Une ligne complète de cabarets à thé, en acajou, depuis $7.00 à $15, unis ou incrustés, aussi en noyer Circassien et en chêne fumé, moins 10 p.c.

27-73—Table de salon ou de bibliothèque en acajou solide, grandeur 26 x 34, prix $50.00, moins 33 1-3 pour cent.

6153—Table écritoire, un très beau dessin, prix $57.00, moins 50 p.c.

No 2916—Siège de piano en solide acajou, avec cabinet de musique combiné, prix $25.00 moins 33 1-3 p.c.

161-12—Réfrigérateur à Champagne acajou solide, avec intérieur en cuivre, prix $16.00 moins 20 p.c.

Toutes les chaises de salles à diner de sets incomplets, moins 20 p.c.

Un Davenport pour cheminée en acajou, solide recouvert en coton, prix $65.00, moins 50 p.c.

136-15—Chaise confortable en acajou, recouverte de denim, $51.00, moins 33 1-3 p.c.

Rayon de la Papeterie

Cartes de Souhaits Privées pour Noel et le Jour de l'An.

Des livres échantillons maintenant complets contenant un très grand nombre de cartes blanches sur lesquelles peuvent être imprimés n'importe quels souhaits. Armoiries, monogrammes ou sceaux à adresse peuvent être employés sur quantité des blancs que nous montrons.

Les souhaits sont imprimés dans une variété de caractères en encre de toutes couleurs.

Tout le travail est exécuté à notre atelier dans les modèles de première classe. Les prix se répartissent de $1.00 à $3.00 la douzaine. $5.00 à $15.00 le 100.

Donnez vos commandes de bonne heure.

Articles en cuir.—Un lot spécial de sacoches à main, bourses, boîtes, enveloppes, buvards, etc., etc. moins 33 1-3 p.c.

20 p. c de Réduction

Livres de prières et d'hymnes anglicans.

Livres seuls dans une variété de caractères, de reliures et de grandeurs, prix de 35c à $4.00.

Séries de livres dans des boîtes en cuir, prix, de $1.25 à $10.00.

ARTICLES EN CUIR

25 p.c. de réduction sur les boîtes garnies pour habits dans une variété de styles de grandeurs et de cuirs.

Les prix varient de $1.50 à $40.00.

25 p. c. de réduction

Buvards pour bureau avec revers en cuir et angles de toutes grandeurs, avec ou sans ornements métalliques. Prix de 50c à $7.00.

LIVRES—Une table spéciale à 50c.

Papeterie pour les Fêtes

Un grand nombre de boîtes très artistiques, dessins Holly et Mistletoe, et autres sortes appropriées, pourvues de papier à lettre et d'enveloppes, dans les nuances et les grandeurs les plus nouvelles et les plus convenables, moins 10 p.c.

CALENDRIERS

Le Stock entier en vente à 10 p. c.

Les prix varient de 5c à $5.00.

Les calendriers représentent les meilleures publications de principales maisons européennes et américaines.

SACOCHES A MAIN

33 1-3 p.c. de réduction. Lot spécial de sacoches à main, prix de $1. à $10.00.

Rayon de la Confiserie

Chocolats assortis 35c la livre.

Pea-nut Brittle 25c la livre.

Chocolat Fudge, 25c la livre.

Mélange Clair, 20c la livre.

Kisses à la noix 20c la livre.

Crême à la vanille 20c la livre.

Pept Humbugs 20c la livre.

Butter Cups assortis 25c la livre.

Gelées assorties 25c la livre.

Everton Toffee, 20c la livre.

Maple Kisses, 20c la livre.

Pept Kisses 20c la livre.

Bull's eyes 20c la livre.

Ne manquez pas de voir notre rayon choisi de nouveautés pour Noël.

Rayon de l'Electricité

Table spéciale de lampes portatives de fantaisie et de Bronzes, moins 50 pour cent.

Fixtures à gaz et à électricité, moins 10 p. c.

Bronzes Parisiens, moins 20 p. c.

Abats-jour en soie, moins 10 pour cent.

Abats-jour en cristal, moins 20 pour cent.

Lot spécial de lanternes en fer brut, moins 33 1-3 p. c.

Rayon des Machines à Coudre

Une machine à coudre de haute qualité, dessus boîte, 3 tiroirs, $22.00 pour $19.00.

Une à cinq tiroirs avec tête à bascule en chêne foncée, service complet d'accessoires en acier, garantie pour cinq ans, $26.00 pour $23.00.

Quelques planches à genoux 36" de long, faites en fibre, régulier 80 cts pour 65c.

Rayon du Verre Taillé

Chaque pièce est Garantie être de véritable Verre Taillé Canadien.

5 plateaux sur pied, de 5 pouces régulier $2.25 pour $1.50.

50 plateaux de 6", régulier $2.50 pour $1.75.

25 plats à céleri, régulier $4.50 pour $3.00.

12 plats à céleri, régulier $6.50, pour $4.50.

6 plats à crême à la glace de 14" régulier $10 pour $6.65.

10 plats à crême à la glace de 14" régulier $12 pour $8.

5 vases de 12", régulier $9.00 pour $6.50.

10 Bols de 9", $10 pour $6.65.

6 Bols de 8", $7 pour $5.

25 Bols de 8", valeur spéciale $6.50 pour $4.

8 pots de fantaisie, 1 pinte, $10 pour $8.

Verre Taillé Autrichien

Chandeliers 8", régulier $1.35 pour $1.00.

Chandeliers 10", régulier $2, pour $1.50.

Chandeliers 12", régulier $3.50, pour $2.50.

Lignes spéciales de pots, carafes, bouteilles à l'huile, vases, corbeilles, etc., moins 33 1-3 p. c.

Ligne spéciale de verre, moins 20 pour cent.

Rayon de la Porcelaine

Galerie du 2ème Etage

Vente extraordinaire de services à dîner.

Réductions spéciales sur les services à thé, service à déjeuner, services à fruits, services à confitures, plats à muffin, tasses et soucoupes, pots, théières, etc etc.

500 jardinières, variant de 25c à $5.00, moins 20 p. c.

Tables spéciales à 15c, 25c, 35c et 50c., avec articles de fantaisie, grandement réduits.

Balances d'échantillons d'articles japonais, comprenant bols de fantaisie, vases, pots, assiettes, tasses et soucoupes, boîtes de fantaisie.

Tables à [illegible], avec des articles valant $1.50, $2.00, $3.25.

Tables à $1.50 avec des articles valant $3.00, $3.50 et $4.00.

Table à $2.50 avec des artcles valant $6.00, $7.50.

Tables spéciales de vases, d'ornements, etc., moins 10 p. c. et 20 pour cent.

Vente d'écoulement spécial de services à toilette.

Rayon des Articles en Argent Sterling

Ligne spéciale de services à toilette, encriers, manicures, cologne, boîtes pour allumettes, boîtes à cigarettes, réceptacles pour cheveux, etc., etc., moins 10 p. c.

Lignes désassorties spéciales en fait de miroirs, régulier $15 pour $9.

12 grandes boîtes à houpes en verre taillé, avec sommet en argent régulier $4.25 pour $2.50.

Ligne spéciale de service à thé, soupières, services à café, pots à crême, et sucriers, cabarets, cuillers, fourchettes, etc., etc., moins 20 p. c.

Lignes spéciales d'horloges, moins 20 pour cent.

Articles en Argent Plaqué

Chaque article est garanti être à quadruple plaquage.

30 corbeilles à pain de $4 à $11, moins 25 p. c.

10 plats à pudding, régulier $6.00, pour $5.00.

12 plats pour entrée en argent nickelé ou plaqué, régulier $9.00, pour $8.00.

Plats à fougères, régulier $4.75 pour $3.90.

Ligne spéciale de plats à bonbons, candélabres, corbeilles à pain, plats à pudding, plateaux à miettes, grattoirs, plats à beurre, huiliers, etc., moins 10 p. c.

Cabarets avec montures en argent plaqué ; réguliers [illegible], $7 et $7.50, pour $5.00.

Tables spéciales de lignes désassorties, candélabres, bois à salade, plats à fougères, etc., moins 25 p. c.

Rayon des Articles d'Art

Tables spéciales à 25c, 50c et $1

20 p. c. d'escompte sur toutes les gravures encadrées.

5 POUR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT.

HENRY MORGAN & CO., - - - MONTREAL.

La Banque des Cantons de l'Est

RAPPORT SATISFAISANT PRESENTE A LA REUNION ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

La quarante-septième réunion annuelle des actionnaires de la Banque des Cantons de l'Est a eu lieu, hier, dans la salle de conseil de la Banque de Sherbrooke, à 2 heures, mercredi, 16 Décembre. Outre les Directeurs, étaient présents : Juge Alfred Newport ; Hon. M. F. Hackett, Stanstead ; A. N. Thomson, Stanstead ; F. Spaulding, Burlington, Vt.; C. M. Sherman, Newport; Rév. A. Lee Holmes, Stanstead ; C. W. Mansur, Stanstead ; R. F. Morris, H. D. Lawrence, Col. Felton, Dr F. J. Austin, J. W. Woodside, C. W. Cate, Capt. Bennett, C. D. White, de Sherbrooke et autres.

Le Président était au fauteuil et le gérant général agissait comme secrétaire, M. C. W. Cate et M. C. D. White furent nommés scrutateurs.

LE RAPPORT DES DIRECTEURS.

Le rapport des directeurs fut lu en ces termes:

Les Directeurs sont très heureux de présenter aux actionnaires le rapport accompagné de la feuille de balance des profits et pertes, rapport qui indique un profit net dépassant 12 1-2 pour cent. Considérant le taux peu élevé de l'intérêt et la nécessité de garder une bonne réserve d'argent, les Directeurs trouvent le résultat très satisfaisant.

En dehors de la balance des profits, telle qu'indiquée, des dispositions ont été prises afin de payer deux dividendes semi-annuels au taux de 8 pour cent par année, l'un payé le 2 juillet dernier et l'autre payable le 2 janvier prochain.

Cent mille dollars ont été portés au fond de Réserve, élevant ce montant à $1,600,000, étant 64 pour cent du capital, et laissant une balance de surplus de 24,566.18.

Des succursales ont été établies pendant l'année, à Acton Vale, Hemmingford, Lennoxville et Waterville, dans la Province de Québec et à Vancouver et Midway, dans la Colombie Anglaise.

Des sous-agences ont aussi été ouvertes à Valcourt, Belœil, Iberville, Clarenceville, Lacolle, Scotstown, Howick et Stanstead, dans cette province. On va bientôt ouvrir une succursale sur la rue Wellington, dans cette ville, de façon à accommoder les affaires croissantes de cette partie. Les rapports précédents ont fait mention de l'ouverture de la succursale de Vancouver ; bien que cette succursale n'ait été ouverte que pendant quelques mois, des affaires très satisfaisantes y ont été faites.

Le bureau de Midway est dans un endroit où de grandes dépenses sont faites pour la construction de deux chemins de fer, et est un point central dans cette partie.

Les dépôts ont augmenté de près de $2,000,000 pendant cette année : ils dépasseront de beaucoup ceux des années précédentes, et font voir la grandeur croissante et la prospérité du pays, choses très agréables à constater.

En vue de l'augmentation des affaires de la Banque, les directeurs ont décidé l'émission de la balance de $1,000,000 du capital autorisé, à une réunion des actionnaires en février 1903, savoir : $500,000, les appels étant payables 10 pour cent par mois avec la prime à partir du 2e jour de janvier prochain, l'émission étant à une prime de 60.

Comme il parait y avoir un désir presque général de la part des actionnaires à l'effet d'avoir des divisions plus fréquentes des profits, vos directeurs ont décidé de satisfaire à cette demande et à l'avenir les dividendes seront payés trimestriellement comme suit : En janvier, avril, juillet et octobre.

Les divers bureaux ont été inspectés comme d'habitude.

En terminant, les Directeurs ont beaucoup de plaisir à rendre témoignage au zèle et à la fidélité du gérant général, des inspecteurs, des gérants et autres officiers de la Banque.

Le tout respectueusement soumis,

WILLIAM FARWELL,
Président.

PROFITS ET PERTES.

L'état de compte de profits et pertes pour l'année finissant le 15 novembre 1905, est comme suit:

Balance au crédit du compte de profits et pertes, reportée du 15 novembre 1904		$30,217.74
Profits du bureau-chef et des succursales, après avoir déduit les frais d'administration, l'intérêt dû aux déposants et provision faite pour les dettes mauvaises et douteuses		317,279.84
Prime payée sur la nouvelle émission de capital - actions		14,055.00
		$361,552.58
Appropriés comme suit :—		
Dividende de 4 pour cent payé le 2 juillet 1905	$99,986.40	
Dividende de 4 pour cent payable le 2 janvier 1906	100,000.00	
Transporté au fonds de réserve	100,000.00	
Appliqué en réduction de la valeur des garanties	29,000.00	
Bonus aux employés	8,000.00	
		$336,986.40
Balance reportée		$24,566.18

J. MACKINNON,
Gérant Général

Le président adressa la parole à l'assemblée et traita au long des points mentionnés dans le rapport dont il proposa l'adoption, secondé par le Vice-Président Wood.

Le gérant général parla ensuite et fit une revue de l'état financier qui fut présenté, puis parla de la prospérité générale dont le Canada a joui durant l'année dernière.

Le juge Alfred , L'Hon. M. Hackett, A. M. Thompson, et d'autres actionnaires de la Banque adressèrent aussi la parole et se déclarèrent hautement satisfaits du rapport soumis et de l'état de la Banque.

Des votes de remerciements furent adressés au Président et aux directeurs pour leur attention aux affaires de la banque, ainsi qu'aux gérant général et au personnel pour la manière dont ils ont accompli leurs devoirs durant l'année.

LES DIRECTEURS.

Le scrutin rapporta l'élection des directeurs suivants: Wm. Farwell, Israël Wood, N. W. Thomas, Gardner Stevens, C. H. Kathan, H. B. Brown, C. R. James, S. Mitchell, G. H. C. Minor, A. C. Flummerfelt et Frank Granby.

A une assemblée du nouveau Bureau de direction M. William Farwell fut réélu président et le Major Woods, Vice-Président.

L'ETAT GENERAL

L'état général au 16 novembre, 1905, se lit comme suit :

PASSIF.

Billets de la Banque en circulation		$2,068,885.00
Dépôts payables à demande	$ 2,816,622.82	
Dépôts payables après avis	9,094,237.20	
		11,910,860.02
Dividende No 92 au taux de 8 pour cent par année payable le 2 janvier prochain	100,000.00	
Dividendes non réclamés	3,291.72	
		103,291.72
		$14,083,036.74
Capital payé	2,500,000.00	
Fonds de réserve	1,600,000.00	
Réservé au compte de réduction sur billets escomptés, non échus	35,000.00	
Balance de profit reportée	24,566.18	
		4,159,566.18
		$18,242,602.92

ACTIF

Monnaie en or et en argent, en main	150,816.01	
Billets de la Puissance, en main	1,087,022.00	
Dépôt au gouvernement de la Puissance pour garantir la circulation des billets de banque	103,000.00	
Billets et chèques d'autres banques	531,188.39	
Balance due par d'autres banques	2,070,529.29	
Débentures et stocks du gouvernement, de municipalités, de chemins de fer et autres	584,039.62	
Prêts à demande sur obligations et stocks	297,180.76	
Actif total immédiatement disponible		$ 4,853,265.07
Prêts et billets escomptés	12,740,039.34	
Prêts passés dûs (pour la perte desquels on a fait provision)	80,210.12	
Immeubles (autres que les édifices de la banque	15,913.46	
Hypothèques sur immeubles vendus par la banque	68,401.60	
Edifices et meubles de la banque, y compris coffres forts et voûtes, au bureau-chef et aux succursales	407,751.85	
Autres actifs	69,202.82	
		13,389,817.85
		$18,242,602.92

J. MACKINNON
Gérant général

Banque des Cantons de l'Est, Sherbrooke, 16 novembre, 1905.

MME JOHANNA GADSKI

L'EXCELLENTE CHANTEUSE EST ARRIVEE CE MATIN A MONTREAL

Mme Johanna Gadski, l'excellente chanteuse wagnérienne qui donne ce soir un récital à la salle Windsor, est, cela va sans dire, une enthousiaste du Maitre de Bayruth et c'est avec émotion qu'elle nous a parlé ce matin des représentations inoubliables de l'"Anneau du Nibelung" qui ont marqué l'été dernier l'inauguration du théâtre du "Prinz-Regenten", à Munich et auxquelles elle a pris une si grande part.

"J'ai chanté, dit-elle, les trois rôles de Brunnhilde, dans la "Walkyrie" dans "Siegfried" et dans le "Crépuscule." S'il m'était permis de parler de mon succès, je vous dirais que j'ai été décorée par le prince Luitpold lui-même de la médaille d'or "Pour les Beaux-Arts." J'ai aussi chanté Eva des "Maitres-Chanteurs", Elizabeth de "Tannhaüser."

—" Regrettez-vous la scène ?" lui demandai-je.

—"Eh ! le sais-je ! Voyez-vous, c'est un enivrement, mais le concert a aussi les siens et de plus il repose. Depuis un an que je ne fais plus d'opéra, à part l'été, je n'ai pas eu le temps de m'ennuyer. Il y a bien les voyages qui fatiguent un peu, mais on voit du pays. Et cela m'amène à vous dire qu'il y avait quelques années que je désirais venir au Canada et je suis heureuse d'être à Montréal aujourd'hui. Je vais me reposer un peu, puis je ferai le tour de la ville, je monterai même sur votre montagne.

Je lui parlai des artistes du Métropolitain de New-York et du projet de Conried de fonder un opéra national où ne chanteraient que des Américains.

"A quoi bon, fait la diva, on va à l'opéra pour la musique et il importe peu que le chanteur soit de telle ou telle nationalité, pourvu qu'il ait de la voix, et qu'il soit un artiste, dans l'acception véritable du nom. D'ailleurs, les voix sont rares partout et si vous prenez les sopranos quand Conried, aura pris Nordica, Ames, Rappold, Edyth Walker, Louise Homer, en sera le bout du monde. Près quelle Américaine par exemple remplacera-t-il Sembrich ? Je mets Edyth Walker parmi les sopranos, je me trompe, c'est un mezzo-soprano qui essaie les rôles de sopranos légers Je le regrette, car c'est une excellente chanteuse, et elle gâte sa voix pour toujours.

—"Et comment vont les musiciens français ?

—"Oh ! ils sont la coqueluche de New-York. Phançon, André Messager, et Raoul Pugno, et Gérardy qui est français, au moins de langue, font des salles combles. Et c'est mérité.

Mme Gadski, que l'auteur de ces lignes, a eu le plaisir d'entendre à New-York, dans "Aïda", est un soprano dramatique, à la voix chaude servie par une méthode impeccable et le succès du concert de ce soir est hors de tout doute.

EN L'HONNEUR DE M. GOUIN

Les citoyens de Québec organisent une grande démonstration à l'hon. M. Gouin, à l'occasion de son retour à la vieille capitale, le lendemain du banquet qui lui sera offert ici, à l'hôtel Windsor, lundi prochain.

Le programme n'est pas encore arrêté, mais on se propose de se porter en foule à la gare, à la rencontre du premier ministre, pour l'escorter à travers la ville. Sur le parcours de la procession il y aura illumination et feux d'artifice. Le tout se termnirea par une grande assemblée politique dans la salle Jacques-Cartier, où l'hon. M. Gouin adressera la parole.

COMPTON

Les libéraux de Compton, réunis en convention aujourd'hui, ont de nouveau choisi M. Hunt comme leur candidat.

Les brefs pour la nouvelle élection seront émis prochainement.

TAMPONNEMENT

Neuf victimes

Green River, 7—L'"Overland limited" sur la ligne de l'Union Pacific, est venu en collision avec un train de fret à la station de Wilkim, aujourd'hui.

Plusieurs wagons ont été démolis et neuf personnes ont été tuées.

UN BREF DE "MANDAMUS"

NEW-YORK, 7. — Clarence H. Venner s'est adressé hier au juge Greenbaum de la Cour Suprême pour obtenir l'émission d'un bref de Mandamus contre John McCall en sa qualité de résident de la New-York Life. Venner veut avoir une liste complète des porteurs de police de la compagnie avec leurs adresses et le montant de leurs polices. Venner prétend avoir le droit comme porteur de police d'examiner les livres de la compagnie.

WALL STREET

LE TAUX DE L'ARGENT MONTE TOUJOURS

Ce qui s'est passé à la bourse de New-York, ce matin, est de nature à faire réfléchir les spéculateurs, mais surtout le public intéressé de près ou de loin, aux fluctuations du marché américain.

Il y a un mois, comme on le sait, Wall Street résistait et triomphait même du taux exorbitant de l'intérêt sur les banques newyorkaises, grâce, peut-être, à l'or canadien qui émigra, alors, par millions, afin de tenir le marché ferme, sinon à la hausse.

Ce matin, cependant, New-York, a dû fléchir devant le décret des banques, annonçant, ou plutôt, fixant à 28 pour cent le taux de l'argent sur les prêts à demande.

On avait bien vu 25 pour cent, le mois dernier, mais 28 pour cent, et probablement 30 pour cent avant que la journée finisse, cela dépasse la limite et embêtent passablement, les joueurs gros ou petits.

Des spéculateurs de Montréal, prédisaient un krach terrible pour la matinée, mais il n'en a rien été.

Quelques industries à tractions, les plus éprouvées par la hausse de l'intérêt, ont perdu de deux à trois points seulement.

Un courtier de cette ville, d'ordinaire très au courant du marché de New-York, disait à notre reporter, ce matin, que Wall Street s'est maintenu à la hausse d'une façon prodigieuse, si l'on considère les assauts formidables qui ont été faits sur lui, depuis quelques mois, par la situation en Russie, les rumeurs de guerre entre l'Allemagne et la France et l'Angleterre, et surtout,par le taux si élevé de l'argent.

"Il est évident, a ajouté le courtier, que le marché de New-York n'est pas entre les mains du public, mais de spéculateurs puissants qui veulent s'emparer des titres les plus actifs en ce moment, tels que le Smelters, l'Union Pacifique, le Colorado et le Denver, et voire même le Reading".

Parce que l'intérêt sur l'argent est monté à 28 p. c. ce matin, il ne faut pas croire que cela ne s'est jamais vu.

En effet, nous avons vu 35 p. c. dans l'automne de 1902, 75 p. c. le 6 mai 1901, et—horresco referens !—186 p. c. le 20 décembre 1899.

Ainsi, le taux de 28 p. c. n'a pas lieu de nous étonner outre mesure, Wall Street ayant déjà subi des attaques beaucoup plus formidables que celle de ce matin.

CONFERENCE DE M. FRECHETTE

A Nicolet et à La Baie

(Dépêche spéciale à "La Patrie")

NICOLET, 7.— Les conférences de M. Louis Fréchette, à la Baie, dimanche soir et ici, lundi et hier soir, ont eu un plein succès.

M. Louis Fréchette avait pour compagnons de voyage, M. Philippe Hébert, notre célèbre sculpteur, et M. F. L. Desaulniers, ancien député. A la Baie M. Fréchette et ses deux amis furent les hôtes de M. le curé Elz. Bellemaire, et ici, ils furent les hôtes des messieurs du séminaire. Inutile d'ajouter que M. Fréchette, dans chacune de ses conférences, a su fort intéresser son auditoire.

M. Philippe Hébert, au séminaire, s'est revélé charmant causeur.

Les conférences que M. Fréchette devait donner, la semaine prochaine, aux Trois-Rivières et à Yamachiche, sont remises au mois de janvier prochain.

Courrier de Valleyfield

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

VALLEYFIELD, 7.—Au conseil de ville hier soir, le trésorier a fait rapport que les recettes de la ville, depuis le 1er janvier dernier, ont été de $60,248, et qu'un montant de $7,253 peut être porté au fonds de réserve, pour être approprié aux différents comités.

Lecture du rapport du comité des finances est faite et le rapport adopté, moins le don de $200 qui avait été voté en faveur de l'Hotel-Dieu, pour les soins donnés aux malades pauvres de la ville. Quelques conseillers croient que la charte de la ville ne permet pas de donner une somme aussi élevée sans en appeler au peuple.

M. Félix Sévigny demande au conseil de lui acheter les outils et accessoires nécessaires pour sa nouvelle position d'électricien de la ville. Accordé.

—Les pompiers ont été appelés ce matin pour un commencement d'incendie, dans une buanderie chinoise, rue Ste-Cécile. Le feu, causé par une explosion de gazoline, a été éteint par les hommes de police avant qu'il y ait eu des dommages.

—M. le chanoine Roy, de Montréal, de passage à l'évêché a rendu visite à sa sœur, Mme Archambault, photographe.

—M. J. Tremblay, chef de la police et des pompiers, de Ste-Cunégonde, était de passage ici aujourd'hui.

L'ASSASSIN DE SAKHAROFF

St-Pétersbourg, 7—La femme qui a tué Sakharoff n'a pas encore été identifiée; elle déclare qu'elle avait exécuté l'ordre reçu par la section terroriste des socialistes révolutionnaires.

On rapporte toutes sortes d'histoires sur le gouverneur, mettant à son actif de véritables traits de répression brutale.

Son arrivée à Zovoewkin, l'un des villages de la province de Saratoff a été marquée par des traits de brigandage de la part des cosaques ivres et féroces.

Trente trois paysans ont été déchiquetés à coups de sabre et à coups de fouet.

Le magistrat Lafontaine a condamné à 4 mois de prison le vagabond Bernard Campbell. Le même juge a condamné à 6 mois de prison, Thos. Webb, qui avait volé des bouteilles de parfum dans une pharmacie.

LE CURB

Elec. Dev. Co.—Stock, 58-59 1-2; Bons 91-92.

Mexican L. & P. Co.—Stock, 55 3-4—66 1-2 ; Bons, 83 1-2—84; Nouvelle Issue, 90-16 à 90-15.

Rio De Janeiro Tram. Light & Power Co.—Stock, 45-45 1-2 ; Bons, 75 3-4—76 1-4.

City & District Bank.—460 Bid.

Sir Wilfrid Laurier assistera, lundi prochain, au banquet offert à l'hon. M. Gouin, au Windsor.

—o—

M. R. L. Borden, M. P., a accepté de prendre part à la cérémonie de l'ouverture de la Nouvelle Ecole Modèle d'Athènes, Ont., qui aura lieu au mois de janvier.

—o—

C'est aujourd'hui la nomination officielle des candidats dans le comté de Napierville.

Calgary a fait hier soir l'inauguration d'un système d'éclairage électrique des rues. Le maire Emerson et M. Ramsay, président de la commission municipale du feu et de l'éclairage, ont présidé à la cérémonie.

D'autres villes canadiennes auront-elles bientôt leurs propres usines électriques ?

Un Secret a Cacher

Nous n'avons rien à dissimuler ; nul secret à cacher ! Nous publions les formules de tous nos remèdes. Vous les trouverez dans l'almanac d'Ayer pour 1906 ; ou bien écrivez-nous et nous vous les enverrons. Alors, montrez les formules à votre médecin et demandez-lui ce qu'il en pense.

J. C. Ayer CO., Lowell, Mass.

IMMACULEE CONCEPTION

L'univers catholique célèbre demain une des fêtes les plus touchantes et les plus solennelles du cycle chrétien : la fête de l'Immaculée Conception de Marie. On sait quelle part considérable le culte de la Sainte-Vierge occupe dans l'Eglise, et c'est un peu ce qui fait la religion catholique si vivante, si attachante, en regard du froid protestantisme. L'Eglise catholique est la seule qui donne une mère à ses enfants et qui la leur fasse aimer.

Le culte extérieur prend sa vie du dogme lui-même. Or, dans l'admirable enchainement des vérités revé lées, l'anneau central c'est la Rédemption. Avant la venue du Christ, tout converge vers la Rédemption; après sa venue, tout en découle. On ne peut séparer de la rédemption la maternité divine. Et le Christ, qui venait effacer le péché originel, devait naître lui-même d'une femme sans souillure. C'est ainsi que tous les dogmes catholiques se tiennent les uns les autres, et forment un ensemble si majestueux.

C'est en 1854, le 8 décembre, que le Souverain Pontife Pie IX, par la bulle "Ineffabilis," a inscrit parmi les articles de foi, l'Immaculée Conception de la Vierge. Ce n'était pas une vérité nouvelle; c'était une des plus anciennes croyances de l'Eglise qui était contenue tout entière dans le dépôt de la révélation. Le 8 décembre 1854, le pape ne faisait qu'en définir exactement la portée, selon les lois ordinaires du développement du dogme.

C'était une circonstance solennelle lorsque Pie IX, entouré de plusieurs centaines d'évêques, parlant ex-cathedrâ, commandait au monde entier et lui dictait sa foi.

Le rationalisme battait alors en brèche la révélation; les faux principes du libre-examen semblaient partout gagner du terrain; l'autorité elle-même du Souverain Pontife qui revenait à peine de son exil de Gaëte semblait compromise. Et cependant, en plein dix-neuxième siècle, le vicaire du Christ choisissait ce moment pour imposer au monde son infaillibilité doctrinale, qui ne devait être proclamée défintivement que 16 ans plus tard.

Et quelle éclatante confirmation l'audace sublime de Pie IX ne recevait-elle pas quelques années après lorsque la Vierge Immaculée apparut à une humble bergère, se parant de ce titre, et ne cessa depuis de remplir le siècle de ses miracles. Du 11 février au 16 juillet 1858,la Vierge apparut dix-huit fois à Bernadette Soubirous; après le pape elle venait dire à son tour: Je suis l'Immaculée Conception. Les miracles ininterrompus qui ont fait de Lourdes le pèlerinage le plus fréquenté de tous les temps et contre lesquels la science incrédule est venue se briser, ne permettent plus de douter de la vérité de ces apparitions.

Le XIXe sicècle est le siècle de l'Immaculée Conception. Les échos sonores du rocher de Massabielle le proclament sans cesse en face d'innombrables pèlerins. Lourdes, c'est la signature de Dieu au bas de la bulle de Pie IX. La mère de Dieu est immaculée, et le vicaire de Dieu est infaillible.

✦ ✦ ✦

LA BANQUE DES TOWNSHIPS DE L'EST

Nous publions aujourd'hui le 47e rapport annuel des opérations de la Banque des Townships de l'Est.

Nos lecteurs constateront que le bilan de l'année écoulée est des plus satisfaisants.

Les profits nets ont été de $317,279, soit de 12 1-2 pour cent du capital payé. Un dividende annuel de 8 pour cent a été payé, et l'on a versé dans le fonds de réserve la somme de $100,000, ce qui le porte à $1,600,000.

Durant l'année, cette prospère institution financière a ouvert quatorze succursales, dont deux seulement en dehors de notre province. Ce fait démontre la popularité de la Banque ainsi que la confiance dont elle jouit dans le public.

Il a été décidé d'augmenter le capital de $500,000 afin de le porter à $3,000,000.

Nous adressons aux directeurs et aux officiers de la Banque des Townships de l'Est, nos plus sincères félicitations.

EN NORVEGE

CHRISTIANIA, 7.— Toute la Norvège célèbre aujourd'hui le demi-anniversaire de la dissolution de l'union Suédo-Norvégienne. Il y a des réjouissances publiques. Le roi Haakon VII, la Reine Maud et les ministres ont assisté à un service à l'église de Redeemer.

Les Maladies des Femmes

sont souvent dues aux

Troubles des Reins

Quand les Reins sont faibles il est impossible à n'importe quelle femme d'être heureuse et de se porter bien.

Si les jeunes filles et les femmes qui souffrent en silence de ce qu'elles croient être "des troubles féminins" voulaient bien porter leur attention sur leurs reins, elles trouveraient aussitôt la source de leur mauvaise santé.

Les reins sont intimement liés au reste des organes féminins et si la vitalité des reins est en quelque sorte diminuée il s'en suit infailliblement une grande souffrance.

Pas de meilleur remède connu pour les reins que les Pilules de Mandragore et de noix du Dr Hamilton; elles stimulent et renforcissent les reins, et par là aident aux autres organes à accomplir leurs fonctions naturelles. Un soulagement instantané et une guérison certaine sont garantis dans chaque cas.

Patient, n'attendez pas, commencez immédiatement à faire usage des Pilules du Dr Hamilton ; elles vous guériront comme elles ont guéri Madame A. B. Coburn, une résidente bien connue de la ville de Portland. Lisez ceci au sujet de son expérience.

" Pendant deux ans passés, j'ai été faible et maladive. Mon teint était terne et pâle et je me sentais épuisée et languissante, comme si toute ma force s'était trouvée absorbée par quelque trouble secret. J'entendis parler des pilules du Dr Hamilton et décidai d'en faire usage. Le changement qui se produisit en quelques jours fut étonnant. Elles régularisent mes reins et mes boyaux et guérirent toutes mes douleurs. Aujourd'hui je suis parfaitement bien.

Chaque femme peut prendre les pilules du Dr Hamilton, avec profit et sécurité. Leur usage quand l'occasion se présente régularise parfaitement le système et le conserve en santé.

Aucun remède qui soit plus agréable et plus prompt dans ses résultats.C'est maintenant le temps d'avoir des pilules du Dr Hamilton. 25 cents la boite ou cinq boites pour $1.00 chez tous les vendeurs, ou par la malle de N.C. Polson & Co., Hartford, Conn., E.U. A., et Kingston, Ontario. (4)

" Argent Plaque qui Dure "

Voire Argenterie de Table

Quand vous achetez des cuillers, des fourchettes, des couteaux, etc., demandez la marque

"1847 ROGERS BROS."

C'est l'assurance de la qualité et le criterium du style.

En achetant des chandeliers, des services à thé, etc., demandez les marchandises de la

MERIDEN BRITA CO.

NE TOUSSEZ PLUS

SPRUCINE

LE REMEDE DU JOUR

Une Combinaison de Gomme d'Epinette, de Cerises Sauvages, de Marrube et de Goudron.

Scientifiquement préparée sous forme d'un Sirop agréable au goût.

Un des remèdes les plus efficaces qui aient jamais été présentés au public, pour le soulagement immédiat et la guérison des Rhumes, Toux Bronchite, Enrouement, Coqueluche, Croupe, Asthme et tous les maux de la Gorge et des Poumons.

Prise avec de l'Huile de Foie de Morue, la SPRUCINE est inappréciable dans les premiers symptômes de la Consomption.

En vente partout. Prix 25c, ou par la malle sur réception du prix.

Seuls Propriétaires, THE WINGATE CHEMICAL CO. Limited, Montréal, Canada

PILULES DE NOIX LONGUES McGALE POUR LE FOIE ET LES INTESTINS.

C. DIGNARD & CIE, (LIMITED)

Assemblée des Actionnaires

Avis est donné que la première assemblée générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu le vingt-et-un décembre courant, à huit heures du soir, au bureau de la Compagnie, No 245 Avenue Delorimier.

Par ordre,
J. B. JODOIN,
Président.

Prêts à commencer les affaires à 8 a. m. précises.

W. H. Scroggie

LIMITEE.

RUES STE-CATHERINE, UNIVERSITE ET VICTORIA

SANTA CLAUS
DEAR SANTA CLAUS
SANTA CLAUS
CLAUS

"Santa Claus Recevant des Lettres"

La Ville des Jouets sera encore au 3e Etage

CETTE ANNEE—ELLE OUVRE DEMAIN

Quelques aperçus des choses que vous verrez et des prix que vous paierez :

POUPEES HABILLEES. — Ligne spéciale, 13 pouces de hauteur ; bien habillées : toutes les couleurs. Valeur régulière, 40c ; vendredi 29c

Voyez les théâtres en miniature, à 30c, 60c, $1.00 et $1.25

POUPEES AVEC CORPS EN CHEVREAU. Cheveux blonds ou bruns, avec yeux se fermant, et avec bas et souliers. Valeur régulière, 35c. Vendredi ... 25c

LOOP THE LOOP.—Bonne dimension, chacun est dans une boîte. Valeur de 40c ; vendredi 25c

Voyez les Merveilles Mecaniques

Meunier grimpant, seulement 25c

Mules rétives, seulement 25c

Paddy et son cochon, seulement 35c

The Automobile Sisters, absolument nouveau. Chaque, seulement. 50c

CHEZ SCROGGIE. 3e ETAGE.

Rayon des Chapeaux—Offre pour Vendredi

Chapeaux en feutre pressé — Formes qui sont le plus demandées, dans une grande variété de formes et variété complète de couleurs. Valant jusqu'à $1.25. Prix de vendredi, chaque, 23c. 2 pour 45c

DEUX EST LA LIMITE QUE NOUS VENDRONS A CHAQUE CLIENTE. PAS DE COMMANDES PAR LA POSTE OU LE TELEPHONE.

Chapeaux prêts à porter, un grand nombre de formes fashionables, et une grande variété de couleurs à la mode, pour dames. Valent jusqu'à $3.00. Prix de vendredi, chaque 75c

PAS PLUS DE DEUX A CHAQUE CLIENTE. PAS DE COMMANDES PAR LA POSTE OU LE TELEPHONE. CHEZ SCROGGIE, 2e ETAGE.

Les Meilleures Valeurs dans les Sous-Vetements

Les Meilleurs Sous-Vêtements. Ce sont des Echantillons des Manufacturiers.

Echantillons des manufacturiers, de sous-vêtements d'hiver pour Dames, Demoiselles et enfants, consistant en camisoles, caleçons et combinaisons, blancs et gris — pour être vendus vendredi, aux prix des manufacturiers:

TOUS CES VETEMENTS VALANT JUSQU'A 45 CENTS, POUR 25c

TOUS CES VETEMENTS VALANT JUSQU'A 59 CENTS, POUR 39c

TOUS CES VETEMENTS VALANT JUSQU'A 89 CENTS, POUR 59c

TOUS CES VETEMENTS VALANT JUSQU'A $1.00, POUR 65c

TOUS CES VETEMENTS VALANT JUSQU'A $1.25, POUR 75c

TOUS CES VETEMENTS VALANT JUSQU'A $1.75, POUR $1.00

CHEZ SCROGGIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE.

Echantillons de Bonneterie, Aussi

Echantillons des manufacturiers de bas en cachemire unis et à côtes, pour Dames et Demoiselles

LOT NO 1.—VALEUR REGULIERE, 35c à 50c. PRIX DE VENTE, LA PAIRE 25c

LOT NO 2.—LA VALEUR REGULIERE, 60 CTS A 85 CTS. PRIX DE VENTE, LA PAIRE 39c

CHEZ SCROGGIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE.

Echantillons de Sous-Vetements pour Hommes et Garconnets

Toute une table entière — indiquant qu'il est sage de venir acheter à 8 a.m. Il y a de beaux corps et de beaux caleçons pour hommes et garçonnets, chemises de nuit en laine naturelle ouatée, ainsi que des combinaisons en laine naturelle, pour hommes. Les prix varient de 50c à $3.00

TOUS VALENT BEAUCOUP PLUS. CHEZ SCROGGIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE.

Bon Marché du Vendredi--Liste d'Epiceries

Sucre granulé, 20 lbs	90c	6 lbs de Blé Roulé ou Wheatlets	25c
3 lbs de sucre de fruit ou à glacer	20c	4 lbs du plus beau raisin de Valence	25c
Pure mermelade d'orange, verre de 1 lb.	12½c	3 lbs de Corinthes nettoyés	25c
3 paquets de crème Beta, pour pâté	25c	2 lbs de pelures d'oranges et de citron	25c
3 boîtes de harengs frais importés	25c	2 paquets Corn Starch	20c
3 boîtes du plus beau saumon rose	27c	3 bouteilles d'extraits Strathcona	25c
2 boîtes de sardines, marque Crossed Fish	25c	Figues de table, 3 in. size, la livre	15c
Plum Puddings anglais, bols de 3 livres	45c	Gelées Khovah, toutes les saveurs, 3 pour	25c
3 lbs de Dattes fraîches	20c	Oranges de la Jamaïque, la douz.	12½c
8 barres de savon Cameo	25c	6 lbs du meilleur Tapioca Pearl	25c
3 barres de pur savon de Castille	25c	Asperges Golden Crown, la boîte	35c
Boîte de Tomates, de Blé-d'Inde et de Pois pour	25c	Thé noir, Five O'Clock, en boîtes lithographiées, de 3 lbs. Régulier, $1.25, pour	$1.00
Marinades mélangées ou Chow, 25c pour	19c	Café Strathcona Brand, en boîtes de 1 lb., la boîte	27c
24 lbs de Farine Strathcona	65c	Lait condensé Strathcona Brand, une commodité pour la maison.	10c
7 lbs d'avoine roulée	25c		

AU SOUS-SOL, CHEZ SCROGGIE.

Grande Vente de Décembre

Chaque année, au mois de décembre, je fais toujours une vente extraordinaire afin de faire bénéficier mes clients, et cette année cette vente sera encore plus grande et plus économique, car j'offre des marchandises nouvelles et de première qualité à des prix encore plus bas que n'importe où en ville. Pour vous convaincre lisez attentivement la petite liste qui suit.

FOURRURES

Ce département est au complet et nos prix sont à la portée de toutes les bourses.

Casques en mouton blanc $1.69

Casque en "seal" électrique, toutes les grandeurs, valant $4.00 ailleurs, notre prix $2.99

Manchons en seal électrique $1.99

TRES SPECIAL

25 pièces d'étoffes à robes de fantaisie, toutes les nuances nouvelles marquées 50c et 60c, données à, la verge 25c

Flanellette à robes valant 10c pour 8c

SOUBASSEMENT

PRELART de 1 à 2 vgs.... 22c

TAPIS tapestry fleuri, à la verge 30c

TAPISSERIE, depuis, la pièce 3c

DEPARTEMENT DE VAISSELLE

Assiettes en pierre fleurie bleu, valant $1.25, pour, la doz 85c

Tasses et soucoupes au même prix.

'Grande "bouilloire" valant 65c 49c

Théières en granit, assez grande, valant 50c. Réduite à 25c

EPICERIE EPICERIE

Pruneaux de 10c pour	7 1-2c
Bonbons mélangés extras	5c
Bon thé Japon à	15c
Tomates, 3 boîtes pour	25c
Sucre blanc granulé	4 1-2c
Cassonade	4c
Beurre en "roll"	24c
Miel	
Raisin Valence frais	5 1.2c
Fleur préparée, 10c pour paq. de 3 lbs., et 6 lbs pour	20c
Cornichons Morton de 20. 3 pour	25c

Et tous les autres articles vendus aussi bon marché.

2 doz. de jolis chapeaux que nous venons de garnir spécialement pour les fêtes, valant de $5.00 à $7.00, pour être vendus de $2.00 à $3.50

Manteaux en frieze noire pesante. Prix régulier, $6.00, vendus à $1.50

Jolies jupes de robes grises par plis $1.69

Eugène Desjardins

MAGASIN DEPARTEMENTAL

Coin des rues Notre-Dame et Ste-Marguerite, St-Henri

TEL. MARCH. 1339. BELL UP TOWN 4352

Actualités Scientifiques

BURETTE ECONOMIQUE

La vignette ci-contre montre une burette à l'huile d'une forme toute nouvelle. C'est le type de burette dont se servent les mécaniciens de chemins de fer et tous ceux qui se trouvent avoir besoin de graisser des pièces assez éloignées d'eux.

En général la quantité d'huile qui se trouve dans le tube de la burette, quand le graissage est fini, est perdue et il y a de ce fait une perte énorme d'huile chaque fois que le mécanicien se sert de la burette. L'invention remédie à cette perte en plaçant la burette sous le contrôle d'une sorte de valve qui se trouve à la portée du pouce de la personne qui s'en sert. La vignette fait parfaitement comprendre comment on se sert de cette burette.

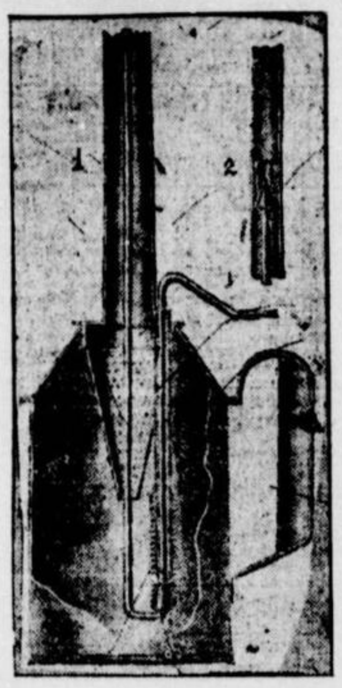

NOUVELLE BURETTE A L'HUILE

Le haut du tube est fermé par une pointe qui descend jusqu'au fond de la burette et obéit à la pression d'un levier lequel est commandé par un autre petit levier à ressort placé sous le pouce. La fermeture est ainsi complète et une fois que le mécanicien a fini de graisser, il n'a qu'à lever le pouce et la burette ne laisse plus échapper une goutte d'huile.

—o—

PLUME-FONTAINE PERFECTIONNEE

Une nouvelle plume-fontaine vient d'être mise sur le marché par M. Louis Winter, de Reading. Cette plume diffère entièrement des autres en ce qu'elle n'est pas basée sur les lois de la pesanteur comme les autres plumes fontaines le sont. Comme le montre la vignette ci-contre, le manche creux de la plume sert de réservoir et de la base de ce réservoir s'étend un tube de caoutchouc qui va jusqu'à une lance, laquelle fournit l'encre à la plume. A un point non loin de l'endroit où se tient la plume, se trouve un ressort "A." Ce ressort presse contre le tube de caoutchouc, et ferme la sortie de llencre. Une pointe "Be" est placée à l'extrémité du ressort et passe au travers du manche.

Juste au-dessus de ce ressort, il y a un déclic sur lequel s'appuie le pouce de celui qui écrit. Quand ce déclic est déprimé, le tube est fermé par la dépression "D," un peu au-dessus du point où le ressort ferme le tube et, comme la pièce "C" continue à descendre, l'encre se trouve comprimée entre ces deux points et passe dans la lance. Comme le réservoir est parfaitement clos, il se forme un vide à chaque coup de plume sur la pièce "D," et quand la personne a fini d'écrire, il suffit de lever la pointe "B" pour que l'encre qui se trouve dans le tube et sur la plume soit aspirée dans le réservoir.

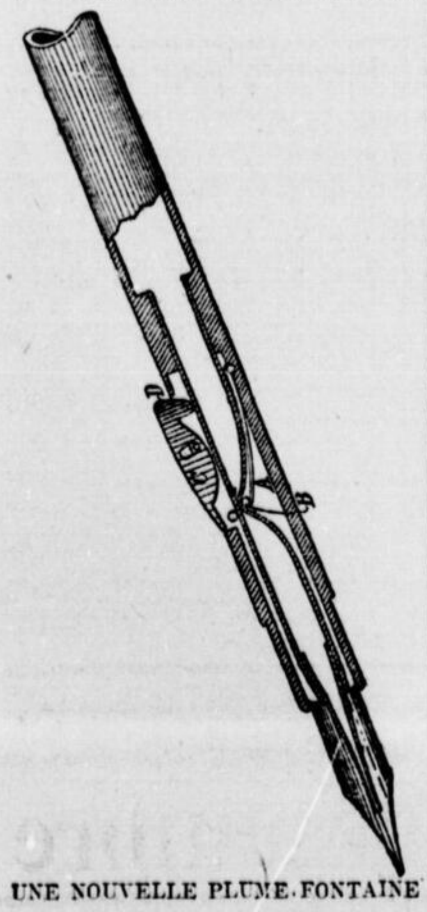
UNE NOUVELLE PLUME-FONTAINE

Comme on le voit, la plume est toujours parfaitement sèche, et cela lui permet de durer beaucoup plus longtemps qu'avec les plumes fontaines ordinaires. Ceci donne aussi l'avantage de pouvoir se servir d'une encre quelconque.

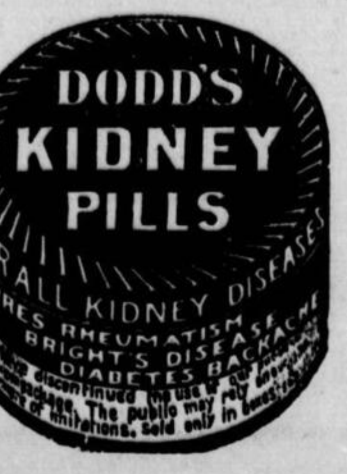

CLOCHE D'ALARME

Ceci n'est pas une invention nouvelle, mais plutôt une curiosité qu'il est donné de voir au voyageur qui visite la petite ville de Bethel, en Connecticut. Le cercle que montre la vignette est le cercle d'acier d'une roue de locomotive. Il sert d'alarme pour le feu et tout ce qu'il faut pour lui faire rendre un son vibrant et de la frapper violemment avec un marteau de forge. Moyen d'alarme un peu primitif, mais très efficace, car la note rendue est entendue très loin.

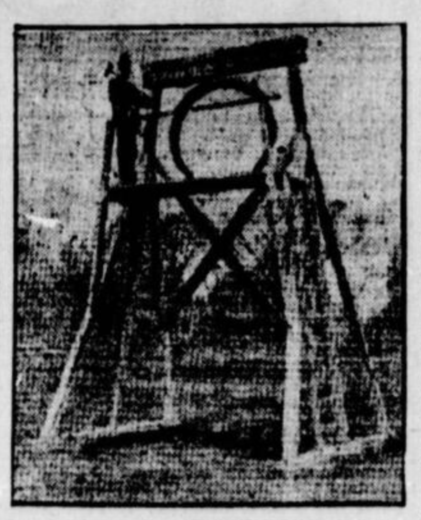
UNE CLOCHE D'ALARME

—o—

ARROSEURS POUR PLANTES DE SERRE

Le "Scientific American" nous montre deux systèmes nouveaux pour arroser les plantes de serres ou même de jardin d'une manière constante et assurée. Le premier de ces systèmes se compose d'un tube de verre ou de métal recourbé en "U" dans lequel se trouve une mèche ordinaire, sortant aux deux bouts.

La partie la plus longue est plongée dans un réservoir d'eau quelconque, et, par la capillarité, l'eau est montée dans le tube et redescend de l'autre côté. La mèche se divise en plusieurs torons qui servent à alimenter d'eau, par un écoulement continu, les plantes auxquelles ils sont rattachés.

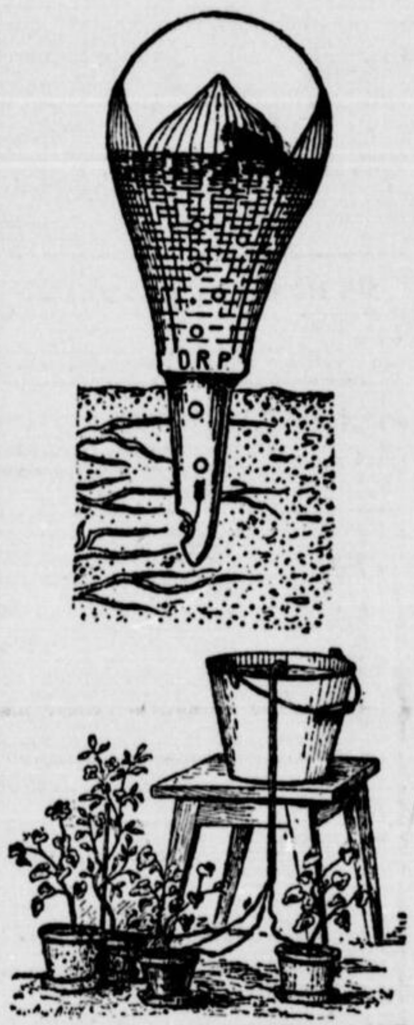
NOUVEAUX PROCEDES POUR L'ARROSAGE DES PLANTES.

Le second système est plus parfait et offre plus d'avantages, surtout quand il s'agit de mettre des engrais liquides dans la terre. Un réservoir en verre ou en métal en forme de poire, est fermé à son extrémité sauf une petite ouverture latérale qui sert à emplir la poire. Une fois pleine, elle est enfoncée en terre et l'écoulement se fait au fur et à mesure et est réglé par le degré de sécheresse de la terre. La provision est suffisante, étant donné qu'il n'y a pas d'évaporation, pour durer plusieurs semaines.

—o—

LE MOUILLE-ENVELOPPES

Tout le monde sait les graves inconvénients qu'entraine l'habitude de mouiller les enveloppes avec les lèvres. Un inventeur américain, vient de mettre sur le marché un petit appareil qui fera disparaître cette pratique contraire à l'hygiène.

Au dessus de la main se trouve un petit réservoir d'eau qui laisse tomber goutte à goutte l'eau sur un petit tampon-éponge au moyen d'un tube de caoutchouc. Il suffit de presser légèrement avec le pouce sur l'extrémité du tuyau pour humecter le tampon que l'on promène ensuite sur la colle de l'enveloppe.

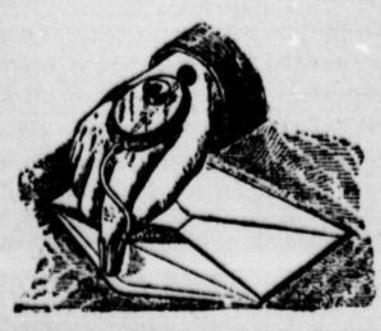
NOUVEAU PROCEDE POUR HUMECTER LES ENVELOPPES.

L'esprit fécond des inventeurs découvre tous les jours de nouvelles idées et les perfectionnements à l'outillage des tramways électriques ne se comptent plus. Plusieurs ont inventé des moyens d'empêcher la roue du trolley de tomber du fil, mais ces moyens ont eu plus ou moins de succès. Un autre inventeur vient de trouver le moyen de replacer cette roue facilement, quand il arrive qu'elle tombe. Pour cela, il place une lampe près de la roue. Cette lampe est alimentée par une batterie-réserve, placée à bord de la voiture et elle ne s'allume que quand la roue s'étant détachée du fil, le conducteur tire sur la corde qui retient la perche.

L'idée est, on le voit, très ingénieuse et économise du temps, surtout les lignes peu éclairées.

Nouvelles de Partout

Correspondances Régulières

Courrier de Joliette

(Correspondance spéciale)

JOLIETTE, 7—Les exercices des Quarante-Heures ont commencé dimanche et se sont terminés mardi. La population de Joliette a suivi avec assiduité les exercices.

—Des voleurs ont tenté de pénétrer, pendant la nuit, dans le bureau de poste de notre ville. Ils ont brisé la serrure de la porte principale qui ne s'est cependant pas ouverte, grâce à de forts verrous fermés à l'intérieur. Ces verrous avaient été posés, il y a quelques semaines seulement.

—Le magasin que Mme J. N. Landry fait construire sur la rue Manseau, avance rapidement, et bientôt notre ville sera dotée d'un joli magasin en plus de ceux que l'on compte aujourd'hui.

—L'hon. M. F. L. Béique est en notre ville, occupé dans une cause en annulation de testament, et Mtre F.O. Dugas, était à Saint-Lin mercredi, pour affaires professionnelles.

—Il y a eu hier, au magasin de Madame Deschênes, place Bourget, un petit feu que les pompiers ont maîtrisé immédiatement.

—Vendredi prochain, fête de l'Immaculée Conception, il y aura réception des nouveaux congréganistes de la Sainte-Vierge.

Salaberry de Valleyfield

Feue Mme De Maurepas-Boucher

(Correspondance speciale)

SALABERRY DE VALLEYFIELD, 7—Nous avons porté l'autre jour, au cimetière de notre ville, l'une de nos plus anciennes concitoyennes, Mme Paul de Maurepas dit Boucher, née Zoé Lafleur. Mme Boucher s'est éteinte presque soudainement, à l'âge de 78 ans.

M. et Mme Boucher avaient fêté l'été dernier, le 61e anniversaire de leur mariage. Ils s'étaient épousés en 1844, dans la paroisse voisine de Saint-Timothée, d'où Mme Boucher était originaire. Après avoir longtemps vécu dans divers centres français d'Ontario, ils étaient revenus couler leurs vieux jours, au milieu de leurs enfants, à Salaberry de Valleyfield. M. Boucher survit à sa vieille épouse, il a 87 ans.

Les funérailles de Madame Boucher, ont eu lieu dans l'église paroissiale de Notre Dame de Bellerive, au sein d'un grand concours de parents et d'amis affligés. Les familles de Mmes. Aubé et Gagner, filles de la défunte, se trouvent plongées dans le deuil, et nombreux sont ceux qui sympathisent à leur douleur.

Courrier de St-Jérome

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

ST-JEROME, 7. — Le départ de MM. Narcisse Bélanger et Emile Matte va créer deux vacances dans le conseil. L'élection des remplaçants de ces deux conseillers ne se fera probablement qu'en janvier, en même temps que l'élection annuelle pour les autres quartiers. On mentionne les noms de MM. J. D. Guay, S. G. Laviolette et Siméon Monette pour remplir ces vacances.

—A cause de certaines réparations à faire à l'aqueduc, nous avons été privés d'eau hier.

—On nous apprend le retour à St-Jérôme de M. Eugène Denis et de sa famille. M. Denis, qui était à l'emploi de la maison S. Carsley, à Montréal, depuis un peu plus d'un an, revendrait à sa place d'autrefois, chez M. R. Castonguay.

—Nous aurons le terme de la Cour de Circuit ici, le 11 courant.

—L'hon. M. J. Prévost a passé la journée de dimanche à sa résidence, ici. — M. D. Pilon, qui était commis chez M. Bigonesse depuis plusieurs années, vient d'entrer chez M. S. Thibaudeau. — Mlle Cécile Léonard est retournée dans sa famille, à Ste-Monique, après une quinzaine chez son frère, M. J. V. Léonard. — Il y aura séance régulière du conseil de comté le 13 courant. — On nous apprend le retour prochain au pays de l'hon. M. G. A. Nantel.

ST-JEROME, 7— Une autre nombreuse famille quittera Saint-Jérôme, la semaine prochaine. M. Eusèbe Gibault, s'en va demeurer à Montréal, en attendant qu'il parte pour l'Ouest. M. Gibault demeurait ici depuis près de trente ans.

Il a toujours joui ici de beaucoup de considération.

...C'est M. Alphonse Lefebvre, notre maitre de chapelle, qui est le gérant de l'ancien magasin de M. Gibault acquis par M. S.G.Laviolette et Cie.

—Notre club de hockey a reçu une invitation à aller se mesurer avec l'équipe de Sainte-Scholastique, dimanche.

—Melle Euphrisine Rioux, est décédée la semaine dernière, à l'âge de 74 ans, chez son beau-frère, M. Alex.Galipeau.

Elle était la sœur du Révérend M. Jules B. Rioux, ancien curé de Sainte-Monique, maintenant retiré chez les Sœurs de la Providence.

—Melle Lagarde, une des plus anciennes de Saint-Jérôme, est aussi décédée hier, à l'âge de 82 ans, chez sa sœur, Mme Thibault. Ses funérailles ont eu lieu ce matin.

Echos de Buckingham

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

BUCKINGHAM, 7. — Nos magasins regorgent de nouveautés de Noël. Parmi les vitrines les plus admirées, mentionnons celles de MM. E. M. Lapierre, J. P. Lahaie, et McCallum et Lahaie. Les jouets, cette année, sont très jolis et d'un style tout à fait différent des années précédentes.

—Le patinoir, seul amusement d'hiver à Buckingham, n'ouvrira pas, si l'on veut en croire les propriétaires, avant deux ou trois semaines. La jeunesse de la ville déplore beaucoup ce retard. Ceux qui ont le vertige du patin peuvent contenter leur envie en patinant sur la rivière. La glace est bonne, on traverse en voiture à certains endroits.

—On dit qu'après les "Avents", un de nos hommes d'affaires les plus en vue, veuf depuis plusieurs années, épousera une charmante jeune Irlandaise de cette ville.

CANDIDATS A LA MAIRIE

On commence à s'occuper des questions municipales à l'approche des élections. On nous informe que M. Vallière, le maire actuel, ne se présentera pas de nouveau pour la mairie. On parle de M. A. Lapierre, conseiller, comme candidat. Le nom de M. Yvon Lamontagne est aussi mentionné. Le conseiller sortant de charge dans le quartier sud est M. Moran, qui ne se représentera pas, vu son âge avancé et ses occupations. Un certain nombre de contribuables sont allés rendre visite à M. Alphonse Raby et lui ont demandé de se mettre en nomination. M. Raby a consenti.

M. Alphonse Raby demeure à Buckingham depuis deux ans seulement. Il était avant son arrivée ici, cultivateur prospère demeurant près de Thurso. Il occupa la charge de conseiller de sa municipalité pendant plusieurs années. Il est propriétaire de plusieurs maisons dans cette ville.

Les quartiers Nord et Ouest n'ont pas fait le choix de leurs candidats.

LE MARCHE

Les chemins sont dans un état déplorable et le commerce en souffre. Les produits de la ferme se vendent à des prix élevés. Les œufs sont à 30 cents ; le beurre, 25 cts la livre ; le dinde se vend de 14c à 15c la livre ; le foin de $8 à $10 la tonne, etc. Tout est cher et il y a plus d'acheteurs que de vendeurs au marché.

—Le montant total souscrit par les citoyens de cette ville et de quelques paroisses environnantes pour venir en aide à l'hôpital en voie de construction est de $2,201.05.

—Les dames auxiliatrices de l'église presbytérienne ont eu une vente d'objets de fantaisie jeudi dernier, qui a rapporté un profit de $350.00.

L'EPIDEMIE DE MENINGITE

ne semble pas se calmer dans le canton de Milgrove. La semaine dernière une institutrice de l'endroit a quitté sa charge craignant d'être victime de cette maladie. Le Rév. McDonald, ministre baptiste de l'endroit, l'a remplacée.

— M. le curé Cavanagh, de St-Malachie a fait ses adieux à ses paroissiens dimanche. Il remplacera M. le curé Gagnon qui est gravement malade. On ne connaît pas encore le successeur du curé Cavanagh.

Haileybury

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

HAILEYBERRY, 7. — Un bal sera donné sous les auspices du "Hockey Club", entre Noël et le jour de l'an.

M. Jack Williams, qui a charge du patinoir, nous dit que celui-ci sera ouvert dans quelques jours.

—M. H. McNeil, de Latchford, était de passage ici mardi. M. McNeil dit que Latchford fait beaucoup de progrès.

—Samedi soir, plusieurs jeunes gens organisèrent un "driving party". Les chemins étaient très beaux.

—M. H. Timmins, junior, nous a quitté ces jours derniers pour Nattana.

Cazaville

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

CAZAVILLE, 7—Mlle Lucie Gariépy et Melle Antoinette Taillefer, toutes deux institutrices ici, viennent d'obtenir une gratification du gouvernement, en récompense de leur dévouement désintéressé et des succès obtenus dans l'enseignement.

Ces jeunes demoiselles, anciennes élèves de l'académie Notre-Dame du Bonsecours à Monte Bello, Co. d'Ottawa, ont su, grâce à leur désintéressement, s'attirer l'estime générale et jouissent parmi nous d'une popularité digne d'envie.

St-Justin

(Correspondance speciale)

ST-JUSTIN, 7—Mme Adolphe Vouligny est décédée après deux jours de maladie, pendant la grand'messe de dimanche dernier.

Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu lundi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—M. Adélard Saint-Antoine, parti depuis cinq ans, chez ses parents, s'est fait tuer accidentellement par un billot, à Escanaba, Mich., où il demeurait. Son corps fut transporté à Saint-Justin, sa place natale, où son service et sa sépulture ont eu lieu Nos condoléances à la famille Saint-Antoine.

—Madame Amable Narcisse Lafrenière, est décédée après plusieurs mois de maladie. Nos condoléances.

—Nous sommes peinés d'apprendre que notre curé, le Rev. M. Denis Gérin, est à l'hôpital Saint-Joseph, des Trois-Rivières, pour cause de maladie.

—Une grande fête a eu lieu à l'école du village, tenue par Melle Délima Comeau, à l'occasion de la fête de notre curé. Une adresse lui fut lue par Melle Alice Duchesny, et une belle lampe lui fut présentée.

—M. Wilfrid Duchesny, employé de la Kemp Mfg. Co., ainsi que son frère, M. Henry Duschesny, employé chez D. Masson & Co, étaient de passage à Saint-Justin, chez leurs parents, dimanche.

Hawkesbury Ont

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

HAWKESBURY, Ont., 7. — M. F. X. Berthiaume a été nommé président de la société St-Joseph en remplacement de M. J. L. Ladouceur qui a donné sa démission. M. Berthiaume a déjà occupé cette position il y a quelques années. Nous sommes heureux de le voir revenir prendre cette charge.

—On dit que bientôt on verra dans notre ville se bâtir une école modèle. Espérons que le gouvernement appuiera les intéressés qui travaillent pour avoir cette école.

—Adélard Myre, âgé de 19 ans et 3 mois, est décédé en notre ville dimanche matin. Les funérailles ont eu lieu à Lachute à Blondeau, mardi à 9 heures.

—Lundi et mardi soir, ont eu lieu à l'hôtel de ville deux soirées données par la compagnie "Hippodrome Amusement Co.", au profit des hospices de l'Union St-Joseph.

Samedi M. Adélard Bertrand et M. D. Goulet, étaient de passages à St-Amour, où ils ont assisté à une soirée donnée à l'occasion des noces de M. Hilaire Lalonde avec Mlle E. Lefebvre, d'Alexandria.

Les Ecureuils

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

LES ECUREUILS, 7.—Nous avons présentment une neuvaine, prêchée par le Rév. Père de Victor, S.J. Il y a deux sermons par jour, et le soir, salut solennel. Il y a chant et musique appropriés à la circonstance. Les cérémonies sont très imposantes.

— Nous devons des remerciements à la compagnie de téléphone Bell pour la pose d'un bureau local en cette paroisse. M. Léonidas Dussault en est le gérant. Pour l'an prochain, on nous promet aussi un bureau local de la compagnie du téléphone du comté de Portneuf.

— MM. Brodie et E. A. Panet, M. P., étaient de passage en cette paroisse, ces jours derniers, dans l'intérêt du chemin de fer Québec et N. B. et N. S.

— Après 13 ans d'absence, nous avons eu le plaisir de revoir M. Philémon Pagé, de Beverly, Mass., fils de notre concitoyen, M. Hébert Pagé. A cette occasion il y eut réjouissance générale. Tous les enfants de cette nombreuse famille s'étaient réunis spécialement. Cette réunion était toute intime et à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Hébert Pagé, qui furent fêtés dignement.

Baie du Febvre

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

LA BAIE DU FEBVRE, 7.—Dimanche soir, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Louis Fréchette, dans une conférence sur Lourdes et Crémazie.

Vrai régal littéraire!

MM. Philippe Hébert, sculpteur, et Frs Desaulniers, accompagnaient le conférencier. Nos visiteurs ont été les hôtes de M. le curé.

—Lundi, Mgr Bruneault était de passage ici, se rendant à Saint-François du Lac, pour assister aux fêtes du 30me anniversaire de la fondation du couvent. Sa Grandeur a été l'hôte de M. le curé pour le diner. Mgr a rendu visite au couvent, où une courte et belle réception lui a été faite par les Révds. Sœurs et leurs élèves.

—M. J. Arthur Poirier, âgé de 54 ans s'est éteint et a été inhumé la semaine dernière, après une longue maladie.

—Est né chez M. Joseph Courchesne, un fils, baptisé samedi.

Ste-Geneviève de Batiscan

STE-GENEVIEVE, 7.—Voici le résultat d'un concours français subi par les élèves de M. L.-M.-J. Thibaolt professeur (nous ne nommons que les six premiers de chaque division).

lère DIVISION.
1er M. Paul Prénovost.
2ième, M. Arthur Jacob.
3ième M. Arthur Roy.
4ième, M. Armand Lacroix.
5ième, M. Joséphat Baribeau.
6ième, M. Eugène St-Armand.
2ième DIVISION
1er M. Donatien Léveillé.
2ième, M. Donat Houde.
3ième, M. Lucien Carignan.
4ième, M. Alfred Rousseau.
5ième, M. Antonio Dessureau.
6ième, M. Joséphat St-Arnaud.
3ième DIVISION
1er, M. Arthur Lefebvre.
2ième, M. Adolphe Clermont.
3ième, M. Willie Nault.
4ième, M. Horace Gravel.
5ième, M. Adrien Marchand.
6ième, M. Joseph Massicotte.

Nicolet

NICOLET, 7. — M. l'abbé P. Mayrand a célébré sa première messe, lundi matin, à la chapelle du séminaire, en présence d'un grand nombre de prêtres, des élèves, des parents et amis du nouveau lévite. Les élèves exécutèrent du chant qui impressionna grandement l'assistance.

— M. et Mme E. Mayrand, de Montréal, sont venus assister à l'ordination de leur frère, M. l'abbé P. Mayrand.

Les Eboulements

LES EBOULEMENTS, 7.—Les funérailles de M. Cléophas Côté, décédé mercredi dernier, presque subitement, ont eu lieu au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis.

M. Côté a occupé plusieurs charges importantes dans la paroisse. Il a enseigné pendant vingt ans à l'école Modèle du village, a été maire de la paroisse, maître de poste, opérateur du télégraphe depuis son établissement dans le comté, et encore en ces derniers temps il remplissait la charge de secrétaire-trésorier des écoles. Il a occupé ces charges à la satisfaction de tous. Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée. Il y a à peine un an, Mme Côté, l'épouse du regretté défunt, mourait, après une courte maladie.

Ste-Dorothee

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

STE-DOROTHEE, 7. — Nous saluons avec plaisir l'entrée de notre dévoué curé, M. l'abbé Casaubon, dans le nouveau presbytère dont on achève la construction, et nous félicitons l'entrepreneur, M. Adélard Laurin, pour son succès.

—Nous apprenons l'heureuse nouvelle qu'un père Franciscain arrivera ici lundi pour y prêcher une retraite.

—Samedi les villageois de Ste-Dorothée se sont donné la main pour aider M. Raoul Sauriol, (inventeur de l'instrument dont il fait usage), à transporter la cuisine attenante à l'ancien presbytère chez M. Joseph Bastien, le nouveau propriétaire.

Cap de la Magdeleine

(Correspondance spéciale à "LA PATRIE")

CAP DE LA MADELEINE, 7. — Les nombreux amis du docteur Belle-Isle ont profité de son 29e anniversaire de naissance, l'autre soir, pour lui témoigner toute leur amitié et leur reconnaissance. M. le docteur fut agréablement surpris de voir arriver chez lui tous ses parents et amis. Une adresse lue par Mlle Berthe Perrault et un joli compliment lu par la petite Juliette Perrault trouvèrent le chemin du cœur de notre bon docteur qui, malgré la surprise causée, sût trouver des mots aimables pour remercier les personnes présentes. Il a reçu comme cadeau une magnifique pipe en écume de mer.

M. Ernest Lacourse s'était chargé de préparer cette petite fête. Au nombre des personnes présentes nous avons remarqué M. et Mme C. N. Perrault, M. et Mme Jos. L. Loranger, M. et Mme Majorique Arcand, M. et Mme Geo. Loranger, M. et Mme Xavier Arcand, Mlles Madeleine Grandmont, Marie-Louise Lanouette, Bertha Perrault, Alice Perrault, Z. Lacourse ; MM. O. Arcand, Emile Bolard, Fréderic Loranger, J. Albert Plante, Arthur Rocheleau, Arthur Lanouette et une foule d'autres.

"Une Excellente Repasseuse."

Quelle femme n'est pas fière d'un pareille compliment ? Une bonne maison doit avoir une bonne base—la base du repassage c'est l'empois. Si l'empois est bon—si c'est de l'empois de Colman, il est certain que le repassage sera superbe—et du genre dont une femme est fière. Ne dites pas que vous ne pouvez pas repasser, si vous n'avez pas fait l'essai de

L'EMPOIS DE COLMAN

Vendu en boites de carton.

Voyez si le nom de Colman et la Tête de bœuf sont sur la boite.

Gros échantillon gratuit sur demande, de votre épicier ou de Frank Magor & Co., 403 rue St-Paul, Montréal. 242-1

Place aux Jeunes

Dans le siècle de progrès ou nous vivons il est un fait dont on constate l'exatitude tous les jours : c'est que pour réussir il faut se débarrasser des vieilles routines des temps passés, il faut avoir des idées nouvelles.

M. Nadeau, pharmacien propriétaire de deux importantes pharmacies, est un de ces jeunes qui par son esprit d'initiative et son travail a su se faire une brillante position. Il débuta il y a 4 ans en faisant l'acquisition de la Pharmacie Savard, coin des rues Rachel et St-Denis. Mettant à profit ses connaissances pharmaceutiques et commerciales, il ne tarda pas à faire de sa pharmacie la pharmacie la plus populaire et la plus achalandée de tout le haut de la ville. S'étant rendu acquéreur depuis quelques mois de la Pharmacie Baridon, angle des rues Duluth et St-Denis. M. Nadeau continue à satisfaire sa nombreuse clientèle en la faisant bénéficier de l'accroissement de ses affaires. Important directement de France et des Etats-Unis, tous ses produits pharmaceutiques, parfum et article de toilette, il est en position d'offrir à ses acheteurs toujours un assortiment complet, varié, et à des prix qui défient toute concurrence.

Les Pharmacies Nadeau, ont su gagner la confiance des médecins, par la scrupuleuse exactitude avec laquelle on y remplit les prescriptions, la pureté des médicaments employés, et la modicité de leurs prix. Un pharmacien licencié est attaché à chacune des pharmacies, pour la surveillance exclusive des ordonnances.

Le public est cordialement invité à visiter l'assortiment de parfums, bonbonnières et articles de toilette que les dernières importations de France et des Etats-Unis ont apporté pour les fêtes de la Noel et du Jour de l'An.

Les commandes par téléphones sont promptement remplies. Tél. Est 880 et Est 4022.

Profitez des Escomptes DE 20 a 35% Durant ce Mois

Meubles et Tapis

MALGRE NOTRE OFFRE DE $200.00 en Or qui fait l'objet de notre présent CONCOURS

Commencé depuis le 1er novembre, se terminant le 30 décembre 1905. Nous voulons vous prouver que nos prix sont toujours les plus bas. Ce qui vous permet de payer moins cher et d'avoir le cadeau pour les fêtes de

NOEL ET JOUR DE L'AN

Hâtez-vous de faire votre choix tandis que l'assortiment est complet. Nos prix sont garantis. Venez vous en convaincre.

—OUVERT LE SOIR—

Suggestions

AMEUBLEMENT DE SALON,
SALLE A MANGER,
CHAMBRE A COUCHER,
CHAISES DE FANTAISIE,
TABLES DE CENTRE,
CABINETS DE MUSIQUE,
CABINETS D'ARGENTERIE,
SECRETAIRES,
PENDULES DE FANTAISIE,
TAPIS, PORTIERES,
RIDEAUX, Etc.

La Maison F. LAPOINTE, 1449 Rue Ste-Catherine Est, ANGLE MONTCALM

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées

—DE—

"LA PATRIE."

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, Etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins trois insertions, et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

AGENTS DEMANDES

Nous ne voulons que des hommes sérieux, actifs et travailleurs, (à la campagne seulement). Profitez de l'occasion exceptionnelle offerte en écrivant aujourd'hui ; il suffit que vous sachiez lire pour avoir tout le succès désirable. Nous n'annonçons que parce que notre territoire est agrandi, car la demande de notre agence a toujours été extraordinaire. Ecrivez sans retard, cela vous paiera. Boite 912, Montréal. 229-6

VENDEURS.—On demande des vendeurs actifs et honnêtes, pour travailler tout le temps ou à temps perdu, pour introduire des arbres fruitiers ou d'agrément, de grande valeur, arbustes, vignes et plantes, dans des sections qui ne sont pas encore occupées. Des variétés robustes et de prix, cultivées spécialement pour les parties froides de l'Ontario et de Québec. Excellentes rémunérations. Superbes services d'échantillons. Ecrivez pour toutes particularités et conditions à E. D. Smith, prof., Helderleigh Fruit Farms, Winona, Ont. 101-1 an

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer nos affiches aux arbres et palissades, le long des routes et endroits bien en vue; distribuer aussi nos objets d'annonces. Salaire $900 par an ou $75 par mois de $3 pour dépenses par jour. Emploi permanent pour des hommes capables et fiables. Pas d'expérience nécessaire, Ecrivez pour détails à Empire Medecine Co., London, Ont. eow. 157-1 a

AGENTS DEMANDES

Nous avons besoin de plusieurs agents actifs, intelligents et bien recommandés.

Les bons agents d'assurance trouveraient une affaire très avantageuse, dont ils pourraient s'occuper, tout en faisant leur travail.

S'adresser à X. Z. 65 La Patrie. 240—3

EMPLOIS DEMANDES

EMPLOI DEMANDE—Une jeune homme demande emploi pour ouvrages. S'adresser 1592 Ste-Catherine. 242-3

ELEVES DEMANDEES

ELEVES DEMANDES — Pascal Deremouchamps, 245A St-Urbain (près Ontario), 1er prix de flûte, solfège et harmonie du conservatoire royal de Liège (Belgique) 195-m-j-s-31 D

ELEVES DEMANDES—Leçons de piano, violon, mandoline, à domicile si désiré. S'adresser 159 Hote-de-Ville Melle Brunet. 30-2-7.

ASSOCIE DEMANDE

ASSOCIE DEMANDE—On demande à connaitre une personne, pouvant disposer de $1,000. Bonne spéculation commerciale à faire de suite. S'adresser par lettre à N. O. P. la PATRIE. 241-3

SITUATIONS VACANTES

APPRENTI IMPRIMEUR demandé ; s'adresser 58 St-Jacques, dans le sous-bassement. 241-3

APPRENTI ELECTRICIEN— On demande un apprenti électricien d'un ou deux ans d'expérience préféré. City Electric Co., 1955 Ste-Catherine. 242-1

APPRENTIS demandés, deux apprentis plombiers, pour commencer immédiatement, 209 Saint-Charles Borromée. 242-2

BOULANGER — On demande immédiatement un bon boulanger et un apprenti. S'adresser 89 Shannon. 240-3

COMMIS—On demande un commis de quelques années d'expérience pour marchandises sèches et générales. S'adresser à J. Z. Gagné, 282 Centre, Pointe St-Charles, en face de l'église. 242-2

CORDONNIER de premier ordre demandé pour réparation et pour poser les patins. Geo. G. Gales and Co., 137 rue Saint-Antoine. 242-2

COUPLE—On demande un couple de moyen âge, marié, bien recommandé, l'homme pour travailler sur la ferme. il devra savoir bien traire les vaches ; et la femme pour aider au ménage. S'adresser l'après-midi, à V. Jarry, Côte Saint-Paul. 242-2

CUISINIER demandé, au No 1859 rue Sainte-Catherine. 242-2

COLLECTEUR demandé. S'adresser Beaudoin et Frères, 61 Saint-Gabriel, ou après 7 heures, 545 Mont-Royal. 242-2

COCHER demandé, célibataire, sera logé et nourri. Références exigées. S'adresser Dr Dubeau, 396 Saint-Denis. 242-2

CHARPENTIERS et tailleurs de pierre calcaire demandés. S'adresser en arrière du No 4410 rue Sainte-Catherine. 242-2

ELECTRICIENS—Deux électriciens demandés et aussi un apprenti de deux ans d'expérience. S'adresser W. Fauteux, 105 Sainte-Emélie, Saint-Henri. 242-2

COUTURIERES expérimentées demandées pour faire des chemises. Bons gages. Brown et Ashcroft, 595 rue St-Paul. 242-2

SITUATIONS VACANTES

FORGERON VOITURIER —Bon forgeron voiturier demandé immédiatement. S'adresser à Masson et Berthiaume, Terrebonne. 242-2

FORGERON.—On demande un bon forgeron, pour ouvrage général. S'adresser à Jean Desjardins, Longue-Pointe, près Montréal. 241-3

FAISEUSES de boites en papier demandées pour faire des petites boites chez elles. Doivent parler anglais. S'adresser 42 rue Craig Ouest, près de la Côte de la Place d'Armes. 242-2

FILLES expérimentées demandées pour travailler dans les cornichons. S'adresser Royal Packing Co., 418 Visitation, dans la cour. 242-2

FILLES demandées, les plus hauts prix payés pour des filles d'expérience, dans la fabrique des boites de carton, King Paper Box Co., 1415 Ontario. 242-2

FILLES expérimentées demandées pour couper la broderie. Montreal Emb. Co., 255 rue Notre-Dame Ouest. Prenez l'ascendeur. 242-2

FILLE — On demande une fille commis dans un magasin de confiseur, expérience préférée. S'adresser 685 Saint-Laurent. 242-2

FITTEUSES.—On demande des fitteuses d'empeignes pour toutes les lignes d'ouvrages. S'adresser au No 512 rue Maisonneuve. Résidence du contremaitre. 242-3

GARÇON fort demandé pour apprendre le commerce de confiserie. De préférence un ayant quelque expérience. S'adresser chez Chas. M. Alexander, 219 St-Jacques. 242-2

GARÇON demandé, bien recommandé, salaire $2.00 par semaine. Pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig.

GARÇON messager demandé immédiatement, pour fabrique de vêtements, position permanente, bonnes chances. S'adresser chez H. Shorey and Co., angle des rues Saint-Henri et Notre Dame. 242-2

HOMME demandé pour faire ouvrage de maison, et sortir la dame en voiture, l'après-midi. S'adresser 305 avenue des Pins. 242-2

HOMMES — 200 hommes demandées pour chantiers, les plus hauts gages payés. S'adresser L. Ed. Charlebois, 42 Dupré, coin St-Maurice, Montréal. 214-26

INSTITUTRICE. — On demande une institutrice parlant les deux langues, anglaise et française, comme première assistante. Devra avoir un certificat de compétence, salaire $300. S'adresser à L. A. Richard, Sec.-Trés., Verner, Ont. 241-3

INSTITUTRICE

On a besoin d'une institutrice pour école élémentaire. S'adresser au Dr J. Pelletier, sec.-trés., St-Faustin, Co. Terrebonne. 6-7-9

JEUNE fille demandée pour prendre soin d'un bébé et le sortir. S'adresser 924 Saint-Denis. 242-2

JEUNE fille demandée pour prendre soin de deux petits enfants. S'adresser 403 rue Mance. 242-2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour prendre soin d'un cheval et se rendre généralement utile. S'adresser après 7 heures du soir, 2855 St-Jacques. 240-3

JEUNE homme demandé, bien recommandé, ayant un an ou deux d'expérience dans l'épicerie. S'adresser 362 rue Saint-Denis. 242-2

JEUNE homme demandé comme boucher, sachant parler anglais et français. S'adresser 324 Chemin Hibernia. 242-2

JOURNALIERS demandés, capables de servir à l'oiseau, 417 Chambord. 242-2

JEUNES GENS—On demande des jeunes gens pour apprendre la télégraphie et se qualifier pour occuper des positions lucratives sur les chemins de fer. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 7-9-12

MENUISIERS— Trois bons menuisiers demandés. S'adresser 3 avenue des Pins. Bons gages. 242-2

MENUISIERS demandés. S'adresser No 14 rue Saint-Pierre. 242-2

MODISTES demandées, une ou deux bonnes finisseuses pour blouses dans commerce privé. 215 rue Bleury. 242-2

OPERATRICES demandées pour faire des blouses de dames, particulièrement faiseuses de manches et de poignets. Position stable. The G. H. Harrower Co., 8 Côte du Beaver Hall. 242-2

OPERATEURS — On demande nes opérateurs de machine à coudre pour travailler sur nos machines spéciales pour faire des chemises d'hommes et des blouses de dames, et pour lesquelles nous payons de très gros salaires. Venez au No 10 St-Pierre. 232-24

ON DEMANDE immédiatement au No. 162 rue Hutchison, une jeune personne, sachant faire la cuisinè. Doit avoir bonnes références. 240-3

ON DEMANDE immédiatement des électriciens. S'adresser à Laval Electric Co., L'Assomption. 240-3

ON DEMANDE des agents qualifiés pour représenter l'International Nurseries, établie depuis vingt ans. Plantes hâtives et croissant bien. Variétés recommandées par les Fermes Expérimentales Canadiennes, entièrement garanties ; équipement le plus moderne. Salaire fixe ou commission, ou salaire et commission, payé chaque semaine. Réservez-vous un territoire maintenant et "vendez ce qui paie". Luke Brothers Company, Montréal. 177-j-v-s-19fs.

ON DEMANDE deux agents actifs et sérieux pour faire des placements sur propriétés foncières. Salaire $12.00 par semaine avec augmentation. Ecrire P.B. Boite 65 Montréal. 241-2

PLOMBIERS de première classe, une couple, demandés aujourd'hui. John Burns, 228 rue Craig Ouest. 242-2

PLOMBIER — Bon plombier demandé. S'adresser Joseph Lamarche, 97A Pontiac. 242-2

PLOMBIERS et poseurs d'appareils à eau chaude demandés. S'adresser 25 rue Mance. 242-2

PLISSEUSES, poseuses de boutons, tourneuses, piqueuses, personnes pour réparer les chemises demandées. Positions stables et le plus fort salaire. Skelton Bros. & Co. 242-2

REPASSEUSE — On demande une bonne repasseuse pour le linge de famille. S'adresser buanderie Eldorado, 221 Cadieux. 242-2

SERVANTE — On demande une servante immédiatement au No 440A St-André. 242-3

SELLIER demandé — On demande des aiqueors et finisseurs au No 402 St-Jacques, immédiatement. 240-3

SOLLICITEUR ET COLLECTEUR de première classe demandé, bon salaire garanti à homme désireux de travailler. 71a St-Jacques 4ème étage, devant; matin, 8 heures : soir, 5 heures. 182-84

VOYAGEUR — On demande voyageur pour territoire entre Montréal et Québec, au nord du fleuve. Devra être actif, nous donnerons la préférence à un qui aura des connections. Applications par lettres seulement lesquelles seront tenues en stricte confidence. The Montreal Biscuit Company. 240-6

VENDEURS — A quelques agents actifs nous offrons un contrat libéral et bona fide pour six mois ou plus longtemps. Proposition spéciale. Doivent être prêts à commencer maintenant. Ecrire à la Capital Nursery Company, Ottawa, Ont. j-s-v 177-39fs.

Cousineau, Raymond & Hall

Agents d'Immeubles et Courtiers d'Assurances.

68 St-Jacques.

Tél. Bell, Main 4117. Tél. Marchands 908.

A VENDRE, dans la partie la plus centrale de la ville, HOTEL LICENCIE, avec 45 chambres meublées de 1ère classe ; installation des plus modernes, réparé à neuf, au-dessus de $800 par semaine, bail de 9 ans, très peu comptant. Venez nous voir pour plus de détails sur ce véritable bargain.

HOTEL LICENCIE, rue St-Jacques, St-Henri, très bien installé ; grosses recettes, $1,500 comptant. Prix **$7000**

HOTEL dans une localité avoisinante de Montréal, à proximité d'un champ de courses très fréquenté. Construit en brique solide 60 x 40, et extension. Recettes considérables. Grande facilité de communications avec la ville. Chance exceptionnelle. Prix **$12000**

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante, sans lavage ni repassage. S'adresser à 74 Parc Lafontaine. 241-3

SERVANTE—On demande une servante avec ou sans lavage. S'adresser 572 St-Denis. 240-3

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, famille de 4, pas de lavage. Salaire, $13. 749 Ste-Catherine. 240-3

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille. S'adresser avec références, 121 rue Cherrier. 240-3

SERVANTE bien recommandée, pour une famille de trois personnes, une pouvant prendre charge de la cuisine. S'adresser, 198 rue Cherrier. 242-3

SERVANTE GENERALE demandée, pour les travaux légers du ménage. S'adsesser au No 197 rue Panet. 242-3

BONNE servante demandée, au No 64A rue Visitation. Bons gages. 242-2

SERVANTE générale demandée, pas de lavage. S'adresser 23 Dubord, étage au bas. 242-2

SERVANTE générale demandée qui peut faire de la cuisine. S'adresser immédiatement, 629 Sherbrooke. 242-2

SERVANTE demandée, jeune fille pour aider aux travaux du ménage. Bon chez-soi à une bonne personne. S'adresser 641 Boulevard Saint-Joseph, près rue Saint-Laurent, deux rues plus haut que la rue Mont-Royal. 242-2

SERVANTE demandée, jeune fille, pour aider au ménage. Famille de trois personnes. S'adresser 127 rue Plessis. 242-2

SERVANTE générale demandée, $10 par mois 894 avenue du Parc, près St-Viateur, Montréal Annexe. 242-2

SERVANTE générale demandée pour une petite famille, pas de lavage, ni repassage. S'adresser 692 Berri, l'avant-midi ou le soir, après 6 heures. 242-2

SERVANTE — On dmande une fille générale, 602 Sherbrooke, munie de bonnes références. Pressé. 242-2

SERVANTE demandée, 2359 Sainte-Catherine. 242-2

CHAMBRES A LOUER

A LOUER No 266 rue St-Hubert, une magnifique chambre chauffée à l'eau chaude, meublée ou non meublée; famille privée. 242-2

A LOUER chambres doubles et simples, sur le devant, etage du bain, lumière Auer, famille privée. 56 rue Cadieux, Mde Fournier. 242-2

CHAMBRES doubles et simples à louer, pension si désiré, pas d'enfants ; prix modéré ; 296 rue des Seigneurs, près Notre-Dame. 241-2

CHAMBRE A LOUER — Chambre et double-salon chauffés à l'eau chaude. 319a St-Laurent. 241-2

CHAMBRES à louer double ou simple. pour deux messieurs ou couple marié. Pension de première classe. 59 Hôtel-de-Ville. 242-2

CHAMBRE— Grande chambre confortable, eau chaude, lumière Auer, garde-robe, usage du téléphone. Famille privée, monsieur seulement, 35 Emery, Est 3426- 242-2

CHAMBRE à louer, double ou simple, avec ou sans pension, famille sans enfants, 650 Berri. 242-2

CHAMBRES — Belle grande chambre, salon et petite, en face carré Viger, lumière Auer, eau chaude, garde - robe, famille privée, 29 Dubord. 242-2

CHAMBRES A LOUER — Deux belles grandes chambres meublées à neuf, dont l'une peut, au besoin, servir de bureau, à louer à des conditions faciles.—S'adresser au No 1516 rue Ste-Catherine. 242-1

CHAMBRE à louer, belle grande chambre, non meublée, No 97 Sanguinet. 242-2

CHAMBRES à louer, belles chambres, deux garde-robes et lavabo, pas d'autres pensionnaires. Famille privée. 341 rue St-Denis. 242-2

CHAMBRES à louer, deux magnifiques chambres doubles, sur l'étage du bain, pour deux messieurs ou couple marié et une simple. Améliorations modernes. Bonne condition, 26 rue Ste-Elizabeth. 242-2

CHAMBRES meublées à louer dans une famille privée ; prix du loyer $5 par mois, 180 rue Saint - Dominique, trois portes de la rue Ste-Catherine. 242-2

CHAMBRE meublée à louer, chauffée à l'eau chaude, pour monsieur, sur l'étage du bain. S'adresser 159 avenue Hotel-de-Ville. 242-2

CHAMBRES meublées à louer dans une famille privée, prix du loyer $5 par mois. S'adresser No. 1299 Demontigny. 242-2

MAGNIFIQUE CHAMBRE avec salon ou boudoir attenant, eau chaude dans la chambre, bain sur l'étage. Tél. East 4179. 400 St-Denis. 7-9-12

JOLIE chambre à louer dans famille strictement privée, place centrale. No 342 Lagauchetière, près Saint-Hubert.

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION—Belle chambre en avant avec pension, dans une famille privée, accommodations modernes. S'adresser 289 rue Champlain. 242-2

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique salon double et chambres chauffées, et lumière électrique pour couple ou messieurs, 9 Montée du Zouave. 242-2

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre double, garde-robe, étage du bain, chauffée à l'eau chaude, famille privée, 1754 Ste-Catherine, près Sanguinet. 242-2

CHAMBRES ET PENSION. — Grandes chambres dont deux faisant suite, à louer séparément si désiré, pour messieurs ou couples mariés, avec ou sans pension, 45 Dubord, en face du Viger. Pension de table. 242-2

A LOUER

A LOUER—Un magasin et logement, avec écurie. Bon site pour magasin de chaussures ou autres genres d'affaires. S'adresser 1984 St-Jacques, Saint-Henri. 241-6

A LOUER—Flat, 973 St-Urbain, 7 chambres, très chaud et très éclairé, possession immédiate. Mastaï Paguelo, 97 St-Jacques. Main 279. Loyer $16.00 par mois. 239-3

ECURIE à louer contenant 2 places ; remise à voitures, grenier à foin, le tout en parfait ordre. Plancher cimenté, 144 St-Denis. 240-3

A LOUER, un très joli logement, No. 232 1-2 rue Saint-Dominique, passé Prince-Arthur, en excellente condition ; garnitures à l'électricité, poêle de cuisine et poêle à gaz, huit pièces ; loyer, $24.00, S'adresser à Wm. J. McGee rue St-Jacques. 242-2

BEAU logement à louer, 7 pièces, bien propres, près de l'église et des écoles, les chars passent à la porte. Nous déménagerons gratuitement celui qui le louera tout de suite, 80 Marie-Anne. 242-2

ENTREPOT à louer près carré Victoria et de la rue Craig. Rez-de-chaussé et éclairé. S'adresser à 322 rue Craig Ouest. 242-2

GRAND plain - pied à louer, 8 pièces, chambre de bain, et w. c., séparé ; chauffage à eau chaude, électricité et gaz voisin 719 Cadieux. S'adresser sur les lieux. 242-2

LOGEMENT à louer, 773 rue Chaussé, un beau logement de huit pièces, bain, w. c., appareil à gaz, huit piastres par mois. S'adresser 1355 Sainte-Catherine. 242-2

LOGEMENT A LOUER, coin St-Henri et St-Paul, 11 pièces, excellent centre pour maison de pension ou la pension de chambres. S'adresser sur place à 77 St-Denis. 242-3

LOGEMENT à louer au No 278 rue Centre, un logement de huit pièces ; maison pierre et brique solide, en parfait état ; améliorations modernes. S'adresser 276 Centre. 242-2

LOGEMENT à louer, coin St-Henri et St-Paul, logement de 11 pièces, excellent centre, pour maison de pension ; location de chambres. S'adresser sur place ou à J. Domphousse, 77 Saint-Denis. 242-2

MAISONS modernes à louer, bon marché d'ici au mois de mai, possession immédiate ; un logement à Verdun, un rue Delorimier. S'adresser 39 rue St-Jacques. 242-2

PLAIN-PIED à louer, magnifique plain-pied de milieu, 886 rue St-Hubert ; fournaise à eau chaude toutes les commodités. John James Browne and Son, 207 rue St-Jacques. 242-2

MAGASIN à louer très propre, bon centre, convenable pour marchandises sèches, merceries, etc., très bon marché. S'adresser Barrière et Gingras, agents d'immeubles, 605 Davidson, pour la clef. 242-2

MAGNIFIQUE résidence de feu dentiste Young, à louer, avec jardin fruitier, écurie, hangar, chauffage à eau chaude ; possession immédiate. S'adresser à J. E. Michaud, 1135 Sanguinet. 242-2

A VENDRE

A MEUBLEMENT DE SALON. 7 morceaux, en noyer noir massif, tout neuf, couvert en riche brocatelle de soie, a coûté 80 dollars, à vendre de suite, 25 dollars ; 563 St-André. 240-3

A VENDRE — Poules Leghorn blanches à vendre ; coq, poulettes, une poule, un coq pure race ; race payante, $10. Armand LeBel, Fort Coulonge, Qué. 7-9

A VENDRE, un lot de pierre taillée, 25c le pied. S'adresser 2494 rue Sainte-Catherine. 242-2

A VENDRE, toboggan neuve de l'hiver dernier, en parfait état. S'adresser 48 rue Cherrier. 242-2

A MEUBLEMENT à vendre, comptant ou à crédit, meubles, poêles, fournaises, tapis, prélarts, Nous donnons plus pour moins d'argent. J. Albert 131 Craig Est, vis-à-vis de l'hotel de ville. 242-2

A VENDRE—Un bon piano droit Toronto, 7 octaves, en parfait état et garanti. Payable $10 comptant et vingt-cinq paiements mensuels de $6 chacun. Layton Bros., 144 rue Peel. N. B.—Notre magasin sera ouvert le soir jusqu'à la fin du mois. 242-2

A VENDRE—500 douzaines boutons acier, 10c, 1,000 doz. autres boutons, 5c. Gland, corde soie, 5c paire ; ornements chapeaux, 10c. Autres jobs. Légendre, 293 Rachel. 241-3

A VENDRE — Express double pour hiver. Conditions faciles. S'adresser No 43 Visitation. 241-3

A VENDRE—Un sleigh Lowery double en bon ordre pour $35.00, un bon marché. S'adresser 89 Shannon. 240-3

A VENDRE $125, payables $5.00 par mois, achètent un beau piano carré Haines, New-York. S'adresser à la Cie., de Piano Leach, 2440 rue Ste-Catherine. Ouvert le soir. 241-3

A VENDRE—Chien St-Bernard à vendre bon marché. Magnifique animal âgé de 16 mois seulement. S'adresser à A. O. G. Boite No 9, Trois-Rivières. 240-3

A VENDRE — A paiements faciles, ameublements de maison complets ; poêles, tapis, prélarts, sideboards, sets de salon, etc. Cie Princei 33 St-Laurent. 287-26

A VENDRE, 1 sleigh de promenade, à deux sièges ; aussi un harnais, tout de première classe, bon marché. S'adresser 296 Amherst. 241-3

A VENDRE.—Avant d'acheter vos poêles, ne manquez pas de nous faire une visite, c'est tout à votre avantage, poêles neufs, depuis $11.00 en montant. 250 poêles de seconde main. Il faut les sacrifier par manque d'espace. Prix, $4.00 en montant. Aussi, poêles en acier, une spécialité, seul manufacturier à Montréal, le célèbre poêle en granit J. E. P. Davignon, 1064 Ontario, en face de l'église du Sacré-Coeur. 44-jno

A VENDRE — Piano droit Heintzman, $150 comptant. S'adresser à la Cie. de Pianos Leach, 2440 rue Ste-Catherine, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 241-3

AVIS AUX CONSTRUCTEURS ET AUX TOURISTES — M. J. A. Meluk, marchand de St-Timothée, offre en vente 2 belles carrières pour pierres de taille et manufacture de ciment. Tout près des chars, aussi un pouvoir d'eau pour manufacturer, avec une centaine de lots de terrains pour résidences d'été. Conditions très faciles. S'adresser à J. A. Meluk, marchand général, St-Timothée. Co. Beauharnois. 7-9-12-14-16-19

EPICERIE licenciée à vendre, bon coin d'affaires, vente $400 à $500 par semaine. Loyer à bon marché, chance exceptionnelle. Cause de vente ; maladie. S'adresser à J. C. Duclos, No 580 Drolet. Le soir après 7 heures. 242-2

EPICERIE à vendre, coin Lafontaine et Létourneux. Maisonneuve. S'adresser sur les lieux, 424 Létourneux. 242-2

LUNETTES, lorgnons, saisis en douane. Or, $1.00 ; allemandes, 25 cts. cts. Opticien, 218 Saint-Laurent, 4.30 à 7 p.m., chambre 3. Apportez ceci 242-3

MAGASIN de modes à vendre, bon centre d'affaires établi depuis cinq ans. Cause de vente, abandon des affaires. Vendra à sacrifice. 3405 Notre-Dame, Saint-Henri. 242-2

MANTEAUX—A vendre, grande occasion, deux magnifiques manteaux un en mouton de Perse noir, et un en phoque électrique. Vendra à grand sacrifice, pour cause de mortalité. S'adresser à 940 Saint-André. 242-2

A VENDRE

A VENDRE, un joli set de chambre en chêne avec sommier et matelas, $20. S'adresser 449 St-Laurent. 242-3

EPICERIE A VENDRE pour cause de maladie, au No 817 Chaussé. S'adresser sur les lieux. 242-3.

ENGIN—A vendre, un engin de 4 forces, à gazoline ou à gaz, garanti de première classe. S'adresser 580 Dorchester. 242-2

FOURRURES

Mouton de Perse, doublures rat musqué, ainsi que d'autres fourrures, bon marché. Attention spéciale pour réparations et à ordre. BOUDREAU ET BELANGER, 112 Saint-Pierre 229-26

VENTE DE FOURRURES

Au No 39 rue Saint-Hubert. Vente sans pareille. Venez voir notre étalage considérable d'étoles et manchons en vison, étoles et manchons en martre, manteaux élégants et prêts à mettre en mouton de Perse et phoque électrique, joliment garnis de vison et de martre, aussi 50 pardessus du plus beau chat sauvage et doublés de fourrure, faits des plus belles peaux que l'on puisse trouver. Bas prix étonnants, comme tout doit être vendu. Aucune offre raisonnable refusée. Une visite vous convaincra. Une semblable occasion est rarement offerte au public. 237-6

PIANOS Morris droits neufs à vendre. Conditions $10 comptant et $7 par mois. S'adresser Cie de Pianos Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 241-3

PIANOS droits Mason et Risch, neufs caisses en acajou et en noyer, à vendre. Pour prix et conditions s'adresser à la Cie de Pianos Leach, 2440 rue Sainte-Catherine, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 241-3

POUR VOTRE COMMANDE d'huile de charbon, appelez Est 2690. Huile canadienne, 15c gallon. Huile américaine, 18c. Huile Astrale, 22c. Gazoline, 25c. Livrée dans toutes les parties de la ville ainsi que ferronneries, peintures, huiles, tapisseries, etc. P. Morency, 1772 rue Ste-Catherine, Montréal. 240-6

PARDESSUS en mouton de Perse à vendre, pour homme, et un manteau en mouton de Perse pour dame. A vendre, à bon marché. S'adresser 1334 rue Sainte-Catherine. 242-2

PETITS Jésus de Noël en cire sous globe à vendre, 15 cents jusqu'à $15. Ferait un joli cadeau. Prix spéciaux pour les marchands, 32 Saint-Laurent. 242-2

PIANO New-York carré à vendre à bon marché, $30.00, ayant coûté primitivement $400, en bon état, 4 coins ronds, très durable, belle caisse. S'adresser 444 Amherst, en bas de la rue Ontario. 242-2

ROBES à vendre, les 4 plus belles robes en bœuf musqué qui se soient vues au Canada, 869 Sainte-Catherine. 242-2

Manteaux en Mouton de Perse

Ayant acheté une quantité considérable de Mouton de Perse dès le commencement de l'année, avant la hausse des prix, nous faisons des manteaux en mouton de Perse, une spécialité, les confectionnant sur mesure à notre prix du gros. Vous pouvez épargner de trente à cinquante dollars sur un manteau en mouton de Perse en venant nous voir.

Manteaux en seal électrique et imitation de seal, manchons en loutre et en martre, étoles faites à ordre et en stock, pour être vendus durant cette saison de vente au détail à nos plus bas prix du gros. — M. MOORE & Cie., fourreurs en gros. 321 rue St-Paul. 7-9-14

COMBUSTIBLES A VENDRE

BOIS A VENDRE — Slabs sciées, le voyage, $1.00 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50 ; coke, $2.10 ; Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario. Tél. Bell Est 1095. 263-mar-mer-s-s-12 ms

CHEVAUX ET VOITURES

CHEVAUX A VENDRE — Nous avons toujours en main assortiment complet de chevaux de tous genres ; plus bas prix du marché. Ecuries de vente, Place Viger, 5 Dubord ; John Innes, prop. Tél. Est 3230. 228-ma-j-s-12 fs

CHEVAL à vendre, à bon marché, au No 122 Quesnel. Cheval et voiture en bon ordre. 242-2

CHEVAUX—A vendre, sept chevaux de travail, garantis pas de défaut, de $25 à $70. S'adresser 37A Marquette. 242-2

SLEIGH—A vendre, un sleigh de boucher. S'adresser à A. Petelle, 348a Rachel. 242-2

SLEIGHS à vendre, 2 sleighs doubles "lowrey" pour la glace, visibles No 55 Young. S'adresser E. Brabant, 142 Shearer. Tél. M. 4446. 242-2

SLEIGH—A vendre, à bon marché, un sleigh express, avec "bobs", très fort, en parfait ordre, convenable pour épicier. S'adresser au No 64 Marquette. 242-2

VOITURES—A vendre, carriole neuve, première classe pour charretier, aussi carriole seconde main et berlot pour épicerie. Denis Lebeau, coin Logan et Visitation. 242-2

VOITURE "lowrey" à vendre, au No 548 Amherst. 242-2

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE par AVARD & DUGAS, 8 rue Craig Est.

PROPRIETE contenant 4 magasins, 4 logements et une boulangerie, rapportant $1,152 par année ; prix, $10,500.

TERRE à vendre dans les îles de Boucherville, 6 x 25 arpents, 3 granges ; autres belles dépendances. Conditions très faciles.

TERRE DE 130 ARPENTS, située à 4 minutes du dépôt ; chemin macadamisé, magnifiques dépendances ; grange de 30 x 100 pieds, qui a coûté $1,000 ; prix, $4,500. Conditions faciles.

PLUSIEURS MAGNIFIQUES COTTAGES à vendre de 10, 12 et 14 appartements, entre les rues St-Laurent et St-Mathieu, de $6,000 à $12,000 ; un autre sur avenue des Pins, $17,000.

PROPRIETE contenant un magasin et un logement, rue passante, 40 x 55 pieds, prix $2,200.

MAISON à vendre rapportant $288, pour $2,500.

BOUTIQUES DE BARBIER à vendre, dans toutes les parties de la ville et dans tous les prix.

RESTAURANTS et salles à diner dans toutes les parties de la ville.

HOTELS à vendre, de $6,000 à $25,000. Conditions faciles.

MAGASIN DE MERCERIES (gents' furnishing) dans le centre de Maisonneuve, coin Ste-Catherine, valeur réelle $1,200, vendra pour $700 d'ici au 20 du mois, pour cause de maladie.

S'adresser à AVARD & DUGAS, 8 Craig Est, Bell Tél. Main 2880. 7-19-14

PROPRIETE A VENDRE — Bâtie le printemps dernier, bain, w.c., corniche en tôle finie de 1ère classe, rapporte plus de 10 p.c. Conditions faciles. S'adresser 380 Brebœuf. 7-9-11

PROPRIETES A VENDRE

MAGNIFIQUES FERMES à vendre ou échanger, bonne grandeur, bien bâties et bon fonds de terre, évalué : municipale $4,000.00 et plus. Le tout en bon ordre avec aqueduc. Chance particulière pour culture, aucune commission à payer. Prix bien modéré $3,800 $4,000.00 $5,500.00. Paiement facile.

AUSSI une très bonne façade pour une forge, le tout installé, boutique et maison, à prix très réduit. S'adresser à J. A. Charette, N.P. St-Henri de Mascouche. 4,7,9,11,14,16.

A VENDRE PAR T. GIROUARD, 156a Ste-Elizabeth.

EPICERIE non licenciée, située rue Sainte-Catherine, valant $1,700, pour $1,200 ; vente au comptant, $9,000 par année ; bons profits ; bonne chance pour celui qui désire s'etablir, le propriétaire se retire des affaires.

PLUSIEURS LOTS VACANTS à vendre, bien situés ; aussi plusieurs propriétés avantageuses.

S'adresser à T. Girouard, 156A Ste-Elizabeth, Tél. Bell Est 4025. 2-5-7

PROPRIETES A VENDRE PAR A. ROBERGE, 41 St-Jacques.

RUE LAGAUCHETIERE, près rue St-Hubert. Deux beaux grands logements de 28 pieds de largeur. Prix : $6,000.00.

RUE ST-ANDRE, près de Montigny. Maison, façade en pierre, 4 étages, 2 logements. Prix : $4,000.00.

RUE MONTCALM, près rue Robin. Bloc de 93 pieds en front, onze logements. Prix : $7,300.00. Revenus, $831.00.

RUE CRAIG, trois magasins et trois logements. Un seul prix : $9,500.00. Revenus : $1,074.00. Moitié comptant.

A. ROBERGE, 41 St-Jacques. 2-5-7

PROPRIETE — A vendre, rue Berri, côté ouest, en bas de la rue Sainte-Catherine, une belle résidence. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. 241-1

RESIDENCE à vendre à Westmount, No 433 avenue Elm, $11,000. Sept chambres à coucher, deux bains, le tout de premier ordre, fournaise "Daisy". Possession immédiate ou en mai prochain. S'adresser à 433 avenue Elm. A proximité des chars. Téléphone Mount 36. Gens solvables. Pas de commission aux agents. 241-1

TERRAIN—A vendre, avenue du Parc, Annexe, terrain de 50 x 110. Prix spécial pour argent comptant. S'adresser 276 rue Centre. 242-2

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE A ACHETER propriétés de 3 à 6 logements, rapportant de 8 à 10 pour cent ; s'adresser à Dame Veuve J. A. Simard, 162 Parc Lafontaine.

ON DEMANDE A ACHETER une propriété sur une rue commerciale, dans le centre, où l'on pourra établir un commerce ; paiera $10,000 à $25,000. S'adresser ou écrire à Dame Veuve J. A. Simard, 162 Parc Lafontaine. 7-9-14

PERDU

BOURSE—Perdue une bourse contenant argent et chapelet, parcours rues Saint-Laurent, Sainte-Catherine et Plessis. Récompense 107 Saint-Laurent. 242-2

CHIEN noir perdu, collier blanc, devant blanc, 4 pattes blanches, le bout de la queue blanc, poil long. Toute personne retenant ce chien sera poursuivie. Récompense à celui qui le ramènera 561 avenue Lasalle, Maisonneuve. 242-1

CHEVAL—Perdu, coin Voltigeurs et Craig un cheval noir, parties blanches derrière, croches devant, attelé sur sleigh d'ouvrage. S'adresser 124 Desjardins, Maisonneuve. 242-2

COLLET en vison pour dame, perdu entre les avenues Duluth et Western Récompense à 1147 Sherbrooke. 242-2

PORTE-MONNAIE perdu, dimanche soir sur le char rue Saint-Denis ou en débarquant coin de la Place d'Armes, un petit porte-monnaie contenant $5.50. Récompense en le rapportant à 165 rue McGill. 242-2

PERDUE, le 3 décembre, une paire de lunettes, partie du nez en or, rue Rachel, entre Saint-Dominique et avenue Colonial. Retourner à 201 rue Drolet. Récompense. 242-2

PERDU, dimanche après-midi., sur la rue Sherbrooke, entre les rues Ste-Catherine et Bleury, une bourse contenant monnaies et une paire de lunettes. Prière de rapporter le tout à Madame Boutette, au No 23 Sainte-Famille. 242-2

PERDUE, broche en perle pour demoiselle, samedi soir, probablement dans la rue Lagauchetière, près Saint-Hubert. Récompense. Chambre 18, bâtisse de l'assurance Royale. 242-2

PERDUE, au coin des rues Mont-Royal et St-Denis, à 10.30 hrs a.m., une bourse contenant $31.00. Retourner J. A. Sauvé, inspecteur de M. S. R., 1411 St-Denis. Récompense libérale. 242-3

SACOCHE grise pour dame, contenant petite somme d'argent, perdue à l'angle des rues Sainte-Catherine et St-Laurent. Récompense au No 923 avenue de l'Hotel de Ville. 242-2

TOUR DE COU perdu, dimanche matin à la messe de neuf heures, à l'église Saint-Jean Baptiste, tour de cou en fourrure—une marte complète—Une généreuse récompense à la personne qui le rapportera au No 918 rue Saint-Denis. 242-2

PERDU—Dimanche après-midi, sur la rue Sherbrooke, entre les rues Ste-Catherine et Bleury, une bourse contenant quelques monnaies, une paire de lunettes. Prière de rapporter le tout à Madame Boutette, au numéro 23 Ste-Famille. 241-3

PERDU — Jeudi, le 30, lorgnons montés en or avec chainette, sur la rue St-Timothée, entre Dorchester et Demontigny. Rapporter 1384 Ste-Catherine. Récompense. 240-3

PERDU—lundi, porte-monnaie contenant $4.08, entre les rues Notre-Dame, Côte St-Lambert, jusqu'au coin rue Craig. Rapp. à la PATRIE, bureau du secrétaire. 240-3

$3 DE RECOMPENSE — Perdu dans le tramway, le 22 juin dernier, une médaille commémorative de l'Invasion Fénienne et portant le nom F. C. Emberson, taillé sur le bord. Ecrire à F. C. Emberson, B. P. Boite 2381, Montréal, ou l'apporter à son bureau pour recevoir $3.

TROUVE

TROUVE, cheval noirâtre. On pourra le réclamer à la fourrière de la Petite Côte. S'il n'est pas réclamé, il sera vendu jeudi, le 7 du courant, à une heure de l'après-midi.

Cartes-Postales Illustrées

LE BIJOU

Salon de Cartes Postales, 1809 Sainte-Catherine.

Le plus grand et le plus chic assortiment de cartes postales venant de tous les pays : de vues et de fantaisie. Une visite est sollicitée. Prix spécial aux marchands. Ordres par la malle remplis promptement. Mentionnez s.v.p. la PATRIE. Aug. Boité. 242-3

Aronson & Rutenberg

Prêteurs sur gages et Bijoutiers,
601 RUE CRAIG.
A la vieille place d'affaires, vis-à-vis la rue St-François-Xavier.

ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 171-ma-j-s-jno

DIVERS

ATELIER artistique du Boulevard St-Denis. Portraits au crayon, grandeur 16 x 20, 85 cents. Portraits en couleur, $1.25. Portrait pasteline, $1.45. Envoyez votre portrait par la poste, No 756 rue Huntley, Boulevard St-Denis. Tout ouvrage garanti. Tout ordre reçu par la poste rempli soigneusement. 237-6

DIVERS—Storage pour voitures d'hiver, de tous genres ; sleighs, etc., ainsi que pour les meubles à très bon marché. A. Watson, 204A Sanguinet. 242-3

DIVERS — avis important pour les fêtes. Pressez-vous de donner vos ordres pour la couture et le posage de vos tapis et prélarts et pour les tapis battus. Ne pas oublier la vraie place où vous aurez satisfaction. Une attention spéciale aux ordres par téléphone. Cyrille Prud'homme, No 205 1-2 rue Sanguinet. Tél. Bell Est 3194. 242-6

CHARPENTIER-MENUISIER

A. Bouchard & Cie., charpentiers menuisiers. Ouvrages de toutes sortes. Commandes exécutées promptement et avec soin. 127 Bernadette, coin Ste-Catherine. Tel Bell Est 3476. 239-6

HOROSCOPE — Envoyez 10 cents, la date de naissance, Madame Tont vous enverra le portrait de votre futur femme ou mari, le passé, le présent, l'avenir, 98 Inspecteurs, Montréal. 239-7

FROID AUX PIEDS — Semelles magnétiques pour le froid aux pieds, guérissent le rhumatisme et toutes les douleurs. En vente à la Pharmacie Barbeau, 1364 rue Ontario. 3

REPARATIONS DE TOUS GENRES — Clefs, serrures, limage scies, affilage couteux, ciseaux, posage cercles de cuvettes, etc., pour tous vos réparages, allez à 182 SANGUINET. 1-l-s-220-12

REMERCIEMENTS, à Ste-Anne, Ste-Vierge, St-Antoine de Padoue, Notre-Dame de Bonsecours, Lourdes, pour faveur obtenue, promettant publication, A. W. D. 238-6

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPRUNTER. — Un jeune homme demande à emprunter la somme de $500 pour acheter un fond de commerce. Je paierai 7 p. c. par année, pour 10 ans. S'adresser J. P. A., 111 "La Patrie." 141-8

OU DINER

STAR DINING ROOM Cuisine de 1ère Classe

Repas à 15 cts. Service de 6 hrs a. m., à 8 hrs p. m. N. Pressault prop. Tél. Bell, Main 1768. 24 Craig Ouest. 170-jno.

TEL. BELL., EST 1150 ET 1063

LE GRAND CAFE PARISIEN HOTEL

1887-1899 STE-CATHERINE

Entrées privées ; MONTREAL, Canada

179 ST DOMINIQUE Ouvert toute
1887 Ste-CATHERINE la nuit.

Repas à la Carte, Prix modérés. Chef de Cuisine Francais. Diners servis aux résidences privées dans 15 minutes d'avis.

JOS. GRAVEL, Prop.
148-ma-j-s-jno

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier, J. Arthur Tanguay, propriétaire. j.-s—jno.

Steaks et cotelettes succulents servis directement du Grill.

Café du St-Lawrence Hall
Higgins & Cooper, Props.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC,
Comté de Hochelaga.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU COMTE D'HOCHELAGA

Avis public est, par les présentes, donné qu'une assemblée générale des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Hochelaga, aura lieu en la salle de l'Hôtel de Ville, mercredi, le vingtième jour de Décembre courant, à deux heures de l'après-midi, dans le but d'élire des directeurs pour former le bureau de direction de cette société.

Daté à Montréal, le 30ème jour du mois de novembre mil neuf cent cinq.

(Signature),
H. LAPORTE,
Président.

(Signé)
J. A. JARRY.
Secrétaire-Trésorier.

Vraie copie.
J. A. JARRY.
242-1

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure, No 1506. — J. E. McComber, demandeur, vs G. H. Phillips et al, défendeurs.

Le 16ème jour de décembre 1905, à dix heures de l'avant-midi, au No 160 rue St-Jacques, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un manteau de dame, en phoque.

Conditions : Argent comptant.

J. S. LAVERY,
H. C. S.

Montréal, 6 décembre 1905.
242-1

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 18297. — Louis Simon, demandeur, vs Alcide Paquette, défendeur.

Le 16ème jour de décembre 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2 rue Lyonnais, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

A. LAVERDURE,
H. C. S.

Montréal, 7 décembre 1905.
242-1

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure. No 164. Siméon Beaudin et al, demandeurs, vs Wing Sing Kee, défendeur. Le 16ième jour de décembre 1905, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du défendeur, au No 60 rue Victoria, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un safe, tables, paniers, etc.

Conditions : Argent comptant.

JOS DANSEREAU, H.C.S.

Montréal, 7 décembre 1905. 242-1

Province de Québec. District de Montréal. Cour Supérieure. No 2008. Dame M. A. Duprat et vir, demanderesse, vs Dame J. Allard et vir, défenderesse. Le 16ième jour de décembre 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 99 rue Sanguinet, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 piano et articles de ménage.

Conditions : Argent comptant.

J. E. BERNARD, H.C.S.

Montréal, 6 décembre 1905. 242-1

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 14929—J. G. Magnan, demandeur, vs C. F. Moore, défendeur.

Le seizième jour de décembre 1905, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 876 rue St-Hubert, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage.

Conditions : Argent comptant.

P. THUOT,
H. C. S.

Montréal, 7 décembre 1905.
242-1

ARGENT À PRÊTER

$10.00 à $5,000.00

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec nous ayant accordé une licence, comme "BANQUIERS PRIVES", nous pouvons prêter aux maisons d'affaires, marchands, commis, ouvriers, à beaucoup meilleur marché que chez les courtiers ; comme nous avons 116 succursales dispersées par tout l'univers nous avons un capital plus considérable que n'importe quelle institution financière du monde. Adressez-vous à l'établissement le plus ancien et le plus digne de confiance de Montréal et où vous pourrez ouvrir un compte à des taux jamais égalés dans n'importe quelle ligne d'affaires.

ARGENT A PRETER SUR MEUBLES, PIANOS, GARNITURES DE MAGASINS, CHEVAUX, VOITURES ET AUTRES GARANTIES, SANS ENLEVER LES EFFETS QUI RESTENT EN VOTRE POSSESSION.

Nous sommes recommandés par les journaux français et anglais de Montréal.

LES PERSONNES MOMENTANEMENT DANS L'EMBARRAS ET VOULANT EVITER LA PUBLICITE SONT CELLES QUE NOUS DESIRONS SPECIALEMENT AIDER. NOUS OCCUPONS DE SPACIEUX BUREAUX PRIVES.

Le Paiement Hebdomadaire ou mensuel sur prêt de

$10.00 est	$0.75
15.00 est	1.00
20.00 est	1.10
25.00 est	1.25
30.00 est	1.35
40.00 est	1.40
50.00 est	1.50
60.00 est	1.75
75.00 est	2.00
100.00 est	2.50

Nous publions nos taux d'intérêt — d'autres ne le font pas. Nous voulons et nous avons droit à la confiance de nos clients. Nous faisons ce que nous annonçons et même plus. Si des taux bas, des manières affables et courtoises comptent pour quelque chose, nous sommes sûrs d'avoir votre clientèle.

PRETS SUR SALAIRE

Nous tenons les bureaux par excellence pour prêts sur salaire. Les salariés de la meilleure classe peuvent emprunter de l'argent sur leur salaire sans que les patrons ou qui que ce soit le sachent. Si vous êtes forcé d'emprunter de l'argent, SOYEZ SAGE, venez aux quartiers généraux où l'on peut vous prêter n'importe quel montant.

Si vous ne pouvez venir, téléphonez Main 453, ou écrivez et notre représentant confidentiel ira vous voir.

The Canadian Finance Co
103 St-François-Xavier.
Angle Notre-Dame 24-2-1

ARGENT — Argent prêté aux gens salariés, marchands de détail, charretiers et aux personnes qui tiennent maison de pension, sans garantie, aux gens demeurant dans la ville et les environs seulement. Paiements faciles. Les plus grosses affaires dans 50 des principales cités. TOLMAN, 517, Edifice New-York Life. Place d'Armes. 207-1 an

ATTENTION !!! — ARGENT A PRETER, A 5, 5½ et 6 p.c., sur propriétés, etc. CONDITIONS FACILES, chez

ISIDORE CREPEAU

agent d'assurance, chambre 4, bâtisse "New-York Life", (Soubassement). Tel. Main 2367. 234 ma-j-sam-12 fs

R.&W. Kerr
2226-2232 St. Catherine Str.

Les Exercices de Gymnastique

Ne ont bien suivis que dans un gymnase bien équipé, mais un grand nombre n'ont pas le temps d'aller au gymnase et c'est pour cette raison qu'un grand nombre d'appareils pratiques ont été inventés pour en faire usage

A LA MAISON

Nous n'avons en stock que des patrons de mérite qui ont la recommandation des experts en culture physique.

Appareils de gymnastique Whitley, $2.00, $3.00, $4.00, $5.00.
Développeurs Sandow, $5.00
Haltères spring grip Sandow, $3.00 et $4.50.
Bar-Bells Milo à pesanteur ajustable, $12.00.
Trapèze, pour la maison, ajustable, $5.00.
Anneaux pour la maison, la paire, $5.00.

Notre catalogue donnant une description complète de ces articles, est envoyé gratis par la poste.

R.&W. Kerr
2226-2232 St. Catherine Str.

Département des Chemins de Fer et Canaux

CANAL LACHINE

AVIS AUX CONTRACTEURS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour Bassin", seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 19 décembre 1905, pour la construction d'un mur en béton autour du Bassin St-Gabriel No 1.

Les spécifications, formes de soumissions et tous renseignements se rapportant à ce travail, pourront être obtenus le et après le lundi, 11 Décembre 1905, au bureau de l'ingénieur surintendant des Canaux de Québec, No 2, Place d'Armes, Montréal.

Le Département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

L. K. JONES,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 4 Décembre 1905.

Les journaux insérant cette annonce sans y être autorisés par le Département, ne seront pas payés. 242-5

CANADA,
Province de Québec,
District de Montréal.
COUR SUPERIEURE
Ex-parte WM. ANDREW STEPHENSON,
Requérant.

Il est par les présentes ordonné que les parents et les créanciers de feu James Carossino comparaissent devant le protonotaire de la Cour Supérieure pour la Province de Québec dans le District de Montréal, jeudi, le 14 Décembre 1905, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur à la succession vacante du dit feu James Carossino.

Montréal, 5 décembre 1905.
(Signé) J. E. CHAMPOUX,
7-9 D. P. C. S.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure. No 988.
Edwin Hanson de la Cité de Montréal et William Hanson, de la ville de Westmount, dans le district de Montréal, faisant affaires en société dans la Cité de Montréal, sous les nom et raison sociale de "Hanson Brothers", demandeurs, vs. G. T. Burton, autrefois de la cité de Montréal, mais maintenant de lieux inconnus, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 7 décembre, 1905.
L. D. GAREAU
Dept. Protonotaire. Cour Supérieure.
Smith Markey, Montgomery & Skinner,
Procureurs des demandeurs. 242-2

COMMERCE

CEREALES. — Aucun changement dans ce marché. Nous cotons: Avoine, blanche No 2, 39c à 39 1-2c; No 3, 38 1-2c; No 4, 37 1-2c à 38c le minot en magasin.

FARINE. — Bonne demande, prix soutenus. Nous cotons: Patentes du printemps, Manitoba, $4.90; forte à boulangers, $4.40; patentes de blé d'hiver, $4.25 à $4.50; straight rollers, $4.00 à $4.10; straight rollers en sacs, $1.85 à $1.95; extras, $1.65 à $1.75.

AVOINE ROULEE. — Bonne demande, prix ferme à $2.55 le sac.

FOIN PRESSE. — Marché modérément actif, prix soutenus. Nous cotons: No 1, $8.50 à $9.00; No 2, $7.00 à $8.00; mélangé de trèfle, $6.00 à $6.50; trèfle pur, $5.50 à $6.00 la tonne, au char.

On a reçu, hier, pour l'exportation: 49,411 boisseaux de blé, 2,876 boisseaux de blé d'inde, 3,417 minots d'avoine, 3,015 boisseaux d'orge, 1,155 barils de farine.

PROVISIONS. — Il y a hausse de 25c le 100 livres pour le porc frais, dont la demande est assez bonne. A l'abattoir, le porc frais s'est vendu de $9.00 à $9.25, et le porc frais de la campagne, $8.25 à $8.50 le 100 livres. Quant au porc sur pied, les prix sont très fermes à $6.75 et $6.85 pour lots choisis, à $6.50 le 100 livres pour lots moyens.

On a reçu, hier, 1,202 paquets de lard, 19 paquets de viandes de conserves, et 214 porcs frais.

PRODUITS LAITIERS. — Le marché au fromage est tranquille, mais les prix sont un peu à la hausse. Nous cotons: 12 5-8c à 12 3-4c pour Ontario, 12c à 12 1-4c pour Québec. On a reçu, hier, 2,653 boîtes de fromage.

BEURRE — Bonne demande pour la consommation domestique, et prix fermes à 22 1-2 et 23 3-4c pour fancy, 23 1-4 à 23 1-2c pour choix et medium. On a reçu hier 1,205 tinettes de beurre.

OEUFS — Bonne demande, prix soutenus. Nous cotons : oeufs de choix, 25c, chaulés, 20 et 21c la douzaine.

BASSE-COUR — Bonne demande, prix fermes. Nous cotons : Dindes, 13, 13 1-2 et 14c ; oies, 9 à 10 1-2 ; poulets, 10 à 11c ; canards, 10 à 12 1-2c.

A CHICAGO

Marché plus faible, ce matin, pour le blé. Quant aux autres céréales, les prix sont fermes. Nous cotons :

BLE — Décembre, ferme à 87 1-8, ouvre à 87 1-8, fermé à midi 86; mai, ferme à 90b, ouvre à 89 7-8, fermé à 89a et 89 1-8 ; juillet, ferme à 85 1-8, ouvre à 85 3-4.

BLE-D'INDE — Décembre, ferme à 45 5-8b, ouvre à 45 5-8 et 45 7-8, fermé à midi 45 7-8 ; mai, ferme à 45 3-8a, ouvre à 45 et 45 1-8, fermé à midi 45 1-8 ; juillet, ferme à 45 1-4a, ouvre à 45 3-8 et 45 1-2.

AVOINE — Décembre, ferme à 31 1-8, ouvre 30 7-8, fermé à midi 31 1-8 ; mai, ferme à 33a et 33 1-8b, ouvre à 33a et 33 1-8, fermé à midi 33 1-4 ; juillet, ferme à 31 3-4, ouvre à 31 3-4 et 31 7-8.

A WINNIPEG

Marché actif, mais un peu plus faible. Décembre, ferme à 76, ouvre à 75 3-4b, fermé à midi 75 7-8a ; janvier, ferme à 76 1-2, ouvre à 76, fermé à midi, 76 ; mai, ferme à 80 5-8, ouvre à 80 5-8 et 80 3-4, fermé à midi 80 3-8a.

LA BOURSE

Le marché de New-York a été influencé, ce matin par le taux élevé de l'intérêt sur les prêts à demande.

Les titres ont enregistré une baisse à l'ouverture, puis se sont ralliés à la nouvelle non confirmée que le secrétaire Shaw viendrait en aide au marché de l'argent en déposant vingt ou trente millions dans les banques newyorkaises.

L'intérêt est monté jusqu'à 28 pour cent.

Le ton du marché a été excessivement fiévreux, mais assez fort. C'est un marché que l'on considère comme dangereux, mais les porteurs d'actions persistent à les garder.

Le Lead les Smelters et le Loco ont fléchi, chacun de deux ou trois points. L'A. C. P., a montré beaucoup de résistance, mais il a fléchi quand même avec le reste de la liste.

Le marché local a été irrégulier, mais les cours se sont assez bien tenus. Le Mackay commun est un peu plus ferme à 50 3-4, de même que le Power à 38 3-4. Le Detroit United oscilla entre 93 7-8 et 94. L'Iron Common a été actif à 20, de même que le Mackay préférentiel à 71 3-4 et 71 5-8.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal 7 Décembre, 1905

VALEURS	Ven.	Ache	VALEURS	Ache	Ven.
C.P.R.	173	172	North Star	.....	.....
M. S. R.	232½	231	D. Coal Pf	.....	.....
Tor. St. R.	106	104	" Com	85	84
Twin C. T.	118	114¾	B.C.Pc.Ass	.....	.....
Dt. P.	94½	93¾	Wind. Hot	.....	.....
Toledo Ry.	33½	32½	B. Mont.	260	255
Hal.	106	101	B. Onts	.....	.....
R. & Ont.	70	68	B. Br. N. A.	.....	.....
M.H. & L.	89	88½	B. Mols	230	225
Nova Sc. S	63½	[illegible]	B. Tor.	.....	.....
D. I. & S.c.	20½	19¾	B. Maic.	165	160
" p.	70	67½	Ham. R. R.	.....	.....
D.CoalCom	79½	76½	B. National	.....	.....
M. Tel.	170	165½	B. Royal	228	.....
Bell T.	159	155	B.N. Scot.	275	.....
Ogil. Mil.	.....	.....	B.E.Tow.	.....	.....
" p.	130	127	B. Québec.	.....	.....
Lake Wod.	51	50	B. Union	.....	140
L. Pulp C.	.....	.....	B. Comm.	.....	.....
Mon. Cot.	131½	131	B Hochel.	.....	.....
Merc. "	.....	.....	No. Wes. La	.....	.....
C. Col. "	.....	.....	Bd.D.I.& S	85	84
Dom	.....	.....	" L.Grant	.....	.....
Mont. "	.....	.....	" C.Cab.c.	.....	.....
Duluth Co	.....	.....	" " p.	.....	.....
W. E. R	.....	.....	" Mont.St.	.....	.....
W.India.E.	.....	.....	" H.E.R.	.....	.....
St.John R	.....	.....	" E. Tel.	.....	.....
.....	.....	.....	" C.C.Ctt	.....	.....
C. Cable.	.....	.....	" D. Coal.	.....	.....
Maroni	.....	.....	" L. Pulp.	.....	.....
Ml. WarEa	.....	.....	No. Sco. St.	.....	.....
Republic	.....	.....	DominionB	.....	.....
"Paine	.....	.....	Lake Wd	113	.....

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouv.	1.05 hrs.	VALEURS	Ouv.	1.00 hrs.
Am. Car. F	41¼	40½	Louis & N.	150½	150
" prf			Maun Elev.	.....	
A. Cott. Oil	35½	35½	Mis. Pac.	101	100½
Am Loc Co.	70¼	70¼	Metropolitn	[illegible]	[illegible]
A.I.Copper	91	90½	Norf. & W.	84	83¼
A. Smel. C	132	[illegible]	MsuP&SSM	137	137
" prf	120¼	120½	" pfd.		
A.Sug R Co	143	142	N.Y.C.&H.	151½	150½
A.T.&S.F.	86¾	85¾	N.Y.O.&W	52¾	52
A.T.&S.Fp	103½	104	Nat L. C.	53¾	53
Bal&Ohio	112	111½	PacificMail	49½	49¾
B.R.T.	85¼	85½	Pen Rail.	139¾	139
C. & Al. Co.		.....	P. S. Com.	57	56¾
Can. Pac.	173	174½	People Gas	104¼	104¾
Ches&Ohio	54¼	54½	Phil.&R.tp	135	134¾
C.&N.Wes.	20¾	20¾	" 1 pf	93	93
C.M.& St.P.	177½	176½	" 2 pf		
Cou G.N.Y.	175½	173½	R. Is. com.	26¼	25½
C. F. & I.	46¾	45½	South R.C.	34¾	34¾
C.C.C.&stL	99½	99½	" pfd.	99¾	99¼
D. L. & W.				67¾	67¼
Del.&Hud.	224	224	South Pac.	93	68¾
Le. C. Ky.	93¾	91½	Ten. C.&I.	87	93
D.&R.G.	37¾	37¾	Texas Pac.	34¾	34½
" pfd	89½	89½	Twin City.	114	114
D.S.S.&Atl			U. S. L. Co.	.....	
" prt.	47¾	47¾	U.S.L.pfd.		
Erie Rail'd	47¾	48¼	U.S.S.com.	37	36¾
" 1pfd.	73½	73½	" pfd.	163¾	163¾
" 2 pfd.	.....	.....	U.S.Rub.C.	54	54¾
Gt. West.	.....	.....	U.S.R.prd.	.....	.....
Gen. Elec.	185	185	U.Pacific		
Hav. Com	35	35½	U.PacifiPf	135	135¾
" prf.			Wabash	.....	.....
Ill. Cen.	175¾	175¾	Wabash, pf	20¾	20¾
K & Tex.	35½	35½	West U.Tel	41¾	41¾
K&Tex.p	61½	69	Wis.C.com.	92¼	92¾

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Mackay Common.—450-51, 100-50¾, 50-50¾.
Havana Common.—5-38.
Iron Common.—375-20, 100-20.
Mont. Power.—1-88¾, 2-89½, 100-88¾.
Détroit Unit.—25-94, 125-93¾, 25-94, 15-93¾.
Mackay Prefed.—45-71¾, 50-71¾, 50-71⅝.
Toronto Rails.—50-104½.
Coal Pref.—20-117, 80-116½.
Street Bonds.—800-104.
Halifax Tram.—20-104
Toledo Rails.—75-33, 20-33½.
Twin City R. T.—300-114½, 100-114¼.
Mont. Bank.—8-255.
Mont. Cotton.—25-125¼, 83-130, 44-131, 10-132.
Merch. Bank.—3-160.

QUOTES

Textile Bonds A.—100-96.
Textile Bonds B.—105-96.
Textile Bonds C.—99-93.
L. Woods Comm.—95.
Havana Common.—38-37.
Havana Prefed.—80-77.
Textile Pref.—99½-98.
Duluth Common.—22-19¾.
Savings Bank.—132½.
Havana Bonds.—97-94.
Sao Palo Bonds.—93.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Toledo—100 à 33 3-8.
Mt. Power—25 à 88 3-4.
Détroit—25 à 93 3-4.
Mckay 20 à 51, 200 à 51, 25 à 51, 25 à 50 3-4, 25 à 50 3-4, 25 à 51, 100 à 51.
Textiles Pref—17 à 98.
Textiles B.—1,000 à 98d.
Mnt Street—20 à 233.
Mackay—50 à 71 7-8.
Mnt Cotton—24 à 130, 30 à 130.
Com. Cot.—25 à 40, 50 à 40.
Iron Pref—1 à 67.
R. O.—50 à 68.
Iron Bonds—3000 à 84 1-4, 1000 à 84 3-4.
Bank of Mont.—1 à 255, 3 à 255.

JUGE INQUISITEUR

Le magistrat Lafontaine a renvoyé, ce matin, Ths. Kent, accusé de vol de deux bouteilles de whiskey, subir son procès devant les prochaines assises.

Depuis 1897, Kent a été envoyé 14 fois en prison pour divers délits.

—Si vous me pardonnez, a dit Kent au magistrat, ce matin, je promets de quitter le Canada.

—Non pas, a répondu le président du tribunal. Je manquerais de charité en renvoyant les voleurs dans d'autres pays pour débarrasser le nôtre. Si vous êtes trouvé coupable, vous expierez votre faute dans nos prisons.

A CHACUN...... SES VOLEURS

Alex Ashton, qui a déjà purgé trois mois de prison pour vagabondage, a été ce matin condamné à quatre mois de prison pour le vol d'une horlage.

Il a supplié en vain le magistrat Lafontaine de lui rendre la liberté, afin qu'il pût gagner un autre pays.

Le magistrat lui a fait remarquer, que de même que nous ne tenons pas à recevoir les voleurs des autres pays, de même ces pays ne doivent pas tenir à recevoir les nôtres.

LE SUICIDE DE HENRI BESSETTE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ST-JEAN, 7 — Le coroner Chevalier a tenu une enquête, hier, sur la mort de Mme Félix Bessette, de St-Grégoire, trouvée pendue, et le jury a rendu le verdict suivant : "Suicide dans un moment d'oberration mentale causée par une longue maladie."

L'AFFAIRE FALCON

L'enquête close à Farnham

QQ FARNHAM, 7. — L'enquête dans l'affaire de Dineault Falcon, accusé de parjure, s'est continuée, hier soir devant les trois juges de paix, MM. Giroux, Fairfield et Truax.

Le seul témoin entendu a été M. Frs. Potvin, mais son témoignage n'a pas été de nature à jeter un jour nouveau sur la cause.

Aux questions qui lui furent posées par Mtre Poulin, l'un des avocats de la poursuite, il a répondu qu'il était allé à la chasse avec son fils Henri dans le courant du mois d'octobre mais il ne se rappelle pas quel jour.

La poursuite a alors déclaré son enquête close.

Ce soir, le sténographe Beauchemin reliera les dépositions des divers témoins aux présidents du tribunal, puis ces derniers déclareront s'ils acquitteront Falcon ou l'enverront subir un procès.

Falcon est toujours sous la garde du détective Portelance. Il espère plus que jamais être libéré à l'enquête préliminaire.

La population a suivi avec un vif intérêt jusqu'à la dernière minute l'importante enquête qui vient de se terminer.

UN OUBLI

POURQUOI LA FAMILLE DE M. CAISSE N'A ETE PREVENUE DE SA MORT QU'APRES SIX JOURS.

Nous avons fait une enquête ce matin, au sujet de la mort de Joseph Caisse, dont la nouvelle n'est parvenue qu'au bout se six jours.

Caisse, a été transporté à l'hôpital Général le jeudi 30 novembre, à trois heures et demie, et il est mort à cinq heures le même jour. Par une erreur cléricale, sa mort n'a pas été inscrite dans les livres de l'hôpital, et les journaux n'ont reçu aucune communication de la nouvelle.

Le coroner, prévenu le même soir, a commencé une enquête, mais par suite d'un oubli, ses aides n'ont pas retrouvé les parents de la victime.

Le coroner était persuadé que les parents avaient été prévenus par l'hôpital et les autorités de l'hôpital croyaient que le coroner s'était acquitté de cette tâche. De là, est venu tout le malentendu et le retard dont s'est plaint à juste titre le frère du défunt.

Les funérailles de M. Joseph Caisse ont eu lieu aujourd'hui, à Saint-Jérôme, où le cadavre a été transporté par son frère, M. l'abbé Caisse, vicaire de cette paroisse.

M. L'ABBE PICHE

MGR BRUCHESI LUI ADMINISTRE L'EXTREME-ONCTION

M. l'abbé Piché, ancien curé de Terrebonne, est aujourd'hui retiré au couvent des Sœurs de Sainte-Croix, à Saint-Laurent. Son état de santé, qui était déjà précaire, s'est aggravé ces jours-ci. Le malade a été pris d'une si grande faiblesse que l'on a cru prudent de lui faire donner les derniers sacrements. Monseigneur l'archevêque a voulu se charger lui-même de ce soin. Il est parti à 11 heures, ce matin, pour se rendre à Saint-Laurent, où il a administré l'Extrême-Onction au vénéré malade.

LE PROCES DES BARBIERS

ET LA RESOLUTION DE LA COMMISSION DE POLICE SUSPENDANT L'EFFET DU REGLEMENT

Le procès des barbiers Sonenberg et Dubois, accusé d'avoir ouvert leur boutique le dimanche, s'est déroulé, ce matin, en cour du recorder devant M. Weir.

M. Dubois était absent, mais on a procédé quand même dans sa cause.

La poursuite a fait entendre comme témoins dans les deux causes, MM. Joseph Leblanc et E. Damiro.

Ces témoins ont été établi le fait que MM. Sonenberg et Dubois avaient tenu leur boutique ouverte le dimanche.

M. Sonenberg a admis le fait, et il donne pour excuse qu'il avait lu dans les journaux, que la commission de police avait donné au chef de police l'ordre de tolérer l'ouverture des boutiques de barbier le dimanche.

MM. Dorais et Dorais, les avocats de la poursuite ont soutenu qu'il existait un règlement de la ville interdisant l'ouverture des boutiques de barbier le dimanche, et que la commission de police n'avait pas le droit d'empêcher le règlement d'être mis en force.

Le recorder Weir prendra connaissance de la résolution de la commission de police ordonnant la tolérance au chef, et d'un jugement de la Cour Suprême déclarant que les lois concernant l'observance du dimanche relèvent d'Ottawa et non de Québec, avant de se prononcer.

L'AFFAIRE FELDMAN

Les détectives Charpentiers et Viens sont revenus, ce matin, de Kingston, où ils étaient allés pour rendre témoignage dans la cause de William Feldman, accusé d'avoir dévalisé le magasin de fourrures de M. McKay, à Kingston.

Les policiers montréalais rapportent que Feldman a été condamné à subir son procès aux prochaines assises.

Depuis son incarcération, Feldman a été tenu au secret absolu.

Ce n'est qu'hier après-midi que le magistrat lui a accordé la permission d'avoir un moment d'entretien avec sa femme.

Cependant, l'entretien a eu lieu en présence d'un constable allemand, et Feldman avait reçu ordre de ne converser qu'en langue allemande.

Le détective Charpentier a rapporté de Kingston la pince-monseigneur dont se sont servis les cambrioleurs pour forcer la porte de l'établissement de M. McKay.

On est sous l'impression que cette pince a été fabriquée par un forgeron Montréalais. Nos policiers vont tâcher de découvrir le forgeron en question.

Petits feux

Un peu après minuit ce matin, une fournaise surchauffée a mis le feu dans le plancher au magasin de M. Déchêne, 1213 rue Sainte-Catherine Est ; les dommages sont légers.

A 8.46 heures ce matin, un peu de linge a pris feu par un poêle surchauffé, chez M. John Robertson, 429 rue Moreau ; dommages insignifiants.

Hier soir à 9.55, fausse alarme à Hochelaga.

Censure de théâtre

Il s'est joué, depuis quelques années, assez de mauvaises pièces sur nos théâtres pour que le besoin d'une censure préalable se fasse sentir d'une manière pressante.

Autant le bon théâtre est une source de distraction et de délassement légitime, autant le mauvais théâtre est une cause de démoralisation, de scandale et de désordre.

Sir Wilfrid à Québec

(Dépêche spéciale à "La Patrie".)

QUEBEC, 7. — Sir Wilfrid Laurier est arrivé à Québec hier soir en compagnie de son secrétaire, M. Boudreau. Il est au Frontenac.

POURSUITE RENVOYEE

Le juge Mathieu a renvoyé, hier une poursuite en dommages de Biron vs Racine, pour la somme de $1,000. M. Racine, qui est contremaître de la voirie, dans la division d'Hochelaga, avait donné son congé à M. Biron, disant qu'il ne remplissait pas son devoir. De là la poursuite en dommages. Après avoir entendu la preuve, le juge Mathieu a renvoyé la poursuite avec dépens.

LE POWER RUE CRAIG

La compagnie d'éclairage construira un édifice en face de celui du tramway.

La Montreal Light, Heat and Power Co., vient d'acheter rue Craig, un immeuble comprenant les lots Nos 565, 569, 571 1-2 et 573.

Cette propriété part de l'angle des rues Craig et St-Urbain, en face de l'édifice du Montréal Street Ry, et s'étend vers l'ouest.

Sur cet immeuble il y a actuellement quatre vieux blocs occupés par les restaurateurs F. X. Robert, D. Barsalou et deux marchands juifs.

La compagnie croit qu'elle ne pourrait pas choisir de meilleur endroit, où ériger un édifice pour installer son bureau principal.

En effet, le plus grand nombre des tramways passent là, et le public aura l'avantage de se transporter facilement aux bureaux de la compagnie.

La propriété en question a été vendue, au prix de $50,000 par M. Chevalier.

L'AFFAIRE DE SAINT-JEAN

Le docteur Preston envoyé devant les juges.

Le docteur Preston envoyé devant les juges

ST-JOHN, N. B., 7 — L'enquête du jury du coroner sur la mort de Mlle Edith F. Clark, au sujet de laquelle le docteur E. A. Preston et Howard D. Camp ont été arrêtés, s'est terminé par un verdict de mort causée par l'empoisonnement du sang à la suite du traitement illicite appliqué par le Dr Preston. Camp est considéré comme complice. Le procès est fixé à vendredi.

Vente de Liquidation

$25,000.00

Fonds de commerce de MM. Robillard & Cie., connu sous le nom de "MAGASIN DE TAPIS MERRILL," au numéro 346 rue Notre-Dame-Ouest, ancien numéro 1910, Bâtisse du Balmoral,

Lundi le 11 Decembre

Et les jours suivants aux encheres ou a vente privee pour le public en general

TAPIS WILTON, AXMINSTER, BRUSSELLES, VELOURS, TAPISSERIE, CARRÉS DE TAPIS DE TOUTES GRANDEURS, TAPIS DE LAINE, TAPIS ALLEMANDS, TAPIS DE CORDE, Etc. PRÉLARTS ANGLAIS ET CANADIENS, PRÉLARTS EN LIÈGE, EN CAOUTCHOUC, PAILLASSONS, BALAYEUSES, Etc. Sans réserve et en Détail.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs

BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de trois et demie pour cent (3 1-2 p.c.) pour le semestre courant, égal au taux de sept pour cent (7 p.c.) par année, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré et sera payable au bureau-chef de cette banque et à ses succursales, le et après le 1er jour de décembre prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 16 au 30 novembre, ces deux jours inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la banque, à Montréal, mercredi, le 20 Décembre, 1905, à midi.

Par ordre du conseil de direction.

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-général.

Montréal, le 17 Octobre 1905.
mar.-j.-s.18 fs.

ASSOCIATION MEDICO CHIRURGICALE

—DU—

District de Joliette.

Tous les médecins du district de Joliette sont priés d'assister à la réunion de l'Association, lundi le 11 décembre, à une heure p. m., en la ville de Joliette à l'Hôtel Commercial.

Des questions d'ordre scientifique et d'intérêts professionnels de haute importance, y seront alors traitées.

ALBERT LAURENDEAU, M.D.
30-2-7-9 Sec.-Trés.

LA FORTUNA

Le Roi des Cigares a 10c

Retournez les bandes pour primes de valeur.

N. B.—Chaque Cigare est estampé.

GOULET FRERES, - Montréal.
1-2-4-5-7-9-11-12-14-16.18.20.22.23.26.27.29.30

FORTIER & MONETTE

Beurre
Fromage
Œufs

604-606 Rue St-Paul
MONTREAL
184-l-me-v-jno

MINISTRE ESPAGNOL

MADRID, 7 — L'amiral Concas a accepté le portefeuille de la marine dans le cabinet.

Vente par Autorité de Justice

Il sera vendu par autorité de justice, au dernier et plus haut enchérisseur, mardi, le vingt-six de DECEMBRE courant (1905), à onze heures de l'avant-midi, à la résidence de l'Honorable LOUIS FRANCOIS GEORGES BABY, No 911 rue Dorchester, MONTREAL, la propriété immobilière suivante, appartenant par indivis au dit LOUIS FRANCOIS GEORGES BABY, au Dr BENJAMIN BERTHELET et à ETIENNE CHARLES PATRICE GUY, Notaire, et LOUIS GEORGES HENRI GUY, gentilhomme, tous de la Cité et du District de MONTREAL, savoir :

Un lopin de terre étant partie du lot officiel numéro quinze cent soixante-quatre (1564) du quartier St-Antoine de la Cité de MONTREAL, borné du côté nord-ouest par une ligne à travers le dit lot 1564, tirée parallèlement à la ligne de la rue Dorchester, à une distance de deux cents pieds de la dite ligne de la rue Dorchester, du côté sud-est par la ligne nord de la prolongation projetée de l'Avenue Argyle, du côté sud-ouest par la ligne de la rue Guy, du côté nord-est par une partie de la subdivision numéro neuf du lot officiel No 1565 et partie du lot officiel No 1566 du dit quartier — les dimensions du dit lot étant comme suit :—

Cent soixante-douze pieds dans la ligne nord tirée parallèlement à la ligne de la rue Dorchester, environ cent soixante-quinze pieds dans la ligne sud, le long de la ligne nord de la prolongation projetée de "Argyle Avenue", environ trois cent dix-huit pieds sur la rue Guy et en arrière environ trois cent trente-quatre pieds,—le tout formant une superficie d'environ cinquante-sept mille quatre-vingt-un pieds, de laquelle superficie il faut, cependant, déduire quatorze cent soixante-dix pieds pour la superficie de cette partie du lot officiel 1564 A du dit quartier, située au-dessus de la ligne nord de l'Avenue Argyle, comprise dans les dimensions ci-dessus — ce lot devant être vendu sans garantie de mesure précise et sujet à la ligne homologuée de l'Avenue Argyle.

Pour conditions, s'adresser à HENRI de SALABERRY, Notaire, Edifice des Tramways, Côte de la Place d'Armes, Montréal. 242-1

Vente par Autorité de Justice

Il sera vendu par autorité de justice, au dernier et plus haut enchérisseur, samedi, le vingt-trois de décembre courant (1905), à onze heures de l'avant-midi, à la résidence de l'honorable Louis François Georges Baby, No 911 rue Dorchester, Montréal, la propriété immobilière suivante appartenant par indivis à l'honorable Louis François Georges Baby, au Dr Benjamin Berthelet, et à Etienne Charles Patrice Guy, notaire, et Louis Georges Henry Guy, gentilhomme, tous de la Cité et du District de Montréal, savoir :

Un lopin de terre étant parti du lot officiel numéro quinze-cent soixante-quatre (1564), du quartier St-Antoine de la Cité de Montréal, borné du côté nord-est en partie par une partie du lot officiel numéro quinze cent soixante-trois, (1563), dudit quartier et partie par l'extrémité de l'Avenue Argyle, du côté nord-ouest par une autre partie du dit lot officiel No 1564, du côté sud-ouest par la ligne de division entre le lot officiel No 1564A du dit quartier et le dit lot 1564 ....

....

et du côté sud-est par la propriété du chemin de fer Ontario & Québec—le dit lot mesurant dans la ligne sud-est quatre-vingt-sept pieds, dans la ligne nord-est cent vingt pieds, dans la ligne nord-ouest quatre-vingt-six pieds et dans la ligne sud-ouest cent huit pieds, six pouces et ayant une superficie d'environ neuf mille huit cent dix pieds, mesure anglaise, mais sans garantie de mesure précise et sujet à la ligne homologuée de l'Avenue Argyle.

Pour conditions, s'adresser à
HENRI de SALABERRY,
Notaire.
Edifice des Tramways, Côte de la Place d'Armes, Montréal. 242-1

Vente par Autorité de Justice

Il sera vendu par autorité de justice au dernier et plus haut enchérisseur, samedi le vingt-trois de DECEMBRE courant (1905) à onze heures et demie de l'avant-midi, à la résidence de l'Honorable LOUIS FRANÇOIS GEORGES BABY, No 911 rue Dorchester, MONTREAL, la propriété immobilière suivante appartenant par indivis au dit LOUIS FRANCOIS GEORGES BABY, au Dr BENJAMIN BERTHELET et à ETIENNE CHARLES PATRICE GUY, notaire, et LOUIS GEORGES HENRI GUY, gentilhomme, tous de la Cité et du District de Montréal, savoir:

Un lopin de terre étant la partie nord-ouest d'une partie non-subdivisée du lot officiel (No. 443) numéro quatre cent quarante-trois du quartier St-Antoine de la Cité de Montréal, borné en front par la ligne homologuée de la rue Guy, en arrière par le lot officiel numéro quatre cent trente (No. 430) du dit quartier, d'un côté par la ligne sud-est de la subdivision numéro un du lot officiel quatre cent quarante-trois, de l'autre côté par le résidu du dit lot 443 et mesurant vingt-cinq pieds pieds, dix pouces, en front et en arrière par une profondeur de cent quarante-quatre pieds, le tout formant une superficie de trois mille sept cent dix-huit pieds carrés, mesure anglaise, mais sans garantie de mesure précise.

Pour conditions, s'adresser à HENRI de SALABERRY, Notaire, Edifice des Tramways, Côte de la Place d'Armes, Montréal. 242-1

LES CHEFS DU PENITENCIER

Alexandre Drolet qui faisait métier de pénétrer dans les maisons au moyen de fausses clefs et de voler des pardessus a été condamné à 3 ans de pénitencier par le juge Desnoyers.

VENTE PAR ENCAN
PAR BENNING, BARSALOU ET CO.

VENTE PAR ENCAN

—DE—

Propriétés Désirables
LE LUNDI, 11 DÉCEMBRE COURANT

— PAR —

Parent Frères
AGENTS D'IMMEUBLES
Au No. 92, Rue St-Jacques, à 10 heures A. M.

Nos 129, 131, Avenue Abbott.
(Westmount)

MAISON EN PIERRE ET BRIQUE, à deux étages et extension, avec cave cimentée, le tout comportant toutes les améliorations modernes, gaz, électricité, bains et w.c., fournaises à eau chaude. Deux beaux logements de 6 et 7 pièces respectivement et rapportant un loyer de $420.00 par année. Terrain 24 1-2 x 100, Bâtisse, 24 1-2 x 40, avec allonge de 13 x 24. On peut laisse une hypothèque de $2,500 pour un terme de trois ou cinq ans, balance comptant.

No. 40 WINDSOR AVENUE
(Westmount)

MAGNIFIQUE RESIDENCE PRIVEE, en brique pressée, de 12 pièces et extension ; six chambres à coucher, cave en ciment, avec buanderie et système de chauffage à eau chaude, électricité et gaz. Maison en parfait ordre, eau chaude et eau froide. Bains etc. Maison semi-isolée. Terrain 36 1-2 x 100, Bâtisse 27 x 44 et allonge 15 x 34. Site charmant et insurpassable. On laisserait $4,000 sur hypothèque à 5 p. c. Possession immédiate.

Nos 152, 154 Rue Agnes
(Ville St-Henri)

BATISSE A TROIS ETAGES EN BRIQUE PRESSEE et fondations en pierre, comprenant deux logements de cinq et neuf pièces respectivement, avec cave en béton. Améliorations modernes. Le tout en parfait ordre. Bonnes écuries. Lot 22 1-2 x 85 à une ruelle. Bâtisse 22 1-2 x 38. Loyer $330 par année. On laisserait $2,000 sur hypothèque donnant trois ou cinq ans, balance comptant.

Nos 861 à 865 Rue Ste-Catherine
(Coin Nord-Ouest Parthenais)

BATISSE EN BRIQUE solide à trois étages de 29 pieds de front par 45 pds de profondeur, avec bâtisses en bois et brique sur le front de la rue Frontenac. Cette propriété a un grand avenir et se loue actuellement au-dessus de mille dollars par année. Conditions : Deux mille dollars comptant et la balance en cinq ou dix paiements annuels.

Nos 49, à 59 CHAMBORD
(Près de la Rue Rachel)

BATISSE EN BRIQUE PRESSEE, à deux étages, contenant six logements de plain pied, fondations en pierre. Bains et w. c. Terrain 48 x 70 et bâtisse 48 x 47. Loyer $528. On laisserait une hypothèque de $3,000 pour le terme de 3 à 5 ans. Balance comptant.

Nos 26 a 32a RUE DESERY
(Quartier Hochelaga)

BATISSE A TROIS ETAGES, en bois et brique, fondations en pierre, contenant huit logements et rapportant $600.00 par année. Le tout en bon ordre. Cette propriété est située en face du Parc et près de la gare du chemin de fer du Grand Nord et à quelques pas de la rue Ste-Catherine. On laisserait une hypothèque de $3,000.00 pour trois ou cinq ans.

Vente à 10 heures A. M.
BENNING & BARSALOU, CIE LIMITEE
ENCANTEURS.
238-7

VENTE POUR FAILLITE

IN RE

A. E. Barcelo,
Epicier.
No 811 rue Wellington, Cité.

Les soussignés vendront à l'encan public, au No 55 rue St-Sulpice, mardi, le 12 décembre 1905, à 11 heures a.m. Tout l'actif dudit failli :

Stock d'épiceries	$642.01
Roulant, fixtures, etc.	187 30
Dettes de livres	320.22
Loyer 4 1-2 mois au 1er mai 1906	112.50
	$1,262.03

Conditions : Argent comptant.

Le magasin sera ouvert pour inspection du stock, lundi le 11 décembre.

Pour autres détails s'adresser à

H. DELORME,
Cessionnaire
70 rue St-Pierre.

Benning & Barsalou,
Encanteurs,
55 rue St-Sulpice. 7-9

PAR MARCOTTE, FRERES

Avis de Vente

Nous avons reçu instruction du ministère de la Marine et des Pêcheries de vendre à nos salles, rue St-Jacques,

Mardi, le 12 Décembre

à dix heures, les articles suivants, provenant du Str. "Arctic", nolisé pour une expédition au Pôle Nord :

20 boîtes de fèves au lard.
1 boîte de fruits en conserves.
12 caques de tripes.
4 barils de saucissons de Bologne.
5 barils de jambons.
43 seaux de confitures.
5 boîtes de bacon.
17 boîtes de maïs préparé.
1 boîte de raisins.
2 barils de noix.
1064 LBS. DE BEURRE.
En outre, 4 boîtes de poudre à pâte.
7 caisses de papier à mouches.
19 caisses de borax.

17 caisses d'empois, essences, gelées, limons, etc., etc. En lots pour le commerce et sans réserve.

MARCOTTE FRERES,
7-9-11 Encanteurs.

PAR FRASER FRERES

Meubles de Menage, Etc.

Encan à nos salles de vente, Nos 453 et 455 rue St-Jacques. Encan régulier, VENDREDI MATIN, 8 DECEMBRE, à 10 HEURES

Un grand assortiment de meubles de ménage, pianos, peintures, tapis, prélarts, poêles, etc. et une grande quantité de marchandises diverses.

Emmagasinage sûr pour meubles, pianos, etc.

Ventes privées en tout temps, meubles, pianos, sleighs, harnais, etc. Avances faites au comptant.

FRASER BROS.,
242-1 Encanteurs.

Montreal Trust & Deposite Co

AVIS CONCERNANT L'EMMAGASINAGE DES ARTICLES DE VALEUR

Recherchez-vous un endroit où emmagasiner vos argenteries ou autres articles de valeur, quand vous serez loin de votre demeure, cet été

[illegible] sont spécialement construites à cette fin, et l'on peut compter sur une SECURITE ABSOLUE contre le feu et les voleurs.

Prix modérés.

1707 rue Notre-Dame. Téléphone Main 1573.
90-m-j-sa

PUPITRE 39-9. $5.00 moins 20 p.c.

La REALITE de notre Escompte

De Decembre 20 et 33⅓ p. c.

Ne se discute pas, elle s'appuie sur la bonne foi montrée depuis que la raison sociale

N. G. Valiquette LIMITED

Existe

1547-55 STE-CATHERINE.

Nous avons pensé à nos jeunes écoliers et écolières en vous réservant un petit nombre de ces pupitres combinés. Ils ont 4 pieds 6 pouces de haut et 2 pieds 6 pouces de large. La disposition intérieure du secrétaire ainsi que des tablettes pour les livres, est parfaitement exposée par la gravure. C'est un présent qui les enchantera.

PRIX : $5.00 Moins 20 p. c.

Le Savon de Toilette Liberty a autant de valeur que les autres Savons de 10cents le morceau

Offre Spéciale

50.000

MORCEAUX DE

Savon Liberty

distribués (gratis)

aux personnes qui achèteront pour un dollar durant ce mois, à la

MAISON VIAU

Magasin départemental

737-759 Ste-Catherine
629 Mont-Royal. m-j-

1459 Vallières Ste Catherine

Splendide Etalage de Ruban pour Samedi Matin

Un grand choix de couleurs dans les rubans pompadour, 5 pcs. de large	30c
Grande variété de patrons dans les rubans plaids, 4 pcs. de large	25c
Nouveau ruban taffeta glacé, cordé, de couleur, 5 pcs. de large	35c
Ruban chiffon dans les nouvelles couleurs, 5 pcs. de large	18c
Nouveau ruban Duchesse, couleurs des mieux assorties, 4 pcs	15c
Ruban taffeta très fort, belles nuances, 5 pcs. de large	18c
Ruban satin pompadour, 5 pcs. de large	7c
Ruban tout à fait spécial en taffeta de couleur, 4 pcs.	12c
Vous trouverez toujours un grand choix de couleurs et de qualités, prix variant de	1c à 50c

TEMPERATURE

Toronto 7.— Beau et doux aujourd'hui et demain.

Les chiffres de la température nous sont fournis par la "Optical & Engineering Supply Co", 1628 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui Maximum	38
Même date l'an dernier	32
Aujourd'hui Minimum	30
Même date l'an dernier	10

NOTES DE LA TEMPERATURE

Le temps est beau et doux dans tout le Dominion sans indication de changement sensible.

CALENDRIER

Demain, vendredi, 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception. Lever du soleil 7.27 heures. Coucher du soleil 4.15 heures. Lever de la lune à 2.47. Coucher de la lune 3.55.

AVIS

Demain, fête de l'Immaculée Conception, la PATRIE ne paraîtra pas.

Nos clients d'annonce sont instamment priés de nous faire tenir ce soir jusqu'à huit heures, leur copie pour le numéro de samedi. Nos bureaux seront ouverts demain soir.

MGR A. X. BERNARD

Mgr Alexis-Xyste Bernard, a été élevé par l'autorité du Saint-Siège Apostolique sur le siège épiscopal de Saint-Hyacinthe. Cette heureuse nomination était depuis longtemps connue et attendue, mais nous avons cru devoir en attendre la confirmation authentique, avant de nous en réjouir publiquement avec toute l'église canadienne.

On sait en effet que l'élu désigné hésitait à charger ses épaules de ce redoutable fardeau, à cause de sa santé fléchissante.

Le Saint-Père heureusement a vaincu ces trop honorables hésitations, et il vient d'obliger Mgr Bernard à se rendre enfin aux voeux des fidèles du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Mgr Bernard sera un digne successeur de Mgr Moreau et de Mgr Decelles, dont il a été d'ailleurs un des plus précieux collaborateurs.

Comme vicaire-général du diocèse, il a pu déjà faire apprécier de tout le clergé qu'il est appelé maintenant à diriger, ses remarquables qualités de désintéressement, d'énergie et en même temps de douceur. Il n'y aura qu'une voix pour saluer en lui un pasteur au caractère véritablement apostolique et la vénération de ses ouailles lui est déjà toute acquise.

La PATRIE prie Mgr Bernard d'agréer ses plus sincères hommages.

LES PROPOS DE Mme BERNHARDT

Le langage tenu aux journalistes de Québec par Mme Sarah Bernhardt est celui d'une femme extravagante—pour dire le moins.

Elle a parlé de notre pays en termes méprisants. Quand elle aura repris son assiette elle rougira des paroles qu'elle a prononcées.

La presse de Québec avait fait contre elle une campagne ardente. Elle a cru se venger en exprimant son dédain pour les Canadiens-français, pour nos hommes publics, pour notre littérature.

Nous pouvons assurément nous passer de l'estime de Mme Bernhardt.

ON FERA MAIGRE

La fête de l'Immaculée Conception tombant le vendredi, on avait pu croire, en certains quartiers, que l'autorité épiscopale relèverait peut-être les fidèles de la règle de l'abstinence, pour cette occasion.

Mgr Bruchési, à qui nous en parlions ce matin, nous déclare qu'il n'a pas même songé à cette dispense. Demain est un vendredi de l'Avent et par conséquent de jeûne obligatoire. Ensuite, Monseigneur ne voit aucune des raisons, cette fois-ci, qui ont pu motiver déjà une pareille dispense, pour d'autres fêtes, l'Epiphanie, par exemple, et le Jour de l'An où il se fait beaucoup de visites entre les familles.

Donc, on fera maigre demain, comme n'importe quel vendredi ordinaire.

Son Honneur le Lieutenant-gouverneur Jetté est en ville.

LE CREDIT DU CANADA

Les créanciers de la fameuse compagnie en déconfiture ne toucheront que peu de chose

OU RIEN

M. BILODEAU FAIT SAVOIR OU EN EST LA LIQUIDATION DE CE QUI RESTE EN CAISSE

Nous venons de recevoir de l'un de nos abonnés la lettre suivante:

Montréal, déc. 5, 1907.

Monsieur le Rédacteur de la "Patrie,"
Montréal.

Monsieur,

Permettez-moi de venir me renseigner auprès de votre journal. Vous vous rappelez que lors de la déconfiture du Crédit du Canada des curateurs avaient été nommés, afin de régler les choses et payer des dividendes avec les huit à dix mille dollars en caisse. Depuis ce temps nous ne sommes pas capables de recevoir des nouvelles de ces curateurs, malgré lettres sur lettres demandant des renseignements. Je viens donc vous demander de nous renseigner, nous les intéressés, ce qu'ils ont dessein de faire avec l'argent. Les curateurs semblent absolument oublier qu'ils ne sont pas seuls intéressés dans l'affaire. Merci d'avance de vos renseignements, et je demeure

Votre tout reconnaissant,
UN INTERESSE.

Un reporter de la "Patrie" est aussi allé voir M. Bilodeau, l'un des liquidateurs de la faillite de la compagnie du Canada, et lui a demandé où en étaient rendues les choses.

M. Bilodeau a bien voulu donner à notre reporter, avec la meilleure grâce du monde, les explications qui suivent:

Lorsque la compagnie du Crédit du Canada a été mise en faillite, a dit le liquidateur, nous avons trouvé en caisse une somme de $6,000.

Les procès qui suivirent et les dépenses encourues se sont montées à cinq mille dollars. Il reste en caisse une somme de mille dollars et nous avons encore à collecter pour $1,700 de billets.

Vos lecteurs se rappellent que nous avons été poursuivis pour fausse arrestation par l'agent Clermont. Ce dernier obtint contre nous un jugement au montant de $381. Cependant comme nous avions contre Clermont une réclamation de $800 nous avons saisi entre nos propres mains les $381 que nous avions été condamnés de payer à Clermont.

Maintenant avant de rendre compte, nous attendons que le protonotaire ait fait son bordereau de distribution.

PAIRE DE COQUINS

DEUX INDIVIDUS QUI FAISAIENT DE CONCERT LE METIER DE PICKPOCKETS.

Depuis quelque temps nous n'avions pas entendu parler de pickpockets, mais voici que deux d'entre eux viennent de commettre un exploit hardi dans un tramway de la rue Ontario.

Vers six heures et un quart, Monsieur Ferdinand Desnault, mécanicien-ajusteur, prenait le tramway de la rue Ontario, au coin de Craig et St-Laurent, pour retourner à son domicile, rue Saint-André. En montant sur la plateforme de la voiture encombrée, il sentit que quelqu'un fouillait dans sa poche. Il y porta vivement la main, en même temps qu'il saisissait à l'épaule celui qui l'avait fouillé. Mais le voleur avait un complice à bord du tramway. Celui-ci passa le bras entre la victime et la barre du marchepied, ce qui força M. Desnault à lâcher son voleur pour descendre et se mettre à sa poursuite. Quand il est arrivé dans la rue, le voleur était parti avec sa bourse, et il n'a pu le retrouver. Le complice avait filé avec le tramway, et il ne restait au volé que de porter plainte au bureau des détectives, ce qu'il fit.

D'après le signalement donné, on espère pincer ces hardis voleurs sous peu. M. Desnault avait dans son portemonnaie disparu la somme de $45.00.

A L'UNIVERSITE

LES ELECTIONS

Les élections des étudiants en droit battent leur plein à l'université. Elles se termineront ce soir. Deux candidats ont été élus par acclamation : M. Charles-Emile Monty, vice-président, et M. Renaud Lavergne, conseiller de 3e année.

M. Lavergne a été nommé sans difficulté. Quant à M. Monty, quelques-uns ont tenté, mais en vain à lui faire de l'opposition. Le populaire vice-président, qui n'a que des amis, a été élu par acclamation à la satisfaction générale. Nos félicitations aux deux élus.

SARAH BERNHARDT

Une dépêche de la grande tragédienne à "La Patrie," à propos de l'affaire de Québec

DEUX VERSIONS

NOTRE CORRESPONDANT NIE QU'AUCUNE FEMME AIT ETE BLESSEE.

A propos de l'attaque dont elle a été victime, à Québec, et dont nous avons parlé brièvement hier, Mme Sarah Bernhardt nous a envoyé d'Ottawa, hier soir, la dépêche suivante :

Ottawa, 6 décembre, 1905.

"Editeur de La PATRIE",
Montréal.

"Monsieur,

"Je suis forcée de rectifier votre article intitulé : "Sarah attaquée".

Deux cents jeunes gens se sont portés sur ma compagnie aux plus lâches attaques. Deux femmes ont été frappées, Melle Alisson et Melle Duc, Mme Decœur a reçu un coup de canne plombée, et son mari a été blessé d'une pierre. M. DeMax a été bousculé, couvert de pierres et d'œufs. Le hasard a voulu que je n'aie rien reçu, absolument rien ; mais ces gens criaient : "A bas la Juive ! A mort"!

"Et cinquante policemen ont eu du mal à contenir ces sauvages.

"Soyez assez aimable pour rectifier votre note dans La PATRIE. Je vous en remercie d'avance.

"SARAH BERNHARDT."

(Dépêche spéciale par télégraphie sans fils De Forest).

QUEBEC, 7. — Il paraît que la "Gazette" de Montréal de ce matin, publie une lettre de Sarah Bernhardt, dans laquelle la tragédienne déclare que deux femmes de sa troupe ont été blessées pendant la manifestation, et qu'elle-même, a été menacée au cri de "Mort à la Juive". Car, les autorités de la police de Québec déclarent que la voiture de Mme Sarah Bernhardt a été escortée jusqu'à la gare par un détachement de constables qu'elle n'a été aucunement attaquée et que personne n'a entendu le cri "Mort à la Juive".

Le chef de police Trudel, qui est monté sur le convoi, avec la tragédienne et les membres de sa troupe, n'a vu aucune femme blessée.

Le détective Walsh, qui était aussi à la gare du Pacifique, n'en n'a pas vu non plus.

LE DRAME DE FARNHAM

Le détective W. C. Girard, de Farnham, est de passage à Montréal. Ce matin, il a eu une importante entrevue avec le détective Lapointe, au sujet du meurtre du jeune Wilfrid Audette.

D'ici à quelques jours, a dit M. Girard au reporter de la "Patrie," il se pourrait fort bien que vous ayez du nouveau à apprendre à vos lecteurs, concernant le drame mystérieux de Farnham.

Nous croyons, enfin avoir trouvé une bonne piste qui nous conduira à l'arrestation des assassins.

Le policier doit repartir, ce soir, pour Farnham, se remettre avec plus d'énergie que jamais au travail.

REINE D'ESPAGNE

La princesse Victoria Eugénie de Battenberg filleule de l'ex-impératrice des Français

DEFAITE ALLEMANDE

LE MARIAGE DU ROI ALPHONSE AVEC LA PRINCESSE ANGLAISE AURAIT LIEU LE 17 MAI PROCHAIN

PARIS, 7 — Dans un de ses derniers numéros, la "Correspondencia de Espana" se dit en mesure d'assurer que le 17 mai prochain, le roi contractera mariage avec la princesse Victoria-Eugénie de Battenberg. C'est à l'impératrice Eugénie que serait due, en partie, cette union.

On rapporte effectivement que, lorsque circulèrent les bruits de son mariage avec diverses princesses, l'impératrice envoya à Alphonse XIII la photographie de sa filleule accompagnée d'une lettre disant que tout l'art du photographe ne peut rendre la beauté de la princesse et que la plume est impuissante à dépeindre ses qualités de coeur et d'esprit. Tout ceci fut fait en cachette de la princesse. Lors de son voyage à Londres, Alphonse XIII la vit et l'effet qu'elle produisit sur lui fut tel que, tout à ses projets d'hyménée, le jeune roi fut sur le point de suspendre son voyage à Berlin et à Vienne.

On fit, à la cour de Madrid, quelques difficultés pour sanctionner l'inclination d'Alphonse XIII. Des explications furent même échangées, mais, grâce à l'énergie dont fit preuve le jeune monarque, sa volonté prévalut et, si son mariage ne fut pas officiellement annoncé le même jour où se publièrent les fiançailles de sa soeur avec le prince de Bavière, l'étiquette seule en est cause.

L'Allemagne est vaincue sur le terrain matrimonial. Et les femmes, on le sait, jouent leur rôle, dans la destinée des empires !

JEUNES BANDITS

Condamnation à mort

POUGHKEEPSIE, N.-Y., 7. — Deux jeunes gens de 19 ans, déclarés coupables l'un de meurtre et l'autre d'homicide involontaire, ont été condamnés, ici, aujourd'hui: Le premier à mort, et le second à sept ans de prison.

Le condamné à mort est un nommé Georges Granger, un orphelin, qui tua son bienfaiteur. La seconde sentence a été infligée à un nommé Ferrie Mead, qui tira accidentellement sur une femme et la tua.

LE HOME RULE

Les Nationalistes dénoncent le gouvernement actuel de l'Irlande.

JOHN REDMOND

RECONNU COMME LE CHEF DU PARTI PARLEMENTAIRE DE L'IRLANDE.

DUBLIN, 7. — La convention nationaliste a dénoncé hier le gouvernement actuel de l'Irlande. William O'Brien et ses partisans ont été déclarés hors la loi à moins qu'ils ne signent les déclarations du parti nationaliste, d'après lesquelles les nationalistes expriment leur non-confiance dans les promesses des libéraux et promettent leur support absolu à John Redmond comme chef du parti parlementaire irlandais. Les modérés n'ont pas pu se faire entendre.

La convention a aussi adopté une résolution condamnant la conférence projetée par les partisans de Lord Dunraven, Thomas W. Russell, Timothy M. Healy et John Dillon parce que l'adhésion à cette conférence signifierait un abandon du parti nationaliste de la question du Home Rule.

A moins que Sir Campbell-Bannerman ne se montre parfaitement partisan du Home Rule le gouvernement libéral arrivant au pouvoir ne sera pas plus soutenu que les unionistes par les nationalistes.

En un mot, les nationalistes veulent obtenir le Home Rule pour l'Irlande.

LA FETE DE L'UNIVERSITE

Demain, solennité de l'Immaculée Conception, est en même temps la fête patronale de notre Université Laval. A cette occasion, les professeurs et gouverneurs assisteront, demain, à la grand'messe, célébrée pontificalement, à la cathédrale, par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal et vice-chancelier de Laval. Après cette cérémonie, il y aura, à l'archevêché, dîner de gala, offert par Mgr l'archevêque aux dignitaires de l'Université.

EN NOUVELLE ZELANDE

NOUVELLE-ZELANDE, 7 — Les élections d'hier ont donné pour résultat une victoire pour le gouvernement Seddon. L'opposition a été balayée.

LA CONSTRUCTION A ST-LOUIS

L'inspecteur des édifices à St-Louis du Mile-End, M. A. Reeves, a déposé entre les mains du secrétaire de la municipalité un état détaillé de la construction pendant les derniers cinq mois de cette année. Le résumé de ces chiffres est le suivant :

Mois	Qt Est	Centre	QtNo1	QtNo 2
Juillet	$3,100	$3,150	$21,400	$15,000
Août	6,530	230	19,400	27,000
Septembre	10,975	14,275	26,352	23,650
Octobre	10,225	5,560	99,200	42,300
Novembre	24,450		19,300	34,300
	$56,480	23,130	186,125	142,450

Ces montants additionnés donnent un grand total de... ...... $408,185.00

Toutes ces constructions réunies donnent deux cent-quatre logements.

Vingt-et-unième Appreciation d'un Annonceur Satisfait

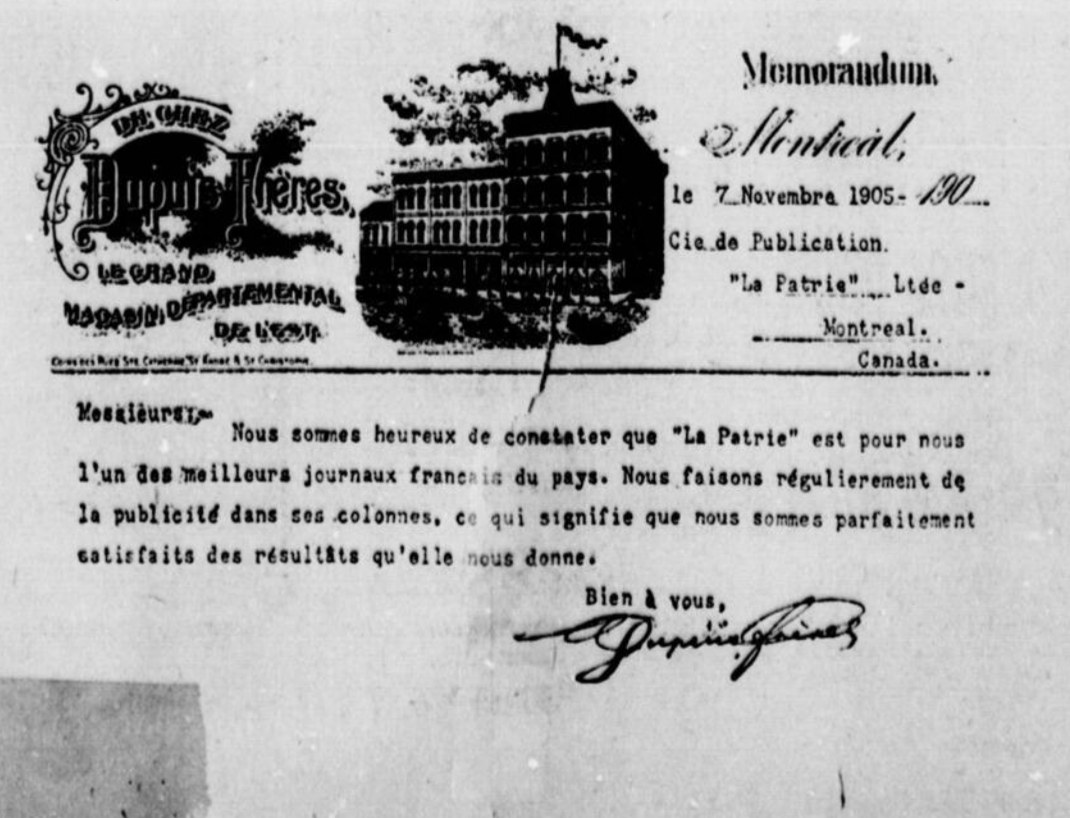

DE CHEZ Dupuis Frères, LE GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL DE L'EST

Memorandum.

Montréal, le 7 Novembre 1905

Cie de Publication.
"La Patrie" Ltée -
Montreal.
Canada.

Messieurs,—

Nous sommes heureux de constater que "La Patrie" est pour nous l'un des meilleurs journaux francais du pays. Nous faisons régulierement de la publicité dans ses colonnes, ce qui signifie que nous sommes parfaitement satisfaits des résultats qu'elle nous donne.

Bien à vous,

Dupuis Frères

RANCUNE TENACE

Un ancien pompier se venge d'avoir été congédié, en allumant des incendies.

A SARNIA

IL FAIT DES AVEUX A LA POLICE ET DENONCE DEUX DE SES COMPLICES.

SARNIA, 7.— Parce qu'il avait à se plaindre du département des incendies, James Milne, un ancien pompier, en s'alliant à d'autres, s'est fait le chef d'une bande d'incendiaires.

Il a fait cette confession impliquant Benjamin Buchanan et Percy Jackson comme responsables avec lui d'une série d'incendies qui ont causé des dommages au montant de $30,000.

Buchanan était encore pompier au service de la ville, et les deux autres avaient reçu leur congé. Milne avait été engagé comme pompier il y a trois mois. Ayant forgé le nom d'un pompier malade sur un mandat de paiement, il avait été renvoyé du service. On avait demandé à Percy Jackson, qui avait été mêlé à une affaire disgracieuse, de démissionner.

Depuis, le trio s'était ligué, et allumait des incendies à travers la ville. La liste des incendies est longue, mais les dommages furent relativement restreints, grâce à la vigilance des pompiers constamment sur le qui vive.

Samedi dernier, six incendies se déclarèrent de minuit à six heures du matin. Pendant la journée il n'y eut pas d'alarmes, mais le soir, les pompiers étaient appelés à éteindre un incendie qui s'était déclaré dans un hangar rempli d'huile, causant pour $3,000 de dommages. Ce feu éteint, les pompiers étaient appelés aussitôt pour éteindre un commencement d'incendie au théâtre de l'opéra. Les accusés étaient présents à chacun de ces incendies. Les pompiers revenaient à leur caserne lorsqu'ils furent appelés à éteindre le feu dans une grange. En y arrivant ils constatèrent avec plaisir que Milne, que l'on soupçonnait, était aux mains d'un constable qui l'avait empoigné au moment où il faisait œuvre d'incendiaire.

Milne est au cachot depuis la confession qu'il a faite ainsi que ses deux complices.

UNE BELLE RECEPTION

CE SOIR, A M. L'ABBE LACASSE, CURE DE ST-ELIZABETH DE PORTUGAL A SON RETOUR D'EUROPE.

M. l'abbé A. Lacasse, curé de Sainte-Elizabeth, revient ce soir de son long voyage en Europe.

Ses paroissiens qui le tiennent en si haute estime et qui sont si heureux de son retour, lui ménagent une réception chaleureuse. Précédés des marguilliers, ils se rendront en foule à la station de St-Henri, à 7 heures et demie, pour escorter triomphalement leur dévoué pasteur à son presbytère. La fanfare de Ste-Elizabeth battra la marche et fera retentir les échos de ses plus joyeux airs.

Vers 8 heures, M. l'abbé Lacasse sera prié de se rendre dans la grande salle du collège, où un dîner d'honneur sera servi. Une adresse de bienvenue lui sera présentée, et il y aura discours, musique, chant, etc.

Les citoyens offriront également à M. l'abbé Jolicœur, prêtre desservant, leurs plus sincères remerciements pour les services qu'il a rendus à la paroisse durant l'absence de M. le curé Lacasse.

Les rues et les maisons seront pavoisées, et il y aura illumination générale. Un feu d'artifice sera tiré.

Le voyage de M. l'abbé Lacasse a duré six mois. Il a visité la Terre Sainte et les principaux pays du continent européen.

LA PATRIE se joint aux citoyens de Sainte-Elizabeth, pour souhaiter la bienvenue à son distingué pasteur.

LES VUES ANIMEES DE "LA PATRIE"

Sur la rue St-Laurent, près de la rue Craig, ce soir, demain et samedi

Ce soir au No 31, rue St-Laurent, près de la rue Craig, l'artiste dont la PATRIE a retenu les services, donnera une série des nombreuses vues animées qui ont eu tant de succès dans les autres parties de la ville. Des milliers de personnes pourront jouir de ce spectacle si réel et si intéressant.

Demain soir, et samedi soir, au même endroit, d'autres vues animées seront données.

LE JEU QUI RAPPORTE

Les quarante-six Chinois qui avaient été arrêtés sous l'accusation d'être des joueurs, ont plaidé coupables, ce matin, devant le juge Desnoyers, qui les a condamnés à $20 d'amende chacun.

Les joueurs ont jusqu'à samedi pour payer leur amende.

NAISSANCE

MARLEAU — A Ste-Philomène de Châteauguay, le 5 courant, l'épouse de M. Charles Marleau, une fille, Marie-Régina-Yvonne-Florida.

Parrain et marraine, M. et Mme Henri Guidi. 242-1

DECES

GAGNON — A Arthabaska, le 1er décembre courant, à l'âge de 42 ans, Médéric Gagnon.

Le service funèbre a eu lieu le 3 courant. 242-1

GRANT.—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 27 ans, Kathleen Dumphy, épouse de Charles Grant, ingénieur. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant.

Le convoi funèbre partira du No 159 rue Coleraine, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1

HOMIER—En cette ville, le 5 courant, à l'âge de 3 ans, 6 mois, Germaine, fille de Albert Homier, employé civil. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant.

Le convoi funèbre partira du No 67A rue St-Christophe, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. 1

KING—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 91 ans, Bernard King, ancien fermier. Le service aura lieu samedi le 9 courant.

Le convoi funèbre partira du No 83 rue Champlain, à 7 1-4 heures, pour se rendre à l'église St-Mary, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1

LEGAULT — En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 55 ans, Joseph Legault, forgeron.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 393 rue Rivard, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1

LESCARBEAU—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 6 mois, Emile, fils de Ovila Lescarbeau, charretier, au No 4 rue Josaphat. Funérailles le 8 courant. 1

SERVICE ANNIVERSAIRE

VIAU — Lundi, le 11 courant, à 8 1-2 heures, à l'église St-Clément de Viauville, un service anniversaire sera chanté pour le repos de l'âme de feu C. T. Viau.

Parents et amis sont priés d'y assister. 242-2

A LONGUEUIL, I. O. F., COUR MONTARVILLE NO 1422

Les membres de cette cour sont priés d'assister aux funérailles de leur confrère, Noël Perras décédé à l'âge de 22 ans et 11 mois, qui auront lieu samedi le 9 courant, le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 13 St-Elizabeth à huit heures pour se rendre à l'église paroissiale et lieu de la sépulture.

HINE DAVID,
Sec.

MADAME SANS-GENE

aime bien les Sardines Club de Golf.

ON DEMANDE — Tout le monde demande "L'Almanach du Monde qui chante" pour 1906, contenant chansons comiques, romances, mélodies nouvelles. Il est épatant. Envoyez 25 cents au "Passe-Temps", 16 rue Craig Est, Montréal. 242-2

CHAMBRE A LOUER dans une famille privée, pas d'enfants. Lumière Auer, bain émaillé, grande garde-robe, convenable pour messieurs ou couple. Prix modéré. 261B St-Dominique, près de la rue Ontario. 242-1

POUR UN DINER FIN, ou pour manger une bonne douzaine de succulentes huitres Malpecques, allez au Petit Windsor, Alph. Cloutier, prop. 101 rue St-Laurent. Toutes les primeurs de la saison au plus bas prix.

214-l-j-s-jno

Spécial pour cette Semaine

SIDEBOARD en chêne de $25.00 pour $16.75.
SIDEBOARD en frêne de $11.00 pour $7.50.
Voyez notre COUCHETTE spéciale toute en cuivre de $15.00

J. N. ARCHAMBAULT,

956-58-962 ST-DENIS, Coin Rachel

COUPON

Détachez ce petit coupon qui vous donnera droit à un joli cadeau, si vous venez acheter pour le montant de $1.25 et plus, à la Maison L. M. LEFEBVRE, 246 Rue Rachel.

239-jno